QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11934 – SAMEDI 11 JUIN 1983

Canberra suspend les livraisons d'uranium à la France

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La victoire de Mme Thatcher

Suicide mode d'emploi

Bien sûr, Mme Thatcher a gagné les élections, et ce n'est pas une mince victoire pour un chef de gouvernement que de réussir à consolider son pouvoir en ces temps de crise. Il n'en demeure pas moins que si la « dame de fer » a gagné, ce sont surtout les travaillistes qui viennent de perdre, subissant une mémorable déroute. En dépit de la majorité absolue conquise aux Communes par le parti conservateur, on doit, en effet, constater qu'en voix Mme Thatcher n'a pas amélioré son score de 1979 : plus d'un Britannique sur deux a refusé de cautionner les dures médications qu'elle prescrit.

Ce paradoxe, *qu'illustre* le rapport imparfait – c'est le moins qu'on puisse dire – entre le nombre de voix recueillies et le nombre de sièges gagnés, s'explique en partie par le système électoral en vigueur de l'autre côté de la Manche. Mais cette loi électorale injuste – à laquelle tiennent tant les deux grands partis traditionnels – n'explique pourtant pas tout. L'autre « clé » de l'imposante victoire de Mme Thatcher, c'est dans l'attitude totalement suicidaire adoptée depuis plusieurs années par le parti travailliste qu'il faut aller la chercher.

Aucun des deux grands partis dans un système bipartite ne peut se radicaliser sous peine de *s'effondrer*. *Telle* est la dure mais prévisible leçon qu'il reste aujourd'hui à méditer aux dirigeants travaillistes, mais aussi aux syndicalistes radicaux, dont la responsabilité est lourde, depuis des années, dans la lente mais inexorable « dérive » du *parti. Cette dérive vers le désarmement* unilatéral, le rejet rageur de toute idée européenne, l'exaltation du protectionnisme, la crispation sur un modèle économique dépassé et sur une politique de nationalisations « *tous azimuts* », a été littéralement imposée au parti par une minorité agissante regroupant pêle-mêle sympathisants communistes, trotskistes et pacifistes. Ce conglomérat, uni pour *la* conquête du parti, a eu recours à deux vieilles méthodes pour parvenir à ses fins : la manipulation des procédures de décision à l'intérieur du parti et l'intolérance au niveau local pour éliminer les responsables et les candidats du parti jugés trop « mous ».

Le résultat ne s'est pas fait attendre : dès septembre 1981, les « purs et durs » du nouveau travaillisme britannique avaient suffisamment écœuré et évincé d'anciens dirigeants pour que ceux-ci fondent un nouveau parti dans une alliance avec les libéraux. Mais, malgré quelques succès spectaculaires dans des élections partielles, la nouvelle Alliance n'a pas pu s'imposer comme solution de rechange : l'aile libérale de la coalition améliore bien son score, mais les transfuges sociaux-démocrates du parti travailliste ont été jeudi taillés en pièces. Le parti travailliste, lui, a perdu près de 10 % de ses voix par rapport aux résultats de 1979.

Deux phénomènes devront maintenant retenir l'attention. Quelle leçon le parti travailliste va-t-il tirer de cette expérience ? *Va-t-il dériver* encore plus loin, dans une sorte d'opposition extra-parlementaire ou compte-t-il encore suffisamment d'éléments modérés dans ses rangs pour se reprendre ?

L'autre question concerne Mme Thatcher, qui a peut-être tort de crier si fort victoire. Qu'elle le veuille ou non, elle a perdu des voix en quatre ans. Son succès est un peu aussi un succès par défaut. Ce n'est pas parce que les Britanniques ne veulent pas d'un travaillisme dévoyé qu'ils veulent forcément davantage de thatchérisme.

• Le parti conservateur obtient sa plus forte représentation aux Communes depuis la guerre
• L'Alliance des centristes n'a pu profiter de la déroute travailliste

Le parti conservateur a remporté le jeudi 9 juin sa plus large majorité depuis la guerre à la Chambre des communes. Tous les résultats n'étaient pas encore connus vendredi en fin de matinée, mais les dernières projections donnaient 395 élus aux conservateurs (soit 140 sièges de majorité), 210 au parti travailliste, 24 à l'Alliance et 21 aux autres formations. Cette victoire conservatrice n'est cependant pas, en nombre de voix, le raz de marée qu'avaient annoncé certains sondages, et le résultat final devrait faire apparaître une très légère baisse du nombre de votes conservateurs par rapport aux élections de 1979, une baisse de 10 % pour les travaillistes et une poussée de 12 % pour l'Alliance.

A Washington, on soulignait vendredi que, après la victoire du chancelier Kohl en R.F.A., celle de Mme Thatcher assure l'administration Reagan d'un solide appui en Europe pour sa politique de défense.

***A Moscou,* l'agence *Tass* a *repris la déclaration de M. Michael* Foot selon lequel le résultat des élections constitue *« une tragédie »* pour la Grande-Bretagne.**

De notre correspondant

Londres. – Ce n'est pas vraiment le raz de marée que prédisaient les derniers sondages, mais Mme Thatcher a remporté une large victoire que ses partisans ont transformée en triomphe personnel lorsqu'elle est arrivée, vers 3 heures ce vendredi matin, au siège du parti conservateur. Son double pari s'est révélé payant : des élections anticipées au moment jugé le plus favorable, et une campagne aussi brève que possible.

Alors que les résultats de quelques circonscriptions n'étaient pas encore connus, ce vendredi matin en fin de matinée, les conservateurs étaient crédités d'un peu moins de 43 % des suffrages, soit pas tout à fait le score de 1979, alors que la participation a été légèrement inférieure ; 29 % des voix vont aux travaillistes et 26 % à l'Alliance entre les sociaux-démocrates et les libéraux qui gagne 12 points par rapport au score du parti libéral en 1979.

Etant donné le système électoral britannique où le candidat arrivé en tête dans chaque circonscription est déclaré vainqueur quelle que soit sa majorité, cette répartition des voix ne se retrouve pas au niveau des sièges. Avec 395 députés conservateurs (selon les dernières estimations), Mme Thatcher obtient la « Chambre bleu horizon », aux couleurs de son parti, qu'elle appelait de ses vœux. Les travaillistes devraient avoir 210 sièges (contre 268 dans le Parlement élu en 1979) et l'Alliance 24 seulement. Les partis nationalistes gallois et écossais, et les représentants de l'Irlande du Nord devraient se partager les 21 sièges restants.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)



La nouvelle stratégie de M. Jacques Chirac

• Relancer l'idée européenne
• Inviter l'opposition à la patience

M. Jacques Chirac doit présenter dimanche 12 juin, devant le comité central du R.P.R., un rapport sur *« l'état de l'Europe et les mesures pour une indispensable relance de la construction européenne »* qui fixera la doctrine du R.P.R. en la matière.

En consacrant leurs travaux à l'Europe, les amis de M. Chirac veulent, en ce domaine, prendre l'initiative et devancer les autres formations politiques. Il est vrai que le R.P.R. a un sérieux handicap à remonter depuis les élections à l'Assemblée des Communautés européennes du 10 juin 1979. La liste DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe), conduite conjointement par MM. Chirac et Debré, n'avait, en effet, recueilli alors que 16,31 % des suffrages, obtenus sur des thèmes peu favorables à Europe.

La réputation gaulliste de vigilance nationale – M. Chirac avait parlé de l'U.D.F. comme du *« parti de l'étranger »*, – l'aversion de M. Debré à l'égard de toute tentative d'intégration avaient alors nui à cette liste. La confusion et les réserves envers cette élection s'étaient encore accrues avec l'introduction – due à M. Pierre Juillet et à Mme Garaud, alors conseillers de M. Chirac – du système du « tourniquet ».

Quatre ans plus tard, M. Chirac estime que les conditions ne sont plus les mêmes. L'Assemblée de Strasbourg ne s'est pas révélée comme le « monstre » de supranationalité tant redouté. Ses interventions n'ont pas entamé la souveraineté des nations. M. Jacques Chirac, qui s'estime rassuré, pense qu'il peut désormais, sans outrecuidance, relancer lui-même l'idée européenne. Sa conception se fonde, certes, sur la notion de l'« Europe des nations », mais il prône une coopération accrue, plus précise et plus institutionnelle entre celles-ci, afin de combattre les égoïsmes qui, à la faveur de la crise mondiale, ont tendance à se renforcer.

Le maire de Paris ne voit donc aucun inconvénient à ce que les compétences de l'Assemblée de Strasbourg et les pouvoirs du conseil des ministres soient accrus. En revanche, il estime néfaste toute extension du poids de la Commission de Bruxelles, cet organisme que de Gaulle définissait naguère comme un « *aréopage de fonctionnaires apatrides* ».

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

L'affaire des « Irlandais de Vincennes »

Les poursuites engagées contre les « Irlandais de Vincennes » pourraient être abandonnées. Telle est la suite prévisible de cette affaire, jugée au départ « importante » par l'Elysée, et qui a été marquée, jeudi 9 mai, par l'annonce de la prochaine inculpation de deux officiers de gendarmerie ayant participé à l'opération du 28 août, le commandant Jean-Michel Beau et le major José Windels.

Boomerang

par EDWY PLENEL

L'affaire des « Irlandais de Vincennes », ou l'affaire boomerang. Elle atteint Elysée et gendarmerie, mêlés par la grâce de la promotion d'une unité d'élite de la seconde en bras séculier du premier. Le procureur de la République de Paris a en effet requis le 9 juin l'inculpation pour « *subornation de témoin* » d'un officier et d'un sous-officier supérieur de la gendarmerie. Accusés d'avoir organisé, à l'automne 1982, une concertation préalable à leur audition par le juge d'instruction des gendarmes ayant participé à l'opération de Vincennes, le commandant Beau et le major Windels seront de plus sanctionnés par le ministre de la défense.

Une affaire qui se retourne donc contre ses instigateurs. Sans aucun doute, la justice ne peut que continuer l'œuvre de clarification entreprise. D'une triple manière. La nouvelle demande de nullité de la procédure déposée par les avocats des *trois Irlandais*, qui *sera* examinée prochainement, devrait, à n'en pas douter, être acceptée : certains laissent entendre qu'il serait alors quelque peu dérisoire de poursuivre les Irlandais pour les pièces à conviction qu'ils ont reconnues : un revolver, pour la protection personnelle de Michael Plunkett, des faux papiers, puisqu'ils étaient réfugiés clandestins en France. De plus, le juge désigné pour prononcer l'inculpation des gendarmes pourrait être M. Alain Verleene, déjà chargé depuis septembre 1982 du dossier des Irlandais. Joindre les deux affaires garantit que l'on ira au fond, jusqu'au « pourquoi » des illégalités commises.

(Lire la suite page 24.)

Un entretien avec le président de l'A.N.C.

Nous sommes engagés en Afrique du Sud dans une lutte armée qui nous a été imposée

nous déclare M. Oliver Tambo

La pendaison jeudi 8 juin à Pretoria de trois militants du Congrès national africain condamnés pour « terrorisme » a suscité le jour même à Paris une suspension de séance de l'Assemblée nationale, à la demande du groupe communiste, en hommage aux suppliciés. Le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a dénoncé, pour sa part, la *« négation des valeurs humaines »* par le régime de l'apartheid. Tandis que des manifestations de protestation se déroulaient en Afrique du Sud même, les condamnations de l'attitude de Pretoria se multipliaient dans le monde entier.

Le Conseil de sécurité, dans un texte adopté à l'unanimité, a exprimé sa « consternation ». Le sommet de l'O.U.A., réuni à Addis-Abeba, a observé jeudi une minute de silence.

Dans une entrevue accordée à notre envoyé spécial, le président du Congrès national africain, M. Oliver Tambo, affirme l'intention de son mouvement de *« poursuivre la lutte armée qui lui a été imposée »*.

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – « *Chaque fois qu'un d'entre nous meurt, des milliers d'autres se disent qu'ils devront faire en sorte que cette mort n'ait pas été vaine.* » Quelques heures après la pendaison des trois militants de l'A.N.C., le président du mouvement, M. Oliver Tambo, réaffirmait, dans un entretien avec *le Monde*, la résolution du congrès national africain de poursuivre la lutte armée jusqu'à la victoire finale sur le régime de l'apartheid.

« *Ceux qui sont morts ce matin,* nous dit M. Tambo, *luttaient pour une cause juste. Cette cause pour laquelle tant sont déjà tombés, personne de pourra l'empêcher de triompher. Chaque assassinat, chaque pendaison, chaque massacre ne fait qu'alimenter le désir de revanche et nous mobiliser. Le danger réside dans le fait que les Blancs d'Afrique du Sud ne sont pas autorisés à savoir ce qui se passe vraiment dans le pays. Ils risquent d'être pris totalement par surprise.* »

L'attentat à la bombe de Pretoria – il y a deux semaines – marque-t-il un changement de stratégie de la part de l'A.N.C. ? « *Non, il n'y a pas de changement mais seulement développement de la stratégie.*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 8.)

M. GASTON DEFFERRE invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Gaston Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* », le dimanche 12 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Marseille répondra aux questions d'André Passeron et d'Edwy Plenel du *Monde*, et de Gilles Leclerc et d'Alain Hamon de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Balloud.

AU JOUR LE JOUR

Mélange

Il s'est trouvé que le bouillant président de la Fédération française de rugby était au Cap le jour où l'on pendait à Pretoria trois membres de l'A.N.C. M. Albert Ferrasse a même eu un entretien avec le premier ministre d'Afrique du Sud.

Cette tournée personnelle, remplaçant celle dont il rêvait pour le XV de France, est terme par ce qu'il a appelé « un malheureux concours de circonstances ».

M. Ferrasse, pourtant, n'en démord pas. Il refuse toujours de « s'immiscer dans les affaires intérieures » *de cet État et de mélanger le sport et la politique. C'est vrai : on ne doit même pas mélanger le sport et la mort.*

BRUNO FRAPPAT.

L'ORCHESTRE DE L'OPÉRA A CARACAS

Bolivar, nous voilà !

L'Orchestre de l'Opéra de Paris a été accueilli à Caracas pour les fêtes du bicentenaire de Bolivar, avec trois concerts dirigés par Alain Lombard.

De l'aéroport posé sur un dernier rasent au bord de la mer des Caraïbes, l'autoroute monte rapidement par des gorges profondes au milieu des terres rouges. Les pitons se couvrent de bidonvilles, en tôle, en brique, en torchis, accrochés aux pentes vertigineuses, et soudain on pénètre dans l'immense vallée de Caracas, à 900 mètres d'altitude, dominée par des montagnes abruptes, au pays de « l'éternel été » (*22° C à 28° C en permanence*). Sur 40 kilomètres s'étend une ville-champignon à l'américaine, désordonnée et éparpillée entre les branches multiples des autoroutes, surnommées judicieusement « la pieuvre ».

Il ne reste presque rien de l'ancienne cité de Bolivar, sinon quelques maisons où il a vécu, comme le petit paradis du Musée d'art colonial où chaque semaine se donnent des concerts de musique de chambre. Mais le Libertador reste omniprésent dans les institutions et les discours, surtout en cette année du bicentenaire de sa naissance (le 24 juillet).

Une aubaine pour les Vénézuéliens qui, malgré la grave crise financière, voient venir à eux de grandes manifestations artistiques de l'étranger dans un pays en général assez isolé et d'ailleurs farouchement nationaliste. Le Festival du théâtre, qui vient de s'achever (deux cent trente-trois représentations), leur a permis de découvrir entre autres l'*Orestie* par la Schaubühne, *Arlequin* par le Piccolo Teatro, *le Songe d'une nuit d'été* par *la Lindsay Kemp Company*, des spectacles de *Kabuki* et du Bread and Puppet.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

Le projet Savary

Le « débat-marathon » sur le projet de réforme de l'enseignement supérieur se double d'une vive confrontation des idées et des jugements dans les milieux universitaires. Jean-Jacques Payan réclame un triple effort : des étudiants, qui, mieux informés, devraient être mieux motivés ; des universitaires, qui devraient consacrer plus de temps aux activités de formation ; de l'Etat, qui devrait renforcer l'encadrement des étudiants. Pour Christian Benezech renoncer à la sélection à l'entrée de l'université est une preuve de faiblesse : le succès ne doit dépendre que du mérite et du courage. A l'opposé, Philippe Lucas constate que l'hostilité au projet est plus manifeste chez les « héritiers » que chez les étudiants d'origine populaire, qui n'ont pas les mêmes possibilités d'organiser leurs études.

Un triple effort

par JEAN-JACQUES PAYAN (*)

LA réforme de l'enseignement supérieur préparée sous la responsabilité du ministre de l'éducation nationale vise, au-delà de l'actualisation de textes disparates ou désuets, à donner au complexe universitaire crédibilité et efficacité. Une lecture attentive du projet de loi adopté par le conseil des ministres du 6 avril et des propositions largement diffusées de refonte des carrières universitaires fait apparaître la cohérence d'une démarche tendant à conforter l'autonomie des établissements et à clarifier les finalités des cycles d'études supérieures et leurs modalités d'accès.

Opposer la précision de certains articles du projet de loi et la volonté affirmée d'accentuer l'autonomie des établissements est un leurre. Pourquoi s'inquiéter de voir l'élection des conseils d'administration des universités soumise à des règles précises et l'autorité de leurs présidents élus renforcée ? S'inquiète-t-on de la définition détaillée des modalités électorales en vigueur dans nos communes ? Est-elle un obstacle à leur capacité d'initiative ? Les pouvoirs étendus confiés aux maires ne concourent-ils pas à faire reconnaître leur autorité ?

Les projets actuels contiennent de multiples dispositions permettant à l'autonomie des établissements de s'épanouir. Ces derniers, sous leur responsabilité, *ont la faculté* d'organiser des enseignements conduisant à des diplômes propres. Des facilités juridiques nouvelles leur sont offertes par l'article 18 du projet, en matière de prestations de services à titre onéreux, d'exploitation de brevets et de licences, de commercialisation des produits de leurs activités, de prises de participations et de créations de filiales. Le renforcement de la participation des forces vives extérieures, provenant essentiellement de l'environnement local et régional, viendra opportunément donner du poids à l'université dans sa *démarche contractuelle* face à l'administration centrale.

Nombre de mesures concernant les personnels vont dans le même sens : l'article 60 instaure, par exemple, une enveloppe horaire annuelle de *travail*, laissant aux individus et aux établissements une grande souplesse pour gérer leur temps. Les propositions de *réforme* des carrières universitaires prévoient que nul ne pourra être affecté à un établissement *contre la volonté* de celui-ci et que c'est à ce niveau que seront contrôlés l'obligation de résidence et le respect des règles sur le cumul d'activités. Les établissements auront encore la possibilité de moduler dans le temps les services d'enseignement, et se verront confier le rôle essentiel dans l'évaluation des activités de formation.

Choisir un avenir

Toutes ces dispositions sont articulées avec la *réforme des cursus*, particulièrement celle du premier cycle, étroitement dépendante de la réponse apportée au problème de la sélection. Celle-ci a été récusée à l'entrée du premier cycle où elle risquait *de ne faire que photographier* la répartition actuelle des étudiants à la sortie du secondaire, répartition largement déterminée par la série de leur baccalauréat et les préjugés véhiculés par la rumeur lycéenne ou familiale : trop d'entrées résignées en lettres, trop peu de volontaires attirés par les études scientifiques et technologiques.

La rénovation urgente du premier cycle des universités doit permettre à chacun de choisir son avenir grâce à une organisation souple de la scolarité, où l'orientation sera une préoccupation majeure, accompagnée d'une amélioration qualitative et quantitative de l'encadrement. Les rapports entre étudiants et universitaires devront être dépouillés du formalisme que suscite l'appréhension des auditoires nombreux.

Cette démarche devrait faciliter une réhabilitation des filières technologiques et une motivation nouvelle pour celles qui sont *a priori* considérées comme exigeantes ou rebutantes.

Cette mutation implique un triple effort. Des étudiants d'abord, tenus d'acquérir des méthodes et une discipline de travail personnelles et informés des difficultés inhérentes aux études longues ; des universitaires, ensuite, appelés à consacrer plus de temps et d'intérêt aux activités revalorisées de formation et à en assumer une évaluation différenciée ; de l'Etat, enfin, pour renforcer l'encadrement du premier cycle et le sortir de sa misère matérielle et morale.

Si chacun fait son devoir, la sélection — que l'article 13 du projet de loi aborde sans détours excessifs — ne devrait intervenir à la fin du premier cycle *que pour assurer la régulation* des flux vers des filières professionnalisées en nombre croissant. *De plus en plus d'étudiants* de la nouvelle génération préfèrent, me semble-t-il, le débouché probable que prépare une bonne formation courte au séjour prolongé et aléatoire à l'université, tendance accentuée par la conscience des nouvelles chances que pourra leur offrir ultérieurement la formation permanente. Dans ces conditions, les ajustements *ne devraient porter que sur* des marges formées essentiellement d'optimistes impénitents ou de ceux que la vie active effraie.

Cette opinion va à l'encontre du déferlement de critiques contradictoires et de condamnations sommaires énoncées par d'éminents collègues, qui cultivent trop souvent la nostalgie de l'université d'antan. A déchiffrer l'amalgame opéré entre la *légitime défense des disciplines* et la pérennisation de ségrégations héritées du passé, à constater le tout petit nombre de réponses aux questionnaires individuels adressés pour effectuer les retenues réglementaires de traitement en cas de grève, *je m'interroge : certains de nos censeurs universitaires ne confondent-ils pas liberté et licence, franchises universitaires et irresponsabilité ?*

(*) Directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche au ministère de l'éducation nationale.

Que voulez-vous, M. le ministre ?

par CHRISTIAN BENEZECH (*)

OUI, ou non, l'université doit-elle être dépendante du pouvoir politique ? *Oui, ou non,* sommes-nous condamnés, au gré des majorités parlementaires, à décider que tout est périodiquement à refaire ?

S'il est répondu oui à ces questions, inutile d'espérer que puisse continuer à être reconnue la valeur de l'Université française. Et les politiciens de tous bords régneront à la place de ceux qui, entre autres missions, doivent être la conscience de la nation.

Restons néanmoins optimistes ; je garde foi dans l'Université et dans tous les universitaires qui, quelles que soient leurs opinions et parce qu'ils ont choisi cette voie, sont solidaires de tout ce qui tend à conserver solidité et rayonnement.

Le débat qui agite l'Université est, *par certains côtés, ridicule*, d'abord par les attaques des supporters de la loi Faure, qui ne manquent pas de saveur, car la loi Savary, de l'aveu même du ministre, reprend les principes essentiels (si l'on peut dire !) de la précédente, mais en les aggravant, ce qui en fait ressortir l'aspect pernicieux. Ce disant, il ne s'agit évidemment pas de nier la nécessité permanente de l'*Université* de s'adapter à son temps. Mais adaptation ne signifie pas cassure !

Ces trois fameux principes de participation, d'autonomie et de pluridisciplinarité *ne sont en fait que des pétitions de principe* qui n'ont correspondu et ne peuvent correspondre à *aucune sérieuse réalité*.

● Participation ? De qui et à quoi ? Pense-t-on vraiment que les étudiants et le personnel non enseignant puissent être valablement motivés *pour déterminer* telle ou telle orientation d'une université ? Est-il acceptable que, sous un faux prétexte de démocratie, *un pouvoir universitaire important* soit donné à des incompétents... dont on espère la sympathie politique ? Est-il acceptable que, sous ce même prétexte, la plupart de ceux qui *passent leur vie* à l'université soient éliminés au profit de ceux qui ne font qu'y passer ?

● Autonomie ? Centralisme ? Inépuisable sujet de discussions *stériles* autour de termes que chacun définit à sa guise. Que cela plaise ou non, la France est le pays des *diplômes nationaux, ce qui n'empêche* en rien la légitime autonomie pédagogique ! Donc : coordination nationale des grandes disciplines ? Oui. Reconnaissance de leur légitime diversité ? Oui. *Enseigner n'importe* quoi à *n'importe* qui ? Non.

● Pluridisciplinarité ? Quand comprendra-t-on que la pluridisciplinarité *est une mentalité* (*d'ailleurs* indispensable), mais n'a rien à voir avec une *structure* pompeusement et ridiculement pluridisciplinaire.

Le mérite et le succès

Mais, au-delà de ces aspects repris par la loi Savary, sans en lever la *nuisible ambiguïté*, plane maintenant un climat idéologique qui est finalement l'essentiel, ce qui vient d'être dit étant du domaine de l'organisation. La vie, monsieur Savary, repose sur la sélection, à *laquelle on doit* demander qu'elle soit aussi juste que possible. C'est certes votre droit de ne pas vouloir l'imposer à l'entrée des universités (comme d'ailleurs vos *prédécesseurs !*), *mais je prends*, en ce qui me concerne, la liberté de vous dire que c'est là un manque de courage qui, d'ailleurs, ne profite qu'aux plus favorisés ; vous préférez laisser à la vie (ce n'est plus alors votre affaire) le soin de faire, hélas ! souvent mal, ce que vous auriez pu faire bien.

La France entière exulta pour un *champion de tennis qui a été durement*... sélectionné, et nous, les universitaires, nous n'osons pas proclamer que le succès ne doit dépendre que du mérite, donc des efforts et du *courage*.

Luttons contre les inégalités ! Certes, mais reconnaissons que seuls les meilleurs doivent arriver au plus haut. C'est cela, la vraie démocratie, qui n'a rien à voir avec une *démagogie* politicienne... qui plaît en attendant que la vie fasse le reste.

Votre loi refuse aux universitaires la maîtrise de leurs établissements ; elle s'efforce de plaire aux plus jeunes au risque d'abaisser les anciens, ceux qui vous ont formé, *monsieur le ministre, et que vous n'osez* pas louer si ce n'est en les noyant dans une « communauté universitaire » qui, à défaut d'autre chose, est une belle expression !

Ne pas reconnaître solennellement l'inéluctable nécessité de l'effort et du courage prépare lentement mais *sûrement* la désintégration de notre patrimoine culturel.

Je persiste à croire que les grandes voix qui, de tous horizons, ont exprimé leur angoisse ne peuvent *pas ne pas être entendues par* le grand maître de l'Université française.

(*) Professeur à la faculté de médecine de Montpellier, président national de la Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur.

Le temps des responsabilités

par PHILIPPE LUCAS (*)

IL y a trop de haine et d'aveuglement dans trop de « jugements » portés à l'endroit du projet de loi sur l'enseignement supérieur pour qu'ils ne soient pas suspects. Combien de *condamnations* n'ont pas d'autre cible que le gouvernement de gauche ?

Cela ne doit pas faire oublier les interrogations vraies des étudiants — elles *intéressent tout* autant *leur* condition, leur avenir, que le projet — ni les critiques sincères qui lui sont faites. Il était temps que s'engage le débat parlementaire — mais tous les vrais problèmes pourront-ils être évoqués ? M. Savary n'a pas *manqué d'interlocuteurs, n'en* déplaise à certains qui ont déjà oublié sans doute les pratiques de « concertation » de l'ancien ministre des *universités* ; mais la réforme de l'enseignement supérieur compte encore beaucoup d'interlocuteurs potentiels : par exemple, ceux, nombreux, qui pourraient entrer dans l'enseignement supérieur, ou y revenir, par *une formation continue assumée en* toute responsabilité par les établissements ; et aussi les usagers de recherches qui auraient plus systématiquement le souci de leurs implications — de leur rapport à la société.

Et les étudiants ? Leurs positions *sont très diverses. Je me défends* ici d'opposer étudiants de droite et étudiants de gauche : c'est beaucoup moins simple, et les jeux ne sont pas définitivement arrêtés à vingt ans. Mais un étudiant en médecine n'est pas — pour prendre les extrémités — un étudiant en lettres. *Se vérifient* aujourd'hui bien des hypothèses contenues dans un petit livre au titre *très actuel : Les étudiants, l'emploi, la crise* (Baudelot et autres, 1981). Force est de constater que les oppositions au projet de loi sont plus manifestes chez les « *héritiers* » que chez les autres ; plus évidentes chez ceux qui investissent leurs études comme des professionnels, suivant une stratégie qui est aussi celle de leurs familles, que chez les étudiants d'origine populaire qui n'ont pas les mêmes possibilités d'organiser leurs études selon des objectifs bien rigoureux et sont obligés de « négocier » le cours de leur scolarité à la petite *semaine*... Et *l'on ne s'étonnera pas* que ces derniers se reconnaissent plus souvent dans le projet de loi et *les problèmes qu'il entend poser* (abandon des études, échecs, débouchés sur la vie active, démocratie, etc., etc.).

L'ouverture aux missions nouvelles

Mais ce que révèle aussi la situation actuelle c'est l'importance de l'enjeu qu'est l'Université dans l'enseignement supérieur — et dans la société. Le débat sur la sélection est, à cet égard, bien significatif. La démagogie s'exprime ici très volontiers et ignore superbement la sélection très réelle que représentent les échecs et les abandons (le taux de succès est de 40 % en lettres, sciences et droit).

Les privilèges et les hiérarchies sont, eux aussi, parties au débat : on trouve dans les grandes écoles — et à droite comme à gauche — les plus farouches adversaires de la sélection à l'Université. Voilà qui devrait faire réfléchir. Mais il y aussi, chez les adversaires de la sélection, la conscience plus ou moins diffuse du rôle historique de l'Université : celui qui atteste son ouverture très inégale mais considérable (de 1956 à 1977, le nombre des étudiants a quadruplé) ; celui dont témoigne aussi l'ouverture de l'Université aux missions nouvelles (1) : ainsi la formation continue, dont on parle si peu ; c'est un élément essentiel du débat.

Il y a peut-être *enfin* cette « culture universitaire » qui, au-delà de la formation et de la recherche scientifique, est lourde de tout ce avec quoi elle entre en correspondance et en consonance lorsqu'on a vingt ou vingt-quatre ans ; c'est elle qu'inquiète toute modification de la règle du jeu, *même s'il s'agit en* l'occurence de reconnaître les correspondances (en élargissant les missions de l'enseignement supérieur) et de les valoriser (par exemple, au prix d'une pluridisciplinarité plus exigeante ou d'autres pédagogies).

Après bien des dénégations et des discrédits, l'Université prendra-t-elle conscience de ses richesses ? Le débat qui s'est ouvert au Parlement, la réforme elle-même, et la réforme des premiers cycles, c'est l'occasion, pour chaque établissement, de faire le bilan, avant de procéder aux choix nécessaires. *Et singulièrement* le bilan de l'ouverture, et de toutes ces innovations que trop souvent l'établissement ignore parce qu'elles se font sur ses confins.

L'intérêt du projet de loi, c'est aussi de mettre chaque établissement devant ses responsabilités : *finalisation des filières, définition* de programmes (pédagogiques, scientifiques) dans le cadre d'un contrat avec le ministère de tutelle, concertation avec des interlocuteurs très différents (région, collectivités locales, professions, entreprises, partenaires sociaux et de la culture, etc.). Aux établissements de trouver leurs interlocuteurs et d'en élargir le cercle. Ils n'ont pas attendu pour le faire. Aucune loi n'y contraindra ; elle peut nous y aider.

(*) Président de l'université de Lyon-II.

(1) Cf. le colloque de Lyon de mars 1982 dont rend compte une *récente publication* : *Missions nouvelles pour les universités*, Lyon, PUL, 1983.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

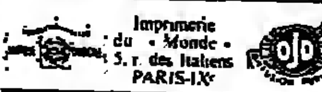
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

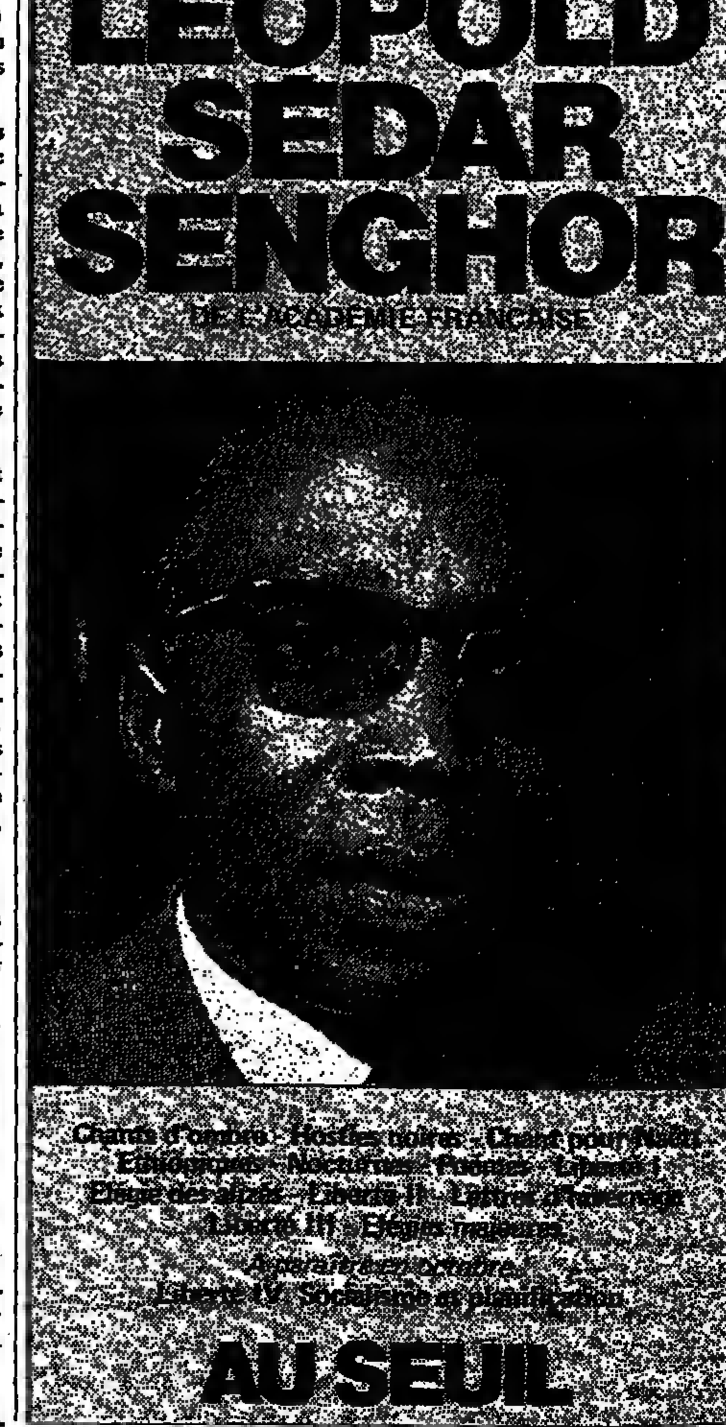
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

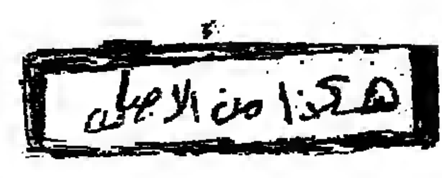
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

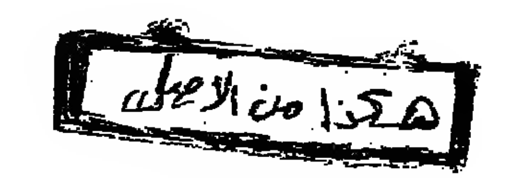


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.









DIPLOMATIE

Le conseil atlantique lancerait un appel à l'amélioration des relations Est-Ouest

Le conseil atlantique, réuni pour la première fois à Paris depuis 1966, termine ses travaux ce vendredi 10 juin. Selon les propos du secrétaire général, M. Luns, répondant jeudi soir au discours de M. Mitterrand, qui a reçu les délégations à dîner, le conseil devait lancer un *« appel fort »* à l'Union soviétique pour améliorer les relations Est-Ouest. Les seize ministres des affaires étrangères alliés appuieraient la proposition *« intérimaire »* faite fin mars par le président Reagan : limitation du nombre des fusées américaines Pershing-2 et des fusées soviétiques SS-20. Simultanément, le conseil confirmera sa *« double décision »* de 1979 : installation des euromissiles américains à partir de la fin de 1983 et négociations avec l'U.R.S.S.

Les deux séances de jeudi étaient *« super restreintes »*, les ministres n'étant accompagnés que de l'ambassadeur à l'OTAN. On sait cependant que le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, a insisté sur l'interdépendance économique et les effets bénéfiques pour tout l'Occident et surtout le tiers-monde du redémarrage de l'économie américaine.

Le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, a souligné, comme M. Mitterrand à Williamsburg et M. Mauroy, jeudi matin, devant le conseil atlantique, l'indépendance de la force nucléaire française ; il a répété que son inclusion dans la négociation américano-soviétique était inacceptable et demandé que, à cet égard, le communiqué de l'OTAN soit « clair ». Tout en rappelant l'importance des discussions Est-Ouest et du désarmement, il a insisté sur la crédibilité de la force nucléaire française. La dissuasion – a-t-il dit en substance – ne doit pas pouvoir être mise en doute.

En marge du conseil, le groupe consultatif spécial sur les euromissiles (tous les alliés, France exceptée) a approuvé la proposition « intérimaire » de M. Reagan. Selon son président, M. Burt (Etats-Unis), le groupe estime que la demande soviétique de prendre en compte les forces nucléaires française et britannique *« bloque la réalisation de tout progrès »* et *« ne peut servir de base à un accord »*. *« L'Union soviétique,* a ajouté M. Burt au nom du groupe, *refuse de participer de manière constructive aux travaux* [de Genève] *d'étudier sérieusement les propositions des Etats-Unis et évite de fournir une explication adéquate de sa propre position. »*

A Moscou, la réunion du conseil atlantique à Paris continue de susciter de vives critiques contre la politique française. Celle-ci traduit *« un abandon des fondements de la politique étrangère et de la stratégie établis par de Gaulle »*, écrit l'agence Tass, qui reproche à Paris dans un autre commentaire, d'avoir de plus en plus de contacts *« à tous les niveaux »* avec Israël et de *« suivre la politique américaine »* au Proche-Orient. Enfin, commentant à nouveau le sommet de Williamsburg, la *Pravda* écrit jeudi 9 juin, que M. Mitterrand, malgré ses *« courbettes antisoviétiques »*, n'a pas obtenu de *« concessions économiques sensibles »* des Etats-Unis.

M. Mitterrand espère que l'équilibre des euromissiles sera établi au « niveau le plus bas possible »

M. Mitterrand, s'adressant jeudi soir 9 juin, au cours d'un dîner à l'Élysée, aux seize ministres des affaires étrangères du Conseil atlantique, a notamment déclaré : *« J'ai souvent exprimé le désir que la négociation américano-soviétique de Genève réussisse. Or, sur la base des propositions émises jusqu'ici de part et d'autre, elle ne peut aboutir avant l'échéance de décembre et le déploiement des fusées américaines. J'espère que les négociateurs sauront fixer l'équilibre des forces nucléaires intermédiaires américaines et soviétiques en Europe à son niveau le plus bas possible dans l'intérêt de tous. Et quand je dis « de tous », je pense aux pays d'Asie, et notamment au Japon, soumis à la menace par l'accumulation ou le déplacement des fusées SS-20.*

» Cette constatation, qui figure dans la déclaration de Williamsburg, s'applique à son objet même, les F.N.I. (forces nucléaires intermédiaires), et à elles seules. Telle est la signification que donne la France à sa propre signature. »

Le président de la République a assuré *« que la France, que n'obligent ni la double décision* [de l'OTAN sur les euromissiles] *ni la négociation* [de Genève], *a formulé un avis (...) parce que la sécurité sur notre continent est d'abord l'affaire de ceux qui y vivent »*.

Pas d'extension de l'OTAN

Pour M. Mitterrand, *« un monopole soviétique en Europe dans la détention de ce type d'armements* [forces nucléaires intermédiaires] *serait insupportable »*. Il a souligné que *« notre effort pour garantir notre sécurité n'exclut aucunement notre volonté de coopérer avec tous »*, en citant : *« le grand peuple russe, qui a assez souffert de la guerre pour vouloir ardemment la paix »*.

M. Mitterrand a rappelé que, depuis son retrait du commandement militaire intégré en 1966, la France *« tient à respecter toutes les obligations que la loyauté et l'intérêt bien compris de chacun exigent »*.

Il a souligné que la force de dissuasion française est *« pleinement autonome »* et que *« son engagement éventuel ne pourrait découler que d'une décision du seul chef de l'Etat »*. Il a insisté sur son caractère défensif et sur *« le prix que la France attache à la paix et à ses inséparables compagnons : la négociation, le désarmement et la sécurité collective »*.

Le président français a commencé son discours en réaffirmant la conception française de l'alliance atlantique. *« Il serait imprudent de déroger aux règles qui lui ont donné force et durée. Conservons à l'alliance son caractère défensif. Préservons son aire géographique. N'étendons pas excessivement ses compétences à des domaines qui ne sont pas les siens. Son objet est notre sécurité, et seulement notre sécurité »*, a dit M. Mitterrand.

Il a précisé que si la *« prudence »* doit prévaloir dans les échanges économiques entre les pays de l'alliance et les pays de l'Est, *« notre organisation n'est fondée à se préoccuper que des échanges qui pourraient avoir une utilisation directement militaire »*.

Les malentendus transatlantiques

« Notre alliance sert un objectif essentiel : le maintien de la paix, a dit le président dans sa conclusion. *Faisons en sorte qu'il n'y ait jamais le moindre doute sur notre volonté de nous défendre, mais restons également toujours ouverts au dialogue, à Genève, à Vienne, à New-York et ailleurs. Les pays concernés doivent saisir chaque occasion de négocier pour stabiliser puis réduire le niveau des armements.*

» Nous constituons une alliance de seize nations libres, riches de leurs diversités, mais cette alliance a trop souvent été contrariée par ce qu'on appelle pudiquement des malentendus. Il est vrai que le fait d'être placé d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique peut donner naissance à des attitudes différentes, avec le risque d'une double perte de confiance. Mais l'Europe a besoin des Etat-Unis et ceux-ci ont besoin de l'Europe. N'est-ce pas le meilleur ciment ? »

Les nations d'Europe, quant à elles, ont, selon M. Mitterrand, *« besoin de redécouvrir que leur défense est aussi leur affaire et que leur avenir dépend d'abord de leur propre détermination (...). »*

M. MICHEL PERRIN AMBASSADEUR EN ÉQUATEUR

Le *Journal officiel* du 11 juin annoncera la nomination de M. Miebel Perrin au poste d'ambassadeur en Equateur, en remplacement de M. Louis Loiseleur des Longchamps Deville.

[Né en 1931, licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Perrin a été intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1958. Il a été notamment en poste à Madagascar, à Saigon (de 1962 à 1965), au gouvernement militaire français de Berlin (de 1967 à 1973 et à nouveau de 1976 à 1980), après avoir été entre-temps à Buenos-Aires, notamment comme chargé d'affaires à partir de 1975. Depuis mars 1980, il était sous-directeur d'Amérique au Quai d'Orsay.]

LA RÉDUCTION DES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

Tass voit dans les propositions de M. Reagan un « durcissement » de la position américaine

De notre envoyé spécial

Moscou. – Les tentatives du président Reagan en vue de débloquer les conversations sur les armements stratégiques (START) ont été fraîchement accueillies à Moscou. L'ensemble de la presse soviétique reproduit ce vendredi un commentaire de l'agence Tass qui dénie toute signification véritable à l'initiative de la Maison Blanche.

« On ne constate » écrit Tass, *aucune aspiration à parvenir à un accord mutuellement acceptable dont a parlé le président Reagan. En revanche, sa déclaration laisse percer un élément tout différent : le désir de saborder à tout prix le principe de l'égalité et de la sécurité égale des parties, qui avait présidé aux négociations SALT-1 et SALT-2. »*

Le commentateur de l'agence soviétique juge notamment que l'offre formulée par M. Reagan *« d'élever le plafond »* du nombre de missiles balistiques ne reflète qu'un *« durcissement de la position américaine à la suite d'une modification des projets du Pentagone »* qui prévoient le déploiement de nouveaux types d'engins.

Reprochant au président américain d'avoir *« totalement passé sous silence les propositions soviétiques constructives »*, Tass juge que le geste de M. Reagan n'est destiné en réalité qu'à créer l'impression qu'il *« cherche à concrétiser les promesses qu'il a faites au Congrès »*.

Nulle part, on le voit, le commentateur n'estime même nécessaire de s'interroger sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à explorer les possibilités ouvertes par la volonté de « souplesse » de la Maison Blanche. La référence aux négociations SALT-1 et SALT-2 est sans doute significative dans le mesure où elle évoque une époque où l'intention du négociateur américain d'aboutir à un accord était réelle. Visiblement Moscou estime que tel n'est pas le cas aujourd'hui. – A.J.

A PROPOS DU QUAI D'ORSAY

Une mise au point de Matignon et un commentaire du ministère des relations extérieures

A la suite de l'article sur le Quai d'Orsay publié dans *le Monde*, du du 9 juin, le service de presse du premier ministre, M. Mauroy, nous a adressé la mise au point suivante :

« 1) *Aucune délégation d'indépendantistes du Porto-Rico n'a été reçue à Matignon depuis le mois de mai 1981. Les services du premier ministre n'ont jamais été informés de difficultés avec les Etats-Unis à ce propos.*

» 2) *Le premier ministre s'est rendu à New-York (30 septembre 1982) par un vol Concorde à l'aller avec quatre de ses collaborateurs et un seul agent de sécurité. Il en est revenu le soir même par le vol régulier (AF 022) sans avoir dîné, car il s'est attardé plus de deux heures au consulat avec la colonie française et les journalistes accrédités auprès des Nations unies. La correspondante du Monde pourrait en témoigner.*

» 3) *La nomination d'un ambassadeur itinérant et non « extraordinaire » n'a rien de nouveau. M. François-Poncet avait fait de même pour les pays du Golfe. Tous les ambassadeurs français en Amérique latine, sans exception, se félicitent de l'action de M. Blanca. Leurs télégrammes diffusés normalement dans les services en témoignent clairement. »*

De son côté le porte-parole du Quai d'Orsay, interrogé sur cet article, a répondu qu'il *« ne polémiquera pas avec un collectif d'anonymes »*. *« Prétendre qu'il existe au Quai d'Orsay un climat justifiant l'anonymat prête à sourire pour qui connaît ce ministère »*, a-t-il ajouté.

Le porte-parole a indiqué, selon l'A.F.P., que l'article comporte un grand nombre d'inexactitudes : *« Par exemple, les loyers et factures de toutes sortes sont normalement payés, les investissements se poursuivent normalement comme le montre le début des travaux de la nouvelle ambassade de France à Washington. »* D'autre part, a-t-il ajouté, le nombre d'agents du Quai d'Orsay bénéficiant d'un détachement dans des postes importants à l'extérieur du ministère est nettement supérieur à celui des personnels venant de l'extérieur.

[Pour ce qui concerne l'anonymat, les auteurs l'ont demandé seulement pour la publication de leur article ; ils ne sont nullement anonymes pour *le Monde*, qui n'aurait pas publié leur texte sans les connaître.

Quant au reste, le débat est ouvert. Remarquons toutefois que, répondant au Sénat à M. Bettencourt, le 2 juin, M. Cheysson, tout en assurant que les opérations immobilières de son ministère *« se déroulent normalement »* a reconnu que *« quelques factures d'électricité sont en retard... »*. Tout dépend de ce que veulent dire ce *« quelques »* et ces points de suspension. Dans un grand consulat général d'Europe, par exemple, le titulaire du poste, harcelé par le propriétaire, a dû récemment avancer de sa poche le loyer impayé des bureaux.]

AU SOMMET D'ADDIS-ABEBA

Le secrétaire général de l'O.U.A. appelle les Etats africains qui le peuvent à se « lancer dans le nucléaire »

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – L'O.U.A. a ses petites phrases. De cette première vraie journée de travaux du *dix-neuvième sommet des chefs* d'Etat et de gouvernement, jeudi 9 juin, on en retiendra deux : l'une, clamée de la tribune par M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'Organisation, l'autre prononcée dans les jardins de l'hôtel Ghion par M. Mohamed Abdelaziz, président de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.).

« Le devoir des Etats africains qui le peuvent, déclara M. Kodjo, *est de se lancer hardiment dans le nucléaire. »* L'exhortation était, pour le moins, inédite. *« Le temps de la solidarité verbale et des vœux pieux est passé*, ajouta-t-il. *Il nous faut, dans le cadre de l'O.U.A., créer la communauté africaine de défense, au sein de laquelle sera élaborée une doctrine stratégique commune. Et surtout qu'on ne vienne pas nous parler de dénucléariser l'Afrique alors que l'Afrique du Sud dispose d'un arsenal nucléaire. Contre qui fabrique-t-elle des bombes atomiques ? Contre nous, bien sûr. »*

L'appel de M. Kodjo, qui présentait son rapport d'activité après cinq ans passés au secrétariat général, peut surprendre sur un continent dont les dépenses militaires grèvent déjà très lourdement les budgets nationaux. On aimerait savoir aussi quel accueil lui réserveront les Etats de l'océan Indien – membres de l'O.U.A., – qui essaient vainement d'obtenir une démilitarisation de leur région.

L'autre petite phrase concerne le problème plus immédiat du Sahara occidental. Avant l'ouverture, vendredi, du débat sur le conflit saharien, le Polisario a voulu mettre les points sur les « i ». *« Deux délégations de la R.A.S.D. et du Maroc*, a précisé M. Abdelaziz, *se sont rencontrées en mars 1983. Les négociations ainsi engagées portaient sur la recherche d'une solution au conflit qui oppose les deux pays. »* La révélation n'était pas tout à fait nouvelle. Il y a quelques semaines, M. Abdelaziz avait déjà, sans autre détail, fait état des contacts entretenus avec le Maroc (*le Monde* des 21 et 27 mai).

Cette fois, il s'est montré précis, en révélant la composition des deux délégations en présence : du côté sahraoui, le premier ministre, M. Ali Beiba, le responsable des relations extérieures du bureau politique, M. Mohamed Ould Salek, et un membre du comité exécutif, M. Bechir Mustapha Sayed. Du côté marocain, le conseiller du roi, M. Reda Guerida, M. Boucetta, ministre des affaires étrangères et secrétaire général du parti istiqlal, le ministre de l'intérieur, M. Driss Basri.

Le chef du Polisario n'a livré ni le lieu ni la date de la rencontre. *« A cette occasion*, a-t-il dit, *nous avons pu constater un manque manifeste de volonté chez la partie marocaine »*, avant de préciser que *« la décision de retrait volontaire et temporaire du dix-neuvième sommet n'avait aucun lien avec ces négociations »*. Interrogé peu après, M. Boucetta, chef de la délégation marocaine à Addis-Abeba, opposait un démenti catégorique. Le ministre semblait toutefois légèrement agacé par l'annonce des Sahraouis.

Le colonel Kadhafi grand perdant

Celle-ci n'a pas été faite au hasard. A la veille du débat des chefs d'Etat, elle est un des éléments du jeu diplomatique serré qui s'annonce. Et ce n'est sans doute qu'un début. Alors qu'on lui rapportait le démenti marocain, M. Hakim, ministre sahraoui des affaires étrangères, promettait pour bientôt des *« photos »* de la rencontre. La nécessité d'établir des négociations directes avec le Maroc est une vieille revendication sahraouie. Elle aurait figuré parmi les garanties présentées par les amis du Maroc avant l'obtention du retrait de la R.A.S.D. du dix-neuvième sommet.

Dans la salle de l'O.U.A., on a aussi parlé jeudi du Tchad et des finances de l'Organisation. Le budget de l'an dernier – 20 millions de dollars – a été adopté provisoirement, bien que avec retard. La conférence n'a pas soulevé le problème, pourtant crucial, des arriérés de paiement.

Le Tchad a donné lieu à quelques vifs échanges. Ainsi, le ministre des affaires étrangères de N'Djemena, M. Idriss Miskine, aurait qualifié le président Beninois, M. Kerekou, de *« valet d'une cause coloniale »*. Le colonel Kadhafi n'était pas là pour entendre ces amabilités. Il avait quitté Addis-Abeba en grand perdant. Le dix-neuvième sommet se tenait sans lui, sans ses amis sahraouis, mais avec le représentant de son pire ennemi du moment, M. Hissène Habré.

Il était normal que le seul hommage qui lui soit adressé à Addis-Abeba émane de la R.A.S.D. : *« Le peuple sahraoui*, a déclaré M. Abdelaziz, *exprime à notre frère Kadhafi sa reconnaissance et sa gratitude pour sa fidélité à son engagement de ne pas assister à un sommet de l'O.U.A. d'où serait absente la R.A.S.D. Cette décision historique honore les justes causes. »* M. Abdelaziz n'a, en revanche, pas soufflé mot de l'Algérie.

J.-P. L.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

- *UN ANCIEN MEMBRE DE LA JUNTE MILITAIRE*, le général d'aviation Leigh, s'est réuni le jeudi 9 juin, avec les syndicalistes chiliens et a déclaré à l'issue de cette réunion qu'il existait une *« lassitude »* et une *« angoisse »* dans le pays face à *« la situation économique, sociale et politique »*. Il a indiqué, en outre, qu'il participerait *« en simple citoyen »* à la prochaine journée de protestation fixée au 14 juin. – *(A.F.P.)*

Corée du Sud

- M. KIM YOUNG-SAM A CESSE MERCREDI 8 JUIN LA GREVE DE LA FAIM qu'il avait entreprise depuis le 18 mai dernier pour réclamer le retour à la démocratie dans son pays. Le principal dirigeant de l'opposition a déclaré qu'il avait décidé « sans honte » d'y mettre fin pour intensifier sa campagne politique. – *(A.F.P.)*

Cuba

- DEUX FOIS PLUS DE SOVIÉTIQUES A CUBA. – L'Union soviétique a doublé récemment ses effectifs militaires à Cuba, selon la chaîne de télévision américaine A.B.C., qui cite des sources proches des services de renseignement. Mille cinq cents soldats de l'Armée rouge avaient rejoint en avril la brigade de trois mille hommes stationnée depuis des années dans l'île. Mille sept cents autres, selon A.B.C., sont arrivés ces derniers jours. – *(A.F.P.)*

Maroc

- AVERTISSEMENT AMÉRICAIN AU MAROC. – Les Etats-Unis ont menacé de suspendre leur aide, d'un montant de 100 millions de dollars par an (dont 30 millions pour les armes, 30 pour le blé et 16 pour l'assistance technique) si le Maroc ne remboursait pas avant le 15 juin 10 millions de dollars représentant les intérêts dus sur plus de 200 millions de dollars d'aide militaire. Un amendement du sénateur Brooke impose, en effet, l'arrêt automatique de toute aide américaine aux pays en défaut de remboursement de prêts militaires. – *(A.P.)*

Tchécoslovaquie

- MORT DU RÉDACTEUR EN CHEF DE « RUDE PRAVO ». – M. Oldrich Svestka, rédacteur en chef du quotidien communiste tchécoslovaque *Rude Pravo* et membre du secrétariat du P.C. tchécoslovaque, est décédé mercredi 8 juin, subitement, à l'âge de soixante et un ans. Journaliste à *Rude Pravo* depuis 1945, il était devenu rédacteur en chef de ce journal en 1958. Après l'intervention soviétique en août 1968, il avait quitté son poste pour diriger, pendant la période de la « normalisation », l'hebdomadaire idéologique *Tribuna*, et il exerçait alors des fonctions importantes au sein de la direction du parti communiste. Il avait regagné la rédaction de *Rude Pravo* en octobre 1975. – *(A.F.P.)*

EUROPE

Portugal

A LA TÊTE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. Soares se heurtera une fois de plus à l'opposition des communistes

De notre correspondant

Lisbonne. – Un mois et demi après les élections législatives qui ont donné la victoire au parti socialiste, le gouvernement présidé par M. Mario Soares a été investi le jeudi 9 juin, au cours d'une courte cérémonie qui s'est déroulée dans un climat assez froid.

Ce cabinet, le quinzième depuis la « révolution des œillets » d'avril 1974, compte dix-sept membres, dont neuf appartiennent au P.S., sept au P.S.D. (parti social-démocrate), et un est un indépendant proche de ce dernier parti. Onze ministres ont déjà eu des responsabilités gouvernementales. L'un d'eux, le titulaire de l'industrie, M. Veiga Simao, a même été ministre sous le régime antérieur, il dirigeait l'éducation dans le gouvernement de M. Marcelo Caetano.

Les deux partis de la coalition se sont profondément engagés dans le nouveau gouvernement. MM. Almeida Santos et Jaime Gama, respectivement ministre d'Etat chargé des affaires parlementaires et ministre des affaires étrangères, sont considérés en effet comme les candidats à la succession de M. Soares à la tête du parti socialiste. Juriste brillant, homme de dialogue, M. Almeida Santos veillera aux bonnes relations entre les partis politiques et supervisera la communication sociale. M. Jaime Gama qui, à trente-quatre ans, essaiera de mener une politique étrangère dont l'essentiel sera fixé par le premier ministre lui-même.

Un autre dirigeant du P.S. prend des fonctions importantes : M. Eduardo Pereira, candidat à la mairie de Lisbonne aux élections municipales de décembre dernier, occupe le ministère de l'intérieur. Enfin les ministères du travail et de la qualité de la vie ont été confiés à deux des personnalités les plus influentes du parti social-démocrate, MM. Amandio de Azevedo et Antonio Capucho. On remarque, et c'est significatif, qu'aucun ministre n'appartient aux tendances qui s'opposaient à M. Mario Soares et à M. Mota Pinto au sein du P.S. et du P.S.D. M. Victor Constancio, un des leaders de la minorité socialiste, a refusé le ministère des finances, qui a été finalement attribué à M. Ernani Lopes, expert des questions européennes.

Combattre la crise économique

Le jour même de l'investiture, des critiques très vives ont été faites sur le choix des ministres de la santé et de l'éducation. Le premier, M. Maldonado Gonelha, est un syndicaliste, technicien de la Compagnie portugaise d'électricité : d'après l'ordre des médecins, il n'a aucune compétence pour le poste qui lui a été confié. Le second, M. Augusto Seabra, intellectuel de Porto, qui a travaillé à Paris avec Roland Barthes, n'a jamais eu de responsabilités administratives. Il est contesté par les milieux catholiques qui lui reprochent ses liens avec la franc-maçonnerie.

Une certaine inquiétude règne aussi dans les secteurs de gauche des forces armées qui s'interrogent sur les objectifs de M. Mota Pinto, lequel cumule les fonctions de vice-premier ministre et de ministre de la défense. Lors de l'élection présidentielle de décembre 1980, M. Pinto avait été en effet le représentant national du général Soares Carneiro, qui s'opposait au général Eanes. Ses liens avec la droite militaire seraient très étroits.

Combattre la crise économique, telle est la priorité que M. Soares fixe à son gouvernement. Dans son discours d'investiture, il s'est dit prêt à reprendre le dialogue avec les confédérations patronales et les organisations syndicales. Au même moment, une grève paralysait les transports de la capitale. Le parti communiste est résolument opposé à la coalition P.S.-P.S.D. « *Ce gouvernement ne durera pas plus que le précédent* », s'est exclamé récemment M. Carlos Brito, président du groupe parlementaire communiste.

JOSÉ REBELO.

● M. CARLOS MOTA PINTO, vice-premier ministre et ministre de la défense, a suivi ces dernières années un itinéraire politique assez sinueux. Membre du parti social-démocrate, il a rompu en 1975 avec M. Sa Carneiro et quitté cette formation. Proche du général Eanes, il s'est prononcé en 1978, dit-on, en faveur du renvoi de M. Mario Soares, alors premier ministre du gouvernement de coalition P.S.-C.D.S.

Invité par le président de la République à former un gouvernement, il a dirigé le pays pendant six mois, en 1979, puis s'est séparé du général Eanes pour appuyer la candidature du général Soares Carneiro à la magistrature suprême. Ayant réintégré le P.S.D. après la victoire de la coalition P.S.D.-C.D.S. aux élections législatives de 1979 et 1980, successeur en mars dernier de M. Balsemao à la tête de cette formation, il a négocié avec M. Mario Soares l'accord qui a conduit à la formation de l'actuel gouvernement. Mais quand le conseil national de son parti avait été convoqué pour approuver cet accord, il avait surpris tout le monde en manifestant son opposition. Devant la réaction des conseillers, il revint sur ses positions. Le lendemain, l'accord était signé.

● M. ANTONIO DE ALMEIDA SANTOS, ministre d'État chargé des affaires parlementaires, a cinquante-sept ans. Il était avocat au Mozambique avant la révolution d'avril 1974. Ministre de la coordination inter-territoriale dans les quatre premiers gouvernements provisoires, puis ministre de l'information dans le sixième, il a été l'un des plus importants protagonistes de la décolonisation. L'année dernière, il a représenté le P.S. dans la commission chargée de la révision de la Loi constitutionnelle. Le projet qui a été adopté par quatre-vingt-cinq pour cent des députés lui est en grande partie attribué.

● M. JAIME GAMA, ministre des affaires étrangères, est très représentatif d'un régime qui s'est caractérisé ces dernières années par des retournements constants. Né en 1949, il a été ministre de l'intérieur à vingt-neuf ans. En dépit de sa faible expérience, il a su éviter les situations délicates. Ayant quitté ce poste après la dissolution de la coalition P.S.-C.D.S., il a gardé une bonne image dans la police et la garde nationale républicaine, secteurs réputés difficiles. Très ambitieux, il rêve de succéder à M. Soares à la tête du P.S. Son entrée au gouvernement aurait été imposée par un autre dauphin du leader socialiste, M. Almeida Santos, soucieux de ne pas laisser à son adversaire le terrain libre au sein du parti. Aux affaires étrangères, M. Gama aura une tâche difficile. Son âge et le fait de ne pas appartenir à la carrière diplomatique constituent de sérieux handicaps.

● M. JOSÉ AUGUSTO SEABRA, ministre de l'éducation, n'est pas indépendant comme il a été indiqué dans *le Monde* du 10 juin, mais appartient au parti social-démocrate.

Les élections en Grande-Bretagne

La victoire de Mme Thatcher

(Suite de la première page.)

Par suite du nouveau découpage électoral, les Communes compteront 650 députés, soit quinze de plus que dans la précédente assemblée.

Les conservateurs devraient donc disposer d'une majorité de 144 sièges par rapport à l'ensemble des autres partis ; c'est la majorité tory la plus forte depuis 1935. Seuls les travaillistes avaient fait un petit peu mieux au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Mme Thatcher est un des rares dirigeants d'une démocratie occidentale à survivre à la crise économique. La plupart des collègues qu'elle avait trouvés, en devenant premier ministre en 1979, MM. Carter, Schmidt, Giscard d'Estaing, ont été, depuis, chassés du pouvoir.

La « dame de fer » aura fait mieux que survivre malgré un chômage dépassant largement les trois millions et malgré une politique économique qui n'a rien fait pour y remédier. C'est même sur la rigueur et sur la fermeté que Mme Thatcher a bâti l'essentiel de sa campagne. Ce sont les vertus du courage, du travail, de la discipline qu'elle a voulu faire consacrer par les électeurs. Aussi a-t-elle suscité quelques rires quand, en remerciant les électeurs de sa circonscription, elle a déclaré que sa victoire lui donnait « *un grand sens de l'humilité* ».

La plus lourde défaite travailliste depuis 1922

La guerre des Malouines a confirmé cette image de détermination mais la victoire des forces britanniques n'explique pas, à elle seule, le succès des conservateurs. Et les travaillistes, eux-mêmes, se sont bien gardés de l'évoquer, jeudi soir, pour justifier leur « *très vilaine défaite* », selon l'expression d'un de leurs porte-parole. M. Denis Healey, leader-adjoint du parti travailliste, a beau remarquer que « *58 % des Britanniques n'ont pas voté pour Mme Thatcher* », il n'en reste pas moins que le premier ministre a réussi à persuader une bonne partie de l'électorat qu'il n'y avait pas de solution de rechange à sa politique, que les vieux remèdes fondés sur l'intervention de l'Etat, l'augmentation des dépenses publiques, l'extension des nationalisations n'étaient plus crédibles, que l'éradication du « mal anglais » exigeait cinq nouvelles années, au moins, de « thatchérisme ».

« *C'est une tragédie pour la nation* », a affirmé M. Michael Foot, leader travailliste, en apprenant l'ampleur de la victoire conservatrice. Son honnêteté et sa sincérité n'ont pu faire oublier qu'il est plus représentatif des batailles des années 50 que des aspirations de la jeunesse. L'incapacité du Labour à exploiter pendant quatre ans les difficultés du gouvernement conservateur, ses divisions et l'hégémonie idéologique de la gauche ont été sanctionnées par sa plus lourde défaite depuis 1922.

Les dirigeants travaillistes incriminent la presse populaire qui, selon eux, a diffamé pendant toute la campagne leur leader et leur politique. S'il est vrai que peu de journaux ont pris position en leur faveur, cela n'explique pas pourquoi moins de la moitié des chômeurs et moins de la moitié des adhérents des syndicats ont voté pour un candidat travailliste. Le Labour perd des sièges au profit des conservateurs dans l'ensemble de la Grande-Bretagne, y compris dans certains de ses bastions traditionnels ainsi que dans les Midlands occidentales, vieille région industrielle où le taux de chômage est l'un des plus élevés du pays.

La gauche perd quelques-unes de ses figures de proue, comme M. Tony Benn, qui ne siégera pas au Parlement pour la première fois depuis trente-trois ans, Mme Joan Lestor, ancienne présidente du parti et chantre du désarmement unilatéral ou M. Pat Wall, membre notoire de la tendance trotskiste Militant, auquel M. Foot avait apporté un soutien remarqué. Ces revers n'ont pas empêché M. Ken Livingstone, leader du Conseil du Grand Londres – institution dont Mme Thatcher a promis la disparition – de prédire que désormais l'opposition serait « *extra-parlementaire* ».

Plus avisé, M. Foot a annoncé une période de réflexion au sein du parti travailliste qu'il considère toujours comme « *la seule solution de rechange possible au conservatisme réactionnaire* ». « *La campagne pour les élections de 1988 commence dès aujourd'hui* », a-t-il dit. On pourrait ajouter : et la bataille pour le leadership du Labour, car il est probable que M. Foot, s'il ne démissionne pas de sa propre initiative, sera poussé dehors par les syndicats. Leurs chefs ne se sont pas encore exprimés, mais, après avoir misé sur un programme radical qui s'est révélé désastreux, ils sont condamnés à des révisions déchirantes.

L'avenir incertain de l'Alliance

L'aggiornamento du travaillisme est d'autant plus urgent que l'Alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates enregistre, pour son baptême du feu, un score honorable, même si elle n'a pas réussi ni à empêcher les conservateurs d'obtenir une majorité absolue ni à ravir la deuxième place aux travaillistes. Les dirigeants du Labour ne s'y sont pas trompés qui ont rejeté sur elle la responsabilité de la victoire conservatrice : « *Les renégats travaillistes qui ont créé le parti social-démocrate ont fait du tort à la démocratie* » a déclaré M. Healey, tandis que M. Foot dénonçait « *les opportunistes sans base ni philosophie* » qui ont divisé les voix de l'opposition. Les effets pervers du système électoral britannique sont tels que la poussée de l'Alliance en suffrages a coûté plus de sièges aux travaillistes qu'aux conservateurs.

Bien que les libéraux apportent la plus grande contribution au succès de l'Alliance, leur leader, M. David Steel, s'est montré quelque peu déçu par le petit nombre de sièges qu'ils enlèvent. La déception est encore plus forte pour les sociaux-démocrates (S.P.D.), qui se retrouvent avec six députés contre une trentaine dans la précédente Chambre des communes (il est vrai que la plupart d'entre eux avaient été élus en 1979 sous la bannière travailliste). La « *bande des Quatre* », fondatrice du S.P.D. est coupée en deux. Si MM. Roy Jenkins et David Owen retrouvent leur siège, Mme Shirley Williams et M. William Rodgers sont battus.

Le pari de M. Steel, qui consistait à former une coalition avec un parti comportant d'anciens ministres qui apportaient la respectabilité et l'expérience gouvernementale à des libéraux éloignés du pouvoir depuis plus d'un demi-siècle, n'a pas été gagné. L'avenir de l'Alliance apparaît incertain. M. Steel a laissé entendre qu'il avait, lui aussi, besoin d'un délai de réflexion, avant de décider s'il convenait de poursuivre la coopération ou d'inviter les sociaux-démocrates à rejoindre les rangs libéraux.

Les dirigeants de l'Alliance n'ont pas totalement tort lorsqu'ils mettent en cause un système électoral qui permet à un député travailliste ou conservateur d'être élu avec quelque trente-cinq mille voix, mais qui en exige plus d'un demi-million pour un député centriste. Même si les dirigeants du S.P.D. issus du Labour s'accommodent parfaitement de ce système quand il leur était favorable, il n'est ni juste ni politiquement sain qu'un quart de l'électorat soit réduit à une représentation parlementaire squelettique. Toutefois l'Alliance n'a aucun moyen de faire triompher ses vues puisque travaillistes et conservateurs sont au moins d'accord pour refuser toute réforme introduisant la représentation proportionnelle.

DANIEL VERNET.

Les grands vaincus

La défaite la plus spectaculaire du côté travailliste est celle de *M. Tony Benn, ancien ministre* de l'énergie et chef de file de l'extrême gauche travailliste, battu jeudi à Bristol, ville dont il était député depuis trente-trois ans. « *Nous devons reconstruire le mouvement travailliste afin de protéger notre peuple et de gagner les prochaines élections* », a déclaré M. Benn, à l'annonce du succès de son concurrent conservateur par plus de 2 000 voix. Il n'est pas certain cependant que M. Benn puisse encore jouer dans cette reconstruction le rôle qu'il eût souhaité.

Le leader de l'aile gauche a été, semble-t-il, victime du redécoupage électoral entrepris par le gouvernement conservateur, qui a eu pour effet de faire disparaître la circonscription de Bristol-Sud-Est où il était député depuis 1950 et de la déplacer vers une autre partie de la ville. Il faut lui reconnaître le mérite d'avoir refusé de se présenter dans une autre circonscription où sa réélection pouvait être assurée. Cet échec de l'apôtre du retrait britannique de la C.E.E., du désarmement unilatéral et de la fermeture des bases américaines en Grande-Bretagne est un grave revers pour l'aile gauche du Labour, à un moment où la succession de M. Foot paraît ouverte.

Parmi les grands vaincus du parti travailliste figurent également Mme Joan Lestor, ancienne présidente du parti, M. David Ennals, ancien ministre de la santé et M. Albert Booth, ancien ministre de l'emploi, tous battus par les conservateurs.

D'autre part, deux des quatre fondateurs du parti social-démocrate ont également perdu leur siège : Mme Shirley Williams et M. William Rogers, tous deux anciens ministres dans le dernier gouvernement travailliste. Mme Shirley Williams, qui n'avait pas été élue en 1979 mais lors d'une élection partielle en 1981, un an après qu'elle eut quitté le Labour pour fonder le S.D.P., a été devancée dans sa circonscription de Crosby (nord-ouest de l'Angleterre) de plus de 3 000 voix par le candidat conservateur.

M. William Rogers, pour sa part, a été battu à Stockton (nord-est de l'Angleterre), où il arrive en troisième position après les candidats travailliste et conservateur.

En revanche, les deux autres fondateurs du S.P.D., MM. Roy Jenkins et David Owen, conservent leur siège. – (*A.F.P., Reuter*).

Les rigueurs du mode de scrutin

L'Alliance vient d'éprouver les rigueurs du système électoral britannique pour tout troisième parti, tandis que les conservateurs tirent le meilleur profit du scrutin de liste majoritaire : avec un nombre de voix sensiblement égal à celui qu'ils avaient obtenu en 1979, ils font plus que tripler leur avance en nombre de sièges sur les partis d'opposition.

Le mode de scrutin n'accorde de siège qu'aux candidats arrivés en tête d'une des six cent cinquante circonscriptions électorales. L'opposition a donc d'autant moins de chances d'obtenir les sièges auxquels elle pourrait prétendre dans un système de représentation proportionnelle qu'elle est divisée en courants de force comparable. Ce fut le cas le 9 juin, le parti travailliste remportant environ 29 % des suffrages et l'Alliance environ 26 %.

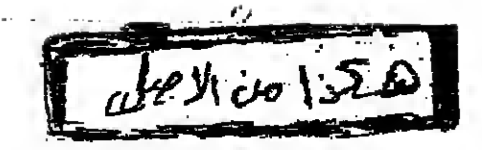
Cette dernière est la principale victime du système et, quand bien même aurait-elle obtenu plus de voix que les travaillistes, elle aurait pu recueillir, là encore, dix fois moins de sièges. C'est là une question de répartition de l'électorat : les travaillistes disposent en effet de fiefs qu'ils étaient pratiquement assurés de conserver, tandis que l'électorat de l'Alliance est réparti de façon beaucoup plus homogène dans l'ensemble des circonscriptions.

Les libéraux avaient déjà fait cette expérience douloureuse lors des deux élections générales de 1974 où, avec plus de 5 millions de voix (soit près de 20 % de l'électorat), le parti libéral n'avait obtenu que quatorze et treize députés, soit environ 2 % des sièges.

La création, en 1981, du nouveau parti social-démocrate, les négociations engagées avec lui par le parti libéral et la constitution de l'Alliance avaient permis de penser un moment qu'un tournant historique s'annonçait dans l'histoire politique britannique : après un demi-siècle d'alternance entre conservateurs et travaillistes, le carcan du système électoral avait une chance d'être brisé et le centre entrevoyait une possibilité de se faire entendre autrement que par une improbable réforme du mode de scrutin. Cet espoir vient une fois de plus d'être déçu.

Il faut remonter à 1945 pour trouver un gouvernement disposant à la Chambre des communes d'une majorité comparable à celle que vient d'obtenir Mme Thatcher. Un véritable « raz de marée » travailliste, plus sensible en nombre de voix que le score conservateur du 9 juin et d'autant plus significatif que l'adversaire, Churchill, était de taille, portait au pouvoir Clement Atlee au lendemain de la guerre. Parallèle symbolique car ce gouvernement fut celui du *Welfare State* et de l'Etat-providence, celui des grandes lois sur les nationalisations et la sécurité sociale, toutes choses que Mme Thatcher s'attache sinon à démanteler, du moins à réviser en profondeur.

Aucun parti n'avait plus obtenu, depuis, un tel nombre de sièges aux Communes, les conservateurs ayant « plafonné » au cours de l'après-guerre avec 365 députés en 1959. Il faut remonter à la période de l'entre-deux-guerres pour trouver des majorités conservatrices à la Chambre supérieures à celle de Mme Thatcher : en 1931, avec 56 % des voix, le parti avait remporté 473 sièges et 431 en 1935 avec 54 % des suffrages. Encore ces succès étaient-ils beaucoup moins significatifs politiquement. En 1931, notamment, les électeurs n'étaient pas invités à se prononcer sur un programme précis, mais sur la constitution d'une espèce de gouvernement de salut public, coalition entre les conservateurs, une partie des libéraux et une partie des travaillistes.



AMÉRIQUES

Pérou

Les femmes jouent un rôle de plus en plus important dans le mouvement de guérilla du Sentier lumineux

Depuis le 30 mai, le Pérou vit sous l'état d'urgence, qui a été décrété pour deux mois. Cette mesure exceptionnelle a été adoptée à la suite d'attentats particulièrement audacieux, à Lima, des guérilleros du Sentier lumineux. Selon les autorités, mille deux cents personnes ont été tuées depuis que les terroristes ont commencé leurs activités, en 1980, au lendemain de l'arrivée à la présidence de la République de M. Belaunde Terry. Selon les mêmes sources, sept cents guérilleros ont été tués et deux mille quatre cents sont en prison.

De notre envoyé spécial

Lima. — *« Nous sommes l'avant-garde armée de la révolution mondiale. »* La militante du Sentier lumineux se lance dans son discours comme on récite une leçon. Elle a un visage dur, sec, fermé, les yeux tournés vers un rêve intérieur. *« Le peuple réclame et soutient le développement de la guérilla qui mettra fin au pouvoir de l'État bureaucratique et corrompu. La victoire est certaine »*, poursuit-elle.

Elle appartient au « comité » désigné par les cinquante-neuf membres présumés du Sentier détenus à la prison de femmes de Callao. Une troïka qui fait manifestement régner l'ordre et la discipline dans ce huis clos carcéral adossé à une caserne du port. Elle était professeur dans une petite ville de l'intérieur et, selon la direction de la prison, *« de bonne famille »*. Elle n'est pas la seule. Parmi les prisonnières, on compte d'autres professeurs, des sociologues, des infirmières.

Apparemment, l'organisation terroriste, qui se réclame du maoïsme tout en condamnant les dirigeants actuels de Pékin, ne recrute pas seulement dans les masses paysannes des hautes vallées andines et dans la petite bourgeoisie d'Ayacucho. Mais elle, poings serrés, se redresse et affirme sans ciller : *« Professeur ? Non. Je suis ouvrière... »* Elle refuse d'engager une vraie discussion politique et reprend le fil de son discours incantatoire.

Elle est *« avec tous ceux qui se réclament de la lutte armée »* contre *« les impérialismes de Moscou et de Washington, contre les déviationnismes chinois ou albanais »*.

Une étrange prison

A ses côtés, un autre membre du « comité » a un visage chinois : hautes pommettes et yeux bridés. Un type physique fréquent à Lima, où l'immigration asiatique a été importante. La « Chinoise » est originaire de la capitale. Elle est tout aussi rebelle à toute discussion politique et dénonce le reportage *« caricatural et négatif »*, selon elle, que la télévision péruvienne vient de réaliser sur la prison de Callao. Slogans, chants révolutionnaires, apologie du marxisme-léninisme-maoïsme *« prolongé par la pensée-guide du camarade Gonzalo »* (du nom d'un ancien professeur à l'université d'Ayacucho et considéré comme le fondateur du Sentier lumineux), visages durcis par la foi militante : la « Chinoise » rejette avec un sourire méprisant cette « image » simpliste, mais admet que le Sentier pourrait avoir intérêt *« à mieux faire connaître ses positions à l'extérieur »*.

Etrange prison contrôlée par des gardiennes paisibles en survêtement de sport. Une bâtisse étroite, à un étage, avec un minuscule patio intérieur où les détenues peuvent se retrouver. Une banderole rouge : *« Vive le parti communiste du Pérou ! »* est accrochée au grillage du patio. Trois cellules seulement, une au rez-de-chaussée, réservée aux *« plus dures »*, deux à l'étage. Dans chaque cellule, chaque « cage » plutôt, une vingtaine de prisonnières. La chaleur est lourde et humide. L'exiguïté des lieux est manifeste. La sous-directrice de la prison est la première à le déplorer, redoutant une explosion à chaque instant.

Une surprise en entrant dans une des « cages » : l'accueil est cordial. On se serre un peu plus pour nous faire place sur les paillasses. Les détenues ont une radio, des journaux et même un récepteur de télévision. Elles sont parfaitement au courant de la situation, dans le pays et à l'extérieur. Elles proclament d'une seule voix : *« Notre moral est excellent. »* Apparemment, c'est vrai.

Compte tenu des conditions matérielles, la propreté est remarquable. Les « gardes rouges » péruviennes ont établi une discipline militaire. Elles organisent des cours de quechua, la langue des communautés paysannes les plus reculées du Pérou. Toutes les détenues sont-elles membres du Sentier ? La sous-directrice pense que non, mais que la plupart *« suivent »* les consignes du « comité ». Deux jeunes femmes paraissent disposées à « s'expliquer », et une amorce de dialogue s'engage, à mi-voix, dans un coin de la « cage ». Mais la « Chinoise » intervient assez vite pour mettre fin à cet aparté qui n'a pas été prévu. La prison de Callao semble en tout cas une excellente école de cadres pour le Sentier lumineux, où les femmes jouent déjà un rôle important.

Elles ont accédé à l'état-major de cette organisation de guérilla qui prétend maintenant — c'est un pas nouveau — servir de « modèle » pour les autres pays andins d'Amérique du Sud. Les obsèques d'Edith Lagos, dirigeante du Sentier tuée par la police, ont déclenché en septembre 1982 une impressionnante manifestation populaire à Ayacucho. D'autre part, Carlotta Tello, la camarade « Carla », a dirigé des actions armées en mai dans les Andes centrales.

La discipline est tout aussi évidente au Fronton, où quelque deux cents militants présumés du Sentier lumineux sont incarcérés dans le « pavillon bleu », séparés des droits communs. Une différence pourtant. Le Fronton est une île, un rocher dénudé, à une petite heure de bateau de la côte péruvienne, d'où, théoriquement, on ne s'évade pas : les requins veillent. Une exception célèbre : celle de M. Fernando Belaunde Terry, actuel chef de l'Etat, qui fut interné au Fronton et qui avait réussi à prendre la fuite à la nage. Le président raconte volontiers cet exploit, réédité il y a peu par deux détenus de droit commun.

La perplexité des autorités

Les guérilleros du Sentier sont étroitement surveillés. Deux d'entre eux ont été tués par les gardiens, en mai, au cours d'une brève échauffourée. Depuis, le drapeau rouge flotte au sommet du pavillon des sendéristes, qui se considèrent comme des « prisonniers de guerre » et se disent convaincus que *« le pouvoir veut les éliminer physiquement »*.

En fait, à Callao comme au Fronton, la perplexité des autorités face à ce mouvement insurrectionnel pas comme les autres et les consignes de respect des droits de l'homme données par le gouvernement à l'administration pénitentiaire créent une situation ambiguë.

Pour les hommes du Fronton et les détenues de Callao, les dirigeants de Pékin sont des *« chiens »*, complices des *« impérialistes américains »*. Les *« sociaux-impérialistes de Moscou »*, quant à eux, sont *« des traîtres qui devront affronter le soulèvement du prolétariat soviétique »*. M. Barrantes, dirigeant de la gauche péruvienne, n'est guère mieux traité. C'est un *« crétin parlementaire »*. Pour les sendéristes, *« la réaction joue ses dernières cartes, et l'embrasement populaire est pour bientôt »*.

« Nous sommes tous des soldats de Gonzalo, disent-ils encore, *et celui qui s'opposera à cette révolution sera écrasé comme un insecte. »* Il y a encore un mois, le président Belaunde estimait que *« les terroristes étaient une poignée de délinquants »*, et le général Noël, commandant en chef des opérations dans le département d'Ayacucho, se faisait fort d'*« en terminer avec la guérilla avant la fin du mois de juillet »*.

Les derniers attentats commis par les guérilleros ont tempéré cet optimisme officiel. La suspension des garanties constitutionnelles pour deux mois — une mesure difficile à prendre pour un homme comme M. Belaunde Terry, attaché au respect des règles démocratiques — est peut-être le prélude à une intervention de l'armée pour remplacer des policiers démoralisés, et apparemment impuissants, dans la lutte contre le Sentier lumineux. D'ores et déjà, l'organisation de guérilla la plus secrète d'Amérique latine a contribué, par ses coups de boutoir, à bouleverser la situation péruvienne.

MARCEL NIEDERGANG.

Etats-Unis

La télévision en accusation

Un Goliath affamé de scandales

Washington. — Un procès contre une chaîne de télévision américaine est, en soi, assez banal. Même si le plaignant, s'estimant diffamé, réclame 30 millions de dollars de dédommagement (plus de 230 millions de francs). Mais lorsque l'émission d'information la plus célèbre et la plus suivie des Etats-Unis, « Soixante minutes », est sur la sellette, et que le principal accusé s'appelle Dan Rather, présentateur vedette du journal de C.B.S., l'affaire prend une autre dimension.

Ce procès, qui vient d'être perdu par le plaignant, a bénéficié d'une couverture de presse exceptionnelle. A elle seule, la chaîne de télévision Cable News Network lui a consacré seize heures d'antenne. Et pas seulement pour profiter des malheurs d'un concurrent : tous les médias américains se sont sentis un peu visés dans cette affaire.

Les faits remontent au 9 décembre 1979. Dan Rather, qui faisait encore du reportage à l'époque, consacra une séquence aux fraudes commises dans l'assurance-maladie. Il avait envoyé une fausse cliente dans une clinique de Los Angeles, suspectée d'escroquerie. Un rapport médical, portant la signature du docteur Carl Galloway, fut montré au petit écran : il énumérait dix-neuf traitements qui n'avaient jamais été dispensés.

Le médecin engagea une procédure judiciaire contre Dan Rather et le producteur de l'émission. Avec un argument troublant : il avait démissionné de cette clinique un mois avant l'enquête de « Soixante minutes ». Aucun journaliste n'était venu l'interviewer. L'expertise démontra que sa signature avait été imitée.

Face à ces indications, Dan Rather ne pouvait qu'affirmer sa bonne foi et avancer des justifications un peu maigres. Par exemple, ses deux messages téléphoniques adressés au docteur Galloway étaient restés sans réponse. Il y avait vu une preuve de l'authenticité du faux document...

Après cinq semaines d'audiences et dix heures de délibérations, le jury de Los Angeles a estimé que Dan Rather n'avait pas cherché à diffamer le docteur Galloway. Un sérieux doute demeure sur l'innocence du médecin qui, selon les avocats de C.B.S., connaissait parfaitement l'existence de la fraude.

De notre correspondant

La chaîne de télévision se déclare *« extrêmement satisfaite »* du verdict, et on la comprend. Une condamnation aurait pu menacer l'existence de « Soixante minutes » et la crédibilité de C.B.S. en général. Si Walter Cronkite, à qui Dan Rather succéda en mars 1981, était si populaire, c'est avant tout parce qu'il inspirait confiance.

Un autre procès

L'affaire laissera néanmoins des traces. Des millions de téléspectateurs ont appris à cette occasion comment était préparée une émission d'informations. C.B.S. a dû fournir au tribunal l'ensemble des bobines de « Soixante minutes ». On y voit Dan Rather essayant de « coincer » sans succès un témoin, ou en train de « chauffer » un interlocuteur pendant une pause pour le rendre plus incisif. Les interviews sont découpées, raccourcies, recollées, et dans un cas la réponse retenue pour l'antenne ne correspond pas à la question posée.

Cable News Network a montré pendant des heures un Dan Rather sans maquillage, en position d'accusé. Digne, sans doute, mais sans l'assurance qu'il manifeste chaque soir en lisant un texte qui défile derrière la caméra. Les téléspectateurs connaissaient une vedette. Ils ont découvert un homme ordinaire, capable d'erreurs sinon de légèreté et de manipulation.

Dieu sait pourtant si ce Texan de cinquante-deux ans avait eu du mal à succéder au grand Walter. Le taux d'écoute du journal de C.B.S. était tombé de 14 % en 1980 à 12,3 % en 1982. A la force du poignet — et grâce aux faibles prestations de la concurrence — Dan Rather réussit à atteindre 15,5 % en mars dernier. Le public s'est habitué peu à peu à ce style très sec d'un présentateur solitaire, alors que A.B.C. et N.B.C. maintiennent la formule du duo, voire du trio, plus animée.

C.B.S. va devoir affronter un autre procès, bien plus délicat, qui lui est intenté par le général Westmoreland, ancien commandant en chef des forces américaines au Vietnam. Ce militaire à la retraite réclame carrément 120 millions de dollars. Une série d'émissions l'accusaient d'avoir trompé volontairement les milieux politiques de Washington sur la puissance réelle des forces communistes. Le général dénonce un montage qui aurait changé la nature des faits. C.B.S. lui a proposé quinze minutes d'antenne pour répondre, mais il en a réclamé quarante-cinq et des excuses publiques.

Quoique poursuivie par cinquante-six autres plaignants, cette chaîne n'a pas le monopole des procès. Depuis deux ans, les médias américains font l'objet d'une offensive, appuyée par certaines associations. Sous des prétextes divers, on dénonce leur arrogance, leur puissance excessive ou leur richesse. Le docteur Galloway affirma qu'il voulait démontrer si *« un journalisme responsable existe dans ce pays »*, mais qu'il a perdu son procès parce qu'il affrontait un véritable Goliath.

Les attaques de la Maison Blanche accentuent ce phénomène. On reproche à la presse d'avoir gardé de l'époque de la guerre du Vietnam une méfiance extrême envers le pouvoir exécutif, et du Watergate une tendance à détecter partout des scandales. La critique est parfois justifiée. Cela n'empêche pas le journalisme d'investigation à l'américaine — malgré des dérapages ou des excès — de rester un modèle du genre et un élément indispensable de la démocratie.

ROBERT SOLÉ.



(Publicité)

OUI à la baisse des prix

Contre la baisse orchestrée du pouvoir d'achat, les centres Edouard Leclerc militent pour une économie de liberté et d'initiative, ils préconisent :

La liberté des prix

Tout blocage autoritaire des prix est inflationniste, l'économie française vient d'en subir les effets pervers. La plupart des entreprises répercute le maximum de hausses autorisées par la réglementation. Les autres anticipent les hausses de prix dans la crainte d'un nouveau blocage.

Seule la liberté des prix garantit la vérité des prix !

La liberté de concurrence

- **Sur les carburants :** Les stations-service, ayant une clientèle captive (grands axes routiers, supermarchés), devraient faire bénéficier les consommateurs de meilleurs prix.
- **Sur les livres :** Le livre n'est pas un "produit comme les autres", certes !, mais on ne voit pas pourquoi les consommateurs devraient payer le prix fort. Derrière l'alibi culturel, la loi Lang est une loi corporatiste sur le dos des consommateurs.
- **Sur tous les produits de grande diffusion** (textiles, parfumerie, parapharmacie, articles de sport): en s'opposant au refus de vente, il est possible de faire baisser les prix de 20%.

La liberté d'entreprendre

Ces jeunes agriculteurs cotisant de force aux groupements de producteurs... Ces jeunes pharmaciens payant à prix d'or leurs fonds de commerce... Ces distributeurs rackettés avant leur passage en commission d'urbanisme commercial... Difficile aujourd'hui de monter son entreprise sans payer son tribut ! **Il faut exiger la suppression des numerus clausus, la dévalorisation des fonds de commerce, l'abolition de la loi Royer.**

Le retour à la liberté économique passe par un désengagement de l'Etat au profit de l'initiative individuelle. Les centres Leclerc préconisent :

L'incitation à l'emploi

Depuis 1968, les chefs d'entreprise préfèrent investir plutôt qu'embaucher.

Pour relancer l'emploi il faudrait autoriser :

- la déduction fiscale d'une provision pour licenciement ; La déduction fiscale d'une provision pour congés payés ;
- Egalement la déduction fiscale des salaires versés par tout particulier employant du personnel à condition d'en avoir préalablement déclaré les montants au fisc. **Ce serait la fin du travail au noir !**

L'incitation à l'investissement

- Exonération totale et définitive de l'impôt sur l'outil de travail
- **Déduction fiscale pour toute personne ou entreprise investissant dans l'appareil productif :** aux Pays-Bas ou en R.F.A. un particulier n'a pas à payer jusqu'à 70% d'impôt pour investir, s'il le veut, dans l'agriculture.

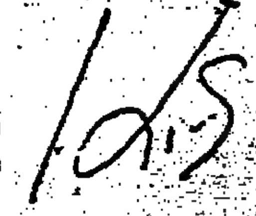
L'incitation à l'exportation

Malgré trois dévaluations successives nos entreprises ne sont pas compétitives à l'exportation.

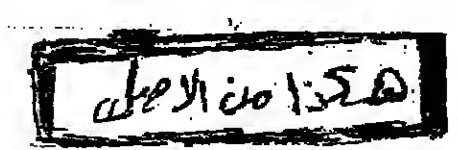
La transformation des charges sociales en T.V.A. diminuerait nos prix à l'exportation sans pénaliser les consommateurs français. Par contre, s'appliquant aux importations, cette hausse de T.V.A. renchérirait les produits étrangers.

A suivre...

Edouard LECLERC







ASIE

HONGKONG

TANDIS QUE SE POURSUIVENT LES NÉGOCIATIONS AVEC LONDRES

La propagande chinoise s'efforce de convaincre les habitants de la colonie de ne pas s'inquiéter pour leur avenir

De notre envoyé spécial

Hongkong. – Alors que le taux du dollar de Hongkong continue de chuter par rapport au dollar américain, rumeurs et spéculations vont bon train sur l'avenir de la colonie britannique. Si l'une des raisons de cette baisse tient de la crise économique mondiale, personne ne se dissimule ici que la cause principale en est l'incertitude de la population locale et de certains milieux d'affaires sur ce qui pourrait se passer en 1997, date de l'expiration du bail britannique sur les Nouveaux Territoires et à laquelle Pékin entend voir sa souveraineté reconnue sur la colonie tout entière.

Quatorze ans peuvent sembler une échéance bien lointaine pour susciter des inquiétudes. Pourtant, un vent de panique avait soufflé sur Hongkong à la fin de l'année dernière, à la suite de la visite de Mme Thatcher à Pékin et des propos peu diplomatiques tenus à cette occasion par le premier ministre britannique. La tension a baissé depuis, et des négociations se sont ouvertes, dans la plus grande discrétion, à Pékin, entre Chinois et Britanniques. Mais cette discrétion a laissé le champ libre à toutes les rumeurs ; d'autant que, si l'administration coloniale se préoccupe peu d'informer ses administrés, Pékin a entrepris, avec tous les moyens – non officiels – dont dispose la Chine à Hongkong, d'expliquer sa position, de tenter de rassurer la population, et d'obtenir indirectement de nouveaux atouts dans la négociation.

A Hongkong, tout le monde parle au visiteur étranger des *« éléments favorables à Pékin »* aux diplomates, fonctionnaires et hommes d'affaires..., à condition qu'il garde le silence sur ses sources. Et, curieusement, dans ces milieux, on constate d'étonnantes convergences. Pour que le calme indispensable à la reprise des affaires règne, pour que les investissements à long terme (immobiliers...) soient garantis, un accord entre Londres et Pékin est indispensable : *« Il faut réussir absolument, il n'y a pas de choix, sinon c'est la catastrophe »*, résume l'un de nos interlocuteurs, pour qui il faut avant tout que les ressortissants de la colonie soient convaincus que les Britanniques obtiendront pour eux les conditions les plus sûres, et que les Chinois auront tout intérêt à les respecter.

Et donc, toujours dans la discrétion, une machine de propagande multiforme s'est mise en marche, s'appuyant sur les arguments rarement écrits, propagés de bouche à oreille. Tout d'abord que la Chine, depuis 1949, n'a jamais rien fait pour tenter de s'imposer par la force à Hongkong, même pendant la révolution culturelle, qu'elle en tire de considérables profits, qu'elle a fait d'énormes investissements non seulement dans la colonie, mais aussi pour subvenir à ses besoins (projet de la rivière de l'Est, développement de Shenzhen...). Rien ne l'en aurait d'ailleurs empêché, les Britanniques n'ayant pas l'intention de se battre pour Hongkong. Depuis longtemps, la boutade court dans la colonie que Pékin n'aurait qu'à prendre le téléphone et appeler le gouverneur pour lui suggérer de prendre le premier avion...

Intérêt économique, mais aussi politique pour des dirigeants soucieux à la fois de poursuivre leur politique de modernisation interne et de récupérer Taiwan. Et quel serait – dit-on toujours – le meilleur argument pour convaincre les Taiwanais de rejoindre la mère patrie, sinon la réussite d'un accord sino-britannique sur la restitution de Hongkong et le respect par Pékin de ses engagements envers la population de l'ex-colonie ? Un échec renforcerait non seulement la méfiance des Taiwanais, mais aussi celle des Américains et celle des Japonais. Tous nos interlocuteurs nous ont plus ou moins peint le même tableau du Hongkong idéal de 1997 : rattachement à la Chine, qui concéderait l'autonomie totale au territoire. Celui-ci s'administrerait seul, sans cadres venus de Pékin, et avec la possibilité de recruter des fonctionnaires étrangers ou britanniques ; de conserver ses lois et sa réglementation économique et commerciale *« capitaliste »* ; de continuer de battre monnaie ; d'avoir sa propre police. L'isolement du territoire *« à statut spécial »* garantirait *à la fois* Hongkong contre les ingérences *« venues du Nord »* et Pékin contre un exemple de prospérité *« bourgeoise »* à laquelle la masse chinoise ne peut encore prétendre.

Des craintes profondes

Une telle situation se perpétuerait pendant *« une très longue période »*. Pendant ce temps, *« même les gens du Kouomintang bénéficieraient de la liberté de parole, à condition qu'ils ne se livrent pas au sabotage »*, nous a-t-on dit. Cet interlocuteur comprenait cependant qu'un très long travail était nécessaire pour réduire les suspicions profondes envers les méthodes de gouvernement de Pékin et qu'il fallait aller vite pour éviter que la situation économique ne continue de se dégrader. *« Tout devrait être réglé dans les deux ans »*, entend-on de plusieurs côtés.

Bien entendu, il est évident qu'il est plus facile de convaincre les étrangers, officiels ou hommes d'affaires, que les habitants de Hongkong, qui n'auront pas, si tout ne marchait pas comme prévu, la possibilité de s'en aller. Les papiers d'identité délivrés par la colonie ne permettent pas de devenir résident en Grande-Bretagne. Sur ce point, plus qu'à l'administration coloniale, c'est aux Chinois de convaincre de la pureté de leurs intentions. S'ils ont logiquement intérêt à une solution qui préserve la *« poule aux œufs d'or »*, la récente condamnation pour *« espionnage »* d'un journaliste de gauche connu, attiré à Pékin en 1982 sous un faux prétexte, n'est pas faite pour donner confiance. C'est pourquoi la Chine multiplie les invitations de délégations, afin de les rassurer sur sa sollicitude envers les Chinois d'outre-mer.

Bien des réfugiés n'ont pas oublié les conditions difficiles dans lesquelles ils vivaient en Chine ; bien des gens craignent l'instabilité politique à Pékin et les intellectuels ne sont guère tentés par le sort de leurs homologues chinois. D'autres ont été échaudés par l'expérience de la victoire communiste en Indochine et par l'exode qui a suivi. Ceux qui le peuvent se renseignent donc sur les *moyens de trouver refuge en Europe* ou en Amérique si jamais les choses devaient mal tourner, tout en se rendant compte que les pays occidentaux, frappés par la crise, ne sont plus aussi accueillants qu'auparavant. Mais c'est différent pour la masse, qui réalise confusément que jamais elle ne pourrait aller vivre ailleurs.

Tout l'*establishment* de la colonie et Pékin ont donc intérêt à ce que cette population soit rassurée, afin qu'elle ne se laisse pas gagner par une panique qui ruinerait l'économie. Certains accusent Taiwan de jeter de l'huile sur le feu, d'autres Singapour de tirer argument de l'incertitude pour attirer les capitaux. Une solution rapide satisferait donc les intérêts économiques et politiques investis à Hongkong, garantissant que les affaires pourront se poursuivre après 1997 comme avant. *« N'avons-nous pas investi en Chine ? »*, nous disait un Américain. Mais, pour près de cinq millions d'habitants de Hongkong, cet accord serait irréversible et signifierait, sinon pour eux du moins pour leurs enfants ou petits-enfants, l'intégration progressive à la Chine. Ce qui leur donne à réfléchir.

PATRICE DE BEER





AFRIQUE

République Sud-Africaine

LES PENDAISONS DE PRETORIA

Les autorités ont refusé de rendre aux familles les corps des trois suppliciés

De notre correspondant

Johannesburg. – Sans fleurs ni couronnes... les cadavres des trois militants du Congrès national africain (A.N.C.) pendus jeudi ont été ensevelis sous la terre grise de la prison de Pretoria dans l'anonymat le plus complet. Afin de leur assurer des funérailles décentes et privées, les familles avaient demandé, mais en vain, qu'on leur remette les corps des jeunes gens.

Les parents se sont finalement refusés à assister à un service funèbre célébré par un chapelain de la prison. Les autorités n'ont fourni aucun détail sur les circonstances des exécutions et l'attitude des trois condamnés au *seuil de la mort*. Selon l'un de leurs avocats, Simon Mogoerane aurait déclaré à son père, venu lui faire ses adieux : *« Ne pleure pas. J'étais un soldat. On ne pleure pas les soldats... »*.

Comme on pouvait s'y attendre, la jeunesse noire a manifesté sa colère et sa solidarité avec la cause des suppliciés. A Durban, plus de quatre cents personnes, étudiants et ouvriers, défilant sous la bannière de l'A.N.C. s'en sont pris à des édifices publics et à des véhicules en stationnement. Ouvertement défiée, la police anti-émeutes, accompagnée de ses chiens, a dispersé la manifestation à coups de matraque. Vingt-six jeunes gens ont été arrêtés.

Dans un bantoustan « autonome », à Empengheni, environ sept cents étudiants en fureur ont détruit sur leur campus l'équivalent de 350 000 F de matériels divers. A l'université de Fort-Hare, réservée aux Noirs, des manifestants ont incendié de nombreux véhicules. Il en est de même à Alice, dans le bantoustan « indépendant » du Ciskeï, dont le chef, choisi par Pretoria, vient de se faire nommer « *président à vie* ».

Soweto, en revanche, paraît être restée calme et digne. Un nouveau rassemblement, organisé par le comité formé pour sauver les condamnés de la potence, était prévu pour jeudi soir. La police l'a encore une fois interdit. *« Aucun meeting ne sera permis à Soweto jusqu'au 11 juin »*, précisait le communiqué officiel.

Seul l'évêque Desmond Tutu a pu célébrer, en son église, un service religieux à l'issue duquel il a réitéré son invitation à M. Pieter Botha *« d'ouvrir enfin le dialogue – avant qu'il ne soit trop tard – avec les vrais chefs de file de la communauté noire. Ceux qui sont en exil... »*. Jeudi à 20 heures, la télévision d'Etat s'est longuement étendue sur les « *méfaits* » commis par « *les terroristes exécutés* » sans jamais montrer leurs visages.

Peu après, c'est M. Ferrasse, en tournée dans le pays, qui apparut aux téléspectateurs. *« Le patron du rugby français*, a dit le commentateur, *va faire savoir à Paris que les changements dans ce pays sont réels et se poursuivent. Il est porteur d'une invitation aux ministres français à venir sur place s'en rendre compte. »*

La « malchance » de M. Ferrasse

M. Ferrasse joue décidément de malchance. La mission de bons offices dont il avait, de si bonne grâce, accepté de se charger au nom du ballon ovale ne pouvait pas tomber plus mal. Victime, selon ses propres termes, d'un *« malheureux concours de circonstances »*, il a rencontré le premier ministre sud-africain et celui des affaires bantoues, quelques heures à peine après les pendaisons, pour s'entendre dire que le développement séparé est en voie d'adoucissement.

Certes, le patron du rugby français n'a pas eu le choix, son entrevue étant effectivement fixée depuis plusieurs semaines. Mais, au moment où la communauté internationale toute entière – Paris compris – manifestait son émotion et condamnait le système de l'apartheid, n'aurait-il pas pu reporter, voire annuler, son rendez-vous ?

Ce serait mal connaître l'homme. M. Ferrasse n'était pas venu pour parler politique, mais rugby. Il s'est très diplomatiquement refusé à commenter les exécutions du matin. *« Ce serait m'immiscer dans les affaires intérieures du pays »*, a-t-il rétorqué, avant d'ajouter sans craindre de se contredire : *« Le gouvernement cherche en ce moment à faire évoluer une situation qu'un terrorisme aveugle ne changera pas. »* M. Pieter Botha n'aurait pas dit mieux.

M. Ferrasse, au Cap, a été *« stupéfait »* de voir *« partout le multiracisme »* bon enfant de la cité balnéaire. Avec un emploi du temps moins chargé, à quelques kilomètres du port, il aurait pu admirer Guguletu, le ghetto noir du Cap et ses taudis de tôles, ou Nyanga, et ses squatters frigorifiés...

PATRICE CLAUDE.

● *M. Max Gallo*, porte-parole du gouvernement, a notamment déclaré, jeudi 9 juin, à propos de l'exécution à Pretoria de trois militants nationalistes noirs (*le Monde* du 10 juin) : *« Sur le plan intérieur français, malheureusement, ces événements confirment le bien-fondé de la recommandation qui avait été faite à l'équipe de France de rugby de ne pas se rendre en Afrique du Sud (...). Le gouvernement se félicite de sa recommandation. Il aurait été très dommageable pour l'image de la France dans le monde qu'il puisse y avoir une coïncidence entre des activités sportives, qui impliquent un certain nombre de principes de vie collective, et puis cette exécution de trois jeunes militants nationalistes noirs. »*

Un entretien avec le président de l'A.N.C.

(Suite de la première page.)

« Nous avons exploré toutes les voies pacifiques. Au cours des vingt dernières années, nous avons recouru à une violence prudente et sélective. Nous nous sommes attaqués à des objectifs matériels, non à des individus. Nous voulions être sûrs que personne ne subirait la moindre égratignure.

» En réponse, on nous a tués, emprisonnés, torturés, il devient déraisonnable de payer si cher nos actes. Lorsque nous avons attaqué les installations pétrolières de la Sasol, nous n'avons tué personne. Ils ont répliqué en tuant douze de nos militants à Matola. Lors du raid sur Maseru au Lesotho, ils ont assassiné plusieurs dizaines d'entre nous et leurs partisans les ont félicités. Leurs propres opérations témoignent d'une escalade du conflit. »

« Le régime de l'apartheid a répondu par des massacres et des assassinats, poursuit M. Tambo. *Rien ne nous dissuadera de poursuivre le combat, nous irons de l'avant. La lutte appartient aux travailleurs d'Afrique du Sud, aux mères de famille et à leurs enfants autant qu'aux hommes en armes. Le régime sud africain croit qu'en attaquant ses voisins, il se sauvera lui-même, mais il se trompe. Les états de la ligne de front ne sont pas engagés directement dans notre lutte, ils se contentent d'apporter un soutien politique au combat pour notre libération. »*

L'A.N.C. ne craint-elle pas qu'un recours au « terrorisme » urbain frappant un nombre croissant de victimes civiles noires ne desserve sa cause ? *« Chaque fois que l'on parle de victimes civiles*, relève M. Tambo, *il s'agit de Blancs, combien de civils noirs ont-ils été tués en trois décennies d'apartheid ? Des milliers. Les morts de Sharpe-Ville, ceux de Soweto n'étaient pas des militaires. Steve Biko était un civil. Tous les pendus sont des civils. Le problème n'est pas là. Nous sommes engagés dans une lutte armée qui nous a été imposée. Lorsque une femme ou un enfant meure parce qu'ils se trouvaient sur les lieux d'une explosion, nous sommes navrés. Nous ne combattons pas les femmes et les enfants, mais les soldats. Notre cible, ce sont les forces de l'ennemi, c'est le régime de l'apartheid. »*

Evoquant les conditions d'incarcération de M. Nelson Mandela, dirigeant de l'A.N.C. détenu depuis vingt ans à Robben Island – qui, selon son épouse, se sont gravement dégradées, – M. Tambo conclut : *« J'ai reçu certaines informations dans ce sens. Il serait isolé des autres détenus. Si le régime raciste persécute notre dirigeant, la communauté internationale doit protester et réclamer avec plus de force la libération des détenus politiques. »*

Peu après cet entretien, les participants au dix-neuvième sommet de l'O.U.A. observaient une minute de silence en hommage aux trois pendus de Pretoria.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Trois cent vingt-six exécutions capitales en trois ans

Selon une statistique publiée ce 10 juin par le *Times* de Londres et portant sur les trois dernières années pleines, les exécutions capitales en Afrique du Sud, se référant à l'origine ethnique des suppliciés, font apparaître les chiffres suivants :

	Noirs	«Coloured»	Indiens	Blancs
1980	85	43	1	1
1981	58	36	0	2
1982	62	37	0	1

ASIE

Afghanistan

Le docteur Augoyard a été libéré à Kaboul

L'agence soviétique Tass et l'ambassade d'Afghanistan à Paris ont annoncé, jeudi 9 juin, que le médecin français Philippe Augoyard, condamné à *huit ans de prison*, en mars dernier, *pour* entrée illégale en Afghanistan, avait été libéré *« en raison de son sincère repentir et conformément à la politique humanitaire des autorités »* et remis à l'ambassade de France à Kaboul. Le docteur Augoyard avait été gracié, il y a une semaine (*le Monde* daté 5-6 juin). Nous publions ci-dessous un texte du professeur Laurent Schwartz, président du Mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan (M.S.R.A.) sur l'attitude à adopter pour éviter que de telles « affaires » ne se reproduisent.

Point de vue

Le droit de l'homme souffrant

par LAURENT SCHWARTZ

LE docteur Philippe Augoyard a été libéré. Nous nous en félicitons. Cette « grâce » n'est que la fin d'une détention arbitraire à la suite d'un procès truqué. Mais il ne faut pas perdre de vue le problème posé à cette occasion, celui du droit de soigner et d'aider le peuple d'Afghanistan (comme ceux du Salvador, du Nicaragua, de l'Erythrée...), le droit de témoigner sur les guerres cachées dont sont responsables les dictatures et les grandes puissances qui les soutiennent.

La libération de Philippe Augoyard apparaît aujourd'hui comme le résultat de négociations diplomatiques ou de telle ou telle intervention. N'oublions pas cependant qu'elle a été exigée par des centaines de milliers de personnes en Europe, par de très nombreuses organisations, par les personnalités de tous les horizons politiques qui sont signé une pétition dans ce sens. C'est, avant tout, cette pression de l'opinion qui a fait céder le régime de Kaboul et ses maîtres soviétiques. Ce très large mouvement ne se bornait pas à préserver un individu, car cette pétition affirmait en même temps : *« Le droit d'être soigné n'a pas de frontières. Il est le droit de l'homme dans la souffrance et la maladie. »*

Aujourd'hui, la vigilance reste nécessaire. Car la grâce du docteur Augoyard est accompagnée de menaces explicites à l'encontre de tous ceux qui veulent effectuer une démarche analogue, de soutien ou d'information : *« Nous aurons une approche plus sévère pour ceux qui entreront en Afghanistan à l'avenir »*, déclarait le deuxième conseiller de l'ambassade du régime de Kaboul à Paris.

Or l'aide humanitaire effectuée par des médecins qui passent clandestinement la frontière doit se poursuivre pour soigner la population victime des bombardements de villages qui se sont intensifiés ces derniers mois, parce que ces paysans n'osent plus aller se faire soigner à Kaboul, où les hommes et les adolescents risquent de se faire enrôler de force. Il est aussi nécessaire que des journalistes puissent se rendre librement en Afghanistan, afin de témoigner sur la réalité de cette guerre, car nous ne devons pas en être réduits à lire les communiqués de l'agence Tass ou les comptes rendus des visites organisées par le régime de Kaboul. Bien sûr, il s'agit de démarches « illégales »... Mais de quelle légalité peut se prévaloir un gouvernement rejeté par la majorité du peuple et qui se maintient par la force d'une armée étrangère de plus de cent mille hommes ?

Si nous ne voulons pas qu'il y ait demain de nouveaux Augoyard, il faut que l'opinion continue à soutenir l'action de ces médecins et de ces témoins qui sont nos meilleurs ambassadeurs dans le tiers-monde. Il faut que le gouvernement se prononce pour un statut spécial couvrant leur présence dans les guerres non déclarées qui ne sont pas prévues par les conventions de la Croix-Rouge. Faute de quoi, on risque fort de remettre en cause une composante essentielle de la solidarité de notre peuple avec ceux du tiers-monde, solidarité conforme à la politique de défense des droits de l'homme et des droits des peuples que le président de la République a faite sienne.

PROCHE-ORIENT

Israël

La contestation des cimetières

De notre correspondant

Jérusalem. – *« Allons-nous encore rester longtemps silencieux ? »* Quelqu'un a lancé ce cri, le 9 juin, à la fin des obsèques de l'un des deux soldats israéliens tués la veille par l'explosion d'une voiture piégée dans les faubourgs de Beyrouth. Plusieurs milliers de personnes se sont rendues dans les deux kibboutz dont les deux soldats étaient membres. Yossef Ben Or, trente-trois ans, marié, deux enfants, a été inhumé sans cérémonie militaire, à la demande de la famille. Au cours d'une brève allocution, l'un des camarades du disparu a déclaré : *« Nous n'avons aucun reproche à adresser à l'armée, car nous continuons de croire que sans une défense puissante notre existence serait menacée. Mais depuis ce cimetière nous nous adressons au gouvernement pour qu'il retire notre armée de cette vallée de larmes qu'est le Liban. C'est assez ! »*

Avant Yossef Ben Or, deux autres membres de ce kibboutz avaient été tués au Liban. Et à Ramat David, où a été enterré Moshe Edelstein, vingt et un ans, marié, un enfant, des représentants de l'armée et un aumônier militaire étaient présents, mais on avait demandé que, contrairement à la tradition, il n'y ait pas de salve d'honneur au terme du service funèbre.

De telles manifestations de protestation se multiplient en Israël au fur et à mesure que s'allonge la liste des victimes israéliennes au Liban : cent trente-neuf soldats ont été tués et deux cent cinquante-trois blessés depuis le 1er septembre 1982, c'est-à-dire depuis que l'O.L.P. a évacué Beyrouth. Ces manifestations n'ont pas lieu seulement, tant s'en faut, dans les kibboutz, qui, pour la plupart, sont des foyers d'opposition au gouvernement de M. Begin.

Après avoir formé un nouveau mouvement : Les parents contre le silence, deux mille cinq cents pères et mères de jeunes Israéliens tués au Liban ou actuellement mobilisés ont défilé sous les fenêtres de M. Begin à la fin du mois de mai pour demander le retour immédiat de l'armée. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que non seulement le parti travailliste réclame un retrait *« unilatéral »*, mais encore que le gouvernement envisage une telle solution, même s'il ne veut pas l'admettre officiellement pour l'instant.

FRANCIS CORNU.

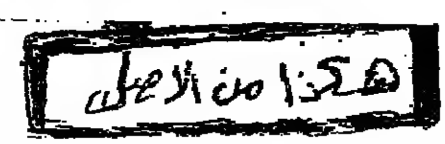
MM. Arafat et Kadhafi auraient accepté de mettre fin à leur « guerre verbale »

Le colonel Kadhafi est arrivé inopinément, jeudi 9 juin à Sanaa, venant d'Addis-Abeba. Cette visite avait fait naître des rumeurs sur une éventuelle rencontre du dirigeant libyen avec M. Yasser Arafat en visite officielle depuis mercredi dans la capitale nord-yéménite. Toutefois les efforts du chef de l'Etat nord-yéménite Ali Abdallah Saleh pour organiser un tête-à-tête n'ont pas abouti. Le président de la République arabe du Yémen a, en revanche, annoncé à l'issue d'entretiens séparés avec ses hôtes, un accord aux termes duquel MM. Arafat et Kadhafi auraient accepté de mettre fin à leur *« guerre verbale »*.

Les tensions périodiques entre la Libye et l'O.L.P. s'étaient en effet aggravées à la suite de la dissidence au sein du Fath appuyée ouvertement par le colonel Kadhafi. Le chef de l'O.L.P. avait à cette occasion qualifié le chef de la Jamahiriya libyenne de *« fourmi »* et lui avait conseillé de *« regagner son trou »*. Il l'avait également menacé de lui *« couper la main »* s'il continuait à *« comploter l'unité du Fath »*.

Le « guide de la révolution libyenne », qui a profité de sa brève visite à Sanaa pour proposer, comme à son habitude, *« une union entre la Libye et le Nord-Yémen »* a gagné, dans la soirée de jeudi, Djeddah où il a rencontré le roi Fahd et le prince héritier Abdallah, mettant ainsi fin officiellement à une longue brouille entre la Libye et l'Arabie Saoudite. Les relations diplomatiques entre Ryad et Tripoli, rompues en octobre 1980 à l'initiative de l'Arabie Saoudite qui reprochait au colonel Kadhafi d'avoir laissé entendre dans un discours que les Lieux saints de La Mecque étaient *« occupés par des militaires américains et survolés par leurs appareils militaires »*, avaient repris en décembre 1981, mais sans toutefois qu'il soit procédé à l'échange d'ambassadeurs.

L'agence saoudienne n'a fourni aucun détail sur l'objet et la durée de la visite du colonel Kadhafi. On pense toutefois que celle-ci aura pour objectif d'aplanir les divergences qui ont apparu récemment entre les deux pays à propos de la signature de l'accord israélo-libanais. Le dirigeant libyen pourrait également effectuer à l'occasion de cette visite le petit pèlerinage (Al Omra) à La Mecque. – *(A.F.P., U.P.I.)*





(Publicité)

7 peintres pour la paix

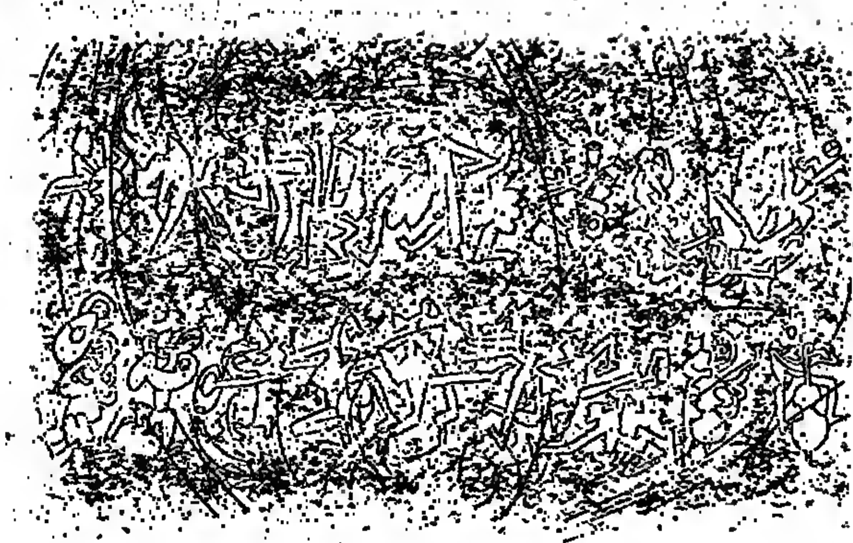
Les tableaux reproduits sur cette page résultent d'une recherche libre entre toutes. Sur le thème de la paix, sept fois repris, réévalué, travaillé ou retravaillé, chacun de ces sept maîtres de l'art français accomplit son métier d'homme en faisant son métier de peintre. « L'accrochage » de ces œuvres sur les murs de Paris donne à la Fête pour la Paix du 19 juin la dignité d'un événement culturel. A n'en pas douter, dans cette figuration de l'espérance, chacune, chacun de ceux qui se rendront, ce jour-là, au bois de Vincennes, à l'appel des « Cent », reconnaîtront leur combat personnel pour la beauté, pour la bonté. C'est-à-dire, en bonne logique, pour la vie.

Des posters reproduisant ces sept tableaux peuvent être commandés à l'Appel des 100 (15, av. Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 502-18-00), ils seront vendus au bois de Vincennes, le 19 juin.



Gilles Aillaud

Arroyo



Fête pour la Paix/Appel des 100/19 juin 1983/Paris

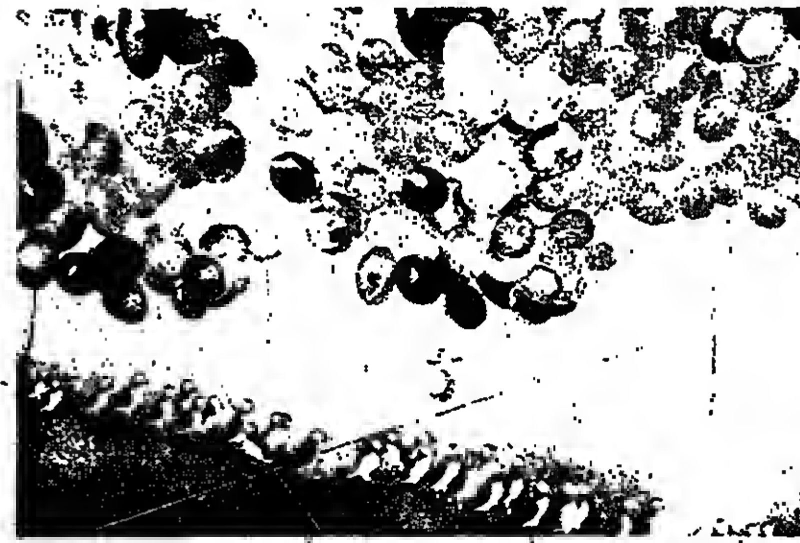
Matta



E. Pignon-Ernest



Cueco



Fête pour la Paix/Appel des 100/19 juin 1983/Paris

Monory



Fête pour la Paix/Appel des 100/19 juin 1983/Paris

Rancillac

Dimanche 19 juin, 12 heures, au bois de Vincennes (pelouse de Reuilly) : **pique-nique géant.**

Repas et boissons *vendus sur place au* profit de **l'Appel des 100.** Apéritif-concert avec Catherina Lara et Bernard Lubat.

Tout l'après-midi, animés par Yves **Mourousi et Raoul Sangla**, allocutions, témoignages et spectacles avec : Dick Annegam, Brenda Wootton, Myriam Makeba, Odeurs, Catherine Ribeiro, Maxime Leforestier, Irradié, Sapho, Irakere, Les Forbans, Jezebel-Rock, Lucilla Galeazzi, Rachid Bhari, Jean-Michel Kajdan Group, Annia et Didier Degremont, Danielle Kelder, Pick-Up, Brice Kapel, Alexandra Pandev et Paris-Night, Jean-Jacques Milteau et Mavro Semi and Friends.

Espace enfants avec Gérard Kunian, Billy, Silvio Bolinio, John Guez, théâtre d'animation Alain Duvema, etc.

17 h 30 : Appel final.

Lâcher de ballons géant.

Nos ressources proviennent exclusivemeot de contributions personnelles ou collectives, et l'une des conditions du succès de cette entreprise passe par l'appui financier de ceux qui prennent le patti de la vie.
Contributions financières à
Yvonne Breteau
CCP 95374 Y Paris

Le Monde **politique**

M. Fiterman à « l'heure de vérité »

Les pendules à l'heure

« Il n'y a pas de fatalité de la rupture » : cette phrase, prononcée par M. Charles Fiterman, jeudi soir, sur Antenne 2, pourrait résumer le propos du ministre des transports. Elle donne le sens de son action au gouvernement. La collaboration des socialistes et des communistes à la direction du pays pose des problèmes. *« On en résout chaque jour »*, a dit M. Fiterman.

Le message s'adresse d'abord à l'opinion, qui, toutes tendances confondues, suppute les risques, les causes, le moment d'une nouvelle séparation, comme la gauche l'y a habituée depuis soixante ans. Qu'est-ce qui serait déterminant ? La politique étrangère ? La politique intérieure ? L'influence électorale respective du P.S. et du P.C.F. ?

M. Fiterman a été clair : il n'est pas question que les communistes quittent le gouvernement en raison de la politique de M. Mitterrand par rapport à la confrontation soviéto-américaine. Le ministre n'a pas nié les *« différences d'appréciation »* entre le P.S. et le P.C.F. sur l'installation de nouveaux missiles américains en Europe de l'Ouest, mais l'essentiel, à ses yeux, est que la situation de la France dans l'alliance atlantique ne s'est pas modifiée et qu'elle conserve *« la pleine disposition de sa propre défense »*.

Politique intérieure ? M. Fiterman a, là aussi, refusé les ambiguïtés dont jouent parfois d'autres dirigeants communistes. Il a expliqué que le plan Delors est bien la poursuite du « changement » par d'autres moyens et qu'il ne met pas en cause les objectifs sur lesquels communistes et socialistes s'étaient accordés en 1981. Au demeurant, le président de la République a admis lui-même que *« le débat est normal »*, et M. Fiterman n'est l' *« inconditionnel de personne »*. Mais la mise en œuvre du plan Delors n'a pas amené le P.C.F. à modifier, sur le fond, son comportement vis-à-vis du gouvernement.

Le ministre s'est adressé ainsi aux communistes eux-mêmes, avec l'autorité de celui qui est à la fois le premier de leurs ministres et l'un de leurs principaux dirigeants. L'information fonctionnant souvent, si l'on peut dire, en noir et blanc ou en « binaire », les communistes savent utiliser le suspense. Sortiront, sortiront pas ? Succès médiatique assuré, mais les militants risquent de s'y perdre. M. Fiterman a, en quelque sorte, remis les pendules à l'heure.

Il l'a fait, aussi, à l'intention des socialistes, en coupant l'herbe sous les pieds de ceux d'entre eux qui estiment que la politique gouvernementale actuelle remet en cause, en définitive, l'alliance des socialistes et des communistes. Que le CERES se le tienne pour dit : les communistes situent toujours leur participation au gouvernement *« dans la durée »*, celle du septennat.

Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement ignorent les propos du chef de l'État, à l'adresse du P.S., sur la nécessité de ne pas affaiblir l' *« élan national »*, et prennent pour eux les phrases destinées au P.C.F., autorisant le débat sur les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs communs. Ces objectifs sont de bon sens, dit-on au CERES, mais la gauche n'est pas, face à eux, dans une impasse, et l'absence de politique de rechange n'est pas une donnée définitive.

Le CERES ne pourra pas compter sur le renfort du P.C.F. pour défendre sa position. Les communistes ne misent pas sur la victoire de M. Chevènement et de ses amis à Bourg-en-Bresse. L'axe qu'ils privilégient, sans risque de se tromper, est celui qui relie MM. Mitterrand, Pierre Mauroy et Lionnel Jospin. M. Fiterman n'a pas caché que la façon dont le premier ministre gère, quotidiennement, l'alliance des communistes et des socialistes lui convient tout à fait. C'était et cela reste, pour M. Mauroy, un atout non négligeable.

PATRICK JARREAU.

• La politique de défense ne soulève aucun problème
• La question d'une politique de rechange ne se pose pas

Invité de l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, jeudi 9 juin, M. Charles Fiterman a donné son opinion sur l'entretien que M. François Mitterrand avait accordé, la veille, à cette chaîne. *« C'est une intervention intéressante,* a-t-il dit, *persuasive, et, surtout, une intervention qui a permis au président de la République de réaffirmer les objectifs généraux, les orientations de la politique mise en œuvre dans ce pays. C'est cela l'essentiel. »*

Interrogé sur les euromissiles, le ministre des transports a observé qu' *« il y a certaines différences d'appréciation »* entre communistes et socialistes à ce sujet. Il a déclaré ensuite : *« Il est bien évident que la paix, une action efficace en faveur de la limitation des armements supposent (...) que l'on respecte l'équilibre des forces (...) Elles supposent, aussi, que l'on prenne bien garde à respecter la sécurité de chaque pays. Chaque pays doit conserver, à tout moment, les moyens de sa propre sécurité. A partir de là, il y a une discussion qui s'est engagée et il y a divergence d'appréciation entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur cette question. (...) Je considère que l'essentiel, c'est de négocier, de ne rien négliger pour pousser jusqu'au bout, avec toute l'attention nécessaire, cette négociation, de telle sorte que l'on obtienne le meilleur résultat possible. Et pour moi, le meilleur résultat, c'est pas d'armement supplémentaire, c'est des armements en moins. Et c'est un pas fait, autant que possible, même s'il est limité, vers un désarmement sur notre continent. »* M. Fiterman estime que, pour parvenir à ce résultat, il faut que les Etats-Unis et l'Union soviétique *« fassent des efforts réciproques »*.

Le ministre, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a souligné qu'il n'y a pas de dérive atlantiste de la politique française, puisque la France reste en dehors du commandement militaire intégré de l'OTAN, et que les questions de défense ne posent *« aucun problème »*. Interrogé sur le communiqué du bureau politique du P.C.F. selon lequel la déclaration de Williamsburg sur la sécurité limiterait la liberté d'action de la France, M. Fiterman a déclaré : *« Le bureau politique du parti communiste est souverain. Il a le droit d'exprimer ses opinions, de les faire connaître. Il le fait normalement, et dans le cadre d'un débat qui, je le crois, ne porte pas atteinte à la cohésion de la majorité. »* Le ministre a ajouté : *« Si vous voulez savoir si, à propos de cette question des euromissiles, il pourrait m'arriver de sortir du gouvernement, je vous réponds tout de suite : non. »*

Le ministre a rappelé ensuite, à propos du plan Delors, que la participation du P.C.F. au gouvernement est fondée sur un accord avec le P.S. pour avancer vers un ensemble d'objectifs. *« Le président de la République,* a-t-il dit, *a affirmé qu'il n'y a pas de politique de rechange. La question d'une politique de rechange n'est pas à l'ordre du jour. Il il y a un président, il y a un gouvernement, il y a une majorité qui a été élue, il y a une politique qui est celle que le pays souhaite, attend, il y a un délai institutionnel pour travailler et mettre en œuvre cette politique. Par conséquent, la question d'une politique de rechange ne se pose pas. »*

M. Fiterman a ajouté : *« Nous savons très bien qu'il y a une situation complexe, qu'il y a une crise, qu'il y a un héritage, qu'on le veuille ou non, qu'il y a l'environnement international. C'est dans ce cadre qu'il faut travailler. Il est bien évident que cela suppose un effort du pays, que cela suppose d'être attentif à la gestion des affaires, d'être attentif à la recherche des équilibres financiers, d'être attentif à la lutte contre l'inflation. Cela dit, il n'est pas question, il ne saurait être question de revenir au schéma classique précédent, à cette facilité qui consistait à passer d'un excès de dépenses inutiles à un excès d'austérité, sans jamais résoudre les problèmes. Il s'agit d'allier l'effort de rigueur, l'effort de gestion sérieuse, de compression des déficits, avec l'effort pour moderniser, pour muscler, pour renforcer notre appareil productif, pour créer les bases d'un développement qui soit meilleur. Il s'agit de préserver l'emploi. Il s'agit de réaliser cet effort, animés par le souci de la justice sociale, en continuant à avancer y compris sur ce terrain, de telle sorte que les gens sentent bien qu'on fait appel à chacun en fonction de ses possibilités. Voilà quels sont les différents éléments de cette politique, des éléments qui correspondent aux objectifs initiaux, et c'est bien dans ce cadre-là que je travaille et que j'entends travailler. »*

M. Fiterman a déclaré que la *« participation contestataire »* évoquée par M. Georges Séguy, ancien secrétaire de la C.G.T., membre du comité central du P.C.F. (*le Monde* du 8 juin), s'explique par le fait que M. Séguy *« est un militant syndical »* et que, *« même à la retraite, il en a gardé la fibre »*. *« Le syndicat a plus une vocation contestataire,* a-t-il ajouté, *qu'une vocation de soutien du gouvernement. »*

« L'histoire, a dit M. Fiterman, *n'est pas écrite d'avance. Nous la faisons. Nous sommes en train de faire une œuvre originale, de frayer une sorte de chemin nouveau, et on ne peut pas le faire dans une société chimiquement pure ; on le fait toujours dans des conditions complexes. Je crois que c'est normal d'assumer cette responsabilité, et au maximum. Il n'y a pas d'inconditionnalité et il n'y a pas, non plus, de fatalité de la rupture. (...) Il y a des problèmes, on en résout chaque jour. »*

Le ministre a ajouté : *« Quand on est dans une majorité, à plus forte raison dans le gouvernement, il faut avoir le sens des responsabilités, le souci de la cohésion, de l'efficacité, pour servir une politique. C'est ce qu'a dit le président de la République, et je souscris à ce qu'il a dit. Mais, pour autant, est-ce que nous avons besoin, dans notre pays, d'un gouvernement, d'une majorité, de partis politiques, voire de syndicats, qui avanceraient tous du même pas, qui diraient la même chose, une majorité robotisée, un bloc monolithique ? J'ai beaucoup réfléchi avec mes amis sur cette question. Nous avons observé certaines expériences ailleurs, et nous considérons que ce n'est pas du tout un type de vie politique ou d'institutions qui soient conformes à la tradition de notre pays, à ses besoins. Au surplus, on ne peut pas le critiquer ailleurs et le vouloir chez nous ; c'est tout à fait évident. Je crois, et je ne suis pas le seul à penser comme cela, qu'il est préférable (...) qu'il y ait des clignotants. »*

APRÈS LA DÉCLARATION DE M. MITTERRAND A LA TÉLÉVISION

• *Le secrétariat national du P.S.* souligne la *« volonté »* exprimée par M. Mitterrand *« à propos de l'effort demandé aux Français pour que réussisse la politique d'assainissement, condition d'un nouvel essor industriel. Rien ne dispensera de cet effort, il n'y a pas de politique de rechange, il n'y a pas de solution miracle »*.

• *M. Eric Hintermann,* président de l'Amicale social-démocrate, membre du P.S. : *« Le président a donné aux Français toutes les raisons de le soutenir (...) Mais comment le faire activement si, au sein du parti socialiste, certains passent leur temps à répandre le doute ? »*

• *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) : *« Dans une situation tendue où la droite passe à l'offensive face à des travailleurs sur lesquels pleuvent les coups de l'austérité, l'intervention de François Mitterrand est totalement hors jeu. La plupart des problèmes politiques ont été noyés sous le flot de généralités répétitives. A se demander si le président lui-même croit encore à une politique qu'il affirme la seule possible. Or cette politique, c'est de plus en plus évident pour les travailleurs, mène tout droit à l'échec. »*

La nouvelle stratégie de M. Chirac

(Suite de la première page.)

En se comportant de façon beaucoup plus positive que dans le passé à l'égard de l'Europe, M. Chirac est convaincu qu'il gomme les divergences qui, à ce sujet, l'opposaient à l'U.D.F. lors du scrutin de 1979. Il serait toutefois prématuré de parler d'un rapprochement sur le terrain tant les questions de personnes et les problèmes de tactique pèseront sur le scrutin de l'année prochaine et risquent de l'emporter sur la doctrine. Car, à n'en pas douter, cette consultation aura un caractère de politique intérieure. Non seulement entre la majorité et l'opposition, mais au sein de cette dernière.

La question de savoir qui des « giscardiens » ou des « chiraquiens » l'emportera se posera avec d'autant plus d'acuité que, en 1979, les premiers représentaient la liste « officielle » patronnée par le chef de l'État, alors que les seconds passaient pour les dissidents de l'union majoritaire.

L'aspiration unitaire

M. Jacques Chirac, qui affiche avec constance depuis deux ans un comportement unitaire, a, peut-être, été encouragé à « pousser les feux » à la lecture des résultats d'un sondage effectué par la SOFRES pour le compte du Groupe des démocrates européens de Progrès de l'Assemblée européenne de Strasbourg (du 6 au 11 mai auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes).

Cette enquête établit d'abord que 43 % des personnes interrogées souhaitent la constitution d'une liste unique de l'opposition alors que 34 % préféreraient des listes U.D.F. et R.P.R. distinctes. Le souci unitaire est plus vif parmi les sympathisants R.P.R. (66 %) que parmi ceux de l'U.D.F. (52 %). Bien que Mme Simone Veil ne repousse pas l'éventualité de diriger une liste unique de l'opposition, on peut douter que M. Giscard d'Estaing ou M. Barre donnent leur aval à une telle solution qui renforcerait, en cas de victoire, le prestige du chef de file. Toutefois, M. Jean Lecanuet n'a pas totalement exclu cette hypothèse, si la nature politique de l'enjeu entre la majorité et l'opposition l'imposait.

Le sondage de la SOFRES établit aussi les choix des électeurs dans les deux éventualités, listes séparées et liste unique. Dans les deux cas, les proportions de 1979 sont inversées. Les intentions de vote en faveur d'une liste R.P.R. s'établissent à 29 % des personnes interrogées contre 22 % pour une liste U.D.F. (en 1979 la liste DIFE avait recueilli 16,31 % des voix et la liste de Mme Veil 27,60 %). On constate que, dans ce cas, 13 % des sympathisants U.D.F. voteraient pour la liste R.P.R. alors que 8 % de R.P.R. voteraient pour la liste U.D.F. Dans l'hypothèse d'une liste unique de l'opposition, celle-ci recueille exactement 50 % des intentions de vote. Le point perdu par rapport à l'hypothèse précédente semble aller à l'extrême droite, qui double ses voix, passant de 1 à 2 %.

En revanche, dans les deux cas, les suffrages se portant sur les formations de gauche demeurent stables : le parti communiste recueille 12 % (contre 20,52 % en 1979), le parti socialiste 26 % et les radicaux de gauche 2 % (ces deux dernières formations réunies en 1979 avaient obtenu 23,53 % des voix).

En se plaçant ainsi sur le terrain européen, M. Chirac espère conforter sa position au sein de l'opposition. Le R.P.R. s'implante dans les cantons et les communes. Depuis la fin mars, on affirme au siège du mouvement, que le rythme des adhésions se situe au niveau de deux mille par semaine pour l'ensemble du territoire. M. Chirac — qui n'a jamais eu l'intention d'abandonner la présidence du R.P.R. — va se rendre, à partir de l'automne, dans plusieurs régions pour rencontrer non seulement ses propres partisans mais aussi tous les sympathisants de l'opposition, qu'ils exercent des mandats politiques ou des fonctions économiques. Car le président du R.P.R. entend, sans le quitter, dépasser le cadre strict de son parti. Au sein de celui-ci son autorité n'est pas contestée. Avec M. Chaban-Delmas, par exemple les relations sont « normalisées », avec M. Debré, elles sont constantes, avec M. Yves Guéna elles sont redevenues cordiales, avec M. Alain Peyrefitte la réconciliation sera publiquement scellée par une visite à Provins, samedi 11 juin.

Gouverner « d'en haut »

M. Chirac espère ainsi montrer que des tempéraments divers peuvent cohabiter autour de lui et donner cette image en modèle à l'opposition et surtout à ceux qui se détachent de la majorité : il compte bien attirer ceux qui, selon lui, *« estiment de plus en plus que la France est mal gouvernée, que les problèmes de la sécurité des Français et même de l'unité de la France ne sont pas dominés, que la rigueur ne permettra pas le redressement, qu'à cause de son endettement la France voit son rôle extérieur affaibli »*. D'autres, selon lui, se plaignent de plus en plus de la partialité de la télévision.

Selon M. Chirac *« les Français ne savent plus où on les conduit »*. S'il considère que *« l'opposition est désormais majoritaire dans le pays »*, M. Chirac rappelle aussitôt que le phénomène n'est pas nouveau et que *« de 1976 à 1978 la gauche a été majoritaire dans les élections locales alors qu'elle devait perdre les législatives de 1978 »*. Il faut donc, pour l'opposition actuelle, *« gérer la durée et surtout donner l'impression que ses composantes sont capables de gouverner ensemble »*. M. Chirac poursuit : *« Tout ce qui va dans ce sens est utile. On ne peut dire que la France souhaite être gouvernée à gauche ou au centre. On doit dire qu'elle veut être gouvernée d'en haut c'est-à-dire que le sens de l'Etat doit toujours dominer l'esprit partisan. »*

Le maire de Paris affirme donc qu'il prépare les échéances normales. Il estime en effet que, à la différence de 1968, *« il n'existe pas aujourd'hui de structures partisanes ou syndicales capables de promouvoir ou de récupérer le mécontentement populaire, car les partis politiques sont légalistes et les syndicats d'opposition trop faibles »*.

Quant au recours au référendum, le président du R.P.R. estime que l'extension de son champ d'application permettrait à un pouvoir en butte à la contestation de vérifier si celle-ci est profonde et, en cas de besoin, de modifier sa politique. Ce serait, selon lui, *« le moyen d'appuyer l'autorité de l'Etat sur le soutien populaire »*.

Il se défend donc, par cette explication, de vouloir menacer en quoi que ce soit la légitimité du pouvoir. Mais, en prenant sans tarder une initiative en matière européenne, en insistant sur la nécessité de l'union de l'opposition, en développant l'audience de son mouvement à travers le pays, le président du R.P.R. s'efforce de préparer de plus en plus les conditions de l'alternance à son profit.

ANDRÉ PASSERON.

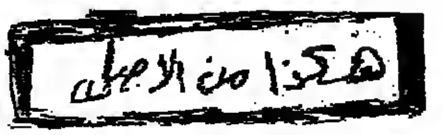
EN TÊTE DE L'OPPOSITION

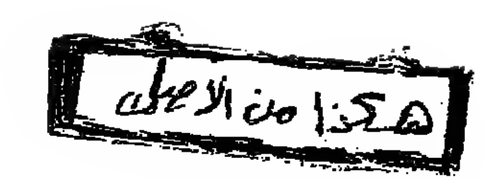
L'évolution de l'opinion en faveur de l'opposition, et plus spécialement en faveur du R.P.R., que croit déceler M. Chirac se reflète également dans un sondage non publié réalisé par la Sofres du 6 au 11 mai auprès d'un échantillon de mille personnes et portant sur les intentions de vote *« si une élection présidentielle avait lieu dans les deux ou trois prochaines années »*.

37 % des personnes interrogées estiment que M. Chirac serait *« le meilleur candidat face à la gauche »*, 17 % préféreraient M. Barre et 15 % M. Giscard d'Estaing. Lors d'un premier tour éventuel et en cas de « primaire » dans l'opposition, M. Chirac recueillerait 30 % des voix et M. Giscard d'Estaing 22 % (le 26 avril 1981, M. Chirac avait obtenu 17,9 % des voix et M. Giscard d'Estaing 28,3 %).

En cas de primaire avec M. Barre, celui-ci recueillerait 20 % des voix et le maire de Paris 31 %. Dans ces deux hypothèses, M. Mitterrand arriverait en tête avec 33 % des suffrages (25,8 % le 26 avril 1981), mais M. Marchais ne recueillerait que 9 % (15,3 % il y a deux ans).

Quelques jours après ce sondage, une autre enquête de la Sofres réalisée du 20 au 26 mai pour un groupe de journaux de province montrait que, si seulement 34 % des personnes interrogées éprouvaient de la « sympathie » pour M. Chirac, 60 % voyaient en lui un *« homme d'avenir »* et 41 % estimaient qu'il *« ferait un bon président de la République »*, alors que 28 % seulement étaient de cet avis en décembre 1979.





LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le rôle des « enseignants-chercheurs »

L'Assemblée nationale continue, le 9 juin, la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur.

Les obligations des enseignants sont détaillées par l'article 53, qui évoque notamment la notion de « *tutorat* ». Si cette notion « *choque* » le R.P.R., l'U.D.F., en revanche, n'a pas « *d'objection de principe* », mais s'interroge sur son contenu. Après que M. Savary, ministre de l'éducation nationale, eut expliqué que ce tutorat « *pourra prendre la forme, soit de simple conseil d'orientation, soit d'une mise à niveau de certaines matières* », les amendements supprimant l'inclusion du tutorat parmi les activités des enseignants-chercheurs sont retirés.

Le projet gouvernemental précisait aussi que « *le service des enseignants-chercheurs s'exerce pendant la totalité de l'année civile* » et qu'un décret en Conseil d'Etat fixerait « *les modalités de l'obligation de résidence* » à laquelle ils sont soumis. La majorité elle-même conteste la formulation du projet de loi, estimant qu'il convient de mettre les « *obligations* » des enseignants en parallèle avec leurs « *droits* ». C'est pourquoi, sur proposition de M. Cassaing (P.S., Corrèze), rapporteur de la commission des affaires sociales, il est finalement décidé d'indiquer simplement : « *Un décret en Conseil Etat précise les droits et obligations des enseignants-chercheurs, notamment de leur présence dans l'établissement.* » La référence législative au travail durant toute l'année civile et à l'obligation de résidence est ainsi supprimée. Mais M. Savary a clairement indiqué, pour expliquer l'esprit du décret qu'il prendra, que cette dernière obligation figurait déjà dans un décret de 1901 et qu'elle est « *une condition indispensable d'une bonne insertion dans la vie universitaire* ». Il a aussi ajouté que s'il n'était pas question « *de faire pointer quiconque, ni de procéder à je ne sais quel contrôle* », il regrettait, « *et c'est une litote, qu'un certain nombre d'enseignants résident systématiquement hors de la ville où ils enseignent* ».

L'appréciation du travail des enseignants est organisée par l'article 54, qui prévoit que leur « *qualification* », leur « *recrutement* », leur « *affectation* » dépendent d'une instance nationale où ne figureront que « *des enseignants-chercheurs et personnels assimilés d'un rang au moins égal* » à celui de l'intéressé. Le projet précisait que l'« *appréciation* » portée par la commission locale est transmise au ministre de l'éducation nationale avec « *l'avis du président ou du directeur de l'établissement, qui peut l'accompagner de tous les éléments et informations recueillis, notamment auprès des différents conseils de l'établissement ou auprès des différentes catégories de personnels ou d'usagers* ».

Cette possibilité de notation par les étudiants de leurs professeurs soulève un tollé de la part de l'opposition. M. Bourg-Broc et M. d'Aubert (U.D.F., Mayenne) parlent tous deux de « *délation* ». M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) évoque, lui, l' « *inquisition* ». M. Savary reconnaît que c'est lui qui a eu « *l'initiative de cette rédaction parce que*, dit-il, *je souhaitais que les étudiants aient leur mot à dire* ». Il ajoute que « *cela n'a rien de révolutionnaire* », puisque c'est « *une pratique fort courante aux Etats-Unis* », qu'elle a été instituée il y a quinze ans à l'ENA, et que les élèves d'H.E.C. « *remplissent en fin d'année un questionnaire du même ordre* ».

Bien que M. Dumas (P.S., Dordogne) ait affirmé qu'il n'y avait « *rien d'anormal à demander aux membres de la communauté universitaire de juger ceux qui participent à sa vie* », la commission propose la suppression de ces dispositions, non pas qu'elle en suspecte le « *fond* », explique M. Cassaing, mais pour éviter « *toute interprétation abusive et malveillante* ». Le ministre se rallie à cette proposition, « *parce que les intentions qui inspiraient cette mesure n'étaient pas assez clairement perçues* » ; mais il ajoute : « *L'idée fera son chemin parce qu'elle est juste ; il faut la laisser mûrir, dans le respect des consciences et dans la concertation.* » L'Assemblée suit la proposition de sa commission.

La fin de cet article prévoit que des non-fonctionnaires « *peuvent être recrutés et titularisés à tous niveaux de la hiérarchie des corps d'enseignants-chercheurs* » (il s'agit de permettre le recrutement au tour extérieur), et que des étrangers « *peuvent être nommés dans un tel corps* ».

Enfin, l'Assemblée accepte la possible création d'un « *comité départemental de coordination des formations supérieures* » dans chaque département.

Th. B.

AU SÉNAT

L'incitation et l'aide au suicide : un délit

Le Sénat a examiné et adopté, jeudi 9 juin, une proposition de loi de M. Dailly et de ses collègues de la Gauche ***démocratique tendant*** **à réprimer l'incitation et l'aide au suicide. Ce texte institue une incrimination et transpose, pour le suicide, les dispositions du code de la santé publique relatives à l'incitation et à l'usage des stupéfiants et à la pratique de l'avortement.**

Pourquoi le Sénat – et en particulier M. Dailly (Seine-et-Marne) – s'est-il préoccupé du suicide ? L'achat et la lecture de *Suicide, mode d'emploi* (Éditions Alain Morgan) l'ont... édifié. La présence de cet ouvrage à proximité de suicidés l'ont inquiété. L'absence de décision malgré ses demandes réitérées de la part des ministres concernés l'ont convaincu de prendre une initiative. Les préoccupations de diverses associations et les lettres d'encouragement l'ont conduit à persévérer.

Le suicide, « *véritable fléau social* », estime-t-il, est le deuxième facteur de mortalité après les accidents de la route. Vouloir en réprimer l'incitation et l'aide, n'est, dit-il, ni liberticide, ni rétrograde, ni de circonstance.

M. Badinter rappelle des chiffres : le taux pour 100 000 habitants était – entre 1976 et 1978 – de 17,5 en France, 41,9 en Hongrie et 24,5 en Finlande. Certes en augmentation – 8 741 en 1977, 10 500 en 1980, – le nombre des suicides est toutefois inférieur à ce qu'il était au début de ce siècle. Il n'empêche, relève le garde des sceaux, que le suicide « *c'est le droit fondamental pour un être de disposer de sa vie* ». Légiférer en la matière n'est pas facile. M. Badinter en veut pour preuve que, au sein de la commission de révision du code pénal, aucun consensus ne s'est dégagé, en raison des difficultés pratiques d'application. Un exemple : un enfant de parents divorcés met fin à ses jours ; comment éviter que les dispositions prévues ne soient utilisées par l'un des parents pour motiver une plainte avec constitution de partie civile ?

Pour M. Badinter, cette proposition ouvre plus de voies à la réflexion qu'elle n'apporte de solution. Il déclare : « *L'incrimination nouvelle présente quelques risques pour la liberté de pensée et d'impression. Il y a dans la littérature – Goethe, Schopenhauer, Camus – bien des pages consacrées par la civilisation qui sont dédiées au suicide. Devrait-on entamer des poursuites à l'égard de tels textes ?* »

M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Territoire de Belfort) voit dans les dispositions envisagées une censure de la presse, de la littérature et de la science. Et il invite ses collègues à « *se garder d'une démagogie précipitée, qui risque de mettre en péril ce bien précieux, la liberté d'éditer* ».

Après que l'article premier qui institue un délit d'incitation et d'aide au suicide, eut été voté par 206 voix contre 92 (socialistes et communistes), l'ensemble de la proposition est adopté.

D'autre part, le Sénat a adopté, jeudi 9 juin, les textes suivants : projet de loi portant intégration de certaines catégories de personnels en fonction dans les établissements d'enseignement secondaire ou dans les services administratifs du vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie et dépendances dans les corps de fonctionnaires de l'État ; projet de loi portant validation des résultats du concours 1980 des chargés de recherches (secteur sciences sociales) de l'Institut national de la recherche agronomique ; projet de loi relatif aux dispositions particulières à l'élection des sénateurs des départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (M. Pillet, Un. cent., Loire, rapporteur de la commission des lois, rappelle que, conformément à la Constitution, ces nouvelles collectivités régionales d'outre-mer doivent participer à la désignation des sénateurs. S'agissant de régions monodépartementales, les conseillers régionaux élus le 20 février dernier participeront aux élections sénatoriales) ; projet de loi organique relatif aux candidats admis au concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (session 1976) ; et projet de loi relatif aux greffiers en chef stagiaires nommés à la suite du même concours ; proposition de loi des six sénateurs représentant les Français de l'étranger tendant à modifier et à compléter la loi du 9 janvier 1973 en matière de naturalisation.

A. CH.

● *Groupe d'étude sur la situation des Français détenus à l'étranger* vient d'être constitué à l'Assemblée nationale. Il est ainsi composé : président : Mme Lydie Dupuy (P.S., Gers) ; vice-présidents : M. Manuel Escutia (P.S., Paris), M. Jacques Godfrain (R.P.R., Aveyron), Mme Muguette Jacquaint (P.C., Seine-Saint-Denis), et M. Olivier Stirn (U.D.F., Calvados).

ERRATUM. – Si pour M. François Léotard le président de la République ajoute le vice à d'autres défauts, c'est parce que « *devant le « couple infernal » inflation-chômage le chef de l'Etat joue les voyeurs* » et non « *joue les voyageurs* », comme une coquille l'a fait dire au secrétaire général du parti républicain, dans nos éditions du 10 juin.

POLITIQUE

Le contentieux électoral des municipales

SARCELLES (Val-d'Oise) : M. Henry Canacos (P.C.), ancien maire de Sarcelles, dont le conseil municipal a été suspendu par le tribunal administratif de Versailles, a déposé un recours en Conseil d'Etat contre cette décision, qui lui semble *« empreinte de préoccupations politiques »* et *« nuit »* à Sarcelles, dont *« le développement sera bloqué »* pendant plusieurs mois. La délégation spéciale de sept membres doit administrer la ville jusqu'à ce qu'un nouveau conseil municipal soit désigné.

MARSEILLE : le tribunal administratif de Marseille a rejeté, jeudi 9 juin, *les requêtes déposées par* l'opposition dans les 1er, 2e et 3e secteurs de la ville. Le président du tribunal, M. Jehan, a précisé que les motifs de cette décision *« seront rendus publics dans huit jours »*. Le commissaire du gouvernement, M. Bobelin, s'était prononcé pour le rejet de ces requêtes (*le Monde* du 28 mai). Les requérants ont manifesté l'intention de déposer un recours au Conseil d'Etat.

NICE (*Alpes-Maritimes*) : *le tribunal* administratif de Nice a rejeté, jeudi 9 juin, la requête en annulation de M. Max Gallo (P.S.), actuel secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, tête de liste de l'Union de la gauche aux dernières élections municipales contre M. Jacques Médecin, maire, député (app. R.P.R.), réélu au premier tour.

DANS LE VAL-DE-MARNE : le bureau de l'Association départementale des élus *communistes* et républicains (qui compte quelque quatre cent cinquante adhérents) a assuré les élus de gauche de Limeil-Brévannes et de Choisy-le-Roi *« sa solidarité totale face à* [un] *verdict qui bafoue avec un cynisme sans précédent le suffrage universel »*. Les élus du Val-de-Marne sont appelés à une manifestation organisée le *lundi 13 juin, à 17 h 30*, au métro Mairie-d'Ivry.

Dans un communiqué commun de protestation, les fédérations départementales du P.S. et du P.C. estiment que *« la situation, franchement inquiétante, traduit une opération politique menée avec un acharnement particulièrement suspect »*.

DRAGUIGNAN (Var) : *le* commissaire du gouvernement a conclu, jeudi 9 juin, à l'annulation du scrutin, qui s'était soldé, au second tour, par le succès de la liste du maire sortant, M. *Edouard Soldani* (P.S.), sénateur. Le tribunal administratif rendra son jugement la semaine prochaine.

Villepinte : sans émotion

Le moins qu'on puisse dire c'est que Villapinte (Seine-Saint-Denis) *n'était* pas, loin de là, en ébullition le jeudi 9 juin dans la matinée, au lendemain de l'annonce de la décision du tribunal administratif de Paris (*le Monde* du 10 juin). Mais bien des Villepintois que nous avons interrogés ignoraient encore la nouvelle. Et lorsqu'on la leur apprenait, la grande majorité d'entre eux *ne* manifestaient guère de surprise. *« Tout est bien qui finit bien,* nous disait avec un sourire entendu un commerçant du quartier de la gare, *mais la seule chose qui puisse me surprendre c'est qu'il ait fallu autant de temps pour en arriver là... »*

Non, décidément, la petite ville (17 500 habitants), qui ne sait pas très *bien si elle* est un peu provinciale, un peu campagnarde ou tout à fait banlieusarde, ne s'est guère émue. *« Tout le monde vous le dira : la fraude était connue de tout Villepinte au soir même du scrutin ! » « Affirmatif »*, renchérit un autre. *« Il est, et cela mérite d'être souligné, ab-so-lu-ment a-nor-mal,* insiste-t-il, *que la liste soit passée dans de telles conditions ! C'est le 6 mars à minuit qu'il fallait annuler les opérations... »*

Même ceux qui ont choisi de voter communiste disent leur désaccord, tel ce vieux militant : *« J'ai cinquante-huit ans, et j'ai toujours voté P.C. S'il* faut *revoter demain, je voterai dans la même couleur, évidemment, mais à une condition, que ce monsieur ne figure plus sur les listes... Ce qu'il a fait là est tout simplement écœurant, inadmissible. »* Et comme il y a toujours un plaisantin de service en faction dans tout bistrot qui se respecte, celui-ci dira sans sourciller : *« Que voulez-vous, Baraglioli, c'est un Corse... Suivez mon regard. Il a cru qu'ici c'était comme là-bas, chez lui, et qu'on pouvait tripatouiller tout à son aise. »*

Plus sérieux sont les parents d'élèves qui auraient déjà l'intention de demander la révocation *pure et simple* d' *« un homme qui a failli à son devoir* et *qui ne peut continuer à être directeur d'école »*. A la mairie, l'employée à la réception évince promptement les intrus qui souhaitent rencontrer l'ancien maire : *« Ils sont en réunion... » « Oui, mais jusqu'à quand ? » « Vous savez, ces réunions,* on *sait quand ça commence mais pas quand ça finit ! »*

M. Roger Lefort (R.P.R.), *l'ex-*maire d'avant 1977, redevenu maire depuis hier à la place de M. Baraglioli (P.C.), entend bien, lui, que *« cela finisse »*. *« Le tribunal a fait son travail, un travail impeccable et honnête... Nous allons de ce pas à la préfecture de Bobigny demander au préfet de faire le nécessaire pour que ce monsieur vide les lieux, comme la loi l'exige. »* Parce qu'il n'y a *« ni équivoque ni interprétation tendancieuse »*, et parce qu' *« il est bien clair que le tribunal a procédé à la proclamation des élus du 6 mars en rectifiant la liste frauduleusement proclamée »*. État de fait que les Villepintuis semblent bien agréer dans leur plus grande majorité...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *M. André Rossinot, secrétaire général, et M. Yves Galland, vice-président,* dans une lettre adressée à M. Didier Bariani, président du parti radical, se prononcent en faveur d'une modification des statuts de *leur parti*. Cette modification permettrait à M. Bariani, en terme de son deuxième mandat de président, de présenter à nouveau sa candidature, lors du congrès du parti prévu avant la fin de l'année. Les statuts du parti radical limitent en effet à quatre années consécutives — autrement dit à une seule réélection — l'exercice du mandat de président.

Ainsi, deux candidats potentiels à *la présidence du parti radical se manifestent* en faveur de la réélection de M. Bariani, qui, si les statuts du parti étaient modifiés, affronterait M. Olivier Stirn, député du Calvados, seul candidat officiel pour le moment. Il n'est pas sûr cependant *que cette modification des statuts* ne rencontre pas des réserves. Mme Brigitte Gros (sénateur des Yvelines) estime, par exemple, que M. Bariani prend aujourd'hui *« un virage insolite que les événements ne justifient pas »*. Elle explique : *« Hier, notre parti devait à tout prix proposer une société réformiste et pluraliste pour freiner la montée d'une droite musclée et revancharde. Aujourd'hui, on doit s'aligner sur les positions de cette même droite (...). »*

M. FITERMAN : « Je suis absolument stupéfié par ces décisions »

M. Charles Fiterman, ministre des transports, qui s'exprimait, jeudi soir 9 juin, sur Antenne 2, au cours de l'émission « L'heure de vérité », a évoqué le contentieux des résultats des élections municipales. Il a notamment déclaré : *« Je suis absolument stupéfié par ces décisions. Je connais personnellement très bien le maire de Choisy-le-Roi, Louis Luc,* un *homme dont tout le monde connaît l'intégrité et l'honnêteté. »*

Après avoir souligné que, dans cette ville, la liste de gauche est arrivée en tête avec 2 700 voix d'avance, M. Fiterman a ajouté : *« Casser une telle élection, désigner une délégation spéciale parce que, paraît-il, il y avait quelques bulletins qui n'étaient pas tout à fait bien décomptés, je dis qu'il y a là quelque chose qui me chiffonne et qui m'inquiète (...). »* Surtout, a-t-il ajouté, *« dans un moment où, dans les communes qui ont été gagnées par la droite, nous assistons en ce moment — et je regrette qu'on n'en parle pas plus, — à une véritable chasse aux sorcières, avec des licenciements de secrétaires généraux, de directeurs de maison culturelle, d'employés communaux, où on assiste à un véritable asservissement des services culturels ou d'associations, parce qu'on ferme leurs locaux, parce qu'on veut leur dicter leur politique (...) »*.

M. JOSPIN CHEZ ALSTHOM

Arrête, tu vas nous faire pleurer !

« Arrête, tu vas nous faire pleurer ! Passe-moi ton mouchoir. » M. Lionel Jospin défendait la politique d'atteinte aux *privilèges engagée par le gouvernement* — impôt sur la fortune, tranche à 65 % de l'impôt sur les revenus — jeudi 9 juin, devant l'entrée de l'usine Alsthom-Atlantique de Saint-Ouen, lorsqu'un jeune homme — *« C'est l'austérité contre les travailleurs. On est à gauche ou on l'est pas. »* — l'a ainsi interpellé. Pas très représentatif, sans doute. A qui la faute ?

La *fédération* de la Seine-Saint-Denis du P.S. avait organisé une rencontre avec les salariés de cette entreprise, filiale de la C.G.E. nationalisée, à 16 h 30. *Or les ouvriers quittent* l'usine à 15 h 45. Résultat : le premier secrétaire du P.S. s'est retrouvé face à une douzaine de militants d'extrême gauche (Organisation communiste marxiste-léniniste, groupuscule maoïste ; Ligue communiste révolutionnaire, trotskiste), une poignée de syndicalistes représentant l'extrême gauche de la C.F.D.T., autant de militants socialistes et quelques individuels, ces deux dernières catégories regrettant amèrement que *« seuls les gauchos prennent la parole »*.

M. Jospin n'est jamais aussi bon débatteur, semble-t-il, que lorsqu'il est violemment attaqué. Cela tombait plutôt bien. *« Dire que la politique actuelle est moins bonne pour les travailleurs que celle de la droite, c'est faire le jeu de la droite »*, a-t-il répondu au secrétaire de section C.F.D.T.

« Les lois Auroux, c'est du pipeau ! », affirmait l'autre. *« Faites les vivre ! »*, a dit M. Jospin, qui a encouragé son auditoire à *ne pas* tout attendre *« d'en haut »*, à contribuer à l'application, sur le terrain, des lois votées au Parlement.

Il est vrai que, chez Alsthom, cela ne va pas de soi. Comme s'il s'agissait d'illustrer le comportement d'une direction qui a mauvaise réputation, un gardien a photographié benoîtement les participants à la réunion, jusqu'à ce que, au terme d'une brève et vive *bousculade, son film soit* confisqué.

Et l'emprunt obligatoire, l'impôt exceptionnel, le 1 % supplémentaire pour la Sécurité sociale ? *« Alors, c'est pas à nous de payer ? Il faut tout de même rappeler que la population active est composée à 80 % de salariés. La question posée est celle de savoir si les salariés ont, eux aussi, des efforts à faire. Sinon, il faut dire tout de suite : nous sommes faits seulement pour obéir et rendre le pouvoir à la droite »*, a fait remarquer le premier secrétaire du P.S.

Pas convaincu, un militant d'extrême gauche a noté pour sa part : *« La bourgeoisie descend dans la rue. On lui cède, on lui cède. Aux travailleurs, on dit : si vous faites grève, vous faites le jeu de la droite. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *M. Max Gallo,* porte-parole du gouvernement, a répliqué, jeudi 9 juin, aux propos du secrétaire général du R.P.R., M. Bernard Pons, selon lequel M. François Mitterrand ne devrait pas s'étonner, à l'avenir, qu'on lui demande de *« rendre des comptes personnellement »* puisqu'il est apparu *« décidé (...) à assumer toute la responsabilité de l'action gouvernementale »* (*le Monde* du 10 juin).

« Pour qui se réclame de la famille gaulliste, il y a là une fausse naïveté, a souligné le secrétaire d'Etat. *C'est au président de la République de définir la politique* [que] *le premier ministre met en œuvre. Dans la logique des institutions, cela n'implique pas un surcroît d'autorité du président de la République ni une diminution de celle du premier ministre. Que les supposés héritiers du gaullisme découvrent, pour des fins de petite politique, cette réalité aujourd'hui, c'est leur problème. »*

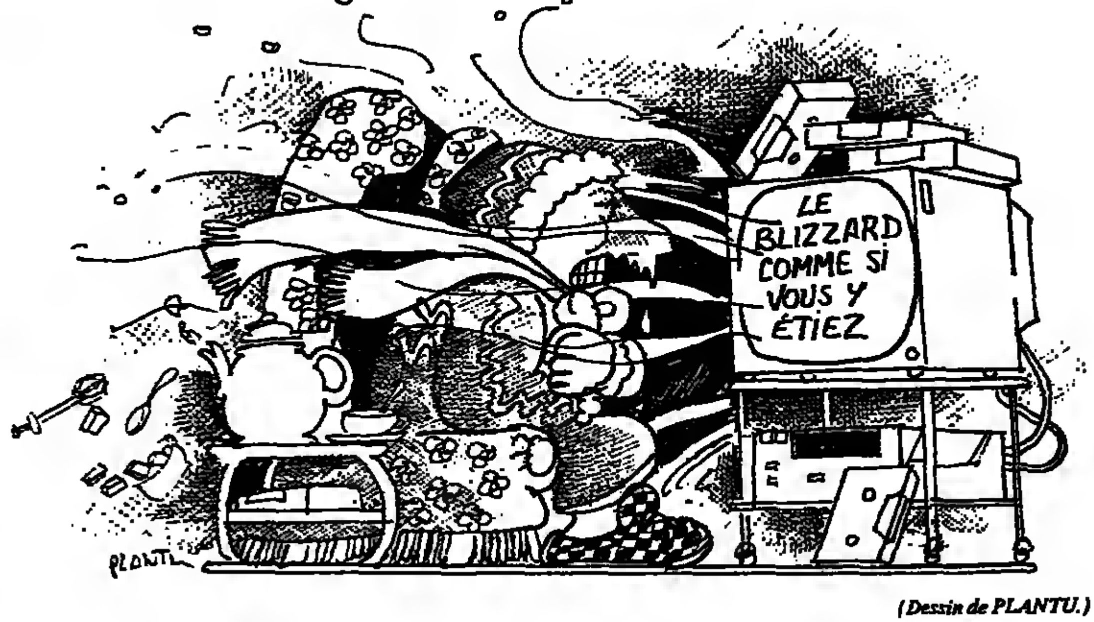
Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

VOYAGES EN CONSERVE

Le voyage est devenu une industrie.
Notamment parce qu'on le met en conserve.
Diapositive, film, cassette vidéo,
vidéodisque et cassette tout court :
toutes les ressources techniques
de l'audiovisuel sont sollicitées
pour faire revivre l'exotisme et le dépaysement.
Les expériences se multiplient,
mais le succès commercial tarde.





(Dessin de PLANTU.)

● VOIR

Des pays sous la loupe de la caméra

LA meilleure préparation au voyage, c'est encore un film. *Le Taxi mauve* qui chante l'Irlande, *Duel* et ses camions monstrueux sur les routes du Nevada, *l'Homme de Rio*, furieusement carioca, donnent le goût d'aller voir là-bas si le rêve semé dans une salle obscure correspond à la réalité.

Partant de cette constatation, certains voyageurs impénitents se sont dit : « Et si nous allions un peu plus loin que ces chromos romanesques qui figent la connaissance que l'on peut avoir d'un pays et qui, même, empêchent de rencontrer celui-ci ? Et si nous racontions les coulisses du monde ? »

On a donc vu fleurir sur les Abribus, sur les poteaux des grands boulevards et aux portes des universités des affichettes ou des panneaux bricolés invitant à assister à une projection de diapositives ou de films sur « La Chine du milliard » ou sur « Le Zanskar retrouvé ».

Pas si téméraires que ça, ces petits photographes et ces cinéastes débutants qui invitent à partir ! Le public parisien ou provincial continue à fréquenter ce genre de manifestations, même si le style « salle Pleyel » avec projection et conférencier vieillit doucement. La fringale de découverte et de dépaysement qui a saisi les jeunes comme les retraités depuis une dizaine d'années y trouve l'occasion de s'aiguiser encore.

A bas les gorilles !

Pierre Brouwers, journaliste et photographe, avait décidé, il y a trois ans, de renouveler la conférence audiovisuelle de papa-globe-trotter. Il voulait en finir avec les fondus enchaînés de cartes postales où les couchers de soleil ne cédaient la place qu'aux habits de fête des tribus primitives. A bas les « *gorilles du bout du monde* » et les « *volcans des mers du Sud* » !

Il s'agissait pour lui de restituer la réalité la plus humaine et la plus quotidienne. En quelque sorte, de mener à bien, dans le domaine audiovisuel, une approche sociologique que la collection « Petite Planète » a réussie dans le domaine de l'écrit.

Pierre Brouwers a conçu deux spectacles, deux diaporamas : New-York-Los Angeles et San-Francisco. Tous deux consistent en la projection de plusieurs centaines de photos couleur soulignée par une bande sonore quasiment synchrone qui alterne les bruits de la rue, les entretiens et un commentaire liant le tout. Les marginaux représentent les morceaux de résistance de ces spectacles, parce qu'ils sortent de l'ordinaire et qu'ils fascinent la France profonde : le musée des tatouages, la prison d'Alcatraz, les homosexuels sans complexe, une clinique pour chiens, *les graffiti du métro* de New-York et les joueurs de pétanque français du Golden Gate Park.

Certains professionnels du tourisme avaient jugé un peu faciles ces gros plans sur les fesses tatouées d'homosexuels californiens. Après tout, privilégier ces extravagances, n'est-ce pas aussi « tarte » que de projeter des vues de la grande pyramide ou de la place Rouge ?

Pierre Brouwers semble avoir tenu compte de ces critiques, ainsi que des difficultés qu'il a rencontrées pour faire reconnaître le diaporama comme un vrai spectacle. Voici qu'il a décidé de jouer la carte du cinéma. Il a conçu et réalisé, avec son équipe de Focale 5, deux films-reportages, *Australie* et *Canada*.

Australie est un long métrage d'une heure et demie. L'auteur a voulu rendre sensible au spectateur les vingt-cinq heures d'avion nécessaires pour aller depuis l'Europe sur *cette île et faire toucher* du *doigt* le vide et l'énormité de ce continent. De courtes séquences présentent le kaléidoscope australien. On y jauge le caractère britannique indélébile qu'imposèrent à la colonie les bagnards de Sa Gracieuse Majesté. N'y a-t-il pas un Hyde Park Corner à Sydney ? Melbourne est douée d'une vitalité culturelle hors pair : on y a inventé la pièce de théâtre jouée dans le tramway. La séquence sur les « road trains », camions monstrueux de quatre-vingts roues, donne la mesure des milliers de kilomètres à parcourir pour relier les villes-oasis où se sont réfugiés la majorité des quatorze millions d'habitants.

L'impression de solitude est particulièrement forte lorsqu'on assiste à une classe-radio, c'est-à-dire au cours de maths ou d'histoire effectué devant l'émetteur de Kalgoorlie à l'intention des enfants isolés à des centaines de kilomètres de là dans les fermes immenses. Et les avions-ambulances. Et les aborigènes perdus au seuil du vingt et unième siècle. Et les habitations troglodytes des chercheurs d'opale. Et les mastodontes qui transportent les minerais cueillis à fleur de terre dans cette véritable caverne d'Ali Baba. Et les millions de moutons. Et quelques kangourous tout de même.

Le coup de cœur ou la géographie ?

Les similitudes avec les diaporamas antérieurs ne manquent pas : les projections programmées, cet hiver, à Paris, salle Chaillot-Galliera, ne suffisent pas à équilibrer le budget de chaque film. Pierre Brouwers s'est donc tourné une fois de plus vers des « sponsors » qui ont accroché leur panonceau au spectacle : l'agence Tours 33 a misé sur *Australie* ; Jet'Am, Intervac et Canadian National ont aidé *Canada*. Focale 5 propose des projections aux écoles, aux collectivités, aux comités d'entreprise, aux centres culturels et aux *agences de voyages*.

Du côté des innovations, on notera le style plus classique de ces films qui, sans délaisser les extrêmes (l'Australie exporte des chameaux en Arabie Saoudite ; les curés canadiens font jouer leurs ouailles au bingo), montrent des aspects plus conformes à la réalité du pays. Au risque de tourner au documentaire, par exemple avec l'interview du responsable du développement du port d'Adélaïde.

Ce spectacle de voyages, film ou diaporama, est un genre qui se cherche encore. *Il hésite entre plusieurs* styles : la belle photo et le reportage, le témoignage sociologique et le documentaire, « Petite Planète » et « Que sais-je ? », le coup de cœur et la géographie. Il a bien du mal à trouver les circuits de commercialisation adaptés.

Il n'empêche : il existe un public pour voir et entendre un pays s'animer sur l'écran. Pierre Brouwers et ses émules ont le mérite de tenter de répondre à ce besoin d'ailleurs.

ALAIN FAUJAS.

★ Focale 5, 14, rue des Moines, 75017 Paris. Tél. (1) 226-44-46.

● ENTENDRE

Un guide dans le walkman

LE lecteur de cassettes va-t-il *faire partie désormais* de la panoplie du touriste ? Une société — Audio-Guide — lance en effet, sur le marché des cassettes qui permettent « *une visite guidée et commentée* » (1) de certains quartiers de Paris.

Plus de livre à la main ni de lunettes sur le nez, mais le walkman en bandoulière. Si l'idée est intéressante, sa concrétisation en est délicate. Raconter, par exemple, l'île de la Cité en quarante minutes témoigne d'un goût certain du risque. Juste de quoi humer l'air. Mais il est vrai que les touristes sont bien souvent des gens pressés.

« *Bonjour !* » commence la cassette, et rendez-vous est donné au *pied de la statue d'Henri IV. Impossible* de se tromper, la voix susurre dans l'oreille la station de métro la plus proche et toutes les lignes d'autobus *qui desservent le bon roi Henri* dont l'effigie, assure la bande, fut la première « *dressée sur la place publique en France* ». Puis invitation est faite de visiter *le square* du Vert-Galant, « *havre de paix et de tranquillité* ».

Et Thomas Mann ?

Une fois cette mise en jambe terminée commence la visite de l'île. Il s'agit d'aller de l'Institut de France au pont au Double en passant par la place Dauphine, le quai de l'Horloge, le boulevard du Palais, la Sainte-Chapelle, le parvis de Notre-Dame, la rue des Chantres et le square Jean-XXIII. Une heure et quart de *promenade dans « le berceau de la France »* annonce un peu pompeusement la voix.

Positif, le plan vendu avec la cassette et qui permet de bien se repérer. Positives encore, les indications données sur les heures d'ouverture des musées aperçus au cours de la flânerie. Positives toujours, les anecdotes qui aèrent les longs discours sur l'architecture de la Sainte-Chapelle et de Notre-Dame. Ainsi le promeneur apprend que la tour Bonbec, une des tours de la façade du Palais de justice, était au temps jadis un lieu de torture ; que le parvis de Notre-Dame « *ne rend plus compte de l'enchevêtrement* des *ruelles qu'il y eut de tout temps jusq'en 1860, date à laquelle des travaux bouleversèrent la physionomie de l'île de la Cité* ».

Toujours calmement, la voix glisse à l'oreille que nous l'avons échappé belle à propos de la place Dauphine. Haussmann voulait en effet, raconte-t-elle, transformer ces lieux en « *un ensemble grec* » pour faire pendant à la façade du Palais de justice. La mise à la retraite du baron remisa le projet dans les cartons. « La *place garde aujourd'hui un charme* provin*cial* » assure la cassette. C'est vrai. Positifs enfin, ces silences qui, tranquillement, permettent de traverser les rues ou se rendre d'un monument à l'autre.

La côté négatif, c'est l'absence d'un véritable commentaire historique qui permette de saisir le rôle joué au cours des siècles par l'île de la Cité. Ce commentaire aurait représenté l'introduction indispensable à la découverte des monuments aperçus par le visiteur. La Conciergerie est expédiée. Pas un mot sur les personnages qui hantèrent ses murs *pendant* les semaines terribles de la Révolution. On sait seulement que la visite de la salle des gardes est gratuite. La cassette est aphone, square *du Vert-Galant, à propos* de la plaque qui rappelle le souvenir des Templiers brûlés en ces lieux. Grosse affaire pourtant. Place Dauphine, le walkman oublie les *flâneries* de Thomas Mann et le souvenir de Gérard de Nerval et surtout d'Anatole France qui évoquèrent cette place dans *la Main enchantée* et *Les Dieux ont soif*. Dommage. Ces oublis, faute de « *place* », *sans doute, sont* d'autant plus regrettables que notre compagnon sonore, un brin voyeur, s'éternise sur les aventures d'Abélard et Héloïse quand le visiteur parcourt le dédale des petites rues qui enserre Notre-Dame. Enfin, à propos du parvis de la cathédrale, la crypte archéologique, pourtant d'une grande valeur, ne passionne guère notre mentor puisqu'il signale simplement son existence.

Une découverte superficielle

Paris en cassettes est un bon moyen de prendre la balle, lancée par les techniques modernes, au bond. La bande sonore supporte aussi la comparaison face à certains guides pas toujours à la hauteur. Mais il est bien évident qu'il est très difficile d'enfermer l'île de la Cité dans une seule cassette. Il faut donc faire des choix, dictés, bien souvent, par des considérations commerciales. C'est-à-dire basés sur un tourisme de masse. « *C'est un appel à la découverte* », affirment les responsables de la société Audio-Guide, conscients de ces lacunes.

Reste à savoir si le touriste aura la possibilité de poursuivre seul cette « découverte » et surtout s'il désirera aller au-delà de cette vision superficielle d'un quartier de Paris. Il y a tant à voir et à revoir !

JEAN PERRIN.

(1) Cassettes pédestres : « Ile de la Cité », « Marais » et « Quartier Saint-Paul », (anglais, allemand et français).

Cassette R.A.T.P. : visite complète de Paris en empruntant les lignes régulières de la Régie.

Prix de la cassette : 65 F.

Points de vente : office de tourisme de Paris, 127, avenue des Champs-Elysées, grands magasins et certains hôtels.

VACANCES D'AVENIR

La liberté à forfait

LA formule « club » est en train de faire un tabac sur le marché des vacances. Les touristes sont de plus en plus intéressés par les forfaits qui associent la pension complète, les sports, l'animation et la découverte d'un pays étranger. On en verra pour preuve le succès des séjours en « Eldorador » inventés par l'agence Jet Tours. Ce produit touristique est en passe de représenter un quart des ventes du premier voyagiste français. Pourquoi un tel succès ?

Depuis la création des Eldorados, l'agence a hésité sur le contenu des vacances qu'elle voulait proposer sous cette marque. Ce n'était pas tant un problème de nom. Après tout, les Eldorados auraient pu aussi bien s'appeler « Eldora Jets », « *Eden Jet* », « les Escales du soleil » ou « les Stations du soleil », comme il en fut, un temps, question ; dans tous les cas, l'appellation était évocatrice de vacances, de bien-être et de pays de rêve.

La grande ombre du Club Méditerranée planait sur le marché touristique. Elle a gêné durablement les responsables de Jet Tours qui souhaitaient développer une formule « club », mais qui sentaient bien le risque qu'il y avait à réaliser un « Club Med » au rabais. Ils pressentaient, d'autre part, qu'une partie de la clientèle restait allergique au style imposé par les G.O.

Si les hésitations ne manquaient pas, les certitudes n'en étaient pas moins présentes. « *Nous prévoyons que les séjours où l'on ne propose que le gîte et la nourriture sont appelés à disparaître*, explique Roger Darmon, directeur général de Jet Tours. *De plus en plus, la clientèle demande de l'animation. Elle veut mettre à profit ses vacances ; les uns cherchent à développer leurs talents sportifs ; les autres tiennent par-dessus tout à approcher le pays où ils se trouvent. Nous devions aller à la rencontre de cette demande.* »

Ni colo...

Deuxième nécessité : l'agence est confrontée aux fluctuations des hôteliers qui, d'une année sur l'autre, réduisent ou augmentent, de façon « sauvage », le nombre des lits qu'ils lui attribuent. Jet Tours aspire donc à passer des contrats hôteliers portant sur plusieurs années qui lui permettent d'offrir un produit durable dans le temps et qui ne soit pas symbolique.

« *Nous avions aussi le désir de commercialiser des hôtels en exclusivité*, ajoute Roger Darmon, *parce que cela nous permet de mieux contrôler les prestations qui sont fournies à notre clientèle. C'est nous qui, dans ce cadre, exigeons une certaine décoration, un certain style de nourriture ou d'accueil.* »

Dernier élément — lui, passé sous silence, — disposer dans un établissement hôtelier d'une clientèle homogène évite les frictions entre vacanciers de catégories socio-culturelles différentes. Cela évite aussi les comparaisons au sujet des prix pratiqués par les agences de voyages vendant le même hôtel ou le même village...

L'Eldorador, qui est né de ces débats, est donc un établissement sélectionné par Jet Tours en Espagne, en Grèce, en Tunisie, au Maroc, au Sénégal, en Haïti et à la Martinique (onze établissements au total). C'est un hôtel dont les bâtiments sont conçus comme des pavillons ou des bungalows inspirés de l'architecture du pays. Il est toujours situé près de la mer.

Un cahier des charges rigoureux lie l'hôtelier et l'agence de voyages. Celle-ci, qui veut offrir un confort minimum, demande à l'hôtelier des modifications dans l'établissement. Elles peuvent être mineures (allonger la tringle de la penderie) ou plus coûteuses (augmenter la capacité d'accueil, mieux protéger des vents de sable). En contrepartie, l'agence s'engage à fournir un certain taux de remplissage (de 35 % à 80 % selon l'Eldorador). Elle avance parfois les fonds nécessaires aux travaux qu'elle exige. Jet Tours fait en sorte que chaque Eldorador offre une activité dominante, par exemple le Salambo d'Hammamet (Tunisie) met la planche à voile en vedette ; la Kasbah d'Agadir (Maroc) joue la carte du tennis et le domaine de Nianing (Sénégal) se veut un centre de nature et d'écologie.

Parmi les composantes du séjour en Eldorador, il y a, bien évidemment, le tout-compris qui vaut au vacancier un accueil à l'aéroport, des courts de tennis, des planches à voile, des matelas de plage, le vin à gogo et l'assistance d'un représentant de l'agence. Un effort tout particulier est réalisé sur la nourriture tant il est vrai que « *les Français ne voient plus le ciel bleu lorsque la nourriture laisse à désirer !* ».

Ensuite, le slogan : « *Tout est proposé, mais rien n'est imposé* ». Il s'agit là d'en finir avec la formule colonie de vacances. « *Nous avons décidé que la danse du canard ne serait jamais imposée à personne. Notre animation est présente, mais chacun reste libre d'y participer ou de s'isoler.* » En matière d'animation sportive, l'exemple du Salambo d'Hammamet est probant. Voilà un Eldorador de trois cents lits qui aligne cinquante planches à voile, quinze seulement sont utilisées en moyenne chaque jour...

... ni ghetto

Enfin, Jet Tours a voulu éviter d'enfermer ses clients dans un ghetto. L'agence propose, dans chacun de ses établissements, des ouvertures sur le pays où il est installé. Ici, on dispensera des cours d'arabe et des discussions avec les artisans locaux ; là, on sacrifiera au rite du hammam ; ailleurs, le vélo ou la marche à pied seront les occasions de visiter les villages, de parler aux enfants et aux agriculteurs de la pluie et du football.

Le domaine de Nianing, situé sur la Petite-Côte, au Sénégal, illustre à merveille les vœux des responsables de Jet Tours. Il est animé par un personnage hors du commun, Apo, Grec d'origine, morphologiquement proche du baobab et qui a développé une passion pour la forêt de limes, de caïlcédrats et de filaos qu'il plante avec obstination sur un territoire de 130 hectares.

Dans un pays qui abandonne, chaque année, au désert des milliers d'hectares, cette plantation, les soins dont on l'entoure et l'eau répandue à profusion ont créé un micro-climat tropical de rêve. Les toucans et les tisserins chantent à tue-tête au-dessus des cases en dur. Il fait bon sous la futaie, et on ne se lasse pas de passer de cette petite anthologie écologique à la plage brûlante, tant le contraste est saisissant.

Le cheval permet, sous la conduite de Marc, d'approcher les villages peulhs et de comprendre — un peu — le cycle infernal de la sécheresse qui condamne cette terre à rester stérile plus de la moitié de l'année. De comprendre aussi pourquoi l'homme massacre les arbres et contribue à l'avancée du désert. Autour de Nianing, il n'y a que les baobabs qui résistent. Pour combien de temps ?

En voiture ou en car, il faut gagner, depuis Nianing, la ville de Joal pour y visiter la maison natale de l'ancien président Léopold Senghor. Il n'y a absolument rien à voir dans cette bâtisse banale, mais le « conservateur », Benoît Faye, fait les honneurs des lieux d'une façon tellement chaleureuse que cela vaut le *détour*. La chambre de la maman, du frère, de la sœur du président, mais surtout « *la statue de plâtre du président, à droite ; la photo du papa du président, à gauche, et au milieu, moi, le conservateur de la maison du président* ». Une certaine Afrique à aimer.

Jet Tours est tellement persuadée que l'engouement de sa clientèle pour les Eldorados se maintiendra, en dépit de toutes les crises et de tous les contrôles des changes, qu'elle a décidé d'accrocher, l'hiver prochain, sa marque sur trois hôtels de plus. Signe des temps, le voyagiste étudie même la possibilité de créer, *en France, un Eldorador*. Parce que c'est moins loin, moins cher et que, dans l'Hexagone aussi, on peut concevoir des vacances organisées qui ne soient ni colo ni ghetto.

AL. F.

★ Eldorador, Jet Tours, dans toutes les agences de voyages.

ISLANDE

Tout feu, tout glace

DANS le troisième tiers du neuvième siècle, quelque quatre cents Norvégiens débarquaient sur une grande île de l'Atlantique. Des chefs de clan et leurs hommes, jaloux de leur indépendance, fuyaient la Norvège que voulait unifier sous sa coupe le roi Harald aux Beaux Cheveux. Ils baptisèrent l'île « pays de glace » — Islande.

Ils n'y trouvèrent que quelques ermites irlandais et des renards polaires. D'autres émigrants suivirent les premiers, et, en 930, alors qu'ils étaient déjà 30 000 à 40 000, ils formèrent une république oligarchique et les chefs de clan constituèrent le premier « parlement » du monde. Après ce début de démocratie, vinrent, vers l'an mil, les premiers missionnaires chrétiens. Les païens acceptèrent la foi nouvelle mais n'oublièrent pas pour autant leurs croyances, qu'ils continuèrent à consigner précieusement dans les sagas. Heureusement, car dans le même temps, en Europe, les documents religieux non chrétiens des Germains disparaissaient.

Les Islandais prirent soin de conserver surtout leur langue, et ils veillent encore jalousement à sa pureté : en dix siècles, aucun mot étranger n'est venu la souiller ; une commission crée les nouveaux mots nécessaires. Et de tous les Scandinaves, ils sont les seuls à pouvoir lire les sagas dans le texte dès leur plus jeune âge. Une façon d'affirmer leur attachement à l'indépendance et à la liberté de leur pays, arrachée définitivement au Danemark en 1944. L'Islande n'a pas d'armée, mais, après l'expérience de la guerre, elle est membre de l'OTAN et tolère l'existence sur son sol d'une base militaire américaine. Et c'est avec deux vieilles vedettes des garde-côtes, dont une seule est équipée d'un canon, qu'elle mena ces dernières années la « guerre de la morue » contre la Grande-Bretagne pour assurer à ses pêcheurs un espace d'action suffisant.

Quelque 235 000 Islandais peuplent donc les 102 828 kilomètres carrés de leur île, plateau soulevé au centre d'un massif basaltique sous-marin. Les volcans, dont certains sont en activité, sont particulièrement nombreux dans le sud. En 1947, l'éruption de l'Hekla dura treize mois ; en 1963, une éruption sous-marine au large des îles Vestman (dans le sud du pays) se solda, quatre ans après, par la naissance d'une île de près de 3 kilomètres carrés que l'on baptisa du nom de Surtsey : la plus jeune terre du monde.

Dix années plus tard, en 1973, sur Heimaey, la plus grande des Vestman, commença, au pied de l'Helgafell, un volcan éteint depuis six mille ans, une fabuleuse éruption. Au plus fort, il fallut évacuer la population. Il n'y eut qu'un mort : tué par des vapeurs délétères alors qu'il cherchait de l'alcool dans une pharmacie... La ville fut presque complètement détruite. Aujourd'hui, elle a été remise en état, la population est revenue.

Cette catastrophe lui a valu un chauffage urbain à l'eau chaude naturelle, et même un port mieux abrité de la houle. Actuellement encore, on ne peut sur la nouvelle partie de l'île formée par la lave gratter trop profondément le sol : la chaleur est trop perceptible. Mais déjà des taches de verdure égayent çà et là le noir corbeau des terres nouvelles. C'est l'éternel recommencement courageux des Islandais. Et tous les oiseaux sont revenus, dont l'amusant macareux au bec de perroquet...

Dans cet heureux pays, l'espérance de vie est l'une des plus longues du monde : soixante-dix-neuf ans pour les femmes et soixante-dix-sept ans pour les hommes, tandis que la mortalité infantile est la plus faible. Dans leurs petites maisons multicolores, que ce soit dans la capitale, Reykjavik, où vit plus de la moitié de la population, ou dans les autres agglomérations, l'air est bien pur comparé au nôtre. Grâce au chauffage à l'eau chaude naturelle, l'essence et le fuel ne servent que pour les bateaux, l'aviation et le transport automobile.

Fumerolles

Dans le reste du pays, l'électricité abondante, produite grâce aux innombrables cours d'eau, torrents et chutes, alimentés par les fontes des glaciers, prend le relais du don naturel. Donc, point besoin de penser à l'énergie atomique.

C'est une cure de beauté que l'on fait à chaque fois que l'on se lave ou que l'on va à la piscine : l'eau sulfureuse rend la peau propre, saine et très douce. Qu'il est agréable d'éviter les effluves du chlore ! En plein hiver, quand il neige, on mijote d'abord dans des cuves rondes à banc intérieur, où l'eau est bien chaude, avant de plonger dans le bassin où elle n'est qu'à... 27 degrés. On dit que maintes décisions politiques ont été prises pendant de telles macérations...

Les champs de lave cordée, les nombreux cratères des volcans éteints, toutes les teintes de gris, beiges, bruns, roux et vert mousse composent un paysage étonnant, ponctué de petites fumerolles, cette fumée blanche et dense qui signale la présence de l'eau chaude, et de vasques bouillonnantes d'où jaillissent subitement les célèbres geysers. C'est dans le nord du pays, dans une région particulièrement lunaire, située entre le beau lac Myvatn et le volcan Askja, que sont venus s'entraîner les cosmonautes américains avant de poser le pied sur le sol de la Lune.

Le lac Myvatn et ses diverses espèces d'oiseaux et de canards justifieraient à eux seuls un voyage. Akureyri, le port du Nord situé dans le fond d'un beau fjord et deuxième ville du pays, semble un village de poupées dans la majesté du paysage. Et puis, à l'infini, les grandes étendues de nature. Les arbres ont presque disparu au fil des siècles ; l'homme pour bâtir sa maison et se chauffer a beaucoup contribué à déboiser l'île ; les moutons se sont chargés des jeunes pousses. On essaie de reboiser peu à peu depuis les années 20. La végétation est de type sur-arctique : arbrisseaux poussant au ras du sol, de la bruyère et des baies (myrtilles et airelles), des bouleaux nains, de l'osier. Et puis lichens et mousses...

AMBER BOUSOGLOU.

CARNET DE VOYAGE

● FORMALITÉS : Pour les Français, Belges et Suisses, passeport en cours de validité ; ni visa ni vaccination exigés.

● *MOYENS D'ACCÈS* : Icelandair (9, bd des Capucines, *Paris 2e*, tél. : 742-52-26, Telex : 220296) relie directement Paris à Reykjavik, du 16 juin au 27 août en 3 h 30 de vol.

Prix actuels : aller et retour FF 6 100. — Plus de six jours, moins d'un mois : FF 4 465. — PEX : réservation, règlement simultanés, sans changement ni remboursement : FF 3 050.

Le reste de l'année, il faut gagner *Luxembourg d'où la compagnie opère.*

● *TRANSPORTS SUR PLACE* : Pas de chemin de fer ; *lignes aériennes intérieures à partir du centre de Reykjavik* : bon réseau d'autocars urbains ; location de véhicules tout-terrain adaptés aux routes non goudronnées ; location de bicyclettes ; randonnées possibles sur poneys à *l'allure calme. Location* de matériel de camping et de pêche (si *vous apportez le vôtre, il devra* avoir été désinfecté pour n'importer aucune pollution.

● CLIMAT : Temps changeant rapidement, généralement tempéré ; températures de l'ordre de 12 à 16 degrés en moyenne pendant la saison ; précipitations abondantes mais courtes ; il faut donc se vêtir en conséquence.

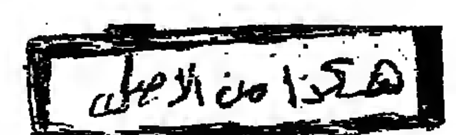
● ÉQUIPEMENT : Avant tout, de bonnes chaussures de *marche. Si vous campez* : bottes et Pataugas. Des lainages, à superposer, un coupe-vent et un imperméable. Vous les mettrez *ou* les enlèverez au gré du temps. *Pour le camping* : sous-vêtements chauds et sac de couchage bien chaud sont recommandés. Ne pas oublier son *maillot de bain, mais ne jamais* plonger dans une eau sans l'avoir prudemment essayée du bout des doigts : les piscines naturelles que vous pourriez trouver sont parfois trop chaudes pour *qu'on puisse s'y tremper.*

● HOTELLERIE : Même les établissements modestes offrent le confort moderne et sont très *propres* et dotés de *cafétérias* commodes. Dans les restaurants de la capitale, il est prudent de réserver. On y déguste d'excellents crustacés, des poissons bien préparés et le pré-salé local dont une variété de mouton fumé est excellente.

● ACHATS : Avant tout les merveilleux tricots faits à la main (qui permettent de fixer la population dans les lieux où les femmes ne trouveraient pas de *travail autrement*). *Chauds*, légers, ils ont la particularité de se nettoyer par simple brossage : leur laine provient des moutons à triple toison. Les peaux de ces moutons font de belles descentes de lit. Des copies de bijoux anciens et divers objets en lave et en céramique.

A l'arrivée, à l'aéroport international de Keflevik, à 50 kilomètres de *la capitale, vous avez* le droit d'acheter hors taxe des boissons alcoolisées, des cigarettes, du chocolat et autres friandises : pour faciliter votre séjour et parce que la bière n'est pas vendue sur le territoire du pays ; seul le président de la République a le droit d'en servir à sa résidence.

● ORGANISATION DU VOYAGE : Icelandair et de nombreuses agences de voyage ont *différents programmes sur* l'Islande : tour à pied avec camping itinérant, tour en poney, voyage soigneusement organisé dans les différentes parties du pays. Quelques jours au Groenland voisin, etc. Si vous préférez organiser vous-même votre voyage une fois sur place et au gré de votre *fantaisie, alors adressez-vous à* Jumbo (19, avenue de Tourville, Paris 7e, tél. : 705-01-95) et toutes les agences de voyages.



DOUCE FRANCE

Non, le cyclone n'a pas coulé Tahiti

LE petit monde touristique polynésien est en émoi à cause de Michel Drucker ! Il paraît que la célèbre vedette de la télévision a clamé publiquement qu'elle a renoncé à un projet de vacances à Tahiti parce que le potentiel touristique de l'île avait été dévasté par les cyclones.

L'« affaire » fait grand bruit à Papeete parce qu'elle risque, selon les professionnels, de dissuader les métropolitains qui en ont les moyens *de se rendre en Polynésie*, alors que les reportages consacrés par les médias aux effets des cyclones avaient déjà eu des conséquences négatives pour la vie touristique. Il convient donc de ramener les choses à leur juste proportion en soulignant que, contrairement aux déclarations prêtées à Michel Drucker et aux impressions laissées par les médias, les installations touristiques de l'ensemble de la Polynésie n'ont pratiquement pas souffert des cyclones de cet hiver.

Tel sera l'objet de la campagne de promotion que les professionnels locaux ont décidé de lancer en métropole au *mois de juin*, au moment où doit s'ouvrir une Maison de Tahiti à Paris, avenue de l'Opéra. Il semble, toutefois, que la baisse de la fréquentation d'origine métropolitaine enregistrée par les principaux hôtels de Polynésie (de l'ordre de 25 à 30 % par rapport à 1982 en ce début d'année) s'explique autant, sinon *plus*, par la *rigueur économique* que par les cyclones.

Cette campagne de promotion sera néanmoins intéressante à suivre parce qu'elle constituera la première initiative de la nouvelle organisation mise en place à Tahiti pour le développement de l'industrie touristique. En accord avec les représentants du tourisme local, le conseil de gouvernement de la Polynésie, dirigé par M. Gaston Flosse, ancien député R.P.R., et l'Assemblée territoriale ont, en effet, décidé de confier désormais aux professionnels du secteur privé le soin de prendre en charge les opérations de promotion et d'animation touristiques.

L'ancien office de développement du tourisme de la Polynésie française est remplacé par une structure double. C'est désormais l'Office de promotion et d'animation touristiques de Tahiti et de ses îles (OPATTI) qui est chargé de la promotion touristique générale du territoire. Il est habilité, en tant qu'établissement public territorial, à mettre en œuvre tous les programmes qu'il définira lui-même. La présidence de son conseil d'administration sera assurée par un délégué du conseil de gouvernement du territoire, mais les représentants des professionnels (hôteliers, agences de voyages, autres professions touristiques, transporteurs aériens internationaux et domestiques) seront majoritaires dans cette instance puisqu'ils y occuperont dix sièges contre neuf aux représentants des intérêts publics.

L'OPATTI bénéficiera de l'appui technique d'un nouveau service : le service territorial du tourisme de la Polynésie française qui sera chargé, pour sa part, « *de la programmation du développement touristique, du suivi des investissements et de la coordination des moyens de fonctionnement des établissements publics ou privés à vocation touristique* ».

Le premier budget de l'office a été établi à 262 557 000 FCFP pour 1983, soit environ 14,4 millions de francs (1) : 10 millions de FCFP seront consacrés à la campagne de promotion du mois de juin, moitié à la charge des hôteliers, moitié à la charge de l'Office. Le conseil de gouvernement affirme clairement sa volonté de faire du tourisme la première industrie du territoire. Son objectif est de doubler la capacité d'accueil de la Polynésie d'ici à 1985. Dans un premier temps, le nouvel office veut disposer de 3 000 chambres classées en 1984, contre 2 100 actuellement.

Touristes haut de gamme

Tout aussi clairement, la majorité locale et les professionnels sont d'accord pour viser une clientèle de haut de gamme, et développer donc un tourisme de luxe, contrairement à la politique menée par les États-Unis à Hawaï. A vrai dire, la Polynésie n'a guère le choix. Le coût élevé du *transport aérien conditionne le choix* d'une clientèle aisée. Dans un rapport d'information, la commission des affaires économiques du Sénat vient toutefois de souligner à quel point les ambitions touristiques du territoire se heurtent à des contraintes locales ou internationales : insuffisance de la capacité d'accueil, absence d'une politique cohérente au cours de la dernière décennie, inadaptation du personnel aux exigences d'une clientèle internationale, médiocre démarchage des marchés extérieurs, places d'avions insuffisantes au départ de Paris, etc.

Dans ce contexte, la tâche du nouvel office de tourisme polynésien réclamera, à moyen et long terme, de la part des professionnels et des élus locaux, intelligemment associés, beaucoup plus d'imagination et de constance dans l'effort que n'en exige leur réplique d'aujourd'hui à Michel Drucker...

ALAIN ROLLAT.

(1) 1 franc du Pacifique vaut 0,055 franc français.

ARRAS

Un beffroi et des places

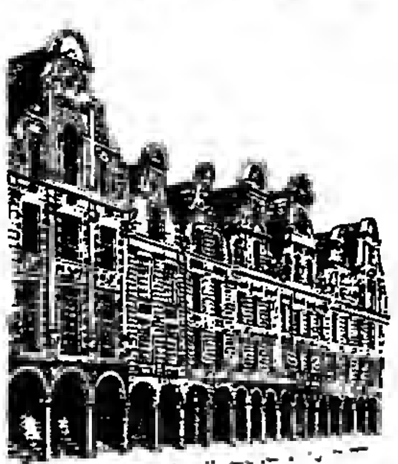
LE week-end prochain, cap au Nord. Une heure trente d'autoroute depuis Paris et voici Arras, la capitale de l'Artois. Au rendez-vous : Vauban, Rembrandt, Robespierre, Adam de la Halle et... les places. La grande et la petite dominées par le beffroi et bordées par cent cinquante-cinq maisons à arcades et pignons ornementés, supportées par trois cent quarante cinq colonnes de grès. Un ensemble architectural unique en Europe. Le style caractéristique des pays du Nord que l'on retrouve en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne mais jamais dans une unité aussi parfaite. La Flandre dans toute sa magnificence et sa richesse.

Dans les petites rues qui enserrent la cathédrale, on se souvient encore d'Adam de la Halle, dit le Bossu, fameux trouvère du treizième siècle qui composa notamment *le Jeu de Robin et de Marion*, considéré comme le premier opéra-comique qui ait été joué en France. Il est vrai que l'homme déambula beaucoup aussi en Italie. Ce bossu eut pour contemporains, Gautier d'Arras, Jean Bodel, auteur du célèbre *Jeu de saint Nicolas* » et du *Congé*, nom donné à ses adieux au monde quand, rongé par la lèpre, il décida de se retirer dans un couvent. Deux trouvères qui valaient bien les troubadours de la langue d'oc.

Au quatorzième siècle, les ducs de Bourgogne, qui gouvernent l'Artois, lancent la fabrication des tapisseries de haute lice. Les bourgeois se montrent si bon commerçants et les artisans si habiles que la renommée de la ville dépasse les frontières et concurrence celle des ateliers de Tournai. Aujourd'hui encore, en Italie, une tapisserie ancienne s'appelle une « arazzi ». On peut découvrir une œuvre de cette époque au musée de la ville, installé dans les superbes bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Vaast.

Une visite à Arras peut être une bonne introduction à l'année Vauban. En 1659, par le traité des Pyrénées, la cité est en effet rattachée à la France de Louis XIV. Vauban, naturellement, accourt. Il y bâtit une énorme forteresse aux douves impressionnantes. La citadelle comprend également une porte monumentale, une chapelle baroque et aimable et des casernements dont il n'est pas inutile de rappeler que *« rien n'était trop beau pour les chevaux du roi »*.

Le dix-huitième siècle va marquer Arras. L'hôtel des Etats d'Artois, l'hôtel de Beaufort, le théâtre, l'hôtel de Guines et surtout la place Victor-Hugo, une des rares places octogonales de France, annoncent la



richesse de la ville. A cette époque, un jeune avocat, après des études à Paris, revient dans sa ville natale. Il s'installe 9-rue du Rat-Porteur. Il se passionne pour les *« idées nouvelles »*. Il est élu député au Tiers-Etat. Il s'appelle Maximilien de Robespierre. La maison qu'il habita existe toujours et la rue porte désormais le nom de l'incorruptible.

Une visite au collège Saint-Joseph, ouvert sur l'emplacement de l'ancien château de la Gouvernance, lieu probable de la détention de Jeanne d'Arc, une promenade rue Saint-Aubert et voici les places. *« En pierre ou en brique et sans aucune saillie »*, avec pignon à volute, les maisons, restaurées, se dressent au-dessus des pavés. Les façades reposent sur des arcades à colonnes qui protégeaient des intempéries les marchands de grains venus participer aux marchés. Sous les pavés se trouvent des caves à deux ou trois étages. Cette richesse architecturale, on la doit à la clairvoyance de l'échevinage qui, dès 1583, réglementa le droit à bâtir, un « permis de construire » avant la lettre, qui ne tolérait sur les places que la construction de maisons sur colonnades. Les jours de marché et de fête, sur cette petite place dite des Héros, c'est Bruegel. La nuit sous les arcades, un décor pour Rembrandt...

Toujours sous cette petite place existe un formidable labyrinthe de souterrains (entrée par le beffroi) qui file au-delà d'Arras. Murs de craie. Impressionnant et curieux. Connus dès le dixième siècle, ces souterrains ont participé à l'histoire mouvementée de la ville.

La construction récente de la maison du conseil général « abîme » la rue d'Amiens, bordée de belles maisons bourgeoises, où, au numéro 55 de cette artère, demeure le souvenir de Verlaine. Le poète profita de son séjour dans la cité pour écrire quelques vers : *« Belle, très au-dessus de toute la contrée, se dresse éperdument la tour démesurée d'un gothique beffroi... »*

J. P.

* Office du tourisme, 7, place du Maréchal-Foch, Arras (Pas-de-Calais) ; tél. (21) 51-26-95. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris ; tél. (1) 770-59-62.

Équitation

Le Conseil supérieur est invalidé

LA chronique agitée de la construction d'une nouvelle politique de l'équitation – annoncée il y a quelques mois (*le Monde* du 4 décembre 1982) – vient de s'enrichir, ces dernières semaines, d'un étonnant chassé-croisé.

A la fin de l'année dernière, le Conseil supérieur de l'équitation (C.S.E.), organisme consultatif placé *auprès* du *premier ministre* afin d'éclairer ses choix en la matière, et présidé depuis janvier 1982 par Mme Nelly Commergnat, remet à M. Pierre Mauroy son rapport annuel, dont les propositions de réforme suscitent une vive controverse (*le Monde* des 5, 13 et 22 janvier 1983). En vertu du décret nº 71-673 du 11 août 1971, il revient à un comité interministériel, présidé par le premier ministre, de se prononcer sur les travaux du C.S.E. On parle de février 1983.

Élections municipales, remaniement ministériel, les semaines passent, sans comité interministériel de l'équitation. On annonce enfin, pour le 24 mai, la tenue de ce comité. Mais, entre-temps, le tribunal administratif de Paris a donné droit à la requête d'un ancien membre du C.S.E., *nommé* avant *le 10 mai* 1981, qui contestait la manière dont son mandat avait été interrompu, et quatorze nouveaux membres nommés par un arrêté du premier ministre en date du 25 janvier 1982. Les quatorze nouveaux membres du C.S.E. – dont Mme Nelly Commergnat, député socialiste de la Creuse – sont invalidés...

Arrive le 24 mai, date prévue pour le comité. Ce jour-là, le premier ministre est retardé – retenu à l'Élysée, précise-t-on à son cabinet. Ces deux éléments – le retard du premier ministre, l'invalidation du C.S.E. et de sa présidente, qui devait être entendue par le comité – se combinent, affirme-t-on de même source, pour entraîner l'annulation du comité interministériel.

Un coup pour rien. Il ne reste plus qu'à repartir sur des bases plus solides. On indique, au cabinet de M. Pierre Mauroy, qu'afin de ne pas laisser se prolonger un « *vide juridique* » le premier ministre reconstituera un nouveau C.S.E. dans les formes légales avant la fin du mois de juin. Puis, toujours avant le début de juillet, un comité interministériel devrait se tenir avec l'ordre du jour prévu initialement, à savoir la définition d'une politique de l'équitation, à partir de l'examen des propositions contenues dans le rapport du C.S.E.

On considère en effet, à l'hôtel Matignon, que malgré le jugement du tribunal administratif, le C.S.E. « *siégeait de droit* » et que ses propositions restent « *recevables* » en tant que telles par le comité interministériel.

On notera enfin que le prédécesseur de Mme Nelly Commergnat à la présidence du C.S.E. avait, lui, bel et bien démissionné. Rien donc ne semble empêcher le premier ministre de nommer de nouveau, s'il le souhaite, l'élue socialiste de la Creuse comme présidente du C.S.E.

J.-L. A.

« Nous développerons les classes de poney »

nous déclare le nouveau président du Poney-Club de France

Le Poney-Club de France vient de se doter d'un nouveau président, âgé seulement de trente-cinq ans. Instructeur d'équitation, ancien cavalier de concours complet et de dressage, M. Christian Carrière était déjà membre du comité de direction de cet organisme, depuis 1976. Il définit, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les orientations de la politique qu'il entend mener pour développer l'équitation sur poney, fer de lance de l'équitation tout court, et outil pédagogique privilégié.

– *Quelle a été selon vous l'évolution de l'équitation sur poney depuis la création du Poney-Club de France en 1971 ?*

– J'ai le sentiment que, pendant les premières années, l'équitation sur poney a été un peu obligée d'imiter, pour les petits, l'équitation sur chevaux. A mon sens, ce n'est pas critiquable. C'était une nécessité pour que le monde du poney se fasse admettre auprès du monde du cheval. Cela étant, je crois que les choses sont admises depuis maintenant trois ou quatre ans, cinq peut-être.

– *Votre élection représente-t-elle « le changement » à la tête du Poney-Club de France ?*

– Je ne pense pas avoir été élu pour gérer les affaires courantes, mais pour apporter un sang nouveau, pour apporter surtout un développement. Nous sommes dix-sept mille aujourd'hui ; j'ai dit, et je crois que nous tiendrons cet objectif, que nous serons trente mille en 1984 et vraisemblablement cent mille en 1988.

– *L'équitation sur poney comporte une dimension éducative importante. Souhaitez-vous mettre l'accent sur cet aspect ?*

– Sur le plan éducatif, nous nous sommes rendu compte, en particulier par des expériences avec des enfants handicapés, avec des enfants en difficulté, que l'équitation sur poney était un rééquilibrant extraordinaire. Je souhaite que ces valeurs éducatives, équilibrantes, soient mises en exergue beaucoup plus qu'elles ne l'ont été jusqu'ici, peut-être parce que nous avions d'autres préoccupations et peut-être aussi en fonction de la personnalité des responsables ; la préoccupation est peut-être restée un peu sur les seuls problèmes de compétition.

– *Pensez-vous que la « championnite » ait fait des ravages en France ?*

– Je ne crois pas encore qu'on en soit là. Toujours pour les mêmes raisons, il a fallu démontrer que les poneys pouvaient faire des épreuves sportives au même titre que les chevaux – on les voit même parfois dépasser les chevaux dans les épreuves de chevaux – et démontrer qu'ils étaient compétitifs.

» Dans le cadre de la Fédération équestre internationale, il existe des compétitions de poneys internationales. Il est normal que la France soit représentée à ce niveau. Je crois que cela a été fait, cela a été assez bien réussi. Je pense seulement que cette part de notre activité ne nécessite pas la concentration de tous nos efforts sur elle seule.

» Par ailleurs, ces épreuves internationales sont ouvertes à des poneys de qualité. Qui dit poneys de qualité dit qu'il faut trouver des acheteurs et des propriétaires de ces poneys. Si nous continuons dans cette seule voie, effectivement, nous arriverons au fait que ces compétitions seront réservées à un petit nombre de privilégiés.

» Il ne faut pas casser ce qui existe, mais il faut ouvrir aux jeunes une voie sportive qui soit plus en rapport avec ce qu'ils font – avec ce qu'ils apprennent – qu'avec la qualité des poneys. Sur ce plan, nous avons une possibilité d'innover peut-être plus importante que la Fédération équestre française (F.E.F.), dans la mesure où nous n'avons pas de contraintes olympiques. Dès 1984, nous mettrons en place une voie supplémentaire de compétition qui ouvrira officiellement la porte aux non-propriétaires de poneys. C'est tout à fait réalisable sur le plan financier, et cela nous semble tout à fait sain sur le plan du développement.

– *Avez-vous des projets précis pour populariser l'équitation sur poney ?*

– Le meilleur moyen de démontrer que notre activité n'est pas une activité de privilégiés, c'est le poney à l'école, la « classe de découverte à poney » (l'ancienne « classe verte »). La « classe de découverte », par définition, c'est une classe entière qui va passer une semaine ou quinze jours dans un poney-club. Dès la rentrée prochaine, nous allons développer ces « classes de découverte ».

» Par le biais des centres de vacances, on touche aussi toutes les classes sociales. Là encore, il va falloir faire un effort. Ces centres reçoivent beaucoup d'enfants dans le cadre des comités d'entreprise. Comité d'entreprise, cela veut dire qu'il n'y a pas de sélection, ni sur le plan social ni sur le plan financier. Cela doit être développé. Nous en avons les moyens, et, financièrement, l'organisation de tels stages, de telles semaines, est d'un prix de revient relativement modeste. Il faut savoir que *cela coûte la plupart* du temps la moitié de ce que coûte une semaine aux sports d'hiver.

» Cela dit, le problème majeur, à mon avis, c'est l'information. Nous avons peut-être été assimilés – encore que ce ne soit pas complètement vrai – au monde du cheval, avec ce que cela comporte d'image de marque, de coût, etc. L'équitation sur poney coûte moins cher, il n'y a pas de doute. Il faudrait apporter aux municipalités l'information sur ce que nous pouvons proposer, ce que cela peut apporter aux enfants, le prix que cela peut coûter.

» L'information, c'est peut-être ce que le Poney-Club de France a le moins bien réussi jusqu'à maintenant. Et cela se passe à tous les niveaux. Le Poney-Club de France n'avait de rappports avec les ministères qu'au travers de la Fédération équestre française. Et finalement, il en avait peu. Il faut d'abord – sans que cela soit préjudiciable à nos relations avec la F.E.F. – avoir des rapports avec les ministères intéressés par nos activités. La jeunesse et les sports et le temps libre, l'agriculture, bien sûr, mais aussi l'éducation nationale : dans la mesure où nous donnerons des garanties sur les valeurs éducatives du poney, sur notre programme pédagogique, le ministère diffusera ce programme auprès de ses enseignants, et les instituteurs auront peut-être plus de facilités à mettre en place des « classes de découverte à poney ». A partir du moment où les différentes activités éducatives du Poney-Club de France seront connues, nous aurons franchi un grand pas dans le sens d'une démocratisation, parce que les ministères vont se rendre compte qu'effectivement nous touchons tout le monde.

– *Comment situez-vous vos fonctions dans le contexte politique de 1983 ?*

– La situation du Poney-Club de France ne peut être assimilée à celle de la F.E.F. De par la nature du Poney-Club de France, l'ensemble des pratiquants de l'équitation sur poney n'est pas teinté sociologiquement. Il y a dans les poney-clubs, aussi bien chez les pratiquants que chez les responsables, des gens de toutes pensées sur le plan politique.

» La manière de défendre nos activités ne doit pas être conditionnée par un problème politique. Si je conserve ma liberté de choix de vote, le Poney-Club de France doit avoir les contacts nécessaires et constructifs avec les responsables du gouvernement, quel que soit ce gouvernement. En matière de loisir social, en matière de développement du poney, nos objectifs, ceux des responsables du Poney-Club de France, des poney-clubs, et ceux du gouvernement, convergent. Ce n'est pas tant sur les objectifs que sur les moyens pour les atteindre que les hommes s'affrontent. S'il y a chez les hommes des idéologies qui ne s'accordent pas sur tous les points, en ce qui concerne l'équitation sur poney, je suis convaincu que leurs positions convergent. Pour ce qui est des moyens à mettre en œuvre, je me garderai de tout jugement hâtif avant de connaître les réponses des différents ministères aux propositions que je leur adresserai d'ici les vacances. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS ANDREANI.

Hippisme

La victoire du trust

LES écuries anglo-saxonnes avaient mis un siècle et demi — de 1836 à 1982 — à gagner une premièra fois notre Jockey-Club. Elles ont gagné le second aussitôt après le premier, et sous la même casaque. La victoire est en effet revenue, dimanche, à *Caerleon*, à Robert Sangster, déjà propriétaire d'*Assert*, le vainqueur de l'an passé.

Ce *Carleon* (fils de *Nijinsky*, donc petit-fils du grand *Northern Dancer*, comme *Assert*) n'avait couru que deux fois cette année en Irlande, pays où il est entraîné. *Course sans gloire : huitième d'une* épreuve de groupe II au Curragh, puis second d'une course échappant même aux classements de group, à Dublin. Mais il faut toujours se méfier des Irlandais, surtout quand ils sont inconnus. Ce sont des chevaux qui cultivent la patience. Ils savent renoncer aux premiers lauriers de la saison pour mieux cueillir ceux, plus tardifs, qui apportent la vraie gloire.

Caerleon, d'un coup, a, pour sa part, coupé une brassée de ces lauriers : son démarrage à 400 mètres de l'arrivée, la façon dont il a repoussé une attaque de *l'Emigrant*, les trois longueurs d'avantage au passage du poteau (sur *l'Emigrant*, suivi d'*Esprit du Nord* et des deux « Rothschild », *Jeu de Paille* et *Galant Vert*), ont époustouflé.

Pourtant, peut-être davantage encore que la performance sur la piste, c'est l'entour économique de la victoire qui est saisissant.

Caerleon relève du plus grand trust hippique du monde. Sa casaque est aussi bien à l'honneur dans les deux Amériques, en Australie, en Irlande et en Angleterre qu'en France.

On avait déjà connu, dans le passé, des tentatives d'hégémonie hippique. La plus notable avait été, dans les années 60, celle du « roi du platine », feu C.-W Engelhard. Il avait, comme Robert Sangster, *constitué* un empire *hippique sur lequel* le soleil ne se couchait jamais. A sa mort, le flambeau fut repris par le Texan Nelson-Bomber Hunt, qui le perdit, voilà quatre ans, après son désastreux coup de poker sur l'argent-métal. Mais ces précédentes tentatives avaient encore un *arrière-plan sportif, des motivations* passionnelles : des hommes immensément riches élevaient leur collection de hochets à des niveaux déments pour être certains de ne pas en laisser en d'autres mains un seul qui pût se révéler plus beau. Boulimie de collectionneurs insatiables, à quoi s'ajoutait probablement, dans le cas d'Engelhard, condamné par les médecins, le souci de ne négliger aucune chance d'un ultime plaisir.

Rien de tel ne ressort chez Robert Sangster, qui n'a pas cinquante ans. Les chevaux, pour *lui*, c'est le « business ». Il a fait fortune, en Angleterre, avec *une* organisation de paris sur le football. Il rejoue sur les jambes des chevaux ce que lui ont rapporté, indirectement, celles des footballeurs. Il a constitué, à la façon d'une société anonyme, un syndicat qui, en quelques années, a dominé le marché mondial du pur-sang. Pratiquement, plus rien ne peut se faire dans le monde, en matière hippique, au plus haut niveau, sans, au moins, la neutralité bienveillante de Robert Sangster et de ses amis. Le dernier en date — *mais non des moindres — à l'avoir* compris est Stavros Niarchos, un des seuls propriétaires internationaux qui, par ses moyens financiers, pouvait encore rivaliser avec le groupe. Stavros Niarchos est entré dans le syndicat. *Caerleon*, le vainqueur, dimanche, du représentant à part entière de Stavros Niarchos, *l'Émigrant*, lui appartient pour partie. Quel plus beau raccourci de la suprématie du trust : 1er, *Caerleon*, au syndicat Sangster-Niarchos ; 2e, *l'Émigrant*, à Stavros Niarchos personnellement.

Mais les dimensions mêmes du trust menacent probablement sa pérennité. Elles sont telles qu'il risque de ne plus trouver d'interlocuteur et de ne plus pouvoir réaliser d'affaires qu'en son sein.

Guy de Rothschild, qui, dans ce contexte, fait désormais figure de « petit propriétaire », a analysé cette situation dans le chapitre hippique de son récent livre : *Contre bonne fortune*.

« Ce qui est nouveau, et typique de notre temps, écrit-il, c'est la tentative de construire une affaire commerciale à partir de chevaux. Tel est le cas de Robert Sangster, qui, à la tête d'un « syndicat » très puissant, élève et achète les yearlings les plus chers — pour plusieurs millions de dollars par an — avec deux objectifs : gagner des courses classiques en Europe, mais surtout vendre comme étalons, aux États-Unis, les vainqueurs, ainsi valorisés, à des prix considérables. Robert Sangster possède dans le monde trois cent vingt-cinq chevaux, chez quarante-huit entraîneurs différents. Si l'on ajoute les sujets d'élevage, il est propriétaire de sept cents à huit cents chevaux... Quoi qu'il en soit, les prix [des chevaux] *ne reposent sur aucune base économique... Les étalons sont chers parce que les produits qu'ils engendrent se vendent cher. Mais ces produits n'atteignent des sommes fabuleuses que parce que quelques personnes acceptent de les payer, sachant que l'un d'entre ces chevaux deviendra à son tour un étalon cher. Le chien hippique se mord la queue... »*

Sachant que, le plus souvent, les chevaux mis en vente par le syndicat sont achetés par des membres de celui-ci et que, réciproquement, c'est auprès de ses porteurs de parts que le syndicat renouvelle, quand besoin est, ses effectifs, on pourrait aussi bien dire, pour rester dans le vocabulaire hippique, que le cheval fait de la cavalcade.

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie

N° 1795

FRANCE : « Air France ».

De fusion en fusion depuis 1933, quelque sept anciennes sociétés ou compagnies (1) de navigation aérienne forment, par la loi du 16 juin 1948, l'actuelle compagnie nationale Air France qui transporte plus de dix millions de voyageurs par an, soit deux fois plus que la R.A.T.P. Le cinquantième (d'origine) ou trente-cinquième anniversaire sera marqué par le timbre que nous annonçons aujourd'hui. Vente générale le 20 juin (33e/83).



3,45 F, bleu, rouge, noir.

Format 36 × 22 mm. Maquette de Claude Andréotto. Tirage : 6 500 000 exemplaires. Impression en hélio par Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— **Les 18 et 19 juin**, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « P.J. ».

— **Le 18 juin**, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

(1) Société générale des transports aériens, Air Union, Compagnie internationale de navigation aérienne, Air Orient, Aéropostale, Air Afrique et Air Bleu.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **18000 Bourges** (Maison de la culture), **les 18 et 19 juin**. — Foire Jacques-Cœur.

⊙ **69300 Caluire-et-Cuire** (Mairie), **les 18 et 19 juin**. — 40e anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin.

⊙ **60100 Creil** (île Saint-Maurice), **le 19 juin**. — Fête populaire.

⊙ **51600 Suippes** (ferme de Piermont), **le 19 juin**. — Journée « portes ouvertes » et championnat national du chien militaire.

⊙ **71700 Tournus** (palais de justice), **le 25 juin**. — Vingtième anniversaire du jumelage avec la ville de Germersheim (R.F.A.).

• **ITALIA 85**, exposition philatélique internationale, est en préparation dès maintenant pour l'automne 1985. Sous la présidence de M. Remo Gaspari, ministre des P.T.T., elle sera organisée par les postes avec la collaboration des Sociétés philatéliques italiennes et patronnée par la F.I.P. Elle se déroulera dans l'enceinte du Centre international de Rome, via Aurelia. Le comité d'organisation est présidé par M. Ferdinando Cammarota, directeur des P.T.T., et par M. Beppe Ermentini, président des collectionneurs italiens. Il est prévu quelque 5 000 cadres.

Tout un symbole

La « flamme » de Jean Moulin.

La mémoire de Jean Moulin n'est pas près de s'éteindre et pour cause.

La marcophilie moderne que sont les flammes d'oblitération, servant à annuler les affranchissements de nos lettres, s'en charge à son tour.

En effet, depuis fin mai et pendant trois mois durant, des bureaux de poste de onze villes, quadrillant la France en long et en large, utilisent une flamme dédiée à ce grand résistant.



Ainsi, nous pouvons le suivre — à la trace — ville par ville, celle où il est né, celle où il a passé sa jeunesse, celle où il fut sous-préfet ou préfet, avec lieu et date de son retour de Londres, pour accomplir la mission difficile que lui avait confiée le général de Gaulle, dans les jours sombres de l'occupation.

Chaque flamme est illustrée par son effigie, avec l'inscription « Jean Moulin (1899-1943)... » et porte en plus — en dessous — un texte approprié à chaque ville, texte que nous indiquons entre guillemets :

Albertville : « ... sous-préfet d'Albertville » ;
Amiens : « ... préfet d'Amiens » ;
Béziers Fbg du Pont : « ... né à Béziers en 1899 » ;
Chambéry : « ... sous-préfet de Chambéry » ;
Chartres : « ... préfet de Chartres » ;
Châteaulin : « ... sous-préfet de Châteaulin » ;
Montpellier Estanove : « ... jeunesse à Montpellier » ;
Nice Notre-Dame : « ... Nice Galerie Romain 1943 » ;
Rodez : « ... préfet de Rodez » ;
St-Andiol : « ... St-Andiol 31-12-1941 retour de Londres » ;
Thonon-les-Bains : « ... sous-préfet de Thonon-les-Bains ».

Comme, il y a quarante ans exactement que Jean Moulin fut arrêté, nous pensons que d'autres villes auraient dû s'associer — de cette manière — à l'hommage rendu à ce Français exemplaire.

En bref...

● **GABON** : 25e anniversaire de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, 125 F. Maquette de Didier. Offset. Edila.

● **MALI** : Coiffures féminines, 180 F, oua ; 200 F, nation (diamani) ;



270 F, rond-point ; 300 F, naamunaamu) ; 500 F, bamba-bamba. Maquette de O.M. Diallo. Offset. Edila.

ADALBERT VITALYOS.

s de la table

IIe, XIVe, XVe arrondissements

quinzeine de plats, re plus, sur la carte im- mée mais quinze eutres, un papillon quotidien. un ebef dans le vent ap- la cuisine du marché », le battage aecessoire et roniqueurs s'en gargarise- ais Gilbert Lorenzatti, un métier, à plus de sagesse et ens, s'attachant d'ebord à la et la recberebe des produits, ne humeur et la solidité des la sagesse des prix.

« classiques » sont toujours ts, la brocbette de moules à la le, la compote de lepin aux poi- ux, l'andouillette (de Duval et di- mée de l'A.A.A.A.A.). le confit canard pommes è l'eil et la ande de bœuf (d'un excellent bou- ber d'Ivry, M. Traullé). Et puis, se- lon les arrivages et l'occasion, les poissons venus en droite ligne de Plouganou, des ravioles du Royeu au beurre de truffes, une exquise charlotte de chou-fleur à la crème de roquefort, une effeuillée de raie dijonnaise, un foie de veau eux baies de cassis, un navarin en gelée, la crème eu chocolat au vieux wbisky, que sais-je ? Et toujours les souvent copiées mais inégalables rillettes de saumon créées ici même par le bon M. Noël, prédécesseur de Gilbert.

J'oublieis des cabécous du Quercy et un cbèvre aux noix direc- tement livrés de Concorès (Lot) par des fermiers écologiques (M.C. Cas- sin). Et une cave bonorable. Tout cela proposé, servi aimablement par *Gilbert, Jacqueline* sa compagne et la vive Elisabeth, dans le cadre ex- trêmement fleuri et aecueillant d'une petite boîte de quartier ave- nante.

Prix nets.

Et enfin, en cette saison des beaux jours espérés, la terrasse. Une vraie terrasse, de plein air (la der- nière peut- être de Paris) sous les marronniers du boulevard ! *Où l'on vous servira tôt le soir et jusqu'à 23 heures, avec le sourire !*

★ Les Marronniers, 53 bis boule- vard Arago (13e) tél. 707-58-57.

Les restaurateurs — enfin, beau- coup d'entre eux — se plaignent : les temps sont difficiles. J'ai été frappé de voir, eux *Marronniers*, la salle pleine. A la réflexion — et je l'ai re- marqué ailleurs — il s'agit d'un réé- quilibrage de clientèle : le elient veut, aujourd'bui, en avoir pour son argent. Il n'est plus dupe de la fausse (et coûteuse) grande euisine, du semble-précieux, de l'épate en un mot. Tel faux grand s'écroule mais *Lapérouse*, avec son menu vin com- pris, n'e jamais si bien marché. Vin compris, mais aussi deux plats, fro- mage ET dessert et service compris. Dans un autre registre, aux déjeu- ners, le menu à 110 F, également service et vin compris avec fromage ET dessert de *Chère Charlotte* est un succès. Je m'y suis régalé d'une flamiebe aux poireaux, de rascasse, d'un fromageon de chèvre et d'œufs à la neige avec une demie gamay de Touraine, le tout bien mitonné par la jolie Annie Rousseau.

★ Chère Charlotte, 45 rue Héri- cart (14e) tél. 577-54-11.

C'est ce que je reprocherais (seul reprocbe) *à M. José Lampreia : son* excellent menù à 100 F (aux déjeu- ners) est restrictif : fromage on des- sert. Sans doute son pain vient de cbez Max Poilâne, en voisin, son beurre est d'Echiré, sa cuisine su- perbe, et ses vins (en supplément, comme le service) bonnêtes. Mais *justement... Le soir, à la carte, les* fromages sont comptés... 30 F ! Dia- ble ! La maison est neuve, et toute blanche et propre. Le chou farci aux buîtres, le saumon braisé eux auber- gines, la fricassée de canette et champignons sauvages, le confit aux pommes, noix et caramel sont ex- quis. Entre autres. Et l'*on notera* bien cette maison... d'une pierre blancbe !

LA REYNIÈRE.

★ La Maison Blancbe, 82 boule- vard Lefebvre (15e) tél. 828.38.83.

MIETTES

● *Le siècle dernier* fut celui des Passages. Le nôtre est celui des Ga- leries. Dernière en date eux Champs- Elysées, *le Gelerie Berri-Washington*. Rien que des restaurants, hélas ! *La Calypso*, où un ancien de chez Maxim's a découvert la choucroute de poissons, *le Poulailler de France* (soi-disant consacré eux œufs), *le Jeu de l'oie* qui entend représenter le Sud-Ouest, l'inévitable chinois *(Ely- sées Bonheur)*, le *Flunch-Berri* (un repas complet « en moins de trois minutes » — sic !) et enfin *The Cheese Bistro*, à la carte duquel un demi-crottin de Chavignol est compté 10,50 F, ce qui fait le *fro- mage* à 21 F. Finalement, le restau- rant du Werwich, baptisé *la Cou- ronne et qui désormeis ouvre aur* cette Galerie, en devient, par compa- raison, une bonne adresse !

● *Toute refaite et toute belle*, le boutique d'épicerie du *Vieux Berlin* (45, rua Pierre-Charron, 3e, tél. : 720-35-20). Sous la houlette d'Ilse Huguet, vous trouverez là toutes les charcuteries et salades al- lemendes, des *plats* cuisinés (bou- lettes de bœuf), les poissons fumés, les fromages, les bières et les vins d'outre-Rhin. Également une grande variété de pains, dont un pein apécial complet au seigle at graines de lin éminemment digestif. Ouvert tous les jours, sauf dimanche, de 9 heures à 22 heures.

● *A Arnay-le-Duc*, la *Maison des arts de la table* organise (inaugura- tion la 8 avril), et jusqu'en novembre, une exposition : « La pain, la *fro- mage* et le couteau ». Dans le cadre *des anciens hospices Saint-Pierre* (dix-aeptième siècle) at grâce à M. Gérard Curie, seront réunis là une moisson d'objets, images, docu- ments, outils et anseignes, liant la coutellerie ertisanale, le pain et les fromages. Renseignementa : tél. : (80) 52-46-07.

Les criées de Paris

FAUT-IL considérer cela comme un pbénomène de so- ciété ou comme une simple mode, le poisson revient au goût du jour. Avec lui, la nouvelle cuisine déploie ses talents à confectionner des mousses légères, et le nombre de fervents du cru — à la manière japo- naise — ne cesse de grandir.

Preuve en est encore l'ouverture récente de *Fortune des mers*, un grand ensemble entièrement voué au poisson où l'on peut faire ses ebats, se restaurer rapidement ou gastrono- miquement et emporter les plats tout préparés du traiteur... L'ouver- ture d'un bar hawaïen — avec *pois- sons crus* — y est prévue pour sep- tembre (1).

Nouvelles préperetions, mais aussi nouveaux poissons. L'intérêt des Français pour tout ce qui vient d'ailleurs est là aussi sensible. Du Grand Nord ou d'Afrique, des An- tilles ou du Jepon, des animaux aquatiques longtemps ignorés appa- raissent eux étalages et sur les ta- bles. Encore feut-il savoir où...

Aux dents de la mer

Après avoir vendu des produits exotiques et s'être installé poisson- nier traditionnel, M. Oziel s'est spé- cialisé dans le poisson frais d'Afri- que et des Antilles.

Dans le décors de brancbes de palmier et de cannisses, nous y avons vu du *fourra* gris comme la dorade, à braiser, du *talake*, à servir avec le « couscous », du *thiotre*, des tancbes rouges à pois pour le *blaf*... antillais. Tout cela à des prix fort raisonnables (entre 30 et 40 F le kilo). *Crabes de terre* ou *vivaneaux* y sont bien souvent présents. En août et septembre, chaleur oblige, le congelé prend le relais.

Se trouvent réunis ici les épices et les légumes d'accompagnement : ta- marin et huile de palme, dhiaton (petites tomates vertes à goût d'au- bergine) et bissabe, l'épinard séné- galais, *ignames* et *bananes plantins*.

Pour peu que vous achetiez des fruits à l'étalage (maognes, goyaves...), tout un dîner africain est dans votre panier. Mais saurez- vous si les belles dames en boubou, les Africains fort distingués ou les gens du quartier qui viennent ici faire leurs emplettes sont là seule- ment pour le poisson ou pour l'ac- cueil cordial du patron (2) ?

Soumedioune

C'est par énormes conteneurs de 10 tonnes que le poisson arrive, tout surgelé, en direct du Sénégal, dans cette toute pimpante poissonnerie qui porte le nom d'une baie située près de Dakar. L'intérieur, tout blanc et bleu outremer, est plaisant et impeccable.

Rangés dans le grand congélateur adossé en mur : du *thiof* (ou *thio- tre*), le grand poisson des Africains, merveilleux pour préparer le riz tie- boudienne, des *sompates*, grandes carpes grises de mer — délicieuses *grillées* avec des herbes, — du *ma- choiron*, qui, avec de l'huile de palme et des gombos, sert à confec- tionner la soupe « candia », des *den- tex* (grosses dorades roses), des *courbines* (ou brochets) à cuire au four, du *mérou jaune*. Le prix moyen est de 35 F le kilo.

Il y a aussi d'énormes soles, des *baracudas*, des gambas de diffé- rentes grosseurs, de grosses pinces de crabe. M. Seck, qui sert à la bou- tique, donnera le mode d'emploi avec un grand sourire.

Au sous-sol, une chambre froide permet de stocker plusieurs tonnes de marchandises, car la maison pos- sède ses propres chalutiers sur les- quels s'effectue la congélation sitôt les filets remontés (3).

Pacific Salmon

Un petit atelier perdu au fond d'une rue du douzième arrondisse- ment... C'est pourtant « le » grand spécialiste du saumon « tranebé main », et il a derrière lui, en Breta- gne, une usine de fumure qui occupe plus de trois cents personnes et un immense élevage de truites. Parmi ses elients, il compte des compa- gnies aériennes, des grossistes de Rungis, de nombreux restaurateurs et charcutiers, mais heureusement la vente en demi-gros est ouverte au public.

Six « trancheurs » (le double au moment des fêtes de fin d'année) opèrent sur de grandes tables de mé- tal et découpent en lamelles des sau- mons norvégiens, canadiens, danois ou écossais. Tout l'art réside, paraît- il, dans la souplesse du poignet, car si la main n'est pas assez leste, la chair du saumon colle au couteau, qui a une lame immense, dentelée et alvéolée pour empêcher la chair d'adhérer.

La qualité est parfaite, le poids varie entre *900 grammes et* 1,400 kg, le prix au kilo de 157 à 167 F hors taxes.

La maison propose aussi d'excel- lentes truites fumées à chair rose, vendues en boîtes de 2 kg (124 F H.T. la boîte) : des œufs de saumon par six petites boîtes de 30 ou de *50 grammes* ou *par grands pots* de 500 grammes ou 1 kilo (387 F H.T.) et aussi du caviar (509 F H.T. les 250 grammes) (4).

Sushi

Et les *sushi*, les *sashimi* ces pois- sons coupés tout petits et mangés tout crus comme font les Nippons ? La seule poissonnerie japonaise de Paris vient de fermer ses portes.

Au bar le plus japonais de Paris, le *Sushi Tsukisi* (5), qui tire son nom du Rungis de Tokyo, ces deux spécialités sont reines. Voir le sushi- man œuvrer est tout un spectacle. Filets de deurade, ebinchard, poulpe, thon rouge, etc., sont sage- ment alignés. Il les coupe en la- melles, en bâtonnets, en carrés et confectionne, sur un lit de copeaux de légumes crus, une nature morte qui est déjà à elle seule un plaisir.

Pour goûter ces plats nippons a- cestraux, quelques bonnes adresses Fujita (6), Nippon (7), Isse (8), où l'on peut aussi commander pour em- porter — ils se font volontiers trai- teurs — (compter au minimum 50 F par personne).

Les vrais amateurs préféreront apprendre l'art de la découpe. Il est essentiel. Un bon livre permet de s'y initier : *200 recettes de cuisine japo- naise*, éditions Grancher, en vente à la librairie Le Verre et l'As- siette (9).

SYLVIE MERLINO-HEILBRONNER et RÉGINE LISSARRAGUE.

(1) Fortune des mers, 53-57, avenue d'Italie, 75013 (585-76-83).
(2) Aux dents de la mer, 10, rue d'Aubervilliers, 75019 (240-84-23).
(3) Soumedioune, 34, rue de Cli- gnancourt, 75018 (255-54-65).
(4) Pacific Salmon, 6, rue Degorno, 75012 (343-43-78).
(5) Sushi Tsukisi, 2 *bis*, rue des Ci- seaux, 75006 (354-65-19).
(6) Fujita, 41, rue Saint-Roch, 75001 (261-42-93).
(7) Nippon, 9, rue Sainte-Anne, 75001 (296-22-62). (Le Sushi-bar n'est ouvert que le soir.)
(8) Isse, 56, rue Sainte-Anne, 75001 (296-67-76).
(9) Librairie Le Verre et l'Assiette, 1, rue du Val-de-Grâce, 75005 (633- 45-96).





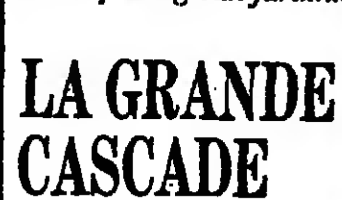


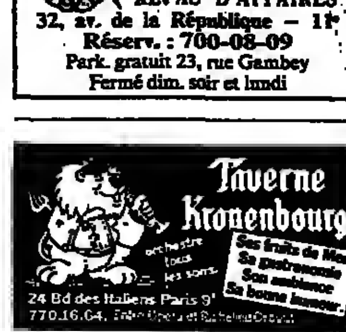


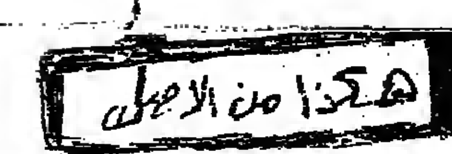












Jeux

échecs Nº 1024

UN PLAN AUDACIEUX

(Mémorial Paul Keres, Tallin, 1983)

Blancs : X. SCHOSSLER
Noirs : R. VAGANIAN

Pion D. Début Colle.

1. d4	Cf6	19. Cf1	h5
2. Cf3	g6	20. Cd2 (j)	Fh6
3. Fg5	Fg7	21. Cf3	é6
4. Cb-d2 (a)	d5 (b)	22. h4	Th7
5. é3	0-0	23. a4 (k)	Fg5
6. Fd3	ç5 (c)	24. axb5	axb5
7. ç3	cxd4 (d)	25. Ta8	b4
8. éxd4 (é)	Cç6	26. Cç5 (l)	Th6
9. 0-0	h6 (f)	27. Dé2 (m)	hxg3
10. Fh4	Ch5	28. fxg3 (n)	Rf7! (o)
11. Té1	Dd6 (g)	29. Dxb5 (p)	Fd2!! (q)
12. Fé2?	g5	30. Txg8 (r)	Txg8
13. Fg3	Cxg3	31. Cb7	Dç7
14. hxg3	a6	32. Cxd2	Dxg3
15. Fa4 (h)	b5	33. Cf1 (s)	Dxé1
16. Rç2	g4 (i)	34. Cd6+	Rf6
17. Cb2	f5	35. Cxg8	g3
18. Cb3	Th7!	36. Rf3	Df2 mat.

NOTES

a) Dans la « formation Colle », le pion ç doit défendre en ç3 le pion d4 ; d'où ce développement du C-D en d2.

b) On 4..., b6 ; 5. ç3, Fb7 ; 6. é3, 0-0 ; 7. Fd3, ç5 ou 4..., 0-0 ou encore 4..., d5 comme dans la partie ou aussi 4..., ç5 et 4..., d6.

c) Après 6..., Cb-d7 ; 7. ç3, Té8 ; 8. Ff4, Ch5 ; 9. Fg5, Ch-f6 ; 10. Db3!, ç6 ; 11. 00, é5 ; 12. é4!, éxd4 ; 13. çxd4, dxé4 ; 14. Cxé4, Db6 : 15. Cd6, Té6 ; 16. Cxç8, Txc8 ; 17. Fç4, Té7 ; 18. Da3, Té-é8 ; 19. Fd2 les Blancs sont mieux (Petrossian – Krogius, championnat de l'U.R.S.S. de 1960).

d) Ou 7..., Db6 ou aussi 7..., Cç6 suivi de 8..., çxd4.

é) 8. çxd4 est également jouable.

f) Dans la partie Trifunovic – Gligoric du championnat de Yougoslavie de 1951, les Blancs prirent l'avantage après 9..., Dç7 ; 10. Té1, Ch5 ; 11. Cf1, Cf4 ; 12. Fb5, é6 ; 13. Dd2, Ch5 ; 14. Cg3, Cxg3 ; 15. hxg3 ; a6 ; 16. Fxç6, bxç6 ; 17. Fh6.

g) Le contrôle de la case é5 est nécessaire.

h) Après 15. Fxç6, bxç6 les Noirs disposent de la paire de F et de la colonne ouverte b.

i) Un plan audacieux. Les Noirs décident d'entreprendre une offensive sur l'aile – R, fondée sur une avance des pions h-g-f soutenue par les deux T+D+F.

j) Et non 20. Cç5 à cause de 20..., é5.

k) Les Blancs, de leur côté, passent sur l'aile – D. Qui arrivera le premier ?

l) Menace dangereusement de sacrifier la qualité par 27. Txç8!, Txç8 ; 28. Txé6 etc.

m) Visant les points faibles é6 et b5.

n) Si 28. Cxg3, Ff4!

o) Le pion é6 est maintenant bien protégé ; en même temps surgit la perspective du doublement des T sur la colonne h.

p) Les Blancs gagnent un pion et menacent 30. Fa4 comme 30. Dé2 et 31. b5.

q) Mais le vainqueur du Memorial Keres trouve une pointe de toute beauté.

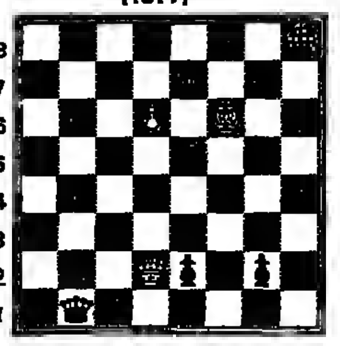
r) Victimes d'une terrible crise de temps, les Noirs s'affolent mais il est bien difficile de trouver une défense contre cette irruption du F-D en d2. 30. Cxd2 échoue naturellement à cause de 30..., Dxg3 menaçant 31..., Dxé1+ comme 31..., Tf-h8. D'autre part, si 30. Té2, Fxç3 suivi de 31..., Fxd4+ etc.

s) Si 33. Dé2, Tf-h8!

ÉTUDE

V. RAZUMENKO

(1977)



BLANCS (3) : Rf6, Dd2, Pd6.
NOIRS (5) : Rh8, Db1, Pb2, é2, g2.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1023
(K. PERONAS. 1952)

(Blancs : Rç6, Té7, Fç1, Pa2, a5, Noirs : Rh8, Pa7, a3, é4, g6, h2.

La promotion du pion h2 semble inévitable et les Blancs ne disposent apparemment que de quelques échecs.

1. Té8+, Rg7 (1..., Rh7 n'est qu'une interversion) ; 2. Fh6+!, Rh7 (ou 2..., Rf7 ; 3. Tf8+ et 4. Tf1) ; 3. Fd2!, é3 ; 4. Fç3, h1=D+ ; 5. Rç7! et non 5. Rç5, Dh5+ ; 6. Fé5, Rh6 ; 7. Th8+, Rg5 ; 8. Txh5+, gxh5 ; 9. Rç4, é2 ; 10. Fç3, h4), Dh2+ ; 6. Rç8!, Dh3+ ; 7. Rh8!, Dh2+ ; 8. Fé5, Db2+ ; 9. Rxa7!, Rh6 ; 10. Th8+, Rg5 ; 11. Fxb2, axb2 ; 12. Th1 et les Blancs gagnent.

● Les Tournois des dix de Créteil, toute ronde, se déroulent du 10 au 19 juin à la Maison des associations, 1, rue François-Mauriac à Créteil (tél. 377-62-73).

bridge Nº 1022

MESURE D'URGENCE

Même quand on connaît à fond la technique, on peut oublier de prendre *une mesure* qui aurait *été* indispensable.

	♠ A R D 7 2 ♡ 8 6 ◇ 6 ♣ A R 8 6 3	
♠ V 10 8 ♡ R 10 4 ◇ V 8 2 ♣ 10 9 5 2	N O E S	♠ 9 6 4 3 ♡ A ◇ A R 9 7 4 ♣ D V 4
	♠ 5 ♡ D V 9 7 5 3 2 ◇ D 10 5 3 ♣ 7	

Ann : S. don. E.O vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Van Oppen	Goethe	Mulder	Morath
2 ♦	passe	2 SA	passe
3 ♥	passe	4 ♥	contre
passe	passe	surc.	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, le déclarant, qui avait deux singletons noirs, a réalisé As, Roi et Dame de Pique et As, Roi de Trèfle sur *lesquels il a défaussé le* 3, le 5 et le 10 de Carreau ; ensuite il a joué le 6 de Cœur. *Comment Morath, en Est, aurait-il dû jouer* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Réponse :

Il faut faire trois levées en plus de l'As de Cœur, mais, avant de jouer le quatrième Pique pour faire une promotion d'atout, il est indispensable de reconstituer la main du déclarant. Or il a sept Cœurs et, par conséquent, il lui reste *un* Carreau. Avant de jouer Pique *il faut donc tirer le Roi de Carreau.*

Morath ayant oublié cette précaution, regardez ce qui s'est passé : sur le 9 de Pique, Van Oppen a jeté son dernier Carreau, et Ouest, avec Roi et 10 de Cœur, n'a pu faire ensuite qu'*un* atout, alors que, si Est avait tiré auparavant le Roi de Carreau, Sud aurait été obligé de couper le 9 de Pique avec le Valet de Cœur qu'Ouest aurait refusé de surcouper pour assurer *deux* levées d'atout...

On notera, cependant, que le déclarant aurait pu gagner son contrat en prenant lui-même une précaution à la sixième levée. *Comment aurait-il dû jouer ?*

Si le déclarant joue le quatrième Pique du mort et *jette un Carreau* (perdante sur perdante), il évitera la surcoupe à Carreau.

LE MESSAGE D'UN CONTRE

Le danger de certains contres de pénalité est de dévoiler trop clairement la place de certaines cartes comme ce fut le cas dans cette donne d'un tournoi individuel en Italie.

	♠ --- ♡ A D 6 4 2 ◇ D 10 7 3 ♣ R V 9 4	
♠ A D 10 9 8 7 ♡ --- ◇ A R 8 6 ♣ D 10 5	N O E S	♠ R 3 2 ♡ R V 9 ◇ 9 5 2 ♣ 8 7 3 2
	♠ V 6 5 4 ♡ 10 8 7 5 3 ◇ V 4 ♣ A 6	

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♠	contre	1 SA	2 ♡
3 ♠	4 ♡	contre	passe...

Ouest a attaqué le Roi de Carreau, puis l'As de Carreau et le 6 de Carreau (Est fournissant le 2, le 5 et le 9). *Comment Frendo, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces *annonces sont normales,* même le contre d'Est qui doit avertir son partenaire qu'il détient des valeurs à Cœur inutiles si Ouest a *des velléités de vouloir déclarer 4 Piques.*

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS

Le Faux Pas du Champion (nº 1016)

« Il existe, écrit R. Bismut, *une troisième ligne de jeu. Le déclarant rejoue Pique pris par Est qui contre-attaque atout. Ouest prend, mais Sud tirera ensuite un Trèfle et quatre Carreaux, et Ouest ne pourra faire encore qu'un gros Cœur... »*

A cartes ouvertes, c'est exact.

scrabble ® Nº 166

DE TOUTES LES COULEURS

VIIIe Festival de Vichy
Dimanche 22 mai 1983
3e manche

Il manquait au palmarès de Michel Duguet le titre de vainqueur du Festival de Vichy. Cette année encore le jeune champion n'a pu combler cette lacune, faute d'avoir pris la bonne décision sur le pluriel douteux d'un adjectif désignant une couleur (en refaisant la partie d'aujourd'hui, vous saurez si vous auriez évité ce piège).

Les adjectifs « de couleur » sont variables seulement s'ils sont adjectifs stricto sensu. *C'est le cas de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel sauf de INDIGO : on dit* des jeans indigo *(il faut comprendre de la couleur de l'indigo). Mais on peut évidemment mettre au pluriel le* nom *indigo, matière extraite de l'indigotier. Le P.L.I. ne facilite pas la tâche du scrabbleur par son ambiguïté dans ce domaine : il indique pour certaines entrées* n. m. et adj. inv, *Le règlement international a fort justement décidé que ces mots, invariables comme adjectifs, sont variables en tant que noms. C'est le cas de CARMIN, couleur extraite des femelles de la cochenille du nopal ; de PARME, couleur mauve comme la violette de Parme ; de CÉLADON, couleur vert pâle (comme le costume du berger de* l'Astrée*). Notons enfin, à l'intention des amateurs de dictées, que les adjectifs « de couleur »* composés *sont invariables :* des yeux bleu pâle *(il faut comprendre* d'un bleu pâle*). Et maintenant, sus aux cases rouge vif!*

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AAAGIIR			
2	A+EOTTTU	AGIRAI	H 3	18
3	EJORRSV	ÉGOUTTAT	4 G	68
4	ERRV+KMU	SOJA	3 E	36
5	–FINORTZ	TEK	N 4	32
6	NO+EQSU?	FRITZ	9 E	36
7	AAAILP?	TON(I)QUES	K 4	106
8	AEENORT	APLA(T)IRA	6 B	61
9	EILMOSS	OPÉRANTE	C 5	62
10	CEELNNN	ÉMISSOLE (a)	12 C	70
11	ELN+BETU	CONNE	H 11	21
12	–DDEHBMU	QUÊTE	8 K	39
13	–ACIMNRS	HUÉE	J 10	30
14	DEEHLSX	CARMINS (b)	A 4	99
15	–DEEINVW	SEL	13 C	33
16	W+ADEOUV	DEVEINE	M 7	34
17	ADEUV+FX	WON	14 F	32
18	DFU+DEPR	VEXA	2 H	48
19	DF+HLLUY	DRUPE	1 K	30
20	FLLHU+GI	YOD	F 2	44
21	GHLLU+BM	RI	L 1	24
22		HUM	N 13	19
		Total		942

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (P.L.I.) de l'année.

NOTES

(a) Poisson sélacien comestible.

(b) Le sous-top.

1. B. Hannuna, 942 ; 2. J.-L. Pallaviccini, 939 ; 3. P. Vigrous, 937.

* La partie de Séclin (nº 183, 14 mai 1983) est améliorable : au dix-neuvième coup, on peut jouer AFRO, 7 F, 21, au lieu de VIF, C 13, 18 (J. Domargue, Saint-Auban, et M. Potemski, Marmoutier).

MICHEL CHARLEMAGNE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

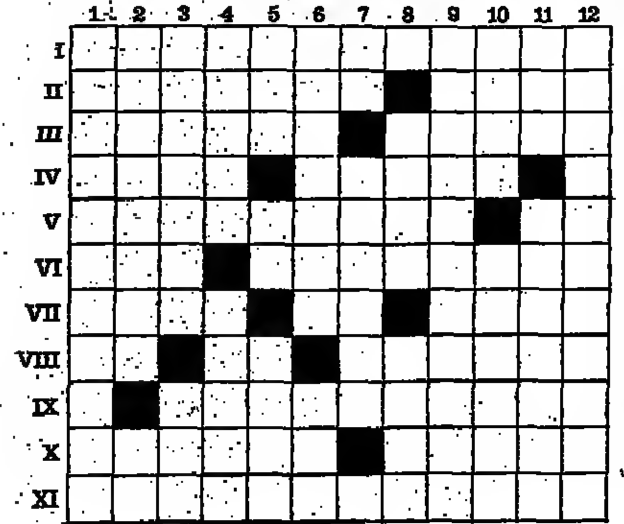
Nº 253

Horizontalement

I. Dans les semaines qui viennent, elle va être très surveillée. – II. Si l'on s'accorde bien. Aux portes de Lyon. – III. Ne portent plus le voile et sont en voie de disparition. Vont peut-être gagner. – IV. Contre la déprime. N'ont pas cure. – V. Son fruit, on le confit. Voyelles. – VI. Vieux contentieux. Un nouveau. – VII. Pour payer en Amérique. Dans le débat. Dans le samedi et même, en cherchant bien, dans le dimanche. – VIII. Bon. Un sigle bien à nous. Sont au parfum. – IX. Au cinéma ou au café, si l'on en croit la chanson. – X. Complètement tombée. Bien modeste demeure. – XI. Elles nous déguisent la marchandise.

Verticalement

1. Trois mois déjà ! – 2. Tous cités. Pronom. – 3. Morceaux de bravoure. But. – 4. Pousse à l'extension. Donne de la voix. – 5. Tente. Fleuve. A sa dignité. – 6. N'a pas une couleur bien franche. N'a pas beaucoup d'amabilité. – 7. Pronom. Ce sont toujours des vieux. – 8. On le suit volontiers. Propice à un aménagement. – 9. Nouvel, depuis près de vingt ans. – 10. Pour le pot. A l'arrivée. – 11. Parfois positif. Drôle d'abeille. – 12. Les brins d'une bonne étoffe.



SOLUTION DU Nº 252

Horizontalement

I. Jacques Delors. – II. Ecourté. Garou. – III. Accident. Gaur. – IV. Noue. Ravaudée. – V. Nu. Tentations. – VI. E.D.F. Duo. Pou. – VII. Derniers. Lrei. – VIII. Eat. Iode. S.M. – IX. Ruinerais. Osé. – X. Contrelettres.

Verticalement

1. Jeanne d'Arc. – 2. Accoudé. Uo. – 3. Cocu. Frein. – 4. Quiet. Nant. – 5. Urd. Editer. – 6. Eternue. Ré. – 7. Sénatorial. – 8. T.V.A. Soie. – 9. Eg. Atp. D.S.T. – 10. Laguiole. – 11. Oradour. Or. – 12. Rouen. Esse. – 13. Surestimés.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

Nº 253

Horizontalement

1. ENORSUZ. – 2. EHINSTZ. – 3. AEIMNSZ. – 4. ABEERTZ. – 5. EEOPSUZ. – 6. AEEIIMNZ. – 7. EEILNPPZ. – 8. AEGMUZ. – 9. AEHILNTZ. – 10. AEEGIMNZ (+ 1). – 11. EIMNUZZ. – 12. AEEQTUZ. – 13. ABBEORUZ.

Verticalement

14. AAENNSZ. – 15. AAELNZ. – 16. AAIINNTZ. – 17. AAEENNRZ. – 18. AAEELNSZ. – 19. EEEIMMNZ. – 20. AIMTUZ. – 21. EEEIPRZ. – 22. EEIPZZ. – 23. EEGINRZ (+ 2). – 24. AAEHNZ. – 25. EIINRSZ. – 26. AEELNPZ.

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU Nº 252

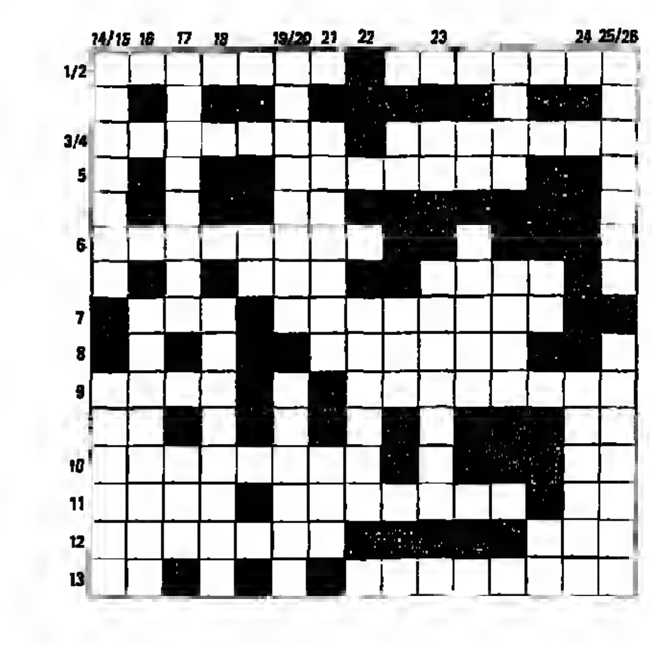
Horizontalement

1. SURBOUM. – 2. BURNOUS. – 3. DENIASSE. – 4. UFOLOGIE, étude des OVNIS (UFO). – 5. AORTITE (OTERAIT TOREAIT). – 6. UVÉITES, inflammations de l'uvée. – 7. BOITIER. – 8. SLOUGHI, chien. – 9. AESCHNE, grande libellule (ENSACHE). – 10. GINSENG, racine tonique du panax. – 11. IODEES. – 12. AMORCOIR, ustensile de pêche. – 13. LIQUEFIA (QUALIFIE). – 14. BOSSELEE. – 15. ROTARYS, appareils de forage. – 16. ISATIS (TISSAI SAISIT).

Verticalement

17. SALAUDS. – 18. FLAMBER. – 19. UNIOVULE. – 20. OURSONS. – 21. BOUTIQUE. – 22. GICLEUR. – 23. LESBIEN. – 24. USURIER. – 25. BEGONIA (ENGOBAI). – 26. UNICITE. – 27. NIAULES (ALUNIES). – 28. ISOGONE, à angles égaux. – 29. DEFUNT. – 30. ENRHUME. – 31. AERATES. – 32. SECABLES.

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUÉ.



Le Monde

culture

MUSIQUE

L'orchestre de l'Opéra à Caracas

(Suite de la première page.)

La France en était absente (les Vénézuéliens ont refusé *les Trois Mousquetaires,* par Maréchal ; ils avaient demandé *la Tragédie de Carmen*), mais a tenu à affirmer son amitié pour un pays aussi important (politiquement et économiquement) en envoyant l'Orchestre de l'Opéra de Paris pour trois concerts dirigés par Alain Lombard.

Jamais encore un grand orchestre français n'avait joué à Caracas. *Ma mère l'Oye* et le *Concerto en sol* de Ravel, interprété par Georges Pludermacher, la *Symphonie fantastique* de Berlioz : le succès fut indéniable, même si les six mille Caraquenos qui y ont assisté, avec le président de la République, M. Luis Herrera Campins, auraient souhaité, à juste titre, plusieurs programmes différents et plus variés. Mais la direction épique, les gestes électriques tombant en foudre de Lombard, la beauté sonore de l'orchestre, assuraient le prestige de notre musique, devant un public de connaisseurs qui a reçu récemment les Philharmoniques de Moscou et de New-York.

Seule ombre au tableau, la disparition d'un violoncelle de 1720, une pièce quasi unique appartenant à René Benedetti; là encore, certains Caraquenos se sont révélés très connaisseurs... Mais le vol est ici une industrie florissante, jusqu'aux portes des grands hôtels.

L'exceptionnelle qualité de nos musiciens (malgré bon nombre de remplaçants) ressortait particulièrement dans l'acoustique moelleuse, transparente, dépourvue de sécheresse et de dureté, d'une salle toute récente, la plus belle sans doute d'Amérique du Sud : deux mille six cents places disposées en éventail, où l'écoute est parfaite en tous points. Le complexe Teresa Carregno doit son nom à une pianiste, cantatrice et compositeur légendaire du siècle dernier, qui fut la femme tour à tour d'un violoniste, d'un baryton et du pianiste Eugène d'Albert; il donne la mesure des ambitions musicales de ce pays. Cet énorme édifice en béton ressemble à un aéroport avec son puissant noyau en tronc de pyramide et les trois plates-formes superposées qu'il lance à l'air libre, vastes promenades pour les entractes au-dessus d'un forum dont les escalators et les volées d'escalier se déploient avec une sorte de fantaisie grandiose qui rappelle les abords de la Philharmonique de Berlin.

Malheureusement, ce bel ensemble de 85 000 mètres carrés destiné au concert et à l'opéra, qui a coûté 540 millions de bolivars, nécessite un entretien évalué à 1 200 000 bolivars par mois (900 000 francs environ), et l'on se demande s'il ne faudra pas le fermer sitôt achevées les festivités en l'honneur du Libertador !

La crise bat en effet son plein au Venezuela, accentuée par le blocage des importations et la paralysie politique à moins de six mois de l'élection du président de la République. Déjà, les crédits destinés à l'Opéra ont été réduits de 40 % en un an. Et la situation des quatre orchestres, entièrement subventionnés par le gouvernement, paraît inquiétante, d'autant qu'ils comprennent un grand nombre d'instrumentistes européens et américains (l'un d'eux ne compte que 15 % de nationaux) qui commencent à quitter le pays après la dévaluation de moitié du bolivar par rapport au dollar.

Des dons évidents

Ce serait une catastrophe dans ce pays très jeune qui montre pour la musique un intérêt passionné et des dons évidents. Alors qu'on se plaint du manque de professeurs de qualité et du petit nombre des instrumentistes qui sortent des écoles, j'ai assisté à la distribution des prix du premier concours des jeunes solistes organisé par l'Orchestre symphonique du Venezuela, qui révélait un hautboïste (Andrés Eloy Medina) et une harpiste (Marisela Gonzalez) vraiment excellents, un violoniste, un violoncelliste et un corniste très bons ; seuls les deux pianistes étaient moyens (l'un d'eux, fort doué, Andrés Carciente, mériterait un professeur plus rigoureux) et une violoncelliste franchement médiocre. Médiocre également le chef, qui laissait heureusement la baguette pour *Schelomo* de Bloch et le *Concerto pour harpe* de Haendel à un jeune homme précis et lumineux, qui métamorphosait en un instant cet orchestre, dont le fonds de technique et de sonorité est d'ailleurs très remarquable.

A ce problème crucial du manque d'instrumentistes, la fondation en 1974 de l'Orchestre symphonique national de la jeunesse vénézuélienne a donné une réponse vigoureuse, mais ambivalente. Cet ensemble se rapproche moins des orchestres de jeunes européens que des classes Suzuki au Japon. Les musiciens, sélectionnés dans tout le pays, apprennent la technique de leur instrument par groupe, sous la direction d'un professeur, et les progrès sont rapides.

J'ai été impressionné, non seulement par l'enthousiasme de ces jeunes (et du public fervent qui les entourait, comme faisant corps avec eux), mais aussi par la qualité d'un concert où il jouaient, à côté du *Concerto pour trompette* de Haydn, deux œuvres contemporaines de Léonard Bernstein et d'un compositeur vénézuélien.

La cohésion et l'élan néanmoins ne sont pas tout, et certaines défaillances de justesse, certains « brouillards » dans le phrasé indiquent les limites de cette méthode : les jeunes instrumentistes arrivent à plafonner assez vite et à buter sur des obstacles techniques insurmontables lorsqu'ils ne reçoivent pas un enseignement individuel ; il n'est guère possible d'espérer parvenir à une virtuosité collective.

Si les meilleurs d'entre eux sont rapidement engagés par les grands orchestres de Caracas ou de Maracaïbo, il leur faut la plupart du temps, pour se maintenir, obtenir une bourse de perfectionnement à la Juilliard School ou dans quelque Musikhochschule allemande. Trois contrebassistes travaillent actuellement en France, où il serait souhaitable que nos conservatoires s'ouvrent plus largement à cette « assistance technique ».

Les images d'Épinal de Milhaud

Le décollage artistique du Venezuela se heurte aux obstacles classiques du sous-développement : fragilité des infrastructures (écoles de musique, matériels, documentation), distance (peu de confrontations avec les meilleurs interprètes étrangers), absence de sources historiques (les jeunes musicologues sont obligés de venir travailler en Europe), etc. Mais, avec des moyens encore imparfaits, la musique se développe de façon spectaculaire, soutenue par la demande pressante du public.

Selon Gustavo Tambascio (critique musical et metteur en scène argentin très brillant, réfugié ici comme beaucoup d'intellectuels de son pays), une école remarquable de jeunes compositeurs, suscitée par un maître grec, Iannis Ioanidis, a vu le jour (Nunez, de Monaco, etc.). J'ai été personnellement frappé, au concert de l'Orchestre national de la jeunesse, par une cantate d'Alfredo Rugeles (1949), *el Ocaso des heroe* (le couchant du héros), qui allie tonalité et atonalité dans une œuvre fougueuse et poétique, dont la sève populaire s'intègre très naturellement au langage le plus moderne. Et un véritable souffle emportait la Schola cantorum de Caracas, l'Orfeon universitaire et la Cantoria Alberto-Grau dans ce flamboyant hommage à Bolivar; ce n'est donc pas en vain que celui-ci a « labouré la mer ».

Bolivar, chanté de cent manières au Venezuela, a revécu cependant sur la scène du théâtre municipal de Caracas, une ravissante salle Napoléon-III, grâce à un compositeur français, et ce n'est que reconnaissance justifiée envers le Libertador, qui avait puisé son inspiration dans les idées de Rousseau et de la Révolution française, et son fulgurant art militaire dans les campagnes de Napoléon. L'interminable opéra de Darius Milhaud, souvent fort irritant par ces flots de musique rugueuse et optimiste sans vrais rapports avec l'intensité du drame, n'en a pas moins remporté un grand succès sous la direction précise de Jean Périsson. Il offrait de très vivantes images d'Epinal (accentuées par une mise en scène assez vieillotte) et des scènes comme l'exaltation de l'indépendance au milieu du tremblement de terre de Caracas (avec la superbe Manuela de Violeta Aleman), la découverte du drapeau vénézuélien, le sinistre « bal des veuves » ou le passage des Andes — les plus belles pages de Milhaud — ont suscité une intense ferveur patriotique.

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« LA FEMME DU CHEF DE GARE », de Rainer Werner Fassbinder

La tragédie des ridicules

Bolwieser, film inédit de Fassbinder, tourné en 1976, présenté cette année à Cannes par la Quinzaine des réalisateurs (*le Monde* du 11 mai) sort à Paris sous un titre — *la Femme du chef de gare* — qui rappelle l'absurde naïf et balourd des comiques troupiers — *la Caissière du grand café* — et ce n'est pas idiot. Le film, qui s'inspire d'un roman d'Oskar Maria Graf, met en scène des personnages tout aussi balourds, naïfs, tarés, risibles. Mais en plus, parce qu'ils habitent le monde de Fassbinder, ils pèsent leur poids de chair, de désirs trop forts pour leur cervelle.

Bolwieser le chef de gare (Kurt Raab) éprouve pour sa femme (Elisabeth Trissenaar) une passion qui le dépasse et l'aliène. Elle n'y est pas insensible, mais ça ne lui suffit pas, rien ne lui suffit. Elle est la maîtresse de l'aubergiste. Les voisins jasent méchamment, l'épient avec une vigilance de corbeaux. L'histoire se passe dans un bourg de Bavière, aujourd'hui, demain, hier. Le brassard à croix gammée un instant aperçu est seulement le signe d'un temps où la mentalité haineuse et délatrice était encouragée.

La plupart des actions sont montrées en jeux de reflets fragmentés. Les extérieurs sont rares, et ce sont des rues vides aux lourdeurs d'argile. Le jeu est stylisé, avec des mouvements lents, artificiels, et une extraordinaire intensité d'expression. Fassbinder paraphrase le cinéma de sa mémoire, lui donne la qualité poétique du mythe, y place le détail qui fait contrepoint. Ainsi, quand Bolwieser, ivre, revient chez lui d'où sa femme est partie, s'affale sur le lit, l'injurie, l'appelle, son souffle fait palpiter un petit bout d'écharpe verte, et bizarrement quelque chose de vrai contamine en quelque sorte cette scène de parfait mélo.

Les acteurs sont fardés à la manière des stars du muet, et quand Bolwieser pleure, son rouge déborde de ses lèvres, qui, au moment où il est en prison sont démaquillées. Il va en prison parce que, pour couper court aux rumeurs malfaisantes, et sauvegarder son amour, il porte plainte en diffamation, et fait un faux témoignage. Il sera dénoncé par le bénéficiaire, l'aubergiste, qui se venge ainsi de ce que la femme l'ait abandonné pour le coiffeur...

Sur le fait divers sordide Fassbinder construit la tragédie des corps inassouvis, du bonheur inaccessible qui se cherche dans une sexualité piégée. *La Femme du chef de gare* : le titre est juste. La femme est le centre et le révélateur d'une réalité, comme Maria Braun, Lola, Veronika Voss.

Dans sa dernière interview, diffusée le 8 juin, sur Antenne 2, dans « *Cinéma, cinémas* », Fassbinder disait : « *Je ne fais pas de film sur les femmes, ou sur les hommes, mais sur la société.* » Pourtant, là comme dans *Maria Braun, Lola, Veronika Voss,* la femme du chef de gare veut vivre. Elle ne sait pas comment, mais elle va de l'avant. Elle « fait le malheur des hommes » parce que, habituée depuis des siècles aux contraintes sociales, elle n'y porte pas attention et cherche avec acharnement à s'en dégager. Elle est plus forte, même si ses ambitions ne sont pas plus reluisantes. Pas si forte, cependant, pas assez forte pour gagner. Bien évidemment, elle sera flouée, comme Maria Braun, Lola, Veronika Voss...

Fassbinder a lâché la vie il y a un an. On ne l'a pas assez entendu, on croyait avoir le temps. Beaucoup de ses films restent à voir. Est-ce que vraiment ce n'est pas possible de diffuser *Berlin Alexander Platz* à la télévision ?

COLETTE GODARD.

★ Voir films nouveaux.

DANSE

LE CROWSNEST AU THÉATRE DE LA VILLE

La plus que lente

Le Crowsnest est de retour à Paris comme les oiseaux migrateurs après le rude hiver. On la retrouve avec plaisir, tant il fait partie du paysage du Théâtre de la Ville. Maintenant ils sont quatre dans le nid, avec Maria Fourcaud, qui paraît bien jeune et timide à côté des autres. L'élastique Robert Barnett n'est pas là. Retenu à New-York, il est remplacé par un autre danseur puisé dans la réserve du Pilobolus, Jamey Hampton. Son duo avec Félix Blaska, *Tarleton's Resurrection,* sur des chansons anglaises du Moyen Age est le moment le plus réjouissant du spectacle. C'est un enchaînement de passes, de feintes, d'esquives et de gags, entre le grand fort pas futé et le petit vif et malin, qui s'accroche à lui comme une arapède, l'étreint comme le lierre sur un tronc d'arbre, et le possède à tout coup. A qui est la main ? A qui appartient ce troisième pied ? On ne sait plus, et les danseurs non plus. D'étranges métamorphoses les saisissent, dans la meilleure tradition du Pilobolus.

Gibous Moon (création) est une fantaisie onirique où Blaska, coiffé d'une chéchia, et Hampton, en longue chemise de nuit, se livrent sur leurs partenaires interchangeables (Martha Clarke et Marie Fourcaud) à des effusions ou à des agressions sur des airs suaves de boston. La gestuelle est cocasse, le style burlesque. Un croissant de lune observe cette valse plus que lente, un peu trop diluée dans l'espace et le temps.

On revoit volontiers *Les 10 Haiku,* où les attitudes se modifient au gré de la musique aride de Crumb. Ces courts tableaux constituent une suite de rapports subtils entre trois individus, dont l'un finit toujours par évoluer en contrepoint des autres. Félix Blaska a toujours sa désinvolture nonchalante.

Nocturne, de Marthe Clarke, est une charge grinçante. On y voit une ballerine à demi-décomposée esquisser, telle Gisella sortie du tombeau, des lambeaux de variation qui s'achèvent dans des contractions Buto.

Martha Clarke a donné son solo *Fallen Angel* à Marie Fourcaud, qui se tire fort bien d'une danse rendue difficile par l'ampleur inusitée de sa robe ; mais elle manque encore d'étrangeté malgré son masque d'oiseau à la Max Ernst.

Garden of Villandry, enfin, est le ballet fétiche de la compagnie, un flirt à trois, ambigu, où les désirs, les jalousies, les pudeurs passent par une danse continue, fluide et souple, sous-tendue par une grande force nerveuse. Jamey Hampton ne fait pas oublier Robert Barnett et son élégance. Ainsi s'achève une soirée délicate, un peu trop évanescente peut-être, où, de ralenti en ralenti, l'énergie finit par se perdre.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30.

THÉATRE

« OTHELLO », au Festival du Marais

Si proches et lointains sur les pelouses

Le vingtième Festival du Marais s'est ouvert le mercredi 8 juin, dans les jardins de l'hôtel de Sully, rue Saint-Antoine : des comédiens, dirigés par Pierre Lamy, y jouaient l'*Othello* de Shakespeare dans la belle traduction de Pierre-Jean Jouve.

Entre les parterres de buis et de pelouse, et aussi contre les façades sculptées de l'hôtel, bâti vers 1630, ont été dressés des praticables de bois, peints en noir, sur quoi évoluent les acteurs ornés de superbes costumes de velours noir rehaussé d'argent et d'or (Desdémone se détachant en blanc sur la nuit).

Pour gagner ces aires de jeu, un peu surélevées, les acteurs doivent fendre la foule des spectateurs, qui se tiennent debout sur le gravier des allées, et les faufilades rapides de ces hommes armés parmi ces pékins n'est pas sans rappeler les sprints des policiers entre les promeneurs, au quartier Latin.

Ces distances à parcourir d'un tréteau à l'autre, l'obligation de hurler pour se faire entendre en plein air sans micros, impliquent des servitudes qui ne permettent pas une mise en scène à proprement parler. L'action, la poésie, la méditation, posées par Shakespeare, donnent plutôt lieu, ici, à une parade sonore, brillante, où par moments le texte bien trempé de Pierre-Jean Jouve sonne clair.

Pierre Santini, acteur inusable catégorie mi-lourd, passé au fond de teint brou de noix, est un Othello sympathique. Corinne Le Poulain donne fraîcheur et blondeur au faux bon personnage de Desdémone. Geoffroy Thiébaut est un Cassio joli garçon à la voix chaude. Mais la dynamique du spectacle repose sur le très fort talent de Christian Colin, qui figure un Iago remarquable, habile, séduisant, pervers.

Reste que les représentations théâtrales de cette nature souffrent d'un travers essentiel. Les acteurs, à la fois trop proches et trop étrangers dans leurs oripeaux d'apparat et leur ton déclamatoire, côtoient et bousculent les spectateurs qui se sentent plutôt des badauds, des gourdes, que les participants actifs et réfléchis d'une création de l'esprit. Il y a une inconsistance, une incrédulité, qui affecte la perception du spectacle. Comme si tout cela avait lieu pour la forme, sous des sourires entendus. Des promeneurs particuliers, qui craignent que le temps ne tourne à l'orage, laissent passer des hommes et des femmes déguisés qui font semblant de se poursuivre, de s'entretuer.

Une soirée quand même très aimable, courtoise, dans un beau jardin, avec de belles phrases qui volent dans la nuit.

MICHEL COURNOT.

★ Festival du Marais, hôtel de Sully, 21 h 30.

AU FESTIVAL D'ÉTAMPES

La percée hongroise

Le dernier Festival de Cannes a prouvé le rôle croissant joué par la cinématographie hongroise, avec un film en compétition et deux autres présentés dans les sections parallèles : *la Princesse,* de Pal Erdöss, à la Semaine de la critique, a reçu la Caméra d'or, récompense officielle réservée à une première œuvre, et *Daniel prend le train,* de Pal Sandor, à la Quinzaine des réalisateurs, a reçu le Prix de la critique internationale.

Daniel prend le train est un des neuf films hongrois de long métrage projetés au Petit Théâtre d'Étampes à l'occasion du huitième Festival de musique ancienne consacré cette année à la musique savante et traditionnelle de Hongrie. Richard Magnien, programmateur régulier de la salle de cinéma, est visiblement passionné par ce qui se passe à Budapest. Non seulement sa sélection est remarquable, du *Petit Valentino,* film de jeune, à *Un autre regard,* de Karoly Makk, primé l'an dernier à Cannes en compétition officielle et oublié par la distribution, de la projection rarissime — il n'existe qu'une copie du film dans le monde — du *Martinovics,* de Judit Elek, au meilleur film de Pal Sandor, *Charlotte chérie,* mais la photographie, la vidéo et le court métrage magyars ont également droit de cité à Étampes.

Franchissant un nouveau pas le mois prochain, Richard Magnien crée, en association avec un partenaire d'origine hongroise, sa maison de distribution, Assia film. Les deux premiers films retenus sont hongrois : *la Princesse,* qui, malgré sa récompense cannoise, risquait de passer à la trappe, et *la Tempe suspendu,* de Peter Gothar. Plus tard, un film algérien, des films turcs. Tentative qui peut s'avérer décisive dans l'immédiat pour la meilleure connaissance, par un plus large public, de certains films hongrois de qualité que de grands distributeurs comme Gaumont ont à ce jour échoué à imposer dans les salles de leurs circuits.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Petit Théâtre, Étampes, jusqu'au 18 juin. Tél. : 493-32-11. Dimanche 12 juin, rencontre-débat, à 15 heures, avec le sculpteur Nicolas Schöffer et le cinéaste Gabor Takacs qui lui a consacré un documentaire; mardi 14 juin en soirée, après la projection de *Daniel prend le train,* rencontre avec le réalisateur Pal Sandor.

■ Un tableau de Van Dyck, *la Sainte Famille,* volé en 1980 dans l'église de Moltedo, sur la Riviera italienne, a été retrouvé le 9 juin par la police de Gênes. Celle-ci a précisé que le tableau du maître flamand se trouvait dans une voiture conduite par un photographe, Alberto Battistini, lequel s'apprêtait à le revendre à deux clients, au quart de sa valeur : 1 milliard de lires (5 millions de francs). Le tableau a été abîmé. Les voleurs, en découpant la toile au rasoir, ont en effet taillé les pieds de plusieurs personnages. Le photographe est arrêté, les deux « clients » sont en fuite.

SPECTACLES



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'INTRUSE - Grand Hall Montorgueil (296-09-06), 20 h 30.
LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX - Café d'Edgar (320-85-11), 21 h 30.
LA SONATE DE BELZEBUTH - Escalier d'or (523-15-10), 22 h.
HERACLES - Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, 20 h 30.
LES CENCI - Nanterre, Théâtre par le bas (775-91-69), 20 h.
ADELBERT LE BOTANISTE - Chaillot, Grand Foyer (727-81-15), 18 h 30.
GOBBLE UP STORIES - Dix Heures (606-07-48), 20 h 30, en américain.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 20 h 30 : Soirée Balanchine.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Les Estivants ; Thermes de Cluny, 21 h : le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : le Prince travesti ; T.N.C. au Théâtre du Rond-Point : 20 h 30 : le Bunraku.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : la Ville des animaux.
BEAUBOURG (277-12-33). – Débats : 18 h 30 et 20 h 30 : Poliphonix 5, 5ᵉ Festival international de poésie. – Cinéma-vidéo : 16 h : Petit Pierre, le Théâtre du triangle, Châteaux de sable ; Images, rue, images ; 19 h : En finir avec la faim ; 15 h : Bonjour Monsieur Manet ; 18 h : Hollis Frampton : Magellan.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Salomé.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Crowsnest ; 18 h 30 : Camerata de Boston.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 21 h : les Oiseaux...

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10) 20 h 30 : le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24) 21 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27) 20 h : Kean
BASTILLE (357-42-14) 20 h : Polyphonix 5.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) 18 h 30 : La Nuit des Rois ; Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. – Tempête (328-36-36), 21 h : les Amis de M. Gazon ; Aquarium (374-99-61) 20 h 30 : la Débutante.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46) 21 h : Lit vers Léthé.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. – Resserre, 20 h 30 : la Musica. – Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 45 : Histoire sans paroles.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42) 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) 20 h 30 : Méli-Mélomane.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESPACE KIRON (373-50-25) 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (797-33-05) 19 h 45 : Les Noces de Figaro.
FONTAINE (874-74-40) 20 h 30 : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 20 h 30 : Les Mystères du Confessional ; 22 h 15 : Archéologie ; – II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : Milosz ; Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27) 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) 21 h : Folies d'opérettes.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière (dern. le 12).
PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 10 juin

POCHE (548-92-97) 21 h : Vera Baxter.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : Six heures au plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 22 h : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (272-94-56) 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61) 20 h 30 : Le Monte-Plats.
THÉATRE DE L'UNION (770-90-94) 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou.
THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : L'ivrogne dans la brousse ; 18 h 30 : Cie Magenia ; II 20 h 30 : A Petit Feu de Chagrin.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.
THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : le Piège de Méduse.
THEATRE 18 (226-47-47) 22 h : La Voûte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande salle, 20 h 30 : Bunraku ; – Petite salle, 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 21 h : J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGTS (251-11-93), 21 h : Concertation Triale.
ASIEM (354-79-78), 19 h 30 : J. Solane.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : Quelques pas vers la mer.
EPICERIE (547-50-85), 20 h 30 : S. Hyedan, Rubeus Danse...
TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Cuadra de Seville.

Les concerts

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Musique ensemble J.-Cl. Veilhan (Mozart, Lickl).
LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : H. Malaquin, M. Schittenheim (Franck, Beethoven) ; 21 h : Trio d'Anches Aulos (Mozart, Milhaud, Arrieu...).
FIAP, 20 h 30 : A. Kerrigan, S. Odley (Ellington, Copland, Ives...).
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Orchestre Ad Artemo de Paris, dir. : D. Fanal (Haendel).
ÉGLISE DES BILLETTES, 21 h : Ensemble choral L. Marenzo (Bach, Schubert, Bruckner).
CENTRE MUSICAL BOSENDORFER, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Mozart, Rachmaninoff, Cavanna...).
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LA RÉSURRECTION, 20 h 30 : Quatuor Amenda (Mozart, Beethoven, Schubert).
MUSÉE GUIMET, 20 h 30 : Ensemble instrumental, dir. : P. Sciortino (Sciortino, Korelis, Skalkottas...).
THÉATRE DE LA BASTILLE, 22 h 30 : H. Delavault, Cl. Lavoix.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : G. Rabol ; A. More.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Whoopee Makers.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Groupe Carma.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 23 h : Apartheid not.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : Y. Lood.
FORUM (297-53-39), 21 h : Gwendal.
MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : Sabor International Band.
NEW MORNING (523-51-41), 20 h : G. Lewis, O. Johnson, S. Potts, G. Nemeth.
PALACE (246-10-87), 19 h 30 : R. Palmer.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Dixie Francis.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-L. Chautemps, L. Fuentes, R. Urtreger, A. Cullaz, Ch. Bellonzi.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
TH. DE PARIS (280-09-30), 21 h : D. Levaillant.

Festivals

XXᵉ FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY, 21 h 30 : Othello.
TH. ESSAION, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : 21 h 15 : Bertrand strip stease.
CARREAU DU TEMPLE, 21 h 30 : Vitrines.
PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, 19 h 30 : *Du sang sur les Charentaises.*
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : la Crapotte ; à 22 h : les Mots qui penchent.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Brahms).
L'HAY-LES-ROSES, Eglise, 16 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, dir. : O. Stejskal (Boccherini, Mozart, Werner...)

VIIᵉ SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
(354-96-60)

21 h : les Dominos (Mendelssohn, Brahms, Schumann...).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION
(Quartier des halles)
(547-50-85)

THÉATRE : Th. de l'Epicerie, 20 h 30 : Théâtre ensemble antilope.
DANSE : Espace de l'Horloge, 18 h 30 et 20 h 30 : Cie Signans, Gwall V., Catala-Lemosof, Rubeus Dance Guillaumes, Boa productions-M. Lelièvre-Frédéric, M.O.T.U.S. Danse, Ramdam.
MUSIQUE : Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

FOIRE SAINT-GERMAIN

Place Saint-Sulpice, 17 h : Théâtre forain ; 20 h : *Jazz New Orleans.*
Salle des Fêtes de la Mairie, 20 h 45 : Le cirque.

BIENNALE DE LA DANSE DANS LE VAL-DE-MARNE

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, CC (305-42-82), 21 h, Cie J. Pomares ; 22 h 15 : l'Esquisse.
VITRY-SUR-SEINE, Th. J.-Vilar (680-85-20), 21 h : Ardance ; 22 h : l'Orme orange.

En région parisienne

BAGNOLET, Atem (364-77-18), 21 h 30 : De la cave au grenier, un corps entier de songes.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB, (603-60-44), 20 h 30 : Cl. Bolling, Fanfare O. Calliot, Hot Antic Jazz Band.
MONTREUIL, Studio Berthelot (858-65-33), 20 h 30 : Les Soldats.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Les Paravents ; II. 21 h : Combat de nègres et de chiens.
SAINT-DENIS, Hôtel de Ville, 20 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre de Roy. Dir. J.-Cl. Malgoire ; sol. T. Koopman. (Bach, Telemann, Haydn, de Fesch.)
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : Colporteurs d'images.
TORCY, Maison du Temps Libre (005-76-35), 21 h : La Fête en plein air.
VERSAILLES, Festival (950-36-22). Chapelle N.-D.-des-Armées, 21 h : Ensemble de cuivres J. des Prés (des Prés, Camppra, Mouret, Lully, de Lalande).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Asphalte, de H. Bromberger ; Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Sans limites, de J. Rodl ; 21 h, Another time, another place, de M. Radford.

BEAUBOURG (278-35-57)

Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs ; 15 h, les Derniers Jours de la victime, de A. Aristarain et J.-P. Feinmann ; 17 h, Eisenhans, de T. Dorst ; 19 h, Panorama du cinéma indien : Bhavni Bhavai, de K. Metha.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2ᵉ (742-82-54).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; St-Germain Village, 5ᵉ (633-63-20) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; *Fauvette*, 13ᵉ (331-60-74) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).
L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Forum, 1ᵉʳ (297-53-74).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9ᵉ (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : *Danton*, 6ᵉ (329-42-62). – V.o., v.f. : Normandie, 8ᵉ (359-41-18). – V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6ᵉ (544-14-27) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24).
LA BALANCE (Fr.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).
BALLADE A BLANC (Fr.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83).
BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8ᵉ (359-19-08).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6ᵉ (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4ᵉ (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER... VINGT ANS (Fr.) : *Paramount* Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; U.G.C. Ermitage, 8ᵉ (359-15-71) ; Paramount Opéra, 2ᵉ (742-56-31) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8ᵉ (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6ᵉ (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9ᵉ (246-66-44).
CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).
CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47) ; Cinoches (H. sp.), 6ᵉ (633-10-82).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).
DAR L'INVINCIBLE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4ᵉ (272-63-32).
DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).
DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5ᵉ (633-63-20) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Victor Hugo, 16ᵉ (727-49-75) ; Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Quintette, 5ᵉ (633-70-38) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82). – V.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Montparnos, 14ᵉ
DIVA (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Panthéon, 5ᵉ (354-15-04) ; Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9ᵉ (770-47-55).
L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58) ; Maxeville, 9ᵉ (770-72-86).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André des Arts, 6ᵉ (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (542-67-42) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (542-67-42).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; *14-Juillet Beaugrenelle*, 15ᵉ (575-79-79) ; Mayfair, 16ᵉ (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18ᵉ (522-46-01).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14ᵉ (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1ᵉʳ (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1ᵉʳ (260-43-99) ; Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; V.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50).

SPECTACLES

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). – V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PÉNITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

ROCK AND TORAH (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

THE VERDICT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Montmartre, 14e (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN TEENAGERS, film américain de Curtis Hanson, v.o. : Forum Orient-Express 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-12-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).

ANA, film portugais de Margarida Cordeiro et Antonio Reis, v.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

CHICANOS STORY, film américain de Luis Valdez, v.o. : Forum, 1er (297-53-74), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Élysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME DU CHEF DE GARE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

HALTEROFLIC, film français de Philippe Vallois, Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JE SAIS QUE TU SAIS..., film italien d'Alberto Sordi, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PALOMBIÈRE, film français de Jean-Pierre Denis, Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

COMMUNICATION

Succès de la grève à FR 3

A FR 3, la grève du jeudi 9 juin, dont le mot d'ordre avait été lancé par neuf syndicats intercatégoriels, a été largement suivie. Selon les estimations fournies par la direction et les syndicats, 60 à 70 % du personnel de la troisième chaîne ont cessé le travail. A l'issue des assemblées générales tenues jeudi, certaines catégories de personnels ont choisi de se satisfaire, dans un premier temps, de cette grève d'avertissement, avec l'espoir de voir la direction de FR 3 prêter une oreille plus attentive aux revendications. A Nancy, notre envoyé spécial Michel Castaing en a recueilli, « sur le terrain », une illustration...

Pour sa part, le Syndicat national des journalistes (S.N.J.) a décidé, après consultation de ses adhérents et au vu des résultats de la grève enregistrés jeudi, de poursuivre le mouvement ce vendredi 9 juin, considérant que la direction *« n'a pas encore pris d'engagements écrits ou concrets sur les revendications posées »*.

Le risque d'une télévision sans images

Nancy. – Pour mieux marquer son mécontentement, la rédaction nancéienne de FR 3 Lorraine-Champagne-Ardenne (1) n'a confectionné, jeudi soir 9 juin, qu'un journal régional de douze minutes, au lieu des trente-cinq minutes habituelles. Elle était tenue, selon le décret d'application de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle, d'assurer, en cas de grève, cette édition du soir. Cependant, *elle a voulu soulever – comme* sans doute d'autres bureaux régionaux d'informations (BRI) de la troisième chaîne – un joli lièvre : ce décret du 29 décembre 1982 stipule que les stations de FR 3 doivent, en cas de cessation de travail, diffuser *« un journal régional au début de la soirée »* (article 2), mais il omet d'en préciser la durée...

Deuxième originalité relevée jeudi à Nancy : les sept rédacteurs inscrits ce jour-là au tableau de service ont non seulement fait *grève* (2), *mais encore* ils avaient décidé de ne pas tenir compte, dans un premier temps, des convocations de réquisition. « *Nous savions*, dit Pascale Henninot, secrétaire du S.N.J.-C.G.T., *que les non-grévistes, ou du moins considérés comme tels, rédacteurs et cadreurs, assureraient l'édition. Si tout le*

De notre envoyé spécial

monde avait officiellement résolu d'arrêter le travail, les « requis » auraient évidemment obéi. C'est la loi ».

« *Mais*, précise la journaliste nancéienne, *nous avons voulu attirer l'attention sur le point suivant : ceux qui sont requis, et qui se déclarent donc grévistes, sont payés. Il faudrait savoir... A ce compte-là, on peut faire grève pendant six mois. Et les directeurs ou rédacteurs en chef ont tendance à convoquer beaucoup de monde... De deux choses l'une : ou l'on fait grève ou l'on travaille. Il faudrait moraliser cela.* »

Épinettes contre artichauts

FR 3 Lorraine-Champagne-Ardenne a-t-elle plus à se plaindre que l'ensemble de ses sœurs régionales? Sans doute dans la mesure où elle devait être l'une des trois (avec Lille et Bordeaux) à devenir autonome dès la rentrée de septembre, avec, notamment, la constitution d'un conseil d'administration où doivent aussi entrer des élus des collectivités locales. La réalisation de ce projet est repoussée, au mieux, au début de 1984. Mais le BRI de Nancy – pour ne parler que du secteur de l'information – illustre assez bien les quatre revendications majeures élaborées au niveau national par tous les principaux syndicats de journalistes et de techniciens de la troisième chaîne. Le « plan d'entreprise », qui le réclame ? « *Nous manquons cruellement de moyens en personnel et en matériel*, dit Pascale Henninot. *Du dimanche au samedi, nous ne disposons que d'une à quatre équipes de reportage* (3) *par jour pour « couvrir » les quatre départements lorrains. Alors, la station emploie ce que nous appelons des C.D.D. (contrats à durée déterminée), dont la compétence et le statut sont indéfinis. Quant au matériel, il est périmé à peine acheté. On n'arrive pas à trouver des pièces de rechange pour les grosses caméras de plateau.* »

Les étapes et le contenu de la régionalisation ? La station de l'Est, on l'a dit, voit son calendrier retardé. *Quant au contenu, personne* ne sait ici comment Paris conçoit l'idée d'une production régionale originale. « *Si*, dit-on plus ou moins sérieusement, *on nous a proposé de faire un reportage sur les épinettes que l'on enverrait à F.R. 3 Bretagne en échange d'un sujet sur les artichauts.* »

La politique d'investissements? « *C'est tout bête*, fait remarquer un collaborateur, *mais si l'on devient autonome on n'a pas les locaux nécessaires, ne serait-ce que pour accueillir les services commerciaux. Rien n'a été prévu et l'on serait même bien en peine de fournir un bureau au président du conseil d'administration.* »

Quatrième et dernière doléance : la concertation des instances représentatives du personnel. « *Ce n'est pourtant pas faute d'être convoqués à Paris par la direction de FR 3*, reconnaissent les délégués syndicaux, *mais les discussions ne débouchent sur rien de concret. On perd du temps. On nous écoute, mais on ne nous entend pas.* »

Contraints et forcés, toujours faute de moyens, on fait de la radio filmée avec des débats, une télévision sans images. « *C'est catastrophique ici, avec la concurrence de R.T.L.-Télévision et de la Radio-télévision belge.* »

MICHEL CASTAING.

(1) Cette station « couvre » huit départements et comprend deux bureaux régionaux d'informations (BRI) situés à Reims et à Nancy, qui disposent chacun d'une équipe de vingt et un journalistes (cadreurs compris).

(2) A Reims, la grève a été suivie par 75 % des journalistes et 41 % des personnels technique et administratif. A Nancy, cette proportion a été respectivement de 43 % et 41 %, auxquels il faut ajouter 52 % de grévistes parmi le personnel de la production, secteur qui n'existe pas à Reims.

(3) Une équipe de reportage comprend un rédacteur, un cadreur, un preneur de son et un assistant éclairagiste.

— A VOIR — Noah l'Africain

On l'a vu gagner, Noah, et dédier sa victoire à sa famille, les siens et celle du tennis, à la France et au Cameroun, sa seconde patrie. Le Cameroun où il est allé, cet hiver, faire la nouba avec ses amis. Accueilli là-bas non pas comme un héros mais comme un frère dont on sait pourtant les exploits héroïques. La caméra de Freddy Hauser l'a suivi, pas en voyeur ni avec le prétexte rafistolé d'un retour aux sources, mais comme un copain faisant partie de la bande et participant aux réjouissances.

On retrouve le Noah qu'on aime bien, *hors compétition*, dilettante et la plaisanterie facile, celui qui, justement, apporte au champion la dimension du héros. Le caractère mutin et facétieux, gentiment rebelle et tête brûlée, bousculant un peu les conventions qu'impose son rang de *tête de série. Noah en virée dans le* pays, Yannick avec ses parents dans leur club de tennis, où il a tapé ses premières balles, Yannick Noah dans des interviews décousues. Il raconte son métier, ses passions – la musique qu'il pratique de plus en plus assidûment, – *l'Afrique, le sourire* rayonnant et sans jamais se prendre au sérieux.

Il plaisante sur sa couleur, comme souvent, en prenant l'accent africain, et c'est une façon plutôt amusante de donner du poids, sans discours, à ses dread-locks (1), qui font autant référence à l'Afrique qu'à Bob Marley *et au reggae, dont il porte les couleurs* au poignet pendant les matchs. A mesure qu'on le voit vivre, qu'on l'entend parler, on s'attache à lui, on se prend d'effection pour un personnage qui vit bien, qui a de beaux rêves et qui tente au mieux de les *réaliser*.

Voilà le genre de reportage qui, sans prétention et avec un pouvoir évocateur, replace dans la réalité du quotidien des personnalités qui par la force de leur talent finissent par ne plus en avoir. Sortis de leur contexte professionnel, ils gagnent souvent à être connus.

ALAIN WAIS.

(1) La coiffure adoptée par Noah.

(*) « les Jeux du Stade », samedi 11 juin, A 2, 15 h 10.

● *Les journalistes du « Soir »*, quotidien bruxellois où M. Robert Hersant vient d'être nommé membre du conseil d'administration (*le Monde* du 2 juin), ont décidé de créer un société des rédacteurs. Les statuts ont été déposés lundi 6 juin.

— LU — « MARX ET ENGELS, LA LONGUE MARCHE » de Bertrand de Jouvenel

Théorie et action

Ceux qui ont déjà fait une « Longue marche » avec Marx et Engels dans de gros livres savants n'ouvriront sans doute que d'un doigt distrait le dernier ouvrage de Bertrand de Jouvenel. Il s'agit là en effet, l'auteur nous avertit dès la première page, d'un parcours sans prétention.

Mais l'auteur d'*Arcadie*, qui, pour fêter ses quatre-vingts ans, offre au public sa vision des pères du « socialisme scientifique » après avoir vécu un quart de siècle au contact de leurs œuvres, ne décevra pas ceux qui cherchent une synthèse explicative et vivante du marxisme. Le propos n'est pas vraiment ici de porter des jugements, mais de faire comprendre comment deux jeunes gens qui s'étaient rencontrés et appréciés à Cologne, à la *Rheinische Zeitung*, ont ensuite porté si loin le message de la révolution prolétarienne.

La figure imposante, l'œuvre considérable de Marx, ont fait beaucoup d'ombre à Engels. En France surtout, car en U.R.S.S. leurs visages paraissent indissociables. C'est un peu pour compenser ce déséquilibre que Bertrand de Jouvenel a pris la plume, montrant à quel point étaient complémentaires l'homme de la théorie et « *l'homme d'action, d'observation, d'émotion* ». Il voit dans l'ouvrage d'Engels, *la Situation des classes laborieuses en Angleterre*, un précurseur du Zola de *Germinal*.

Quant à *l'Anti-Dühring*, il livre d'étonnantes affirmations, trop oubliées, et notamment la justification de l'esclavage, sans lequel ni l'État grec, ni l'Empire romain, ni donc l'Europe moderne n'auraient connu leur développement économique, politique et intellectuel. « *Sans esclavage antique, point de socialisme moderne* », écrit-il.

Il est frappant de retrouver, dans les pages de Bertrand de Jouvenel, à quel point Marx comme Engels comptaient également sur la bourgeoisie et le capitalisme pour assurer l'expansion des forces productives, sans lesquelles le cheminement de la révolution eut été un leurre. Des textes oubliés ont été très heureusement exhumés ici. De même, l'infatigable lecteur qu'est l'auteur de *la Civilisation de puissance* a déniché, dans un écrit de Marx datant des débuts des années 1850, une prophétie sur l'Amérique digne de Tocqueville, concernant « *l'océan Pacifique* » (qui jouera) *le même rôle qu'à présent l'Atlantique, et qui fut celui de la Méditerranée dans l'Antiquité classique et le Moyen Age* ».

Bertrand de Jouvenel manifeste un grand respect pour ceux qu'il met en scène, à tel point *qu'il avoue répugner à citer une* diatribe antisémite de Marx, dont la fin lui sert à trouver une inattendue parenté avec Rousseau. Cela dit, sans jamais proposer quelque synopsis d'une *Misère de la philosophie...* marxiste, notre auteur regrette qu'on ne sache pas au fond, après tant d'écrits de Marx et d'Engels, quelle était leur conception du socialisme, qu'ils aient trop ignoré le phénomène politique et qu'ils n'aient pas senti que la conscience nationale était plus forte que la conscience prolétarienne.

Dans cette langue limpide qu'on lui connaît, Bertrand de Jouvenel réussit à faire oublier la « longue marche » de bénédictin qui fut la sienne pour nous apporter sur un plateau les nourritures essentielles du marxisme.

PIERRE DROUIN.

* Éditions Julliard. Collection « Commentaire ». 242 pages. 68 F.

COMMUNICATION

Vendredi 10 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Variétés : l'Ame des poètes.**
De J.-M. Coldefy.
Avec Charles Trenet, le baladin au chapeau fou, injustement recalé à l'Académie française.

21 h 40 **Feuilleton : la Route de la liberté.**
De J. Kadar, avec M. Ali, K. Kristofferson...
L'ascension politique d'un ancien esclave noir après la guerre de sécession. Traité à l'américaine avec de bons sentiments. Dernier épisode.

22 h 45 **Histoires naturelles : les Gardes-pêche**
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.

23 h 15 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Série : Par ordre du roy.**
De P. Dumayet, réal. M. Mitrani. Avec E. Margoni, J.-P. Darras, G. Darrieu...
N°1 – Le paravent de la princesse.
La princesse Jabirovska a pour habitude de couper la tête de ses amants et de les mettre en bocaux. Un conte de la folie extraordinaire. Ordinaire.

21 h 35 **Apostrophes :**
Magazine littéraire de B. Pivot.
« Ça s'est passé en Amérique latine ». Sont invités : J. Bock (Voyage dans la nuit verte), *E. Burgos* (Moi, Rigoberta Manchu), *M. Vargas-Llosa* (la Guerre de la fin du monde), *A.-S. Tiberghien* (Mon cœur s'appelle Amazonie).

22 h 55 **Journal.**

23 h 5 **Ciné-club** (cycle les années 70) : **L'une chante, l'autre pas.**
Film français d'Agnès Varda (1976), avec V. Mairesse, T. Liotard, R. Dabies, A. Raffi, G. Halimi.
Libération, émancipation de deux femmes, issues de milieux sociaux différents, dans le grand changement des mœurs de 1962 à 1976. Agnès Varda a filmé sans prêcher ni condamner les hommes. Son regard, parfois critique, est toujours chaleureux. Rigueur, tendresse, chansons et danses pour raconter les nouveaux rapports masculin-féminin.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 **D'accord, pas d'accord.** (I.N.C.) : les planches à voile.

20 h 35 **Vendredi : Le diplomate de Dieu**
Magazine d'information de A. Campana, une enquête d'A.-L. Maestrati et Gilles Alexandre.
– *L'organisation du voyage de Jean-Paul II en Pologne, les tractations diplomatiques du Vatican. Des diplomates et des prêtres parlent.*

21 h 35 **Journal.**

21 h 55 **Magazine de la photo : Flash 3.**
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Jean Tournassoud, grand-père de M. Micheyl, portrait de Serge Lutens, flash pratique : transport de matériel ; Revue de presse : les coulisses du grand reportage.

22 h 38 **Une minute pour une image.** D'Agnès Varda.
L'album de Sarah Moon.

22 h 40 **Prélude à la nuit.**
« Sonate n° 2 en fa pour violoncelle et piano », de J. Brahms, par les solistes de l'orchestre de l'Opéra de Paris, J.-M. Gamard (violoncelle), G. Pludermacher (piano).

FRANCE-CULTURE

20 h **Jacques Maritain**, interprète catholique du monde moderne.
21 h 30 **Black and blue.**
22 h 30 **Nuits magnétiques** : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Concert** : « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » de Mozart, « les Nuits d'été » de Berlioz, air de Dalila de Saint-Saëns, récitatif et air du troisième acte des « Noces de Figaro » de Mozart, « Concerto pour piano et orchestre n° 4 » de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. B. Thomson, sol. A. Oprean, violon, A.S. Von Otter, mezzo, M. Ebbecke, baryton, H. Holtmann, piano.
22 h 15, **Fréquence de nuit** : Tableaux d'en France ; M. Petrucciani.

Samedi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 **Vision plus.**
10 h 15 **La maison de TF 1** (et à 13 h 35).
12 h **Bonjour, bon appétit.**
Magazine de la cuisine, avec M. Oliver : Tarte aux fraises.
12 h 30 **La séquence du spectateur.**
13 h **Journal.**
16 h 10 **Les Français du bout du monde : un Français au Canada.**
Documentaire de P. Dhostel et J. Equer.
16 h 55 **Série : Les visiteurs.**
18 h **Trente millions d'amis.**
Hommage à Louise Weiss.
18 h 35 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.** (I.N.C.) : les transports aériens.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Les uns pour les autres.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Dallas.**
J.R. est absent, Ray apathique, Sue Ellen alcoolique, mais la saga continue malgré tout.
21 h 25 **Droit de réponse.**
Emission de Michel Polac.
Ethologie ou comme des bêtes.
22 h 50 **Etoiles et toiles : le tour de France des cinéastes.**
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
La tradition des auteurs régionalistes, les acteurs à accents...
23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 15 **ANTIOPE.**
11 h 10 **Journal des sourds et des malentendants.**
11 h 30 **Platine 45.**
12 h **A nous deux.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Colorado.**
15 h 10 **Les jeux du stade.**
Sports équestres : le C.S.I.O. de Longchamp ; un reportage sur Yannick Noah ; cyclisme : les grands prix de Paris.
17 h 5 **Récré A 2.**
17 h 50 **Les carnets de l'aventure.**
« Patagonie force 10 », deux hommes explorent un fjord.
18 h 45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 5 **D'accord, pas d'accord.** (I.N.C.).
19 h 10 **Journal.**
19 h 50 **Sports : Football.**
Finale de la Coupe de France.
22 h **Histoires courtes : cinéma d'animation.**
Festival d'Annecy 1983.
22 h 45 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
19 h 10 **Journal.**
19 h 15 *Emissions régionales.*
19 h 50 **Dessin animé : Vagabul.**
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Tous ensemble ou... à chacun son programme.**
● **Dialectale à Guebwiller.**
Diffusé en Alsace.
● **Dossiers noirs : les Hommes-torpilles du prince Borghese.**
Diffusé dans toutes les autres régions.
Après la défaite de la marine italienne en Méditerranée, le prince Borghese tente de vaincre la Royal Navy grâce à de nouvelles armes.
21 h 40 **Hommage à Denise Glaser.**
Dernière émission de Denise Glaser produite par FR 3-Limoge le 23 décembre 1982.
22 h **Journal.**
22 h 18 **Une minute pour une image**, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Marc Garanger, par une blanchisseuse.
22 h 30 **Musi-Club.**
« The Lark Ascending » et « Révélations » de Ch. Imbert, par le Ballet-Théâtre Alvin Ailey.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : le festival du Marais ; le monde des courses.
8 h 5, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Comprendre aujourd'hui pour vivre demain** : les démocraties sont-elles mortelles ?
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** François George et la revue « Liberté de l'esprit ».
11 h 2, **Parcours musical**, de Jean Bollery.
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Les samedis de France-Culture** : le futurisme italien.
16 h 20, **Recherches et pensées contemporaines** : physique et société.
18 h, **Trois républiques** : crises, mutations et réformes de l'Etat depuis 1870 (la nouvelle république : 1958).
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La radio belge présente** : les surdoués, quand la poésie mène à la physique.
20 h, **A l'ouest du temps**, de J. Brunner, avec C. Laborde, B. Malaterre...
22 h, **Ad lib.**
22 h 5, **La fugue du samedi.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Samedi matin** : œuvres de Debussy, Mozart, Berlioz, Chopin, Bartlett, Dowland, Hertel, Bizet...
8 h 5, **Avis de recherche.**
9 h, **Carnet de notes.**
11 h 5, **La tribune des critiques de disques** : motets de Vivaldi.
13 h 35, **Importation** : œuvres de Beethoven, Cornelius, Hindemith.
15 h, **L'arbre à chansons** : Le jazz et la java. Les nouveautés du disque, Visa, Nœud au mouchoir, En avant la « zizik ».
16 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106) : la musique italienne et son influence en France au temps de G. Dufay, avec l'ensemble Project Ars Nova.
18 h, **Les jeux du sonore et du musical.**
19 h 5, **Les pêcheurs de perles** : œuvres de Ravel, Stravinsky, avec E. Bour et l'Orchestre national de la radiodiffusion française.
20 h 30, **Concert** (donné le 9 octobre 1982) : œuvres de Beethoven, Tchaïkovski, Paganini, Wagner, Reinecke, Ciardi, Chopin, Rossini, Liszt, Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Stein.
23 h, **La nuit sur France-Musique** : le club des archives ; extraits d'œuvres de Wagner.

LE S.N.P.Q.R. ET LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'assemblée générale annuelle du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (S.N.P.Q.R.) s'est tenue à Paris, le mercredi 8 juin. Dans une motion adoptée à l'unanimité, on lit, notamment, que cette organisation *« ne saurait accepter que soit instaurée une discrimination entre les différentes entreprises de presse qui conduirait immanquablement à une normalisation de la presse quotidienne contraire à la liberté de l'information (...) » « La liberté de la presse est une condition de la liberté d'opinion dans une société démocratique. Cette liberté ne souffre aucune limitation, sous quelque forme que ce soit. La diversité de la presse dans ses orientations, dans sa présentation, dans sa diffusion, est le reflet de ce pluralisme qui accroît la richesse des échanges d'idées et qui est jugée par tous, y compris par les plus hautes autorités de l'État, comme nécessaire et indispensable à la vie démocratique de notre pays. Cette diversité est le critère qui permet de juger de l'authenticité de notre liberté ».*

M. Claude Puhl (*le Républicain lorrain*) a été réélu, par ailleurs, président du S.N.P.Q.R.

Malgré la décision du tribunal de commerce

« L'EST RÉPUBLICAIN » TIENT SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La cour d'appel de Nancy a décidé, vendredi matin 10 juin, de « geler » la décision du tribunal de commerce de repousser la date de l'assemblée générale des actionnaires de *l'Est républicain* et de nommer un contrôleur. Comme nous l'indiquions dans nos dernières éditions (*le Monde* du 10 juin), les syndicats du quotidien de Nancy ont réagi très vivement à la décision du tribunal de commerce.

Finalement, le jugement de la cour d'appel légalise la réunion de l'assemblée générale, ce vendredi 10 juin, à 11 heures. Sans préjuger du résultat de l'affrontement des deux camps en présence, il est permis de pronostiquer, en l'état actuel des porteurs de parts, un succès de M. Gérard Lignac.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 11 JUIN

– *MM. Jean Charpantier, Jean-François Justaume, Marc Valade* et *Jean-François Viteau*, candidats à l'élection cantonale de Créteil, participent à un débat à 12 heures sur Radio-Be-Bop, 88,7 MHz, Joinville, Val-de-Marne.

– *M. Anicet Le Pors*, secrétaire d'État chargé de la fonction publique et des réformes administratives, sera le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 12 JUIN

– *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, inaugure la nouvelle émission « Forum » sur R.-M.-C., à 12 h 30.

– *M. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est invité à l'émission « Le Grand Jury-R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., participe au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.

CARNET

Naissances

– Laurent et Claude ARDOUIN-BALAGUÉ ont la joie de faire part de la naissance de

Natacha,

le 19 avril 1983.
Les Grands-Ormeaux
(La Ménégenterie),
Thilouze, 37260 Monts.

– Jean-Pierre et Geneviève CAMPREDON ont la joie d'annoncer la naissance de leurs huitième et neuvième petits-enfants,

Laure CAMPREDON,
le 7 février 1983.

Louis NEUVILLE,
le 7 juin 1983.
13, rue des Guérines,
78620 L'Etang-la-Ville.

Décès

Professeur HENRY HÉCAEN

Mme Henry Hécaen, son épouse,
M. et Mme Jean-Luc Jeanroy,
M. Yannick Hécaen,
ses enfants,
Timour, son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

professeur Henry HÉCAEN,

survenue le 8 juin 1983, à l'âge de soixante et onze ans, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mardi 14 juin, à 10 h 30, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

34-36, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique
Et le personnel de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès du

professeur Henry HÉCAEN,
directeur d'études.

– Ses collaborateurs, membres du groupe de recherches neuropsychologiques qu'il contribua à créer et dirigea pendant de nombreuses années,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

Henry HÉCAEN,

survenue le 8 juin 1983.
Unité 111 de l'INSERM,
ERA n° 274 du C.N.R.S.,
2 *ter*, rue d'Alésia, 75014 Paris.

[Né le 5 mai 1912 à Brest, Henry Hécaen fait ses études de médecine à la faculté de Bordeaux. Neurologue et médecin des hôpitaux psychiatriques, en 1942, attaché à l'hôpital Sainte-Anne (Paris), il enseigne notamment à l'université Mc-Gill de Montréal. En 1970, il est nommé président de la Société française de neurologie. Jusqu'en 1982, il dirige l'unité 111 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, associée au Centre national de la recherche scientifique et à l'Ecole pratique des hautes études. Son laboratoire était spécialisé dans les troubles du langage, du geste et de la perception.

Les travaux du professeur Hécaen ont porté sur différents aspects de la neurologie et de la neuropsychologie. Rédacteur en chef de la revue « Neuropsychologia », le professeur Hécaen avait publié, entre 1949 et 1980, de nombreux ouvrages scientifiques.]

– Mme François Eyries,
L'ingénieur général de l'armement et Mme Marc Eyries,
M. et Mme Michel Eyries,
M. et Mme Frédéric Eyries,
M. et Mme Robert Sachy
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

François EYRIES

leur époux, fils, frère et gendre, survenu le 8 juin 1983 dans sa trente-quatrième année.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Valernes (Alpes - de - Haute - Provence).

– Mme Emile Legault, sa mère,
Mme Jeanne Damet, sa tante,
Ses frère et sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LEGAULT,

survenu le 2 juin 1983, à l'âge de cinquante ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 6 juin dans la plus stricte intimité.
Hôtel de la Marine,
Combleux (Loiret).

– Le président, la direction générale et le personnel du groupe de l'Union industrielle de crédit (U.I.C.),
ont le profond regret de faire part du décès de

Jean WATTEAU,
président d'honneur
de l'Union industrielle de crédit,
inspecteur général
des finances honoraire,
gouverneur honoraire
de la Banque d'Algérie,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 6 juin 1983, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 8 juin en l'église de Hautot-sur-Mer.

Remerciements

– Mme René Allombert,
M. Georges Allombert,
profondément touchés des marques d'affection qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. René ALLOMBERT,

prient leurs amis d'accepter leurs très sincères remerciements.

– Lucette Valensi, sa mère,
Sa famille,
Ses amis,

dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie qui se sont exprimés lors du décès de leur cher

Denis VALENSI,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

– Le 15 juin 1980,
Georges J. SEDBON
nous quittait.
Pour tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, il est toujours présent par la pensée.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de S.E. Mgr Pierre Celestin Nkou, *évêque de Sangmelima* (Cameroun), décédé le 17 mai 1983 à Rome, à l'église de la Madeleine, à Paris-8e, le samedi 11 juin 1983, à 16 heures. Ses neveux et nièces.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi 11 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot (Sorbonne), Mlle Madeleine Jost : « Sanctuaires et cultes d'Arcadie ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, samedi 11 juin, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), Mme Maria Daraki : « Cadres mentaux et devenir sociopolitique en Grèce ancienne d'Homère à Aristote ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), lundi 13 juin, à 14 30, amphithéâtre Bachelard (Sorbonne), M. Emile Sanchez : « L'art de parler de Condillac ».

– Université Paris-IX (Dauphine), lundi 13 juin, à 10 heures, salle D-520, M. Jean-Louis Olivaux : « La distribution de dividendes : ses domaines financiers, fiscaux et juridiques en France et aux Etats-Unis ».

– Université Paris-X (Nanterre), mardi 14 juin, à 13 h 45, salle C 26, M. Jacques Nimier : « Mathématique et Affectivité (recherche sur divers modes de relation à l'objet mathématique) ».

– Université Toulouse-II, mardi 14 juin, à 14 h 30, salle du château, Mme Elise Signor : « Fonction du langage dans la structure logique d'identité chez des enfants d'âge préscolaire ».

– Université Paris-II, mardi 14 juin, à 17 heures, salle des Fêtes, M. Jean-Marie Naggiar : « L'instrumentalisation de l'appareil d'Etat par le parti socialiste unifié (S.E.D.) en République démocratique allemande ».

– Université Paris-X (Nanterre), mardi 14 juin, à 13 h 45, salle C 26, M. Jacques Nimier : « Mathématique et affectivité ; recherche sur divers modes de relation à l'objet mathématique ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, à Toulouse, mardi 14 juin, à 14 heures, salle n° 10. M. Jean Vaquer : « Les civilisations néolithiques en Languedoc occidental (inventaires et étude des habitats) ».

Le Monde

société

LA GENDARMERIE ET L'AFFAIRE DES « IRLANDAIS DE VINCENNES »

Deux officiers sont poursuivis pour subornation de témoins

Ce qui était *prévisible est arrivé* : la justice a décidé d'engager des poursuites contre les gendarmes *impliqués dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes »*. A cette fin, le procureur de Paris a demandé le 9 juin à la Cour de cassation de désigner la juridiction chargée d'inculper les gendarmes *« qui auraient incité leurs subordonnés à faire de fausses déclarations »*. Cette procédure devant la Cour de cassation est de règle lorsque des personnes ayant la qualité d'officiers de police judiciaire risquent d'être inculpées.

Ces poursuites visent pour l'instant le commandant Jean-Michel Beau et le major José Windels, officiers de gendarmerie. Ils sont accusés de subornation de témoins et risquent de ce fait de un à trois ans d'emprisonnement et de 1 500 F à 20 000 F d'amende. En clair, la justice leur reproche d'avoir incité leurs *hommes à mentir* au juge d'instruction, afin de « couvrir » les irrégularités commises lors de l'opération de Vincennes le 28 août 1982.

La décision d'ouvrir une information judiciaire contre les gendarmes semble avoir été prise après l'audition, le 8 juin, par M. Alain Verleene, juge d'instruction, du commandant Beau, du major Windels, ainsi que du brigadier-chef Auguste Simonnet et du gendarme Philippe Matthy, qui étaient sur les lieux à Vincennes le 28 août. Selon toute probabilité, c'est M. Verleene qui *devait* être chargé de l'enquête concernant les gendarmes, enquête désormais distincte de celle qui vise les trois Irlandais.

De son côté, le ministre de la défense, qui est l'autorité de tutelle de la gendarmerie, a suspendu de leurs fonctions le chef d'escadron Beau et le major Windels, à la suite d'une enquête administrative confiée à l'inspecteur général de la gendarmerie.

On explique, dans les milieux compétents, que cette suspension est une mesure administrative qui peut être prise sans consultation d'aucune instance statutaire dans la mesure où les éléments recueillis sont jugés suffisamment graves pour justifier une mesure, dite conservatoire, qui consiste à écarter un responsable de ses fonctions en attendant les conclusions d'une procédure judiciaire. Dans un deuxième temps, *le cas de l'officier et du sous-officier* sera examiné au plan disciplinaire.

Du doute à l'évidence

Les poursuites engagées contre le commandant Jean-Michel Beau et le major José Windels constituent un tournant décisif dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. Du doute, on est passé aujourd'hui à l'évidence.

● **Le 28 août 1982** à 18 h 20, le capitaine Paul Barril, numéro deux du G.I.G.N., monte l'escalier du 82, rue Diderot à Vincennes (Val-de-Marne). Avec lui ou dans la rue d'autres gendarmes, hommes du G.I.G.N., de la brigade de recherches de Vincennes et de la section de recherches de Paris-Minimes. La veille, le capitaine Barril aurait reçu un mystérieux renseignement sur la présence, en France, de *trois* dangereux terroristes. Trois Irlandais sont arrêtés qui revendiquent leur appartenance à l'Irish Republican Socialist Party (I.R.S.P.), organisation légale mais liée à un groupe clandestin, l'Irish National Liberation Army (INLA), qui revendiqua l'assassinat, en 1979, à Londres, du député Airey Neave, un proche collaborateur de Mme Thatcher. Il s'agit de Stephen King, Michaël Plunkett et de la compagne de ce dernier, Mary Reid.

Peu après 20 heures, l'Elysée publie un communiqué rédigé, croit-on, par M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général, soulignant l'importance de la prise. Des arrestations *« jugées importantes ont été opérées aujourd'hui en France dans les milieux du terrorisme international. Ont été également saisis des documents et des explosifs »*.

L'intervention de l'Elysée, surprenante dans une affaire de cette nature, s'explique par les événements qui se sont produits les semaines précédentes, la tuerie de la rue des Rosiers en particulier, et la volonté du gouvernement de prouver sa détermination face au terrorisme international.

Très vite cependant, l'importance de ces arrestations va être mise en doute. Qui plus est, le coup de filet opéré par les « gendarmes du président » n'éclaire en rien l'enquête sur les attentats parisiens récents, contrairement à ce qui transparait en filigrane dans le communiqué de l'Elysée.

● **Le 1er février,** *le Monde* publie une enquête sur *« les fausses manœuvres des gendarmes du président »*. L'information judiciaire confiée à M. Alain Verleene, juge d'instruction à Paris, a fait apparaître au fil des semaines de graves lacunes de procédure et nombre d'irrégularités. Ni le capitaine Barril ni le commandant Beau, chargé de coordonner les effectifs mobilisés à Vincennes le 28 août, ne sont habilités comme officiers de police judiciaire dans le ressort de la cour d'appel de Paris.

De plus, aucun des trois Irlandais n'a assisté à la perquisition. Les armes, explosifs et détonateurs prétendument saisis dans l'appartement n'ont été présentés pour la première fois à Michaël Plunkett que le lendemain de son arrestation. Il n'y a eu aucun relevé d'empreintes sur place, et les photos prises à ce moment-là ont mystérieusement disparu. Un doute sérieux plane sur la nature, et même sur l'origine, de l'explosif et des détonateurs découverts.

● **Le 23 mars,** en dépit des rebondissements de l'enquête, la chambre d'accusation de Paris rejette la demande d'annulation de la procédure présentée par les avocats des trois Irlandais. Malgré l'avis favorable à cette demande de M. Verleene, le parquet général s'est opposé à la demande d'annulation. L'arrêt de la chambre d'accusation *laisse* perplexe nombre de juristes. On y lit, par exemple, que l'intervention des gendarmes de Vincennes en flagrant délit se justifie par le fait que les trois inculpés *« vivaient clandestinement* en *France »*, ce qui constituerait *« en soi un délit continu et public »*.

● **Le 19 mai,** M. Pierre Caudan, qui a appartenu à la brigade de recherches de gendarmerie de Vincennes, est entendu par M. Verleene. Ce qu'il révèle confirme les doutes qui existent sur la régularité de l'opération du 28 août. M. Caudan affirme en effet que les Irlandais n'assistaient pas à la perquisition et émet *« l'hypothèse qu'un certain nombre d'objets aient pu être ramenés dans l'appartement »*. M. Candan fait aussi cette révélation qui explique les poursuites engagées aujourd'hui contre MM. Beau et Wendels : *« J'avais reçu des ordres afin de dissimuler un certain nombre de points. »*

Sur le coup, le témoignage de M. Caudan est mis en doute par certains. Inculpé pour une affaire de droit commun dont un vol, il a été « démissionné » de la gendarmerie. Cependant, son témoignage va être rapidement corroboré par celui d'un autre gendarme, toujours en fonction à la brigade de recherches de Vincennes, M. Michel Lemonnier.

Presque immédiatement, c'est-à-dire dans la nuit du 20 au 21 mai, les trois Irlandais sont remis en liberté. Deux semaines plus tard, la justice décide d'engager des poursuites contre les gendarmes responsables de l'opération de Vincennes, MM. Beau et Windels.

B. L. G.

Boomerang

(Suite de la première page.)

Enfin, le procureur général, M. Pierre Arpaillange, ne se contenterait pas de retirer l'habilitation territoriale des gendarmes officiers de police judiciaire (O.P.J.) impliqués, mais retirerait la qualité même d'O.P.J. à certains d'entre eux : celle-ci n'étant pas liée à une compétence territoriale, mais attachée au grade des officiers de gendarmerie, les sanctions pourraient ainsi viser des gendarmes du G.I.G.N., notamment le capitaine Paul Barril, qui dirigea l'opération de Vincennes et que l'on vient de remplacer à la tête de cette unité d'élite.

Trois dimensions pour une même volonté judiciaire. La justice a un retard à rattraper en cette affaire : jusqu'aux révélations de deux gendarmes, en mai, elle fit la sourde oreille aux requêtes réitérées des avocats sur les illégalités de procédure aussi bien que pour la mise en liberté de leurs clients. Les gendarmes auront donc à expliquer les raisons de leurs manipulations diverses. Ils ne pourront s'en tenir à leur seule réunion de concertation préalable, comme l'espérait sans doute le commandant Beau, chargé de coordonner les effectifs à l'œuvre à Vincennes, qui, après de multiples dénégations vertueuses, vient de reconnaître son rôle actif dans cette *« répétition générale »*. Ils devront répondre à cette question : y a-t-il eu fabrication de fausses pièces à conviction ?

Car le pire serait de s'arrêter en chemin, de ne pas dévoiler toute la vérité. Tant de maladresses accumulées, notamment l'absence des futurs inculpés durant la perquisition, ne peuvent être mises au compte de la seule précipitation. Quelle est leur vraie cause ? L'origine du renseignement ? Le zèle solitaire du capitaine Barril, le commandant Prouteau n'étant averti qu'en cours d'opération ? Ou, plus simplement, cette tentation policière classique : forcer la preuve pour la « bonne cause » ?

Au-delà, la quête de la vérité doit servir à rappeler le droit. Les « affaires » politico-policières ont cette triste qualité d'éclairer les dysfonctionnements des services policiers. N'est-ce pas l'affaire Ben Barka qui provoqua, dans les années 60, aussi bien l'unification de la police nationale que l'instauration d'une *habilitation territoriale* pour les O.P.J. ?

Le feuilleton des Irlandais de Vincennes soulève deux interrogations. La distinction entre logique policière et logique politique : s'il faut constater que l'Elysée a désormais le souci de laisser la vérité poindre, souci peu courant sous les septennats précédents, comment nier qu'on y a, plusieurs mois durant, mélangé les genres ? Le devoir du pouvoir n'est-il pas de rappeler les services policiers au respect de la loi, de ne pas se laisser entrainer sur cette pente où, *de quelques suspects*, l'on fait – pour l'efficacité du résultat – des coupables ? Le contrôle des corps de police d'autre part : le commandant Beau déclara en substance à l'un des gendarmes, rétif au faux témoignage, qu'entre militaires l'on se soutenait. Qu'il s'agisse de la gendarmerie ou de la police, les institutions trop closes secrètent une solidarité de corps parfois nuisible à la manifestation de la vérité. La gauche avait, dans l'opposition, des idées sur la question.

EDWY PLENEL.

LA SITUATION DANS LA POLICE

Le gouvernement fait confiance à ses hauts fonctionnaires

déclare M. Max Gallo

Commentant les réactions très critiques de certains syndicats de policiers, – et notamment de la C.G.T. – à la nomination de M. Pierre Verbrugghe aux fonctions de directeur général de la police nationale, le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a notamment déclaré, jeudi 9 juin : *« La nomination du nouveau préfet de police* [M. Guy Fougier] *et du nouveau directeur de la police nationale* [M. Pierre Verbrugghe] *permettent certaines réflexions. La première, c'est que, contrairement aux accusations portées contre lui, le gouvernement a décidé, depuis mai 1981, de faire confiance, notamment, à la haute fonction publique, et même dans un domaine aussi sensible que celui de l'intérieur. Il y a là un choix politique et de gouvernement qui prend acte de manière pratique du pluralisme français et de la continuité de l'Etat. Le gouvernement fait confiance à ses hauts fonctionnaires pour affirmer par leurs actes cette continuité de l'Etat au-delà des majorités successives qui sont désignées par les Français pour faire fonctionner cet Etat.*

» Deuxième réflexion : tout à fait naturellement, des hommes ayant fait carrière dans la fonction publique au cours des vingt-cinq dernières années, parce qu'ils étaient ambitieux, au sens le plus noble du terme, ont été conduits à collaborer avec les ministres successifs. Cela fait partie du fonctionnement des institutions dans le pays démocratique qu'est la France.

» L'un et l'autre [MM. Fougier et Verbrugghe] *ont, à des moments de leur carrière, montré dans leurs fonctions – par exemple dans les années 68, à la préfecture de la Nièvre* (M. Verbrugghe fut secrétaire général de la préfecture de la Nièvre de 1966 à 1970) *– qu'ils étaient capables de se conduire en hauts fonctionnaires, c'est-à-dire tenant compte à la fois de la réalité d'une majorité et de la réalité d'une opposition. On ne demande pas davantage à des hauts fonctionnaires que d'exécuter, dans l'esprit de la Constitution, les directives que le gouvernement librement désigné par les Français leur donne. Qu'on ne juge pas les hommes sur leur carrière passée, quand cette carrière passée s'est déroulée dans le cadre de la fonction publique et conformément aux règlements et aux lois de cette fonction. »*

NOUVELLES NOMINATIONS A PARIS

M. Georges Le Corre a été nommé, le 9 juin, directeur de la sécurité publique à la préfecture de police de Paris, en remplacement de M. André Bégué, mis à la retraite d'office par le ministre de l'intérieur, après les manifestations policières du 3 juin.

Le contrôleur général Le Corre, qui est âgé de cinquante-cinq ans, était jusqu'à présent directeur adjoint des services techniques de la préfecture de police.

Il aura comme adjoint le commissaire divisionnaire André Meerschart, cinquante-sept ans, qui est nommé à un emploi de sous-directeur à la sécurité publique qui était vacant. M. Meerschart occupait les fonctions de sous-directeur des services généraux à la direction de la sécurité publique.

Enfin, les commissaires Raymond Matteis et Jean Denbel sont nommés, à titre provisoire, chefs, respectivement, du premier et du deuxième district, en remplacement des commissaires Roger Doucet et Pierre Derousseau, suspendus en attendant leur comparution devant le conseil de discipline.

CLIMAT

Une cinquantaine de personnes ont pris à partie des policiers, mercredi 8 juin, pour les empêcher d'emmener au commissariat de la Folie-Méricourt, à Paris (11e), un garçon de quinze ans, d'origine maghrébine, dénoncé pour vol par le directeur d'un supermarché de la rue du Faubourg - du - Temple (11e). Dans la bousculade, un policier aurait été frappé. Le mineur a été conduit au commissariat, puis, en raison de son âge, remis à ses parents.

D'autre part, trois policiers ont été légèrement blessés mercredi soir par des jeunes gens au cours de heurts à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). Les incidents ont éclaté à la suite d'une légère collision sur le parking d'un magasin à grande surface entre deux véhicules, dont l'un conduit par un jeune habitant de la cité de la Muette. Les policiers chargés du constat avaient d'abord été pris à partie verbalement. Mais, vers 21 heures, plusieurs dizaines de jeune gens de la Muette, dont certains armés de bâtons ou de barres de fer, estimant, semble-t-il, que le constat avait été injustement défavorable à leur ami, s'étaient rendus sur le parking.

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, a justifié, jeudi 9 juin, sa présence à la manifestation des policiers du 3 juin en disant qu'il *« était là pour témoigner, conformément à ses idées, de la nécessité de faire respecter la sécurité publique... »*.

Commentant la manifestation des policiers, il a estimé notamment que *« ces derniers ont violé les obligations de réserve mais ils ont agi ainsi pour attirer l'attention des Français sur l'incapacité gouvernementale à les défendre contre la délinquance et le crime »*. M. Le Pen a souligné qu'il était un *« adversaire du syndicalisme dans la fonction publique donc dans la police »*.

LA MANIFESTATION PRÉVUE POUR LE 16 JUIN SERA SANS DOUTE INTERDITE

L'intersyndicale des policiers proches de l'opposition – U.S.C., affiliée à la C.G.C., C.F.T.C.-Police, – a prévu de manifester dans la rue, jeudi 16 juin à Paris, de la place de Breteuil à la place Balard. Il s'agirait d'une marche silencieuse, *« exclusivement formée de policiers »*, qui porteraient tous sur la bouche *« un bâillon »* en ruban adhésif pour n'être *« pas accusés de pousser des cris hostiles au gouvernement »*. L'intersyndicale a déposé, jeudi 9 juin, la demande d'autorisation de cette manifestation. Prenant les devants, M. Defferre, ministre de l'intérieur, avait déclaré qu'elle *« serait interdite si elle présente un caractère politique et séditieux »*. Ce vendredi, un responsable syndical avait du coup le *« sentiment que le défilé sera interdit »*. Sentiment partagé par l'entourage de M. Defferre... Le nouveau préfet de police de Paris ne devrait pas tarder à signer l'arrêt d'interdiction.

La manifestation, prévue à 19 h 30, se poursuivrait par une réunion sous chapiteau place Balard, à 20 heures. Thème retenu : la sécurité des Français. Public attendu : sept à huit mille policiers de toutes les régions françaises. L'intersyndicale précise qu'un filtrage sera effectué à l'entrée pour *« éviter que la réunion ne devienne une pétaudière »*.

M. PEYREFITTE : un champ de ruines.

(De notre correspondant régional)

Lyon. – La *« défaillance extrêmement grave »* du pouvoir constatée vendredi dernier à l'occasion des manifestations de policiers est due, selon M. Peyrefitte, qui s'exprimait mercredi 8 juin à Lyon devant les journalistes, à deux causes : l'autorité *« sapée »* au sein même de la police et *« l'indignation très profonde des policiers contre la politique pénale du gouvernement, qui a entrepris le démantèlement de toutes les barrières imaginées pour faire obstacle au crime »*. Sur le premier point, l'ancien ministre de la justice a estimé que le gouvernement, en sanctionnant notamment MM. Périer et Cousseran, *« a scié la branche sur laquelle il était assis »*. *« Il est vrai*, a déclaré M. Peyrefitte, *que l'autorité hiérarchique est combattue par une autorité occulte clandestine, celle des syndicats marxistes »*.

Quant à l'indignation de la base de la police, elle serait directement liée à une série de mesures : la suppression de la Cour de sûreté de l'État, *« qui avait fait barrage au terrorisme »* ; l'abandon de la loi anticasseurs, *« qui permettait le démantèlement des gangs et des bandes »* ; la fin des quartiers de sécurité dans les prisons, *« dont la fermeture était réclamée par Mesrine et Knobelspiess, des gens qui faisaient pleurer les intellectuels de gauche »*.

En résumé, le paysage pénal français est aujourd'hui un *« champ de ruines »* et *« rien de positif n'a été fait »*. Même la loi permettant l'indemnisation des victimes ne trouve pas grâce aux yeux de l'ancien ministre de la justice, car elle a été votée *« pour faire passer le reste »*.

CIRCULATION

LES SUITES DE L'ACCIDENT D'AUTOCARS DE BEAUNE EN JUILLET 1982

Une expertise complémentaire est en cours

Dans nos éditions du 24 mai, nous faisions état de la clôture de l'instruction judiciaire ouverte après l'accident d'autocars de Beaune, le 31 juillet 1982, qui avait fait cinquante-trois victimes. Nous précisions que *« des rumeurs émanant du palais de justice de Dijon »* n'écartaient pas la possibilité d'un non-lieu général dans cette affaire, car il n'était pas évident que des « fautes individualisables » aient pu être établies.

A la suite de cette information, diffusée aussi par de nombreux organes de presse et qui avait vivement ému les familles des victimes, le procureur de la République de Dijon a publié un communiqué déclarant notamment :

« Les autorités judiciaires de Dijon tiennent à préciser qu'il est prématuré d'évoquer les perspectives de cette procédure, et notamment d'affirmer ou d'infirmer l'éventualité d'un non-lieu.

» Une expertise complémentaire est en cours et des investigations sont encore nécessaires de sorte que le magistrat instructeur et le parquet ne sont pas encore en mesure d'arrêter leur position sur cette affaire.

» Ils le feront lorsqu'ils disposeront de tous les éléments d'information utiles et après que les parties civiles auront pu prendre connaissance du dossier et présenter leurs observations. »

Nous nous étions, dans notre article, bien gardés de préjuger en quoi que ce soit des suites de cette affaire et *« d'affirmer ou d'infirmer l'éventualité d'un non-lieu »*. Nous nous contentions de mettre cette dernière au rang des hypothèses telles qu'elles ressortaient de certaines déclarations du juge d'instruction lui-même. Cet article reprenait d'ailleurs partiellement les termes d'une dépêche de l'Agence France-Presse qui confirme que son correspondant à Dijon a bien recueilli ses informations au palais de justice, auprès du parquet et du juge d'instruction.

FAITS ET JUGEMENTS

Les élections dans la magistrature

Le ministère de la justice vient de rendre publics les résultats officiels des élections professionnelles dans la magistrature, qui ont eu lieu du 17 au 27 mai (*le Monde* des 14 mai et 1er juin). L'Union syndicale des magistrats (modérée) obtient 63,32 % des suffrages exprimés et 191 sièges. Le Syndicat de la magistrature (gauche) 26,72 % et 73 sièges. Les autres listes 7,95 % et 25 sièges. Le score de l'U.S.M. est meilleur dans les cours d'appel que dans les tribunaux et à la chancellerie. Le Syndicat de la magistrature obtient de meilleurs résultats dans ce dernier collège (tribunaux administration centrale) que dans les cours d'appel. Dans ces dernières, les résultats sont les suivants : U.S.M. : 68,19 % des suffrages et 54 sièges, S.M. : 22,07 % et 13 sièges. Autres listes : 9,74 % et 12 sièges.

Dans les tribunaux et à l'administration centrale, le score final s'établit de la manière suivante : U.S.M. : 63,06 % et 137 sièges. S.M. : 30,78 % et 60 sièges. Autres listes : 6,16 % et 13 sièges. Il y a eu au total 17,56 % d'abstentions.

● *L'appel formé par M. Jean-Baptiste Doumeng*, P.-D.G. de la société Interagra, contre les jugements du tribunal civil de Paris des 24 mars 1982 (*le Monde* daté 28-29 mars 1982) et 23 juin 1982, a été jugé irrecevable le 8 juin par la première chambre de la cour d'appel de Paris. M. Doumeng avait engagé une action en diffamation contre M. Philippe Alexandre, journaliste, qui l'avait accusé, en novembre 1981, au micro de R.T.L., d'évasion fiscale. M. Doumeng pourrait se pourvoir en cassation.

● *La Ligue des droits de l'homme et Roger Knobelspiess.* – Après l'inculpation, pour vol à main armée, de Roger Knobelspiess (*le Monde* du 9 juin), les sections de Rouen et d'Elbeuf de la Ligue des droits de l'homme ont déclaré, le 8 juin, ne pas regretter de s'être battues *« pour mettre un terme au calvaire »* subi par cet homme *« condamné par erreur »* autrefois. Le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, le P.S.U., la Ligue communiste révolutionnaire, l'Ecole émancipée et le SGEN-C.F.D.T. ont également signé ce texte.



JUSTICE

LE PROCÈS RECCO A DRAGUIGNAN

Le sphinx

De notre envoyé spécial

Draguignan. – Soudain, le calme étrange. Paradoxalement c'est au moment où l'on commençait, jeudi 8 juin, à examiner les trois crimes de Béziers, ceux qui, dans l'opinion, avaient suscité les plus violentes passions, que le chaudron de la cour d'assises du Var s'est brusquement refroidi. Pas de tumulte, pas une invective. Joseph-Thomas Recco lui-même en est devenu quasiment un accusé ordinaire. Les familles sont pourtant toujours là, et toujours au premier rang. M. Maurel, le mari de Sylvette, M. Chamailloux, le père de Renée, et les parents de Josette Alcaraz : les trois femmes assassinées le 22 décembre 1979, dans la salle des coffres du magasin Mammouth où elles étaient employées.

Ces parents dévorent des yeux l'homme qui, dans le box, apparaît aujourd'hui lui aussi passif. Mais ils serrent les poings sans rien dire. Ce silence est peut-être pire que les imprécations, les insultes, les cris de mort des jours précédents. M. Guy Maurel le dit. Il ne veut pas « *faire du cinéma* », mais Recco, qu'on en soit bien sûr, il ne le lâchera pas. Pour cela, « *il n'a besoin de personne* ». Une façon de signifier à l'association Légitime défense qu'elle n'a pas à mobiliser ses troupes.

Devant cette sagesse apparente et soudaine, le président François Brunat ne peut que soupirer d'aise. A la fin de la journée, il remerciera le public pour sa bonne tenue, sa dignité retrouvée.

Terrible journée pourtant pour Recco. On a écouté les enquêteurs. Ils ont pataugé durant près d'un mois. Les pistes suivies ne menaient à rien. C'est l'autre tuerie, celle de Carqueiranne, le 18 janvier 1980, qui les a mis sur la voie. A Carqueiranne, on avait tué comme à Béziers : une balle par victime et toujours tirée *de gauche à droite, derrière* l'oreille. A Carqueiranne, on avait les aveux de Recco, qui devaient être rétractés, mais qui n'en pèsent pas moins aujourd'hui encore de tout leur poids. Y compris cette petite phrase rapportée par l'un des gendarmes de Toulon : « *Recco m'a dit : « En tirant comme ça je n'ai pas besoin de me retourner pour savoir que le type est mort. »*

Si l'on avait tué de la même façon, ce n'était pourtant pas suffisant. Les spécialistes de la balistique sont formels. Les balles tirées à Carqueiranne et celles tirées à Béziers l'ont été par une seule et même arme, un Smith et Wesson, calibre 38.

Le docteur Robert, médecin légiste, a eu des phrases qui ne s'oublient pas. En autopsiant les victimes de Carqueiranne il se souvint de l'affaire de Béziers. Alors il pensa : c'est de la même main. « *Oh ! dit-il, ce n'était pas un trait de génie. C'était seulement du bon sens.* » Il ajoute : « *Car cela m'avait choqué d'avoir devant moi trois corps alignés côte à côte et tués avec une pareille économie de moyens : une seule balle et là où elle est nécessaire* ».

Joseph-Thomas Recco, devenu sphinx, a écouté sans un mot, la tête penchée, rencogné. Il reste à entendre les témoins qui, eux aussi, après avoir vu sa photo dans les journaux au lendemain de son arrestation pour l'affaire de Carqueiranne, se sont souvenus l'avoir vu le 22 décembre au magasin Mammouth de Béziers.

Il reste aussi à entendre un détenu, Jean-Baptiste Lombard, auquel Recco aurait fait, naguère, des confidences. Le triple crime de Carqueiranne aurait été une conséquence de celui de Béziers parce que M. Gilles Le Goff aurait su que Recco en était l'auteur. La raison, assurément, y trouverait son compte. Mais que vaut ce témoin Lombard ? Il fait une grève de la faim depuis le 25 mai et ne tient pas tellement à venir raconter sa petite histoire à Draguignan. La preuve, jeudi matin, *il s'est jeté la tête contre* les murs de sa cellule. Du coup, un mandat d'amener a été décerné, et, en principe, il devait paraître ce vendredi.

J.-M. THÉOLLEYRE.

RELIGION

LE RAMADAN COMMENCE LE 11 JUIN

Désir de Dieu, charité et réconciliation

Le ramadan, mois de jeûne et d'abstinence pour les musulmans, commence dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 juin. Pendant ce mois, les fidèles de l'islam – qui sont plus de deux millions en France – doivent s'abstenir de manger, de boire, de fumer et de toute relation sexuelle entre le lever et le coucher du soleil.

Depuis plusieurs années, le ramadan, neuvième mois du calendrier lunaire, qui se décale d'une dizaine de jours tous les ans par rapport aux mois solaires du calendrier occidental, tombe en été. La chaleur rend l'abstinence encore plus difficile. En France, 70 % des musulmans suivent le ramadan et la plupart doivent continuer de travailler normalement. Dans les pays musulmans, les horaires sont aménagés pour que chacun, sauf les malades, les voyageurs et les enfants, puissent plus facilement observer le jeûne.

Le ramadan, au dire des religieux, est de plus en plus observé par les fidèles aussi bien dans les pays musulmans que dans les pays occidentaux. Pour le croyant, le ramadan, institué l'An II de l'hégire, a plusieurs significations : le désir de Dieu, « *le Ramadan nous rappelle qu'on n'est pas sur terre seulement pour manger, boire et dormir, mais pour penser à Dieu* », disent les musulmans. C'est également un temps d'efforts et de maîtrise de soi et un temps de partage puisqu'il rappelle que beaucoup ont faim et soif toute l'année.

C'est le temps de la charité (tout musulman doit faire l'aumône à la fin du ramadan) et de la réconciliation (le fidèle doit être en paix avec tous pour le jeûne).

Le ramadan est, selon la tradition, un mois béni puisque les premières révélations coraniques ont eu lieu le vingt-septième jour du mois, la « *nuit du destin* ». Le ramadan se terminera cette année le 11 juillet par l'Aïd el Fitr au cours duquel une prière spéciale est dite à la mosquée.

● *Les représentants des principales confessions religieuses américaines* se sont prononcés, dans une résolution publiée le 8 juin, contre les manipulations génétiques. Les signataires, dont le conseil national des Eglises, des évêques catholiques, les principales Eglises luthériennes et méthodistes, des représentants de la « *majorité morale* », et des organisations juives, affirment que l'on doit cesser « *les tentatives pour modifier des traits génétiques spécifiques* », et demandent au Congrès de faire cesser les manipulations génétiques qui pourraient « *s'apparenter à l'art de la manipulation technologique* » et « *changer de manière irréversible la composition des gènes pour toutes les générations à venir* ». – (A.F.P.).

SCIENCES

● *Le professeur Reymar Lüst (Allemagne fédérale) dirigera l'Agence spatiale européenne (ESA)* à partir du 15 mai 1984, date à laquelle il succédera à l'actuel directeur général, M. Erik Quistgaard. C'est ce qu'a décidé le conseil de l'ESA au cours de la session du 8 juin. M. Lüst, physicien, est actuellement président de la Max Planck Gesellschaft, organisation qui fédère les principaux instituts de recherche de la R.F.A. De 1962 à 1964, il fut directeur scientifique de l'ESRO, Organisation européenne de recherches spatiales, dont l'ESA a pris la succession.

ÉDUCATION

LE PROJET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Académie des sciences regrette la disparition du doctorat d'État

Les membres du bureau de l'Académie des sciences manifestent de nouveau leur inquiétude pour l'avenir de l'enseignement supérieur. au mois d'octobre, les académiciens avaient fait parvenir une mise en garde, sous forme d'« *adresse* », au ministre de l'éducation nationale à propos du projet de loi sur l'enseignement supérieur (*le Monde* 29 octobre 1982). Ils s'inquiétaient notamment d'une « *réglementation trop stricte instaurant systématiquement la professionnalisation* », souhaitaient une « *orientation sélective* » *dans chaque cycle d'enseignement* et proposaient des modifications dans le système des doctorats. C'est sur ce dernier point que les académiciens s'expriment une nouvelle fois dans un communiqué publié le 8 juin, regrettant que le ministre ne les ait pas entendus.

Il existe actuellement quatre types de doctorats : le doctorat d'université, celui de troisième cycle, le diplôme de docteur ingénieur, et, au plus haut niveau, le doctorat d'État. L'académie proposait dans son adresse de retenir pour les trois derniers cités le principe d'un doctorat unique et de créer une « *habilitation consacrant une œuvre scientifique personnelle et originale et acquise au terme d'une soutenance après une présentation à un jury de tirés à part ou d'un mémoire exposant la recherche* ».

En d'autres termes, le système proposé par l'Académie reviendrait à fusionner les doctorats de troisième cycle et les doctorats d'ingénieur qui donneraient « *l'équivalence au nouveau doctorat* » dit unique, tandis que les doctorats d'État seraient remplacés par la notion d'« *habilitation* » à titre personnel. L'Académie qui reprend aujourd'hui cette argumentation regrette que le gouvernement, en faisant voter à l'Assemblée nationale l'article 14 du projet de loi unifiant les divers titres de docteur, n'ait pas « *suivi ses recommandations* ». Il a renoncé, déplore le communiqué, « *au maintien de l'ancien doctorat d'État sans inscrire dans la loi une habilitation répondant aux exigences explicitées dans l'adresse* ». L'absence de cette habilitation risque selon l'Académie des sciences de « *compromettre la qualité du recrutement des futurs professeurs d'université* » et de provoquer un abaissement du niveau général de l'université.

INFORMATIONS « SERVICES »

TRANSPORTS

A LYON, LA GARE DE LA PART-DIEU SERA OUVERTE AU PUBLIC LE 13 JUIN

T.G.V. mode d'emploi

De notre correspondant régional

Lyon. – La gare de le Part-Dieu va être discrètement ouverte au public le lundi 13 juin. L'inauguration officielle n'interviendra que cet automne, quelques jours après la mise en service de la ligne à grande vitesse qui mettra, à partir du 25 septembre, Paris à deux heures de Lyon. Pourtant, dès lundi prochain, la gare ultra-moderne de la Part-Dieu va accueillir tout le trafic voyageur, jusque-là assuré à la gare de Lyon-Brotteaux. Cette dernière sera, le même jour, fermée au trafic. Le nouvel équipement lyonnais, dont les coûts de construction ont été conformes aux prévisions budgétaires (350 millions de francs, valeur 1981) pour la gare proprement dite (500 millions pour les accès et les équipements du quartier), mérite un premier mode d'emploi.

● ACCÈS

– *Par voitures particulières :* le schéma routier réalisé permet d'accéder à la gare côté est (Villeurbanne et quartier lyonnais de le Villette) et côté ouest (Lyon-Part-Dieu, centre commercial). La nouvelle voierie contourne l'ensemble de la gare. Selon la Société d'équipement de la région de Lyon (SERL), maître d'œuvre, elle a été étudiée pour entraîner une *« amélioration générale du trafic sur la rive gauche du Rhône »*. Des rues ont été prolongées, deux passages sous les voies ferrées construits. Les parkings, différenciés par des couleurs, sont du type aéroport. Ils permettent toutes les possibilités, du simple arrêt au stationnement longue durée.

– *Par taxis :* arrivées et départs sur la façade est. Arrivées seulement sur la façade ouest qui s'ouvre sur une vaste esplanade, une place encore en chantier cet été et qui fait conseiller à tous les utilisateurs un accès par l'est.

– *Par métro :* la station Part-Dieu, située à l'intérieur du centre commercial, est assez éloignée de la façade ouest de la gare S.N.C.F. *« C'est de la faute à tout le monde et à n'importe qui »*, a affirmé M. Charles Béraudier, président du conseil régional et responsable du groupe de travail de le gare de le Part-Dieu. Conséquence : 170 mètres minimum et 500 mètres maximum de cheminement supplémentaire imposé aux piétons. Des tapis roulants pourraient être installés ultérieurement pour corriger une fâcheuse erreur dans les prévisions des urbanistes.

– *Par autobus :* à l'est, des lignes directes permettront le déplacement vers le nord et l'est de l'agglomération (Caluire, La Doua, les hôpitaux et Villeurbanne). A l'ouest, desserte par les lignes actuelles des transports en commun lyonnais (T.C.L.). Les T.C.L. installeront à la descente des quais un point d'information pour le public. Un « digiplan » permettra, par simple touche sur la destination choisie, le bon choix des lignes du réseau de surface ou souterrain.

● LES ÉQUIPEMENTS DE LA GARE

La gare de la Part-Dieu, nouveauté importante, sera fermée toutes les nuits entre 1 heure et 4 h. 45 du matin. Le trafic voyageurs nocturne, très résiduel, sera dirigé sur Lyon-Perrache. Cette fermeture devrait simplifier le gardiennage.

Les services offerts aux clients de la S.N.C.F. mais aussi aux visiteurs, aux nombreux salariés du secteur et aux piétons en transit entre deux quartiers seront très étendus : dix boutiques, des points de restauration, un commissariat de police et deux hôtels modernes à proximité immédiate.

Pour les usagers S.N.C.F. : jusqu'à l'application de l'horaire d'hiver – le 25 septembre – les horaires départs et arrivées de Lyon-Part-Dieu seront les mêmes que ceux de Lyon-Brotteaux. De même, pendant cette période intérimaire, il n'y aura aucun changement dans les trains de Lyon-Perrache. Les réservations – notamment pour le T.G.V. – et les achats de billets seront possibles dès le 13 juin.

Les responsables de la S.N.C.F. attirent l'attention des futurs usagers sur la nouveauté que constitue la présence de quais de service peints en noir. Comme leur nom l'indique, ils ne pourront être utilisés par les voyageurs qui devront emprunter, pour monter ou descendre des rames, un quai de couleur rouge. En cas d'intempéries, ces quais rouges sont couverts et protégés. Un privilège dont ne bénéficiera pas le personnel appelé aux travaux de manutention sur les quais de service.

CLAUDE RÉGENT.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 12 JUIN

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, *vestibule côté parc* (Caisse nationale des monuments historiques).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 h, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

CONFÉRENCES

14 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld : « La Tunisie inconnue », et 16 h 30, « Israël » (Rencontre des peuples) (audiovisuel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 10 juin :

UN DÉCRET

● Relatif au Conseil national de l'habitat.

UN ARRÊTÉ

● Portant organisation d'une semaine internationale de l'agriculture à Paris en 1984.

UNE DÉCISION

● Relative à l'application du régime de prix des produits pétroliers.

LOTO

TIRAGE N°23 DU 8 JUIN 1983

6 – 7 – 9 – 20 – 36 – 37

NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

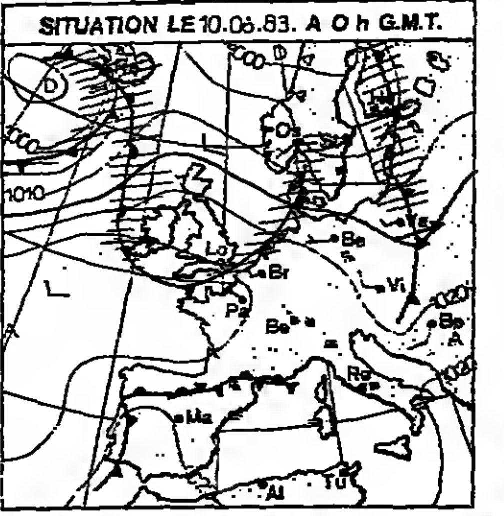
	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	3	4 284 869,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	25	257 092,10 F
5 BONS NUMEROS	1 658	11 629,60 F
4 BONS NUMEROS	120 046	160,60 F
3 BONS NUMEROS	2 762 105	10,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 15 JUIN 1983

VALIDATION JUSQU'AU 14 JUIN 1983 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.06.83. A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-6 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 10 juin à 0 heure et le samedi 11 juin à minuit.

Une perturbation orageuse située vendredi matin sur l'Espagne débordera sur les régions méridionales et gagnera progressivement samedi la moitié sud du pays, l'autre moitié restant sous la protection des hautes pressions océaniques.

Samedi matin, des résidus orageux et un ciel passagèrement nuageux sur la moitié sud de la France. Progressivement, en cours de journée, les orages vont se réactiver, et, par place, quelques averses orageuses sont probables, cette activité se renforçant essentiellement près du relief. Sur la moitié nord, matinée brumeuse et même assez nuageuse en bordure de la Manche ; en cours de journée, le beau temps se rétablira : soleil et chaleur estivale.

Les vents, très irréguliers en direction, seront faibles, à craindre seulement des rafales sous les grains dans le Midi.

Les températures seront encore en hausse, elles s'échelonneront de 22 à 23 degrés près de la Manche à plus de 30 degrés en bordure de la Méditerranée.

Depuis le début du mois, la France est soumise à une véritable vague de chaleur, les températures étant 5 à 6 degrés au-dessus des normales. Ce week-end, cette chaleur estivale persistera.

Sens d'évolution pour dimanche

Les pressions qui resteront assez élevées sur la France maintiendront la période de beau temps chaud sur une grande partie de la France ; cependant, une aggravation limitée devrait se produire près de la Manche en marge du courant perturbé des îles Britanniques et, d'autre part, une accentuation de l'activité orageuse est à craindre dans le Midi.

Prévisions : ciel passagèrement nuageux de la Bretagne aux Flandres avec renforcement temporaire des vents du Sud. Persistance ailleurs de la période de beau temps chaud, cependant des orages épars se développeront près des Pyrénées et gagneront l'Aquitaine et le Languedoc.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juin ; le second le minimum dans la nuit du 9 au 10 juin) :

Ajaccio, 25 et 11 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Bourges, 25 et 12 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 29 et 16 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 29 et 17 ; Lille, 19 et 5 ; Lyon, 29 et 17 ; Marseille-Marignane, 29 et 17 ; Nancy, 27 et 14 ; Nantes, 22 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 24 et 10 ; Pau, 25 et 17 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 22 et 13 ; Strasbourg, 29 et 16 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 24 et 17 ; Pointe-à-Pitre 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 16 degrés ; Amsterdam, 19 et 13 ; Athènes, 23 et 17 ; Berlin, 24 et 15 ; Bonn, 24 et 15 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Le Caire, 32 et 20 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 20 et 12 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 27 et 16 ; Genève, 29 et 15 ; Jérusalem, 25 et 12 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 20 et 9 ; Luxembourg, 24 et 15 ; Madrid, 36 et 19 ; Moscou, 18 et 9 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 20 et 12 ; Palma-de-Majorque, 33 et 15 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 19 et 12 ; Tozeur, 33 et 19 ; Tunis, 26 et 18.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SPORTS

VOILE

La Transat en double

PLUS D'ESPOIR DE RETROUVER DIDIER BESTIN

Les recherches entreprises pour tenter de retrouver Didier Bestin, âgé de vingt-six ans, équipier du trimaran *Lorient-56* tombé à la mer, mercredi 8 juin, vers 21 heures (locale), à 250 milles à l'est des Bermudes, ont été interrompues le lendemain en fin de journée. Au moment de l'accident, le jeune Lorientais venait de dîner avec Pierre Barrière, le skipper. Il devait être assis à l'arrière du bateau quand il a sans doute été déséquilibré.

Quand Barrière est monté sur le pont, peut-être une ou deux minutes plus tard, le stick (prolongement de la barre) en bois était cassé. Le trimaran, sous spinaker, filait 15 nœuds avec un vent sud-ouest de 25 nœuds. Le temps d'affaler le spi de 400 mètres carrés, de hisser une voile d'avant et de revenir en louvoyant, il était difficile de localiser le point présumé de chute. Après avoir déclenché sa balise Argos, le skipper du *Lorient-56* a été aidé dans ses recherches par un garde-côte américain, un voilier de plaisance belge et un pétrolier britannique. En vain.

Une autre balise de détresse avait été actionnée, jeudi, celle du trimaran *Delos-Avenue*, qui se trouvait à 300 milles de *Lorient-56*. Un avion a pu larguer un radeau à François Girod et Denis Horeau, qui étaient sur la coque de leur trimaran retourné. Les deux hommes ont pu être recueillis dans la nuit par un cargo norvégien.

En tête de la course, le *William-Saurin* d'Eugène Riguidel et Jean-François Le Mennec a accentué son avance. Le trimaran *Brittany-Ferries* de Daniel Gilard et Halvard Mabire, qui a repris la deuxième place au catamaran *Charente-Maritime* de Pierre Follenfant et Jean-François Fountaine, suit désormais à 72 milles.

SPORTS ÉQUESTRES

OUVERTURE MONOTONE A LONGCHAMP

Le « Jumping international de Longchamp » ou, pour mieux dire, le concours de saut international officiel de France (C.S.I.O.), a vu, jeudi 9 juin, sous un riant soleil, les cavaliers de dix nations, la France incluse, s'attaquer au premier obstacle dressé sur le vaste périmètre réservé les jours de courses aux « pelousards ». Là, au gazon pelé à force d'être dans le feu des paris, piétiné fébrilement, une piste a été tracée d'un vert tendre que les chevaux fouillent à mi-sabot : l'idéal. Pour le reste, prenons en patience notre attente, les points forts du concours s'inscrivant au programme du samedi 11 juin, avec la Coupe des nations, et du dimanche 12, avec le Grand Prix. Et puis, oublions vite pour son insigne monotonie cette première journée plus que longuette, la troisième et dernière épreuve finissant sur le coup de 21 h 30, la première débutant à midi.

Pour donner une idée de la relative facilité de la première compétition, sur la trentaine de cavaliers inscrits dix-sept s'offrirent le luxe d'un parcours sans faute, performance à notre connaissance jamais vue. Précisons, pour ajouter un piment à l'affaire, que le triomphateur ne fut autre qu'un obscur concurrent transalpin, Michele Della Casa, plus souvent dans les choux qu'aux honneurs. *« Je passe ou je gagne »*, telle paraît être sa devise. Avec le secours de ses dieux personnels, il aura vécu à Longchamp son heure de gloire, balayant sur son passage à 200 kilomètres à l'heure les cravaches les plus prestigieuses.

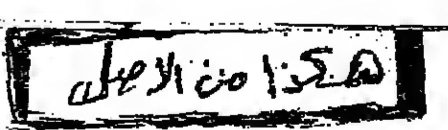
Avec la Coupe Pierre Jonquères d'Oriola, disputée en présence de l'illustre champion, les élites ont retrouvé leur droit à la parole. Résultat : premier, l'Autrichien Hugo Simon, sur l'alezan phénomène *Gladstone*, qui, à plus de quatorze ans, continue son festival ; deuxième, le Suisse Mellinger, en selle sur *Van Gogh* ; troisième, le crack britannique David-Broome, la quatrième place revenant à l'ex-professionnel français Pierre Durand pilotant le bai *Jappeloup*.

ROLAND MERLIN.

● RECTIFICATIF. – C'est à 20 000 dollars d'amende (environ 150 000 francs) et non à 20 000 francs, comme nous l'indiquions dans nos éditions du 10 juin, que le tennisman argentin Guillermo Vilas a été condamné pour avoir perçu des dessous-de-table lors du tournoi de Rotterdam.

Les mots croisés se trouvent page 19.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,65
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

A AMÉNAGER
34 m², poutres. Sur place samedi 11 juin de 14 h 30 à 16 h 30, 8-10, rue du Forez.

MARAIS. Rare, 4 p., tt cft + terrasse, 80 m², vue sur tout Paris, esc., 790.000, 347-57-07.

4e arrdt

MARAIS IMM. XVIIe
85 m², 4 Pièces, confort, POUTRES, CHARME.
GARBI - 567-22-88.

MARAIS
METRO HOTEL-DE-VILLE
Superbe rénovation, charme sur rue piétonnière, tt cft. Belle réception, 2 chbres, cuis., bains + s. d'eau, soleil.
PRIX TRES EXCEPTIONNEL
8, rue des Lombards.
Sam., dim., lundi 14/17 h.

5e arrdt

MONGE. Près du marché dans bel imm. pierre, 3 p., ref. nf, cuis., bains, soleil, 443.000 F. COGEFIM, 347-57-07.

LUXEMBOURG PANTHEON. Dble liv. 3 chbres, cft charme. Imm. pierre de t., 850.000 F. vendredi, samedi 12 h. à 18 h. 7, rue TOULLIER

7e arrdt

SAINT-DOMINIQUE, gd stand., luxe, gd liv., 64 m², cft, rez-jard. Parking. 885.000 F. 677-86-66.

9e arrdt

Rue Lentonnet : un 5 p. libre, deux 6 pièces occupés.
Téléphone : 380-75-20.

11e arrdt

HOTEL DE MORTAGNE
(classée M.H.)
construit par Mansart
17e siècle

RÉHABILITATION COMPLÈTE.

APPARTEMENTS 2 A 6 P.
Jamais habités, frais réduits. Finitions à la demande depuis 12.000 F le m²

Rens. CIP 720-49-70
Visite sur place tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche). Tél. : 357-08-87, 61/53 rue de Charonne.

AV. PARMENTIER, 4 p., 95 m², tt cft, cuis. équipée, pierre de t., sculpté, bourgeois. 730.000 F. Cogéfim, 347-57-07.

12e arrdt

A SAISIR VILLA, JARDIN 90 m². 950.000
SUR PL. CE JR 12 A 15 H
8, RUE D'ALIGRE.

SUR SQUARE
Splendide 6 P., bourgeois, balc., imm. p. de taille 1900, ascenseur, 1.330.000 F
LERMS, 355-58-88.

115 m², BEL-AIR
790.000 F - 307-67-88.

REUILLY-DIDEROT. Rare, très beau studio, cft, plafond 3,5 m av. poutres. 140.000, 347-57-07.

MÉTRO NATION
Imm. récent, très bon standing, tt cft, loggia 12 m² sur jardin. Séjour, 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., soleil, parking.
PRIX TRÈS EXCEPTIONNEL.
16, impasse du Bureau.
Samedi, dimanche 16/18 h.

MÉTRO DAUMESNIL
Imm. récent, tt cft, 7e ét., liv. dble, 3 chbres, entrée, cuis., bains + cab. toil., boxe. Surface 113 m² + balc.
PRIX INTERESSANT
123, rue de Reuilly.
Sam., dim., lundi 16/18 h.

15e arrdt

CEGOCI construit
329, rue Lecourbe
IMMEUBLE GRD STANDING
STUDIO 2, 3, 4 P.
1 STUDIO ...... 444.900 F
2 Pces à part. de . 688.400 F
3 Pces à part. de . 834.300 F
PRÊTS BONIFIÉS
BUREAU DE VENTE OUVERT
MARDI au VENDREDI
de 14 à 18 heures.
SAMEDI 11 à 18 heures
ou tél. au 575-62-78.

MÉTRO VAUGIRARD
Imm. récent, tt cft, 6e ét. Séj., 1 chbre, entrée, cuis., bains, possib. parking, balc. Prix intéressant.
30, rue des Favorites. Esc. 0.
Sam., dim., lundi 15/18 h.

16e arrdt

RANELAGH. Urgent vend 180 m² s/jardin, park., grand standing. ISIS, 504-39-38.

17e arrdt

67, Place Doct.-F.-Lobligeois et 65, rue des Batignolles.
Programme neuf de qualité.
STUDIOS, 2 et 3 P.
Livrais. 10/84. S/pl. jeudi, vend., sam., dim. 15/16 h.

18e arrdt

CEGOGI construit
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS de STANDING
STUD. 2, 3 P. - PARK.
Studios à part. de 306.900 F
2 Pces à part. de 431.500 F
3 Pces à part. de 657.500 F
POUR RENS. : 575-62-78.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Sur parc appt 8 p. 180 m², Prof. lib., visite lundi 13 de 14 h à 18 h. 53, rue Manin.

20e arrdt

Mo TÉLÉGRAPHE
dans bon imm. 1er ét. 4 pièces tout confort, 76 m².
A SAISIR 440.000 F.
SIMRA 355-06-40.

78-Yvelines

Sur Parc Versailles
Part. vd 170 m², parf. état.
Tél. : 021-28-58.

92 Hauts-de-Seine

3/4 PIÈCES, 78 m²
dans immeuble 1876 + parking. Sur place samedi 11 juin de 14 h 30 à 16 h 30, 268, av. G.-Clemenceau, Nanterre.

DS PARC DE SCEAUX
sur terrain 1070 m²
impte villa récente
gdes récept., 5 chbres, 5 bains, Salle de jeux, Discothèque, appt de sce, gar., dépend., PARIS PROMO 563-70-18.

PUTEAUX
LA DÉFENSE
Habitable immédiatement
5 P., 105 m² + loggia 6 m², 4e ét. 846.000 F + park. Prêt conventionné possible s/place du jeudi au lundi.
94, AV. DU PDT WILSON
Tél. : 778-98-30
OU SINVIM, 500-72-00.

ISSY-LES-MOULINEAUX
72, BOULEVARD RODIN
Entrée, 2 p., cuis., s. d'eau, w.-c., cave, chauf. centr., 240.000 F.
Ce jour 15 h 30-17 h.

Bord de Seine, Courbevoie neuf, sup. dble living + chbre, 68 m², balcon sur Seine. 830.000 F. Tél. : 380-65-95.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL
Appt 3 p., 62 m² + park. de imm. récent, habit. ou profes. MONVIL, 837-15-03.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL ÉGLISE
Appts dans immeuble rénové, 2, 3, 4, 6 pièces, chauffage individuel, ascens., vide-ordures. prêts conventionnés A.P.L. MONVIL, 837-15-03.

CHENNEVIERES MAIRIE
Résidence Les TILLEULS.
Appt séj. + 3 chbres + loggias + parking.
Px : 460.000 F, 885-29-84.

Province

NIMES (Gard) Centre-ville de un parc, très beaux appartements plein sud.
« DU STUDIO AU 4 Pièces.
Renseign. (66) 62-14-18.

AVORIAZ
Studio imm. le thuye FF : 180.000, 18 h. - 281-44-29

appartements achats

RECHERCHE
Urgent Paris 1 à 2 pièces
PAIE COMPTANT chez notaire
Bon quartier. 873-23-55.

UNIVERSITAIRE
achète quartier Victor-Hugo ou Ecole-Militaire.
3 P. STANDING
Paiement compt. 704-20-47.

locations non meublées offres

Paris

Appt. 4 P. 2 chbres, site except. Reprise justifiée, 7.200 F. env. mens. T. 574-35-81 soir

Région parisienne

A louer bord du lac d'Enghien. 12 mn gare du Nord, grande villa stand. libre de suite.
964-70-56.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et employés mutés GRANDE ADMINISTRATION DIRECT A PART. Rech. appts ttes catégories et gdes surfaces ou villes. Prix indifférents 504-01-34 poste 24.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav. ttes banl. Loyer garanti. 20.000 F. 283-57-02.

Pour USAGE COMMERCIAL Sté FINANCIÈRE, très sérieuse, rech. : GRANDE DEMEURE, avec terrain sur 92 ou 78. Faire offre à ETUDE LECLERC Tél. (1) 524-62-60.

locations meublées offres

Région parisienne

Verrières. villa équipée huit pers. — jardin — 8 mn. gare — juil. à sept — 8500 F/mois Tél. : (6) 920-18-38

locations meublées demandes

Paris

Jeune luthier, école Mirecourt, apprenti maître Quenoil, Ch. chbre avec douche ou petit studio, 8e, 9e, 17e. (75) 21-58-29

pavillons

EPINAY à saisir cause succession, quartier calme, 2 pavillons sur 300 m².
Sur rue : r.d.c. : 3 pces cuis., étage : 4 p. cuis., chauffage central gaz
Sur cour : r.d.c. : 2 p. cuis., étage : 2 pièces, cuisine, courette, eau, gaz, électricité, égout. prix 380.000 F. Cabinet KEREMER 822-90-18.

locaux commerciaux

Ventes

MONTREUIL.
Local professionnel ou commercial 90 m² + park.
MONVIL 837-15-03

Locations

Gennevilliers locaux + bur. 200 m², accès porte cochère. Bail précaire 6/12/18 mois. Px. bas T. prop. 763-49-75

bureaux

Locations

8e COLISÉE ÉLYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 F, 350 F PAR MOIS
A.F.C. 359-20-20.

locaux industriels

Locations

SARTHE
Village touristique
(Voile, pêche, camping)
loue pr création d'entreprise
ATELIER RELAIS (neuf)
av. bur. Maine de Mansigné.
Téléphone : (43) 44-64-14.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, cède fonds de commerce ameublement, bien situé dans ville importante de l'Est, 2.000 m² environ, parking, vitrine sur rue 25 m environ. Affaire très saine.
Ecr. s/nº 8.379 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pr. cause départ retraite, vds fond de commerce standing confection et meubles pour enfants. Plein centre de Pointre-à-Pitre (Guadeloupe) Pour tous renseignements. Tél. à Mr Henry. Résid. les Manguiers 97110. Abymes/Dugazon ou tél. 15 590 84-53-42

immeubles

Vend imm. 2 étages, comprenant magasin 70 m² + arrière boutique, gar., appt 6 p. à Villiers/s/Marne. 94, centre ville. 850.000 F. Poss. location avec droit au bail. T. 304-21-17

villas

—N I M E S—
VILLA RÉSIDENTIELLE.
Année 1958. Terrain 2 315 m².
Surface habitable : au niveau jardin 185 m², au niveau sous-sol 60 m².
Vaste séjour : 56 m². 5 chambres.
2 bureaux. 2 cuisines. 2 salles de bains.
Garage et dépendances : 50 m². Maison gardien : 36 m². Piscine.
Prix demandé 1.500.000 F.
Écrire au Nº 265835 M - Régie-Presse 85 bis rue Réaumur - 75002 Paris.

GAGNY
Gare centre résidentiel, belle villa pierre 7 P., cuisine, bains, salle d'eau, 3 w.-c., sous-sol, garage, grand jardin, total 850.000 possible crédit vendeur. Tél. : 528-72-60 ou 847-28-09.

5 Km Côte Atlantique, villa 6 p. tout cft, parc-potager, 1069 m². 580.000 F. René BUC, R.N. 10. 40590 BENESSE-MAREMNE.

VILLE D'AVRAY
propriété 1500 m², près gare, liv. 70 m² 5 chbres, gd stand. Tél : 2.850.000 F. Tél : 604-46-87

maisons de campagne

Vends Bourgogne à restaurer, 5 p., grange, jdin, dépend., 300 km Paris, 30 Dijon, 100.000 F. T. (80) 82-53-16.

Vends maison restaurée + terrains + puits : 250.000 F, région Bourgogne.
T. (85) 38-30-82, poste 586.

fermettes

VALLÉE CLASSÉE (chasse et pêche) 50 km Sud de Paris, 1.000 m² 220.000 F Fermette ensoleil., 2 bâtiments, autoroute + gare Dordives 3 km, Ecrire Havas 94, fbg Saint-Antoine, Paris-12e, possible achat, bois prairies, s/rive.

terrains

Particulier vend terrain de 2.600 m² arboré, toute viabilité, près de MONTARGIS. Prix 90.000 F. T. 628-58-27.

78 CRESPIÈRES
Superbe terrain boisé 4 ha ; constructible une maison 200 m², 850.000 F.
Ecrire Eudico, réf. 3080/11, 56, rue de Londres. 75008 PARIS, qui transmettra.

A quelques minutes de ST-Tropez. TERRAINS A BATIR à partir de 180.000 F TTC. Prêts conventionnés possible. Tél. : 504-72-73.

PARTICULIER VEND A ISLE SUR SORGUE 84
(7 km de Fontaine de Vaucluse, 22 km d'Avignon) TERRAINS de 400 m² env. dans beau lotissement. Ecrire : Pierre SEGURA les Autures 84800 ISLE SUR SORGUE

viagers

Etude LODEL 36, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le nº 263.816 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propriétés

91 Montgeron. 1.000 m SNCF, calme, verdure, tte prox. écoles, commerces, angle 500 m², maison caractère 8×8, moell., briq., ss gar., chff. gaz, caves, buand., r.-de-ch., ent., cuisine, séjour, w-c, 2. c eau, et. 2 c., pano, 3 soup. de 18 à 20 h. T. 903-18-68.

MIRAMBEAU
Particulier vend 30' Royan, 45' Bordeaux, s/terr. 1,2 ha, maison de 280 m², cuisine, séjour, 3 chambres, salle d'eau, chauff. central, garage 2 places + hangar en dur de 360 m² + dépendances à restaurer. 500.000 F. Ecrire Me BRAUD, notaire à Mirambeau, 17150. Tél. (46) 49-60-35, sauf lundi.

SOLOGNE
A vendre ferme à restaurer avec superficie variable 12 à 30 ha, étang. Ecr. nº 201.217 à AGENCE HAVAS, B.P. 1516, 45005 ORLÉANS CEDEX.

LAC LEMAN
Ppté de Maîtres, XIXe, entre Evian-les-Bains et Thonon, parfait état, 9 chambres, 4 cheminées, 2 s. de bains, lavabos dans les chambres, gde cuisine, avec office, terrasse vitrée et grenier, le tout dans un parc de 2.000 m² avec 50 M de bordure de lac, garage et petit bât. à usage mult. Débarcadère à proxim. 3.300.000 F.
Tél. (50) 72-06-46 (18 h).

Allier, domaine élevage
100 HA LIBRE + 70 HA POSS.
Demeure 10 P. gd. cft. nbreuse dépend. 2.500.000 F à débattre PEZET 03500 SAULCET (70) 45-35-70

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment proposés.

● **DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE** — Réf. VM 14600 F

Groupe IFG
● **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER** — Réf. VM 13618 K

UGC Porte Maillot
● **CHEF COMPTABLE** — Réf. VM 3858 A

Rhône-Alpes
● **5 INGENIEURS**
CHIMISTE FORMULATION — Réf. VM 5428 B
CHIMISTE POLYMERES — Réf. VM 5428 C
RECHERCHE PROCEDES — Réf. VM 15428 D
DEVELOPPEMENT PROCEDES — Réf. VM 15428 E
ELECTRICIEN/ELECTRONICIEN — Réf. VM 15428 F

média-system

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

RECHERCHE
ADMINISTRATEUR
pour ensemble musical. Candidature à déposer pour le 20 juin au plus tard : Direction de la Musique, M. Michel FONTES, Chef de la Direction générale. 53, rue Saint-Dominique. Paris-7e. Tél. : 556-82-03.

VILLE DE TREMBLAY-LÈS-GONESSE
(Seine-Saint-Denis)
recrute d'URGENCE

UN ATTACHÉ
pour la direction du secrétariat général conditions statutaires.

UN ATTACHÉ
pour la direction du service des affaires économiques.
Expérience souhaitée notamment du contact avec les entreprises.

Adresser c.v. détaillé et manuscrit à Monsieur le Maire de Tremblay-lès-Gonesse - hôtel de ville, 93290 Tremblay-lès-Gonesse.

emplois régionaux

Société saine et dynamique d'importance moyenne, filiale d'un groupe international, recherche ingénieur débutant (A. & M., I.C.A.M., etc.), dégagé des obligations militaires, motivé par les problèmes de fabrication (première transformation des métaux).
Localisation : AISNE.
Ecr. s/nº 8.363 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANTE ALLEMANDE, 19 ans, cherche place au pair de fam. avec enfants pour l'année, à partir sept. 83. Ecr. à Stéfanie Fischer, Hambacher str. 18, D-6701 DANNSTADT.

J.F. ARCHIT. D.P.L.G. 26 ans, disposant capitaux étudierait offre emploi-collaboration branche ARCHITECTURE ou assimil. Préférence à région Ouest.

Ecrire sous le nº 266.110 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE H. 13 a. exp. ttes activ. tourisme, engl., esp., lic. maîtrise lett. Etudie toutes proposit. Paris. Tél. 325-94-81.

Français sortant école diplômé de Madrid cherche emploi. Tél. : 068-20-94.

propositions diverses

Les emplois offerts à l'ETRANGER sont nombreux et variés.
Dem. une document. sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A14). B.P. 26109 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE CARRIÈRES (C16). B.P. 40209 PARIS.

travail a domicile

Dactylo de profession tape tous trav. sur machine électronique. Téléphone : 055-17-11.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

FERRARI MONDIAL 82
24.000km. ÉTAT EXCEPT.
Tél. : (1) 341.44.44.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Vend à Paris, collection du « Monde » depuis 1962. Tél. le soir au 843-48-21.

Animaux

LE CONTRAIRE D'UN CHENIL
Vie de famille. T. 731-36-11.

Artisans

RÉNOVATION DÉCORATION
Plomberie, électricité, maçonnerie, peinture. CAMAIEUT. Tél. 261-65-89 ou 79.

Sur IBM composphère, mémosphère, 82c, compositions et dactylo. Offset et façonnage bas prix, soigné. 246-20-45.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Canapés

RÉVOLUTION SUR CANAPÉS DU 7 AU 17 JUIN
PRIX DÉCAPITÉS
Sur l'ensemble de sa collection
Par exemple :
● CORDIAL 2 places : Tissu 70 % coton, 30 % viscose. — 2.790 F au lieu de 3.100 F.
● ORIENTAL 2 places : Cuir veau pleine fleur. — 6.840 F au lieu de 8.550 F.
● PICADILLY 3 places : Tissu 50 % coton, 50 % viscose. — 4.350 F au lieu de 5.450 F.
CAP 37, rue de Cîteaux 75012 Paris
Téléphone : 307-24-01.
Prix établis pour enlèvement à notre dépôt. Ouvert de 11 h à 18 h. Sauf le dimanche.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m, 2.600 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. 222-44-44.

Enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28

SESSIONS INTENSIVES
ENGLISH FOR EVERYBODY
20 h de cours (2 h par jour) du lundi au vendredi pendant deux semaines
RENOUVELABLES TOUTES LES DEUX SEMAINES.

Instruments de musique

PIANOS NEUFS EN PROMOTION
19 modèles EUTERPE
Exemples :
Droit 1,09 noyer satiné, 23.870 F au lieu de 26.800 F.
Droit 1,14 noyer vernis, 27.850 F au lieu de 31.280 F.
Garantie 10 ans. Crédit et location bail jusqu'à 7 ans.
Espace pianos, Daniel Magne, 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris, 553-20-60 Mo Trocadéro.

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
refaits et garantis
par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

ACHAT VIOLONS VIOLONCELLES
82, AV. DE WAGRAM, 17e
622-09-93.

PIANO MÉCANIQUE IBACH 1924, excell. instrum. 14.500 F Tél. 542-25-86/259-78-66.

Part. vd petit Alto Benoist Fleury 18e s. Prix à débattre. Tél. (6) 906-24-83/580-20-40.

Literie

MATELAS DE DEUX CHOSES L'UNE
Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3.500 F, ou vous achetez un PLAZA de grand luxe à 1.650 F (2 places, 140 cm).

La PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 8 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.

Par exemple :
La 160 cm : 1.998 F.
La 180 cm : 2.318 F.

Sommiers et dosserets assortis couvertures piquées, couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 PARIS.
Téléphone : 307-24-01.

Mode

MILO CAYATTE
LES GRIFFES DE LUXE
DIRECT USINES — PRIX RÉDUIT
5, av. de Villiers, 17e. Mo VILLIERS

LUC D'ORNAC
7, AV. DE LA GRANDE-ARMÉE
LIQUIDATION
TOUT LE STOCK VÊTEMENTS HOMMES
De 10 h à 19 h tous les jours
30 % RÉDUCTION

Psychanalyse

Pour une prise de conscience totale en peu d'entretiens quel que soit votre trouble, téléphonez au 766-46-90.

Séjours linguistiques

Angleterre, U.S.A. (10 à 21 ans), été, encadrement par prof. Tél. (1) 322-85-14.

Maisons de retraite

Maison de retraite Compiègne, cadre résidentiel, ouverture d'un pavillon. 10 résidents, chambres simples ou doubles, salle d'eau.
Tél. (16-4) 420-07-74.

Ravalement

POUR DE MEILLEURS PRIX
Ravalements et réfections en tout genre
SERVIRAMA. Tél. 506-13-27.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Profitez de votre temps libre, DE VOS VACANCES, pour tranquillement vous initier, vous former à la

MICRO-INFORMATIQUE

dans des sites agréables de détente, mer, montagne, parc de verdure où vous pourrez pratiquer une activité sportive :
TENNIS, GOLF, ÉQUITATION, VOILE, etc.
Vous pourrez apprendre à :
– utiliser un micro-ordinateur ;
– programmer ;
– utiliser des programmes
POUR ADULTES ET JEUNES.
Renseignements et réservations avec ou sans hébergement pour les différents centres à :
I.D.S. International Data Systems
B.P. 46, 94370 Sucy-en-Brie. 590-62-95.

INVESTISSEZ MAINTENANT A VOTRE SANTE,
DONNEZ PLUS DE VIE A VOS ANNÉES
VACANCES-SANTE EN ANDORRE
AU CENTRE THERMAL****
Programmes de revitalisation avec les suivants traitements alternatifs (ou combinés) :
– CELLULOTHÉRAPIE (méthode du Prof. P. Niehans) ;
– THÉRAPIE GÉROVITAL (méthode Dr A. Aslan) ;
– OXYGÉNO THÉRAPIE (méthode du Prof. V. Ardenne) ;
– THÉRAPIE TONIFIANTE (méthode du Prof. Bogomoletz) ;
– THÉRAPIE ANTIRHUMATISME.
Aussi bien, notre Centre a un cadre médical spécialisé en thermalisme, gériatrie, avec des techniques d'électro-physio-hydrothérapie, anti-stress, acupuncture et thérapie de boue. Ouvert toute l'année. Handicapés déconseillé. Information : Hôtel Roc Blanc, place Coprinceps, 5 Escaldes, ppté d'Andorre, tél. dir. (16078) 21486, télex 224 AND, votre Agence de Voyages ou Maison d'Andorre, 111, rue Saint-Honoré, PARIS (1er).

SÈTE (Hérault)
2 pièces dans résid., bord de mer, sur la Corniche, JUILLET. Tél. 489-15-09.

CÉVENNES. Part. loue maison caractère, tt cft, 1re quinzaine juillet. Tél. (66) 85-20-08.

Particulier loue MONTPELLIER juillet et août très beau F3 70 m² + 3 loggias, vue jardin. Prix 3.000 F le mois. Tél. : (90) 86-19-72 le soir.

ÉTÉ 83 : stages-séjours sportifs et d'éveil ; enfants, adolescents (mixtes). Equitation, tennis, atelier créatif. Découverte des CEVENNES. Le CLUB VERT, « La Pelouse », 91230 Montgeron, 903-50-90, le matin.

Cannes, studio tout confort, centre plage, calme, à louer, 15 juin-30 juin. Tél. 344-39-61.

Gîtes sud Ardèche, juillet 83, bord rivière. Tél. (76) 39-61-60.

PARIS. Quartier Défense, centre de séjour, tourisme social, places disponibles juillet-août chambres 1, 2, 3, 4 lits. Réserv. ou doc. FIAPAD, B.P. 631, 92006 Nanterre Cedex. Tél. (1) 725-91-34.

MAJORQUE
BELLE MAISON à louer saison d'été, au mois.
Pour tous renseignements
Téléphone : Mme CATINOT
Bur. (78) 06-15-22.
Dom. (78) 06-22-01.

DÉCOUVREZ LE BERRY
PAYS DE LA DÉTENTE
En randonnant à pied, à cheval, à bicyclette ou en allant à la pêche. Accueil en chambres d'hôtes dans un petit hôtel particulier XIXe siècle, villa Versovie, 73, rue de la République, 36300 LE BLANC.
Tél. : 54-37-28-03.

A louer Minervois, juill., août, maison confortable, 5 p. de village. (42) 44-06-86 le soir.

Loue F2 dans ville neuve, 3 km de la mer, BANDOL, de juin à septembre. Tél. (61) 52-42-20.

Presqu'île de Giens
Appartement type 2, meublé, standing, piscine mer. Tél. (94) 22-07-48.

LUBERON, 75 m², 4 personnes, mas pleine campagne 15 juillet au 31 août, 3.500 mois. Tél. heures repas (90) 74-48-76.

ILE-D'ELBE. Villa 8 personnes, jardin, terr., vue sur mer, tt frais F.F., (1) 255-12-11 soir.

CAP-D'AGDE 34. Loue T2 (4 pers.) r.-de-ch., jardin, juill., août 4.500 F par mois ou 1.200 F sem. juin, sept. 600 F. Tél. 729-50-63.

Bretagne, Saint-Quay-Portrieux, studio neuf, vue mer, juin à octobre. Tél. (16-96) 28-81-00.

MOUGINS (06), loue ds b. propriété priv., pisc., parc, chbre av. s. de bs, et petit déjeuner et appt sv. cuis. De juin à sept., min. 7 jours. Prix 100 à 250 F/jour. Tél. (16-93) 75-21-86.

Le Monde

économie

La C.G.T., la C.F.D.T. et la réforme de la fiscalité

Prenant prétexte du projet de loi du IXe Plan, qui sera discuté au Parlement à partir du 14 juin, les deux principaux syndicats ouvriers, la C.G.T. et la C.F.D.T., remettent à l'honneur la réforme de la fiscalité, tout en accordant un satisfecit aux premières réalisations : impôt sur les grandes fortunes, aménagement de l'impôt sur le revenu.

Là s'arrêtent les convergences. Dans le rappel succinct de ses propositions, la C.G.T. montre bien qu'elle a le souci de s'en prendre aux plus riches, en accentuant la pression sur les grandes fortunes, en taxant les prélèvements capitalistes sur les entreprises ou en confisquant le produit des spéculations et des exportations illégales de capitaux, avec, comme corollaire, l'allégement du poids de l'impôt sur le revenu, de la taxe d'habitation et des impôts indirects. Du fait que ce sont les entreprises qui sont particulièrement visées, le petit contribuable et même le contribuable moyen n'auront rien à dire là.

Plus grinçantes paraîtront sans doute les propositions de la C.F.D.T., qui, dans la stratégie d'une réforme par étapes, veut aller vers la suppression du quotient familial, la modification de la prise en compte des frais professionnels, la réforme des droits de succession et la régularisation de la situation des non-salariés, modifications qui concernent au premier chef les personnes.

M. Edmond Maire n'ignore pas, il l'a précisé le 8 juin devant la presse, qu'on entre dans un domaine délicat, celui de la répartition de l'argent dans la société, et que tout le monde cherchera à sauvegarder ses privilèges. Cela n'empêche pas la C.F.D.T. de faire de cette réforme son cheval de bataille. Au nom de la justice et pour lutter contre les inégalités. Au nom des difficultés du moment, aussi, puisqu'elle considère que le relèvement du taux d'imposition pour les successions en ligne directe pourrait combler le déficit des caisses d'assurance-chômage.

On ignore quel sera l'impact de cette campagne, qui, en dernier ressort, fait appel à un minimum de générosité. Le sens de la solidarité n'est peut-être pas la chose la mieux partagée du monde. Au demeurant, la C.F.D.T. reste prudente et demande que des études soient menées pour mesurer les conséquences des choix qu'elle propose.

Mais ce faisant, les syndicats prennent le risque de rompre la trêve des réformes souhaitée par le gouvernement. L'écheveau de la fiscalité est si compliqué qu'une maille tirée peut défaire tout l'ouvrage. MM. Henri Krasucki et Edmond Maire peuvent néanmoins arguer du fait que le président de la République avait lui-même proposé, lors de la campagne électorale, une réforme de la fiscalité, qui n'a été jusqu'ici que partiellement réalisée. — F. S.

AFFAIRES

LA CRISE DE LA MACHINE-OUTIL FRANÇAISE

Une vaste restructuration ralentie par une conjoncture catastrophique

La cinquième Exposition européenne de la machine-outil (EMO) s'ouvre, ce vendredi 10 juin, à la porte de Versailles à Paris, dans une conjoncture catastrophique. *Cette exposition, qui a lieu tous les deux ans, est la plus importante du monde. Elle comptera, cette année, plus de quinze cents exposants venus de trente-deux pays, et les organisateurs attendent cent cinquante mille visiteurs.*

Bien d'équipement, la machine-outil est frappée de plein fouet par la crise et le ralentissement des investissements industriels. Les ventes ont chuté de moitié aux Etats-Unis l'an dernier, et de 20 à 30 % en Europe. Dans ce contexte, le plan machine-outil défini par le gouvernement, à la fin de 1981, a du mal à relancer l'industrie française.

L'éclatement d'un secteur en de multiples P.M.I. provoque-t-il son effondrement ? Pas toujours. Mais certainement dans la machine-outil, où de trop petites entreprises se livraient à des batailles d'arrière-garde pendant que la technologie changeait du tout au tout avec les ordinateurs.

Pour le neuvième plan machine-outil, les pouvoirs publics avaient donc choisi d'effectuer des regroupements et de faire émerger un à trois « pôles » par type de machine. Une aide publique de 2,3 milliards de francs devait leur être distribuée sur la période 1982-1983. Somme importante par rapport aux 500 millions promis, et pas toujours versés, des plans précédents et par rapport au chiffre d'affaires de la profession, de 4,4 milliards de francs en 1981. Mais somme indispensable étant donné l'état de délabrement du secteur : régression de 20 %, entre 1974 et 1981, de la production et de 30 % des effectif, ramenés à dix-sept mille personnes aujourd'hui.

La stratégie retenue vise à privilégier, comme au Japon, les machines à « commande numérique » (informatisées) grâce auxquelles les Japonais ont pris le leadership mondial. (Il y a sept ans pourtant, ce secteur était en grande crise au Japon). Il s'agit d'en accélérer la production au rythme volontariste de 40 % l'an, pour qu'elle représente la moitié de la production totale de machines-outils en 1984 (niveau atteint par les Japonais en 1981). Diverses mesures d'accompagnement (formation, recherche et commande de 400 millions de francs par an de l'éducation nationale pour que les jeunes puissent — enfin — se former sur les technologies d'aujourd'hui) sont prévues, tandis qu'on doit « *pousser la demande* » en adoptant la procédure Mece confiée à l'Adepa (Agence nationale pour le développement de la production automatisée).

Cette procédure vise surtout à briser la « *barrière psychologique* » dont s'entourent les patrons de P.M.I., qui craignent les machines automatisées. Craintes apparemment partagées : 20 % du parc de machines-outils en France ont plus de trente ans d'âge, 16 % seulement ont moins de cinq ans (d'après une étude du BIPE, réalisée en 1980). L'Adepa met un ingénieur-conseil à la disposition du chef d'entreprise et offre une possibilité de renvoyer la machine si elle ne convient pas. « *Ça n'est pas arrivé* », explique-t-on au ministère de l'industrie, en y voyant une preuve de l'existence de cette barrière psychologique. L'Adepa, surtout, subventionne l'achat de la première machine à hauteur de 5 % à 15 %, suivant son degré d'innovation. Des cent dossiers par mois que traite actuellement l'Agence, plus de 90 % conduisent à l'achat de machines françaises. L'Agence, qui a reçu un budget de 95 millions de francs en 1982 et espère 120 millions de francs en 1983, développe donc la demande, particulièrement française.

Trente contrats de croissance

Un an et demi après le lancement du plan, où en est-on ? Les habitudes archaïques et divers déboires en ont ralenti l'exécution. Il a fallu des trésors de diplomatie à ses promoteurs pour que le ministère de l'industrie puisse nous affirmer aujourd'hui que « *ce qui avait été prévu a été fait* », que trente contrats de croissance ont été signés avec les pôles choisis et « *qu'on a ainsi couvert 60 % de la production de machines-outils françaises* », 20 % du reste étant aux mains de Renault.

Toutefois, cet optimisme doit être ramené à de justes proportions. Si l'Etat a bien distribué 400 millions de francs en 1982 et que près de 1 milliard de francs sont prévus pour 1983, plusieurs restructurations n'ont pas eu lieu. Ernault-Somua, qui devait rejoindre le pool Huré-Graffenstaden, a été bloqué par les problèmes de sa maison mère Creusot-Loire. Dufour est resté en plan et n'a pu s'allier à Vernier, tandis que Microrex, SIT à Cholet et RAMO ont, parmi d'autres, déposé leur bilan. La cause ? L'effondrement de la conjoncture de 50 % aux Etats-Unis, de 20 % en France, qui a paralysé les états-majors et surtout modifié considérablement les données financières des regroupements en alourdissant les pertes. Avec le risque que les entreprises aient utilisé les aides publiques pour « *boucher les trous* » au dépens de la recherche et du renouvellement de *leur gamme de produits*. La cinquième EMO permettra peut-être de lever le doute sur ce sujet. Sinon, le déficit commercial du secteur, qui s'est aggravé encore en 1982 (1,2 milliard de francs), se creusera de nouveau.

Le plan de 1981 avait « *ratissé large* ». Sans guère choisir entre les différents types de machines, tentant de sauver des entreprises en graves difficultés pour des raisons sociales. Le Japon est sorti de l'ornière avec beaucoup plus de volontarisme, en ne privilégiant que quelques créneaux (tours et centres d'usinage). Il faudrait, en toute logique économique, resserrer les rangs. D'autant que la reprise des investissements n'aura pas lieu cette année et reste très incertaine pour 1984.

ÉRIC LE BOUCHER.

La restructuration de la chimie
TOTAL S'IMPATIENTE

La tension monte entre les diverses parties prenantes — gouvernement, Elf Aquitaine, Total-C.F.P. — à propos de la restructuration de l'industrie chimique. Le règlement de ce dossier bute, on le sait, sur le sort de ATO-Chloé, dont le capital est partagé entre la S.N.E.A. et Total.

Dès le début des discussions, Total a fait savoir qu'elle souhaitait vendre sa participation de 50 %. Une expertise de ATO-Chloé a alors été confiée à l'ERAP, société publique qui est l'actionnaire majoritaire de la S.N.E.A. L'expertise a conclu à une valeur de 1 milliard de francs pour ATO-Chloé. Ainsi la S.N.E.A. devait-elle verser 500 millions à la C.F.P., auxquels s'ajouteraient 180 millions de francs pour rembourser les avances consenties en juin 1982 par Total à ATO-Chloé.

Total s'était ralliée à cette solution, mais la S.N.E.A. a contesté le chiffre de 500 millions. Ce groupe, présidé par M. Chalandon, était d'accord pour rembourser l'avance de 180 millions, voire pour verser à Total 250 millions de francs sur cinq ans, mais ne voulait pas débourser beaucoup plus. La C.F.P. a alors proposé de se faire payer pour partie par la cession de Rousselot, une filiale de ATO-Chloé. Nouveau refus de M. Chalandon.

L'arbitrage de M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, fut donc demandé. Celui-ci indiquait alors que, faute d'un accord entre les deux groupes, la S.N.E.A. devrait payer les 250 millions de francs restants à Total par cession de certains de ses actifs pétroliers de la mer du Nord. Une date limite, celle du 25 mai, était même fixée. Or, depuis, plus rien.

Renault renforce sa position au Mexique

Renault poursuit sa stratégie de développement sur le continent américain. Le constructeur automobile français vient en effet de racheter à l'État mexicain ses parts majoritaires dans les firmes automobiles Renault de Mexico et Véhicules automobiles mexicains (V.A.M.).

Grâce à cet accord et à la mise en service prochaine d'une nouvelle usine de moteurs au Mexique, Renault se fixe comme objectif de doubler rapidement ses ventes au Mexique (un marché annuel de 300 000 véhicules) et de porter sa part de 7,5 à 15 % du marché. Volkswagen (43 %), Nissan (18 %), Ford (14 %) et Chrysler (12 %) seront les principaux concurrents de Renault et de sa filiale américaine A.M.C.

Avec ce rachat Renault va en effet disposer de 92 % des parts de Renault de Mexico (contre 40 % avant l'accord), une entreprise qui emploie 2 500 personnes à l'assemblage des R-5, R-12 et R-18 et à leur commercialisation (22 131 véhicules ont été produits en 1983).

D'autre part Renault et A.M.C. prennent conjointement 100 % de V.A.M. (dont A.M.C. détenait 5 % du capital), une société de 1 500 personnes qui assemble et commercialise les véhicules A.M.C. et Renault conjointement.

Par ailleurs Renault rappelle qu'il va mettre en service en 1984 une usine de mécanique qui produira des moteurs dont 80 % seront exportés vers les États-Unis.

Volonté de réduire les coûts de fabrication de l'alliance et futurs modèles produits aux États-Unis cette diversification géographique offre, affirme la Régie, bien des avantages puisque Renault exportera en 1983 et 1984 pour 2,3 milliards de francs d'équipements pour ses usines mexicaines et que le Mexique s'intégrera ainsi dans un « *pôle de développement Renault en Amérique du Nord* » grâce à cette usine de moteurs, au renforcement de la commercialisation de jeeps au Mexique (marché important pour ce produit) et à l'assemblage au Mexique à partir de 1984 de la R-9 Alliance.

L'Amérique est décidément l'axe majeur de la stratégie du groupe. B.D.

COOPÉRATION

LES TRAVAUX DE LA VIe CNUCED

M. Delors plaide pour un « projet global » de développement

De notre envoyé spécial

Belgrade. — M. Jacques Delors a présenté, le 9 juin, la manière dont le gouvernement français, qui accorde une grande importance à la conférence de Belgrade, aborde ses travaux : dans un esprit d'ouverture, mais « *sans pour autant se départir du réalisme indispensable* ». « *Les relations entre les pays industrialisés (de l'Ouest comme de l'Est) et tous les pays en développement sont au cœur de la mutation que nous vivons. Les directions que prendra la coopération Nord-Sud influeront par là même profondément sur l'avenir commun de tous les peuples du monde* », a déclaré le ministre de l'économie. Le « *risque majeur* » serait, selon lui, le repli sur soi et le protectionnisme.

Dans la perspective d'un « *véritable dialogue entre les nations* », la France plaide pour un « *projet global* » qui « *ne naîtra pas comme le Phénix de ses cendres, mais d'une volonté sans faille et d'une avance pragmatique, partout où des progrès sont possibles* ». Ainsi, de nouveaux transferts de ressources sont nécessaires, à condition qu'ils renforcent les facteurs de base du développement, et il faut renforcer le rôle des institutions de financement de ce développement.

La France souhaite, a précisé M. Delors, « *que soit entreprise sans délai une ambitieuse révision du programme d'activités et des ressources de la Banque mondiale* », jugeant « *très probablement* » nécessaire une augmentation générale de son capital, s'employant à pallier les difficultés de sa filiale, l'Association internationale de développement, et se montrant favorable à un accroissement « *judicieux* » des prêts hors projet. Elle souhaite, en outre, que l'« *indispensable coopération* » entre les deux institutions de Washington s'améliore « *concrètement, rapidement et substantiellement* ». M. Delors faisait vraisemblablement allusion au manque de concertation qui a parfois été constaté entre les actions d'ajustement à court terme, imposées par le F.M.I., et les politiques de développement auxquelles la Banque mondiale contribue.

Le deuxième axe de ce projet global est la priorité donnée aux pays les plus déshérités. Pour le ministre de l'économie, les institutions multilatérales de développement se doivent d'accroître très sensiblement leur aide. La France constate, en effet, que l'assistance du F.M.I. privilégie l'Amérique latine ; celle de la Banque mondiale, l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh et maintenant la Chine. En ce qui concerne l'Afrique, M. Delors a rappelé que la France avait proposé le lancement d'un « *plan d'urgence* » visant à accroître l'effort d'aide extérieure et à en adapter les modalités sur une base contractuelle.

Le troisième volet du projet est la croissance du commerce mondial. Le ministre de l'économie a souligné que les produits de base constituaient les trois cinquièmes des ressources d'exportation des pays en voie de développement (P.V.D.). Aussi M. Delors a-t-il lancé un « *nouvel appel pressant* » à tous les pays qui ne l'ont pas encore fait, pour qu'ils ratifient l'accord sur le fonds commun de stabilisation des cours des matières premières, dont la mise en place, estime-t-il, favorisera la signature de nouveaux accords par produits.

La France, a-t-il ajouté, soutiendra les travaux qui seront faits pour améliorer la « *facilité compensatoire* », du F.M.I., système créé en 1963 pour compenser des baisses de recettes d'exportation de produits de base. De même, elle est prête à franchir le « *pas important* » que représenterait l'extension du Stabex visant au même but pour certaines production des pays associés à la C.E.E.

Le quatrième point est « *la nécessité d'un nouvel ordre monétaire* ». Pour M. Delors, l'accroissement des liquidités internationales « *viendra de la révision des quotas du F.M.I. et des nouvelles ressources dégagées par des accords généraux d'emprunt* ». Il s'agit, selon le ministre de l'économie et des finances, de s'appuyer sur les institutions existantes pour accroître leur rôle et reconstruire un système monétaire international ordonné.

Enfin pour M. Delors, c'est aux pays industrialisés d'assurer la relance de l'économie mondiale, mais il serait vain d'attendre de la seule reprise des économies du Nord la solution à *tous* les problèmes. Une baisse des taux d'intérêt et une relative stabilité des taux de change « *seraient de nature à soulager sensiblement les P.V.D.* », mais il est clair qu'on demande beaucoup au dollar, sans doute trop, a souligné M. Delors, et que ce n'est pas sans influence sur les taux d'intérêt pratiqués aux Etats-Unis, ni sur le cours de cette monnaie. L'existence d'autres moyens de paiement serait sans doute un moyen de desserrer les contraintes actuelles.

GÉRARD VIRATELLE.

NOMINATIONS

● **M. ANDRÉ DE LATTRE**, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, ancien président du Crédit national, *vient d'être nommé* directeur général de l'Institut pour la finance internationale créé à l'initiative d'une trentaine de grandes banques commerciales internationales. Il a été préféré à l'ancien ministre ouest-allemand des finances, M. Lahnstein, pour diriger cet organisme chargé d'améliorer l'information des banques sur la situation des pays emprunteurs.

● **M. JACQUES ROZNER**, conseiller du président de la Société générale, est nommé à la présidence de la société Schneider radio-télévision, où il succède à M. Pierre Amblard, qui a demandé à être déchargé de ses fonctions pour des motifs personnels. Agé de soixante-dix ans, M. Rozner a fait une longue carrière au quotidien économique *les Echos* avant d'entrer en 1970 à la Société générale pour y occuper diverses fonctions, la dernière en date étant celle de conseiller de l'ancien président de la banque, M. Maurice Lauré, un poste qu'il devait conserver auprès de M. Jacques Mayoux.

● **M. DOMINIQUE CHATILLON**, ancien président du Crédit industriel et commercial, a été nommé à la présidence du conseil de surveillance de la Midland Bank S.A., nouvelle dénomination sociale de la B.C.T. Midland Bank, appelée à regrouper l'essentiel de la présence du groupe britannique Midland en France. Quant au directoire de Midland Bank S.A., il est présidé par M. Hervé de Carmoy, la direction générale étant assurée par M. Léon Bressler. Agé de cinquante-cinq ans, M. Châtillon occupe actuellement un poste de conseiller auprès du président du groupe Suez, M. Jean Peyrelevade.

● **M. JEAN-PIERRE DUMONT** a été nommé directeur de la recherche et des relations extérieures au Centre national d'études supérieures de sécurité sociale à compter du 1er mai 1983. Jean-Pierre Dumont était précédemment chef de la rubrique sociale du *Monde*.

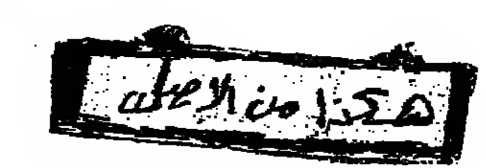
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −	Rep. + ou	Dép. −
$ E.-U.	7,6810	7,6830	+ 160	+ 220	+ 360	+ 430	+ 980	+ 1120
$ can.	6,2285	6,2316	+ 140	+ 200	+ 310	+ 380	+ 810	+ 950
Yen (100)	3,1687	3,1709	+ 140	+ 180	+ 310	+ 360	+ 970	+ 1040
DM	3,0107	3,0124	+ 170	+ 200	+ 360	+ 400	+ 1040	+ 1110
Florin	2,6847	2,6854	+ 120	+ 150	+ 280	+ 310	+ 760	+ 820
F.B. (100)	15,0490	15,0573	+ 300	+ 420	+ 690	+ 850	+ 1660	+ 2150
F.S.	3,6180	3,6203	+ 210	+ 250	+ 450	+ 500	+ 1360	+ 1440
L (1 000)	5,0787	5,0814	− 210	− 150	− 410	− 330	− 1270	− 1120
£	12,1206	12,1315	+ 220	+ 340	+ 550	+ 680	+ 1620	+ 1860

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/8	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 7/8	10 1/4
DM	4 5/8	5	5 1/16	5 7/16	5 3/16	5 9/16	5 7/16	5 13/16
Florin	5 3/4	6 1/2	5 7/8	6 5/8	6	6 3/4	6 1/2	7 1/4
F.B. (100)	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 7/8	9 1/4	10	9 3/4	10 3/8
F.S.	2 7/8	3 5/8	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 1/8	4 7/8	5 3/4
L (1 000)	13 3/4	15 3/4	16 1/2	17 1/2	16 3/8	17 5/8	17 1/2	18 1/2
£	9 7/8	10 1/2	9 9/16	10 3/16	9 3/4	10 1/4	10	10 5/8
F. franç.	12 1/8	13	12 1/4	13 1/8	13 1/4	14 1/8	16 3/8	17 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

Le Fonds de modernisation industrielle serait mis en place en juillet

Six semaines après l'annonce par M. Laurent Fabius d'un nouveau produit d'épargne destiné à alimenter un Fonds de modernisation industrielle (F.M.I.) en vue de faciliter le financement des entreprises de haute technologie, la Rue de Rivoli commence à apporter quelques précisions utiles sur la nature de ces futurs comptes pour le développement industriel (Codevi) qui seront mis en place à partir d'octobre prochain dans l'ensemble des réseaux.

La commission des finances de l'Assemblée nationale procède actuellement à l'étude du projet de loi relatif *« à la fiscalité des entreprises industrielles et à l'épargne industrielle »* qui en est résulté. Ce texte, sur lequel on ne prévoit aucun amendement concernant les Codevi, devrait être déposé le 16 ou le *17 juin prochain sur le bureau de l'Assemblée* pour discussion en séance plénière.

En présentant au conseil des ministres du mercredi 25 mai, les premiers détails des futurs comptes pour le développement industriel, dont l'idée avait été lancée un mois plus tôt par M. Laurent Fabius sous le nom de livret d'épargne industrielle (*Le Monde du 26 mai*), le ministre de l'économie et des finances a sans doute voulu reprendre l'initiative d'un projet dont la maîtrise risquait fort d'échapper à la *Rue de Rivoli, au bénéfice du ministère* de l'industrie et de la recherche, très tenté par l'idée de disposer enfin de son propre « trésor de guerre ».

De nombreux points importants restent encore à régler, et Matignon, voire l'Elysée, devra sans doute procéder à de délicats arbitrages entre les deux principaux ministères concernés. Cela dit, le schéma d'ensemble, qui doit permettre de canaliser une partie de l'épargne des ménages vers des entreprises incapables d'investir en raison d'un *autofinancement insuffisant et d'un* endettement souvent disproportionné avec l'état de leurs fonds propres, est à présent tracé à gros traits.

On sait maintenant que ces comptes pour le développement industriel (Codevi) pourront être ouverts par chaque contribuable (ainsi que son conjoint), dans la limite de *10 000 francs, auprès de tous les réseaux* de collecte de l'épargne, c'est-à-dire non seulement des caisses de l'Ecureuil et de la poste, mais également auprès du Crédit mutuel, du Crédit agricole et surtout de toutes les banques inscrites. C'est là le second exemple de la « banalisation » d'un produit nouveau, puisque le livret d'épargne populaire, plus communément appelé « livret rose », avait déjà été mis en place dans tous les réseaux de collecte, en dépit des réticences des caisses d'épargne.

Si ces nouveaux comptes à usage industriel doivent effectivement voir le jour avant la fin de l'année (dès le 1er octobre prochain, au dire de M. Delors, ce qui implique l'adoption par le Parlement au cours de la présente session d'un projet de loi en ce sens), le Fonds de modernisation industrielle, appelé à recueillir ainsi l'argent collecté dans les banques et les caisses d'épargne, sera, lui, créé beaucoup plus tôt. *« Au mois de juillet »*, affirme-t-on dans les milieux concernés, en rappelant que le Fonds sera *aussitôt doté d'une* contribution initiale de 3 milliards de francs fournis par la Caisse des dépôts et consignations, en attendant d'intégrer progressivement les deux principaux organismes d'aide aux entreprises, le Cidise et le Codis.

Un nouveau rôle pour l'Anvar

Une fois « la pompe amorcée », grâce à cette dotation initiale de la Caisse des dépôts, le Fonds de modernisation industrielle devrait être annexé à l'Anvar, un organisme placé sous l'égide de M. Fabius qui aide et conseille depuis plusieurs années les entreprises françaises dans leur développement technologique.

C'est donc un rôle totalement nouveau *et autrement important qui* sera dévolu à l'Anvar, obligeant les pouvoirs publics à modifier sans doute ses statuts. Très décentralisée et d'une efficacité reconnue, en partie grâce à son implantation régionale, l'Anvar n'emploie pour l'instant que trois cent cinquante personnes, dont environ deux cents cadres et techniciens répartis pour moitié à Paris et en province. Des effectifs notoirement insuffisants pour répondre à la mission que lui a assignée M. Fabius, qui consiste, selon le communiqué du conseil des ministres du 29 avril dernier, à *« accorder, en particulier, des prêts participatifs simplifiés à bas taux d'intérêt et des concours sous forme de crédit-bail incitant à la création d'équipements »*.

En clair, l'Anvar doit dépasser le cadre de ses capacités actuelles d'expertise technique au service des *entreprises qui font appel à elle pour* « accorder » dorénavant des concours financiers. Ce qui va impliquer un travail de gestion lourd et compliqué, allant de l'instruction des dossiers proprement dits aux versements des prêts consentis, sans oublier les inévitables procédures de rappel et, en fin de parcours, la politique de placement à suivre pour les sommes recueillies en attendant leur affectation.

Il s'agit là d'une tâche jusqu'ici réservée à des établissements financiers. *L'Anvar leur confiait jusqu'à* présent le cheminement purement financier des quelque quatre mille dossiers qui ont transité depuis 1979 par l'intermédiaire de ses vingt-deux délégations régionales.

De plus, les interventions qui lui seraient confiées (prêts participatifs et crédit-bail) sont des opérations assez complexes généralement, effectuées, là aussi, par des intermédiaires financiers qui ont l'habitude de les traiter. Le problème de la compétence de l'Anvar se trouve donc posé, même s'il apparaît que les procédures prévues de crédit-bail seront bien confiées à leur stade ultime aux banques et établissements financiers spécialisés.

Qui pourra bénéficier des sommes dont disposera le tandem F.M.I.-Anvar ? Toutes les entreprises ? Certainement pas, et, sur ce point, les précisions apportées à la fin avril par M. Fabius ont *été confirmées* par le premier ministre lui-même le 31 mai dernier à l'occasion du Salon Applica, qui s'est tenu à Lille.

La rémunération des Codevi

L'argent drainé par les Codevi sera utilisé par trois types d'entreprises : les *sociétés* qui désirent moderniser leur outil de production à travers l'acquisition de matériels de haute technologie (robotique, productique), les firmes aptes à développer un certain nombre d'innovations dans des domaines précis (biotechnologie, bureautique, cartes à mémoire, voiture à moteur 3 litres) et, enfin, les entreprises participant aux grands programmes de la filière électronique ou de l'espace. En fait, le F.M.I. aura un double rôle : aider au financement d'achats de matériels non seulement pour les entreprises mais également pour les administrations (par exemple, l'acquisition de vingt mille ordinateurs par l'éducation nationale) et contribuer au développement général de l'innovation dans des secteurs précis de haute technologie.

Voilà pour la gestion de ces sommes. Encore reste-t-il à régler le délicat problème de la rémunération offerte aux épargnants pour les inciter à souscrire aux Codevi sans abandonner pour autant les autres *formes de placement. M. Fabius* avait marqué sa préférence pour un produit *« analogue au livret A »*, mais la Rue de Rivoli avait aussitôt fait valoir que cette idée allait à l'encontre de tous les efforts déployés depuis de longs mois par le gouvernement pour élaborer des formes de placement susceptible de générer une épargne à long terme.

En l'état actuel du dossier, les pouvoirs publics, qui ont fini de consulter la place financière, s'orientent vers une formule qui s'apparenterait à un *livret-obligations* sur lequel l'épargnant pourrait procéder à tout moment à des retraits et à des dépôts dans la limite, bien sûr, du plafond prévu. Quant à la rémunération proprement dite, les services de M. Delors auront à se prononcer entre un taux très légèrement supérieur à celui de l'épargne liquide (8,50 %), avec quasi-suppression du risque en capital, et un taux plus élevé, voisin de 11 % (taux de rendement actuel, net d'impôt, des obligations), à condition que le souscripteur accepte une certaine part de risque en capital. Ce compte pour le développement industriel fonctionnerait alors comme une Sicav, où l'argent recueilli serait investi dans des obligations exonérées d'impôts émises par les établissements spécialisés (Crédit national, Crédit d'équipement des P.M.E...). Une formule *« panachée »*, avec un taux d'intérêt à mi-chemin entre l'épargne courte et longue, est également envisagée.

Partagé entre la nécessité de créer une formule de placement aussi simple que possible pour le « grand public » et la crainte de voir s'opérer des transferts de compte à compte - l'épargne n'est pas élastique, – le gouvernement tient à peaufiner l'ensemble du système. Ne serait-ce que pour éviter un « loupé » susceptible de compromettre cette tentative – la première du genre – d'accomplir pour l'industrie française les mêmes efforts financiers que ceux qui ont été entrepris depuis la fin de la dernière guerre en faveur du logement et des collectivités locales.

SERGE MARTI.

SOCIAL

A la conférence internationale du travail

M. BÉRÉGOVOY DÉFINIT LES CONDITIONS D'UN RETOUR A LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

(De notre correspondante)

Genève. – M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a consacré l'essentiel de son allocution, le 9 juin, devant la conférence internationale du travail, au travail des enfants (*le Monde* daté 22-23 mai). Le ministre a rappelé que la pauvreté était responsable de ce fléau, et que l'on ne pouvait pour le combattre que recourir à un seul moyen : la croissance économique. Afin de parvenir à cet objectif, trois conditions sont, selon M. Bérégovoy, nécessaires : « *La stabilité monétaire, étape vers la redéfinition du système monétaire international assis sur des bases nouvelles ; des moyens de financement nouveaux en faveur du développement à l'échelle du monde ; des systèmes de garanties pour les cours des matières premières, afin d'éviter les variations erratiques des ressources des pays dont elles constituent l'essentiel des biens exportables.* » Il a précisé également qu'il ne suffisait pas d'interdire le travail des enfants, mais qu'il fallait préparer ceux-ci aux emplois de demain. Comme l'avait fait la veille le président égyptien, M. Hosni Moubarak, le ministre a mis l'accent sur les efforts accrus de formation professionnelle.

I. V.

Longwy au bord de la « sinistrose »

De notre envoyé spécial

Longwy. – Ce sont les mêmes *chefs d'entreprise, dans cette partie* de la Lorraine appelée le Pays-Haut *frontalier*, qui, d'un côté, accusent les journaux nationaux de toujours présenter la région de Longwy sous un jour défavorable – de « *cultiver la sinistrose* » – et qui, de l'autre, ne cessent de lancer des cris d'alarme de nature économique et sociale. La journée organisée le 8 juin par l'Union des industries de la région de Longwy (U.I.R.L.), présidée par M. Bernard Labbé, membre de la commission sociale du C.N.P.F., a été une nouvelle illustration de cette contradiction.

« *Région sinistrée* », c'est pourtant bien l'expression qui a été employée à cette occasion par M. Labbé, reprenant en cela les mêmes mots prononcés la veille par M. Lionel Jospin. *Le premier secrétaire du parti socialiste, en visite dans cette contrée (le Monde du* 9 juin), a promis de plaider la cause des Lorrains auprès de M. Mitterrand lui-même. Et c'est bien un tableau sombre de la situation du Pays-Haut qu'a dressé le président de l'U.I.R.L., tout en formulant, c'est vrai, « *des raisons d'espérer* », qui tiennent, selon lui, « *aux atouts objectifs* » dont dispose sa « *province* », comme son emplacement géographique au carrefour de trois frontières.

Quatre ans après la grande crise de 1979 et les révoltes des mineurs, touché par des restructurations qui ont provoqué des coupes massives dans les effectifs, la sidérurgie lorraine meurt, sans mauvais jeu de mots, à feu continu. Sans remonter au temps de la prospérité, elle comptait, dans le bassin de Longwy, 16 450 personnes en 1975. Elle n'en occupe plus aujourd'hui que 7 000, et 2 000 suppressions d'emploi sont prévues d'ici à 1986.

Dans les mines de fer, où une journée d'action cégétiste est prévue le 17 juin, c'est encore plus catastrophique : les puits ferment les uns après les autres, ou plutôt suspendent leur activité (1). Ce sera de nouveau le cas de cinq d'entre eux avant la fin de l'année, avec 440 suppressions d'emploi à la clé dans les sociétés Lormines et Usinor. Et la *liste est longue des dépôts de bilan,* règlements et liquidations judiciaires, faillites d'entreprises sous-traitantes (mécanique, chaudronnerie) qui gravitent autour du noyau sidérurgique, activité industrielle monolithique de la région, de par la faute « historique » des maîtres de forges.

L'objectif officiel – la production de 24 millions de tonnes d'acier en France, selon la meilleure hypothèse du rapport Judet – sera encore réduit, a confirmé, il y a quelques jours, M. Pachtem, directeur d'Usinor-Longwy (2). Cette production n'a été que de 18,4 millions de tonnes en 1982 et devrait tomber à 17 millions de tonnes en 1983.

« Prendre n'importe quoi »

Avec le décalage « habituel » en matière économique, la crise industrielle de 1979 fait aujourd'hui sentir ses effets dans le secteur tertiaire, affectant en particulier le commerce longovicien, qui, selon l'un de ses représentants, M. Dubois, n'offrirait plus que 2 000 emplois – contre 2 500 il y a quelques années – malgré son « *dynamisme* » et l'installation de jeunes négociants.

La raison première est que le Pays-Haut se dépeuple. Dans le même temps – mais ce n'est pas une contradiction – le taux de chômage a fortement augmenté dans ce coin de Meurthe-et-Moselle, où il atteint 13 %, contre une moyenne nationale d'environ 9 %. Les jeunes ont tendance à quitter le pays. Le pouvoir d'achat baisse en raison du chômage : autant de freins à la consommation.

Concurrence étrangère accrue – avec le minerai de fer suédois, par exemple, – compétitivité affaiblie, poids des charges sociales et fiscales, en liaison avec les nouveaux choix politiques (de la semaine de trente-neuf heures au relèvement de la T.V.A., en passant par les lois Auroux) : M. Andrin, qui représentait les P.M.E. et P.M.I. de la région au cours de cette journée d'information, a énuméré des doléances de caractère général. Mais, selon lui, c'est dans une diversification « *tous azimuts* » des activités industrielles – « *on est prêt à prendre n'importe quoi* » – que le Pays-Haut peut trouver son salut.

Déjà, dans cette zone où l'aide des pouvoirs publics atteint son maximum pour les créations d'emplois – 50 000 F chacune, sans compter les primes régionales (3), – et où la formation professionnelle est bien assurée, de petites entreprises (électronique, hôtellerie, mécanique fine, fonderie d'aluminium sous pression) commencent à s'implanter, qui embaucheront de dix à quatre cents personnes. Ce sont là les « raisons d'espérer » du président de l'U.I.R.L., mais M. Labbé ne paraît guère se faire d'illusions. « *C'est notoirement insuffisant,* dit-il, *pour combler l'hémorragie provoquée par la crise de la sidérurgie.* »

D'autant que pas mal d'autres projets, comme la construction d'une usine Thomson (vidéo-cassettes), pourtant annoncée par M. Mauroy lors de son voyage en Lorraine le 4 décembre 1982, ou la création d'un deuxième I.U.T., ne sont pas près de voir le jour. « *En particulier,* nous a assuré M. Labbé, *les pouvoirs publics ne considèrent pas assez sérieusement la possibilité d'implanter une véritable industrie de l'électronique dans le Pays-Haut.* » « *Or,* conclut-il, *il faudrait prendre des mesures dérogatoires, des mesures d'exception, pour une zone défavorisée comme la nôtre. La région a toutes les infrastructures nécessaires pour rester fidèle à sa vocation industrielle.* »

MICHEL CASTAING.

(1) Lors de son voyage dans la région le 13 octobre 1981, M. Mitterrand avait affirmé qu'il n'y aurait pas de fermeture de mine de fer. Les puits sont donc mis en sommeil, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas noyés ; non seulement ils cessent leurs activités, mais encore cet état de choses oblige à engager d'importantes dépenses pour assurer leur entretien. M. Jospin lui-même a admis que cette distinction entre fermeture et suspension d'activités pouvait paraître « *abstraite aux yeux des travailleurs* ».

(2) Usinor-Longwy ne doit plus conserver, dans l'avenir, que ses deux trains à fil et à poutrelles – « *très performants* », selon son directeur – et fermer ses autres installations.

(3) Usinor a créé, en 1982, une filiale, appelée Solidor (Société de développement industriel), pour aider, en complément de primes nationales et régionales, toute entreprise dont le but est de créer des emplois.

Libres opinions

Rassembler et débattre par une autre démarche syndicale

par DANIEL RICHTER, JEAN-PIERRE ANSELME, SERGE LE GOFF, WALY BODIANG et JEAN-PAUL RAINGAL (*)

LE 1er mai, un millier de militants C.F.D.T. défilaient sous la banderole « Pour une autre démarche syndicale » se positionnant ainsi de façon critique sur les orientations de la confédération et ses méthodes autoritaires de direction (1). Le malaise s'aggrava dans l'organisation lorsque les dernières déclarations d'Edmond Maire, prônant la réduction de la consommation et la création de fonds d'investissement salariaux, renforcent les interrogations des travailleurs sur la politique de la C.F.D.T. Le « nouveau look » confédéral inquiète d'autant plus qu'il en rajoute sur la rigueur gouvernementale. La confédération tente également d'enfermer les militants dans un faux débat entre rigueur et protectionnisme, comme si la C.F.D.T. n'avait de choix possible qu'entre l'une ou l'autre de ces politiques économiques, alors que toutes deux s'inscrivent ou s'inscriraient dans des projets politiques gouvernementaux non porteurs de transformation sociale.

Peut-on espérer sortir de la crise sur l'idée de relance, grâce aux Etats-Unis et à la coordination des politiques économiques comme Edmond Maire l'a proposé à Reagan ? D'une manière claire, la confédération juge les contraintes internationales incontournables. Elle accepte donc la logique de la concurrence internationale capitaliste. A l'échelon national, la réduction de la consommation et du pouvoir d'achat avancée par Edmond Maire pour relancer l'investissement des entreprises correspond à la recherche d'un compromis avec le patronat, invité à assumer ses responsabilités en jouant pleinement son rôle d'entrepreneur.

Ce nouvel équilibre serait assuré par l'aménagement du temps de travail qui deviendrait l'unique contrepartie des gains de productivité laissés à la seule utilisation du patronat, dont le pouvoir n'est pas remis en cause. Marquée par cette orientation, la journée d'action du 26 mai, outre qu'elle a fait l'impasse sur la recherche de l'unité d'action avec la C.G.T., n'a pas été à la hauteur des enjeux de la situation. Elle n'a pas créé les conditions d'une relance de l'action revendicative évitant toute mise en cause fondamentale de la politique gouvernementale.

La confédération doit cesser de jouer au poker menteur avec l'organisation. Il faut parler vrai : le projet qu'elle veut nous imposer tourne le dos aux objectifs de transformation visant à modifier les rapports de pouvoir en faveur des travailleurs. Une autre politique est urgente si l'on veut éviter que les espoirs nés du 10 mai 1981 ne se transforment à court terme en triple échec (économique, politique et social), car le pari de redresser la situation du pays et de mener une politique active de l'emploi avec le patronat est perdue d'avance.

Une autre stratégie syndicale est possible. Elle vise, dans une perspective autogestionnaire, à accroître le pouvoir des travailleurs dans l'entreprise (choix de production, contrôle des investissements...) en s'appuyant sur une dynamique de rupture avec l'économie de marché. L'issue à la crise passe par la mise en œuvre d'un autre type de développement.

– Il faut impulser un large débat public avec les travailleurs sur les changements que cela nécessite (produits et mode de consommation différents avec les conséquences qui en découlent, tant sur les choix technologiques que sur l'organisation et la division du travail).

– Il faut relancer la réflexion et l'action sur des politiques industrielles alternatives permettant au syndicalisme d'être porteur d'une analyse et d'un projet économique autonomes.

Cela implique la réussite d'une mobilisation sociale contre le patronat.

– Nous devons réaffirmer et démontrer l'indépendance syndicale à l'égard du gouvernement.

Pour nous, les seuls acteurs possibles d'une politique économique et sociale alternative à la crise sont les travailleurs. Ces débats ont été entamés au sein d'un regroupement « Pour une autre démarche syndicale ». Ce texte constitue une contribution pour la réunion nationale que ce regroupement organise le 11 juin 1983 à Paris.

(1) L'un des derniers exemples en date étant la volonté de la confédération d'imposer aux syndicats Livre-Papier-Carton des regroupements contraires à leur avis majoritaire.

(*) Syndicalistes C.F.D.T. Renault-Flins, Papier-Carton, Livre-Papier-Carton (région parisienne), bureaux d'études et publicité (BETOR-PUB-RP).

LE CONTRAT DE SOLIDARITÉ DASSAULT

La C.G.T. décide de consulter une partie du personnel de l'entreprise

Chant du cygne ou radicalisation, le ton monte chez Dassault-Aviation après la signature par M. Jack Ralite, le 6 juin, du contrat de solidarité lié à la réduction du temps de travail (voir *le Monde* du 9 juin).

Fort mécontente de l'accord société accepté par la C.F.D.T. par F.O., et par la C.G.C., la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. a annoncé le 9 juin à la presse que le syndicat C.G.T. de Dassault organiserait, le 15 juin, une consultation « démocratique » des *8 650 salariés, sur 15 789,* qui, les premiers, s'engageront dans le processus de *réduction de temps de tra*vail.

Entre les différentes parties en présence s'est, en effet, engagée une compétition dont les enjeux dépassent largement le sort de la politique sociale de Dassault. Le gouvernement, et M. Pierre Bérégovoy en tête, attend beaucoup de la signature de contrats de solidarité-réduction du temps de travail pour enrayer la montée prévisible du chômage.

Parmi les organisations syndicales, la C.F.D.T. ne fait pas mystère de sa volonté d'étayer son orientation par des accords exemplaires dont celui de Dassault serait le premier signe. Dans l'accord signé, on retrouve bien des ingrédients qui satisfont la C.F.D.T. : la réduction du temps de travail est liée à l'embauche ; la compensation salariale n'est que partielle, mais le produit des sommes sera capitalisé et transformé en créations d'emploi. Selon l'ampleur de ces créations d'emplois la restitution des sommes économisées sera partielle ou totale.

Pour la C.G.T. l'analyse est diamétralement opposée puisque l'accord société Dassault contient pratiquement tout ce qu'elle rejette : réduction du temps de travail avec perte de salaire en francs constants, adaptation des conditions de travail aux impératifs du plan de charge, et embauches jugées insuffisantes.

Les différents textes ayant été approuvés malgré son opposition, y compris par M. Jack Ralite pour le contrat de solidarité, la C.G.T. tente maintenant de sortir de son isolement en faisant appel au vote d'une partie des travailleurs (8 650) de Dassault alors que la réduction du temps de travail concernera au 1er juin 1985, les 15 789 salariés de l'entreprise. – AL. L.

● **Les prix** ont augmenté de 0,7 % au cours du mois de mai, selon l'indice publié par la C.G.T. Pour la centrale syndicale, la hausse des prix a été de 4,9 % depuis le 1er janvier, et de 10,1 % depuis le mois de mai 1982.

● **Vers un accord médecin-Sécurité sociale sur le taux de cotisation du secteur « libre ».** – Les parties signataires de la convention médecins-Sécurité sociale se sont réunies le 7 juin pour débattre de l'évolution des tarifs et de la fixation des cotisations pour les médecins du secteur conventionnel à honoraires libres (dit secteur « 2 »).

Aucun accord n'est encore intervenu. Mais, d'ici fin juin, les parties signataires se réuniront à nouveau pour prendre alors une position plus définitive sur ces deux points.

Le secteur « 2 » devrait obtenir un niveau de taux de cotisations plus favorable, comparable à celui versé par les « non - agricoles - non - salariés » à la Canam.

● ***La nouvelle commission nationale de la négociation collective se réunira le 28 juin.*** – Le ministre des affaires sociales et de la solidarité a arrêté la composition de la commission nationale de la négociation collective. *Côté syndical,* sur les dix-huit représentants, six viennent de la C.G.T., *quatre* de Force ouvrière et de la C.F.D.T., et deux de la C.G.C. et de la C.F.T.C. Les dix-huit représentants patronaux se répartissent ainsi : neuf pour le C.N.P.F. (dont deux pour les petites et moyennes entreprises), deux pour les entreprises publiques (après consultation du C.N.P.F.), deux pour la Confédération générale des P.M.E., deux pour l'agriculture et trois pour les artisans. De droit, siègent les ministres (ou leurs *représentants*) du travail, de l'agriculture et de l'économie, et le *président* de la section sociale du Conseil d'État. Le S.N.P.M.I. demeure à l'écart de la commission, mais la présence des P.M.E. est renforcée (*le Monde* du 25 février 1983).

ÉNERGIE

Les malheurs de la centrale solaire Thémis

L'inauguration en grande pompe, avec officiels et responsables, de la centrale solaire Thémis, construite à grands frais, près de Targassonne (Pyrénées orientales) n'aura pas lieu. Le mauvais sort qui s'acharne sur ce projet depuis son engagement au printemps 1979 a une nouvelle fois contrarié les vœux des promoteurs de cette centrale d'une puissance de 2,5 mégawatts couplée au réseau par E.D.F. voici à peine un mois. Un incendie, rapidement maîtrisé, s'est en effet déclaré mercredi 8 juin, peu après 20 h 30, dans les locaux de Thémis causant des dégâts considérables dont il est encore impossible aujourd'hui d'évaluer l'importance.

A l'origine de ce sinistre, il y a la rupture de vannes permettant le contrôle du fluide qui évacue les calories produites par la chaudière solaire – placée au sommet d'une tour de 80 mètres de haut, – et alimente la turbine chargée de produire – à un coût élevé – de l'électricité. En cédant, les vannes de contrôle ont donc laissé échapper plusieurs mètres cubes de ce fluide caloporteur d'un mélange de sels fondus porté à une température de plusieurs centaines de degrés. Aucun membre du personnel n'a été blessé dans cet incident, qui a détruit une partie des installations électriques de la centrale et recouvert certaines autres d'une gangue de sels séchés.

Cette nouvelle mésaventure dans un programme qui a connu en son temps les aléas de la politique politicienne au moment du choix du site de construction, puis ceux de la technique avec la réalisation et la mise au point notamment des quelque deux cents miroirs (héliostats) destinés à focaliser les rayons du soleil sur la chaudière de la centrale, va une fois encore apporter de l'eau au moulin de ceux qui ont toujours considéré ce projet comme coûteux et inutile. En 1979, le gouvernement avait tenté de l'abandonner (*le Monde* du 25 mai 1979), et E.D.F. lui-même, le maître d'ouvrage et le maître-d'œuvre de la centrale, n'avait accepté que du bout des lèvres ce projet dont le coût s'est élevé à 230 millions hors taxes et sur la rentabilité duquel certains spécialistes s'interrogent, arguant du fait qu'il leur paraît difficile d'alimenter les vingt ans de durée de vie de la centrale par des programmes d'expériences fournis. Querelle d'experts ? Peut-être. – J.-F. A.

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS

● **Baisse des investissements en 1983 ?** – Les investissements des entreprises américaines devraient atteindre 305 milliards de dollars en 1983, en baisse de 3,1 % en termes réels, a annoncé jeudi le département du commerce. Ce serait la première fois qu'une baisse des investissements intervient durant une période de reprise économique, a noté un analyste de ce département du commerce. Les entrepreneurs américains sont peu enclins à investir actuellement du fait des niveaux élevés des taux d'intérêt, de profits toujours faibles, et surtout de l'existence d'importantes capacités de production inutilisées.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 juin

Redressement

En fin de matinée, la plupart des observateurs escomptaient une légère baisse du marché parisien dans le sillage de Wall Street où l'indice Dow Jones a perdu une dizaine de points, mais c'est le contraire qui s'est produit.

Les valeurs françaises se sont en effet adjugées plus de 0,4 %, portant à 1,5 % environ la progression de la cote depuis la dernière liquidation. Quelques « lignes » d'ordres de vente ont bien été observées de-ci de-là, mais elles ont été aisément absorbées dans un volume d'affaires plus étoffé que la veille lorsque 113 millions de francs ont été négociés à terme sur les actions françaises.

L'allocution télévisée du président Mitterrand était largement commentée sous les lambris du palais Brongniart où les boursiers retenaient essentiellement deux points :

– l'imprimatur délivré à la politique de rigueur de M. Delors, le chef de l'État ayant fermement écarté toute idée d'une « politique de rechange » ;

– les réticences a posteriori *du chef de l'État à l'égard de ces sommets des pays les plus industrialisés – du type de celui de Williamsburg – qui, selon l'expression de M. Mitterrand, s'apparentent, à une* « diplomatie du tambourinage ».

Pour en revenir au marché, les professionnels ont relevé la forte hausse d'Olida (+ 8 %), suivie par Esso, Navigation Mixte, St-Louis, Générale des Eaux, Chargeurs Réunis, avec des écarts de 4 % à 5 %, tandis que Nobel-Bozel, Mumm, Sacilor et Saulnes reculaient dans d'égales proportions.

Remontée du cours de l'or à Londres (de 402,25 à 405,75 dollars l'once) et du lingot à Paris (de 100 400 à 101 200 F), le napoléon gagnant 2 F, à 684 F.

Le dollar-titre ne varie guère entre 9,44 et 9,47.

NEW-YORK

Reprise

Coup d'arrêt à la baisse à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné, jeudi, 3,50 points, pour s'établir à 1 189, après deux séances de baisse consécutive, le volume des transactions étant toutefois ramené à 87,44 millions d'actions contre 96,60 millions la veille.

En légère hausse d'entrée de jeu, essentiellement en raison de la détente observée sur les taux d'intérêt à court terme, les « federal funds », la cote avait ultérieurement subi quelques dégagements et seul un sursaut final a permis à l'indice Dow Jones d'afficher un bilan légèrement positif. Pour la plupart des opérateurs, celui-ci est surtout dû aux achats à bon compte motivés par la récente phase de correction du marché new-yorkais.

Les observateurs constatent une certaine nervosité en ce moment parmi les professionnels et l'on attend avec impatience,au Big Board, l'annonce des traditionnelles statistiques hebdomadaires sur l'évolution de la mase monétaire pour avoir une indication sur l'attitude possible de la Réserve fédérale alors que se renforcent les chances pour M. Wolcker de rester à la tête du Fed.

Au fil des compartiments, les actions des compagnies aériennes ont été favorisées par la hausse, après l'annonce de meilleurs résultats financiers au mois de mai,et des titres tels que A.M.R. sont remontés parmi les dix valeurs les plus actives de la séance avec un gain de 2 1/2 points pour cette compagnie.

VALEURS	Cours du 8 juin	Cours de 9 juin
Alcoa	37 3/4	38
A.T.T.	65 3/8	63 3/4
Boeing	42	42 1/8
Chase Manhattan Bank	54 1/8	84 1/2
Du Pont de Nemours	46 1/8	45 5/8
Eastman Kodak	71 3/8	71 1/2
Exxon	32 7/8	33 1/4
Ford	52 8/8	52 7/8
General Electric	55 5/8	84 7/8
General Foods	42 8/4	42 1/4
General Motors	68 1/8	67 3/4
Goodyear	31 1/8	31 3/8
I.B.M.	113 1/4	113 3/4
I.T.T.	37 3/4	37 8/8
Mobil Oil	28 1/4	27 8/8
Pfizer	78	77 5/8
Schlumberger	45 3/8	47 1/4
Texaco	33 3/8	33 1/4
U.A.L. Inc.	27 8/8	39 1/8
Union Carbide	67 3/4	69
U.S. Steel	24 5/8	24 1/4
Westinghouse	48 1/8	48 7/9
Xerox Corp.	45 6/8	48 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

B.S.N.-GERVAIS-DANONE. – A l'occasion de l'assemblée annuelle de la société qui s'est déroulée le 9 juin, le président, M. Antoine Riboud, a indiqué que, sauf événement majeur, le dividende relatif à l'exercice 1983 sera maintenu au niveau actuel tout en s'appliquant à un capital augmenté par l'émission d'actions nouvelles. L'Assemblée a entériné la distribution d'un dividende net de 50 F par action (majoré d'un avoir fiscal de 25 F) sous la forme d'un acompte de 15 F par action déjà mis en paiement le 3 janvier dernier et d'un solde de 35 F payable dès le 4 juillet prochain. En ce qui concerne les prévisions pour l'exercice en cours, le président Riboud a escompté une progression de 15 % du chiffre d'affaires du groupe, lequel devrait atteindre 25 milliards de francs et une évolution des bénéfices en parallèle.

AIR LIQUIDE. – A l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire, le président Jean Delorme a annoncé son intention de proposer au conseil d'administration une augmentation du capital de la société en numéraire.

Ce projet a été approuvé sous la forme d'une augmentation de capital de 265,6 millions de francs par l'émission de 3,8 millions d'actions nouvelles environ au nominal de 70 F chacune et à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes, au prix de 200 F par unité, ces actions nouvelles étant créées jouissance du 1er janvier 1983.

Il est précisé que le droit de souscription s'exercera dans les mêmes conditions (une nouvelle pour cinq anciennes), les actions gratuites attribuées depuis le 18 avril 1983 participant à cette opération. La souscription sera ouverte du 20 juin au 21 juillet prochain.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	8 juin
Valeurs françaises	125,4
Valeurs étrangères	129,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	8 juin	9 juin
Indice général	125,2	125,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 juin .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 juin	10 juin
1 dollar (en yens)	241,75	243,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 JUIN

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 742	7 897	7 510	7 910
Allemagne (100 DM)	300 750	300 890	290	310
Belgique (100 F)	15 056	15 050	14 500	18 600
Pays Bas (100 fl.)	268 030	268 580	256	276
Danemark (100 krd)	84 220	84 290	80	86
Norvège (100 k)	105 660	106 100	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	12 182	12 160	11 800	12 600
Grèce (100 drachmes)	8 185	8 135	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 079	5 077	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	352 560	351 750	350	371
Suède (100 krs)	101 200	100 750	86	103
Autriche (100 sch)	42 720	42 740	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 413	5 396	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	7 570	7 510	8 850	8 250
Canada ($ can 1)	8 267	8 231	8 160	8 460
Japon (100 yens)	3 209	3 179	3 080	3 240

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/6
Or fin (kilo en barre)	100550	101100
Or fin (en lingot)	100400	101200
Pièce française (20 fr)	682	684
Pièce française (10 fr)	401	414
Pièce suisse (20 fr)	868	870
Pièce latine (20 fr)	644	645
Souverain	815	825
Pièce de 20 dollars	3890	3900
Pièce de 10 dollars	1880	1890
Pièce de 5 dollars	1210	1128
Pièce de 50 pesos	4265	4265
Pièce de 10 florins	680	691

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA VISITE A PARIS DU PREMIER MINISTRE AUSTRALIEN

Canberra suspend les livraisons d'uranium à la France pour protester contre les essais nucléaires dans le Pacifique

Le premier ministre australien, M. Bob Hawke, a quitté Paris jeudi 9 juin au soir, après une visite de vingt-quatre heures en France, au cours de laquelle il a été reçu à déjeuner par le président de la République et s'est entretenu avec MM. Mauroy et Cheysson et avec un groupe d'industriels. M. Hawke, qui avait auparavant visité la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Indonésie et Londres, se rend à Genève, puis à Washington, avant de regagner Canberra.

Comme on pouvait s'y attendre après le récent essai nucléaire français dans le Pacifique et la ferme condamnation australienne qui l'avait suivi, M. Hawke a réaffirmé « *dans les termes le plus énergiques possible* » la position de son pays. « *Il ne peut y avoir aucun compromis* », et « *personne n'a été plus associé que moi aux protestations contre les expériences françaises* », a-t-il ajouté.

En conséquence, le cabinet australien a décidé, comme M. Hawke l'a indiqué à ses interlocuteurs, d'interrompre, jusqu'à la fin de 1984, les livraisons d'uranium australien à la France. Cette décision, a expliqué M. Hawke, a été prise car un chargement devait quitter incessamment l'Australie. Il espère que, pendant le délai imparti, Paris et Canberra pourront entamer des discussions. Toutefois, la France se refuse, comme l'a confirmé M. Mitterrand à M. Hawke à interrompre ses essais.

Les relations de Paris avec le nouveau gouvernement travailliste australien semblent plus délicates qu'avec le précédent cabinet conservateur. Toutefois, M. Hawke a voulu montrer que le problème nucléaire était le seul grave point de divergence entre les deux pays et qu'il fallait savoir le mettre de côté pour développer la coopération bilatérale. On ajoute dans l'entourage du premier ministre que, sur nombre de points, de l'Indochine au Proche-Orient et aux relations avec l'U.R.S.S., Paris et Canberra ont des approches similaires. A propos de la Nouvelle-Calédonie, M. Hawke a exprimé sa « *compréhension des difficultés rencontrées par le gouvernement français* » et affirmé que l'Australie « *fera tout ce qui est en son pouvoir dans ses relations avec les pays de la région et les Néo-Calédoniens pour aider à l'émergence d'une situation permettant de satisfaire les souhaits de la population d'une manière non violente* ».

Au terme de ce premier contact, qualifié d'utile et ayant permis de dégager un grand nombre de convergences en politique internationale du côté français, on relevait du côté australien « *un esprit de fraternité avec l'actuel gouvernement français* », avec lequel Canberra a « *beaucoup en commun* ». On a exprimé le désir de voir se maintenir une certaine influence française dans un Pacifique qui, avec l'Asie du Sud-Est, devient le champ d'action privilégié de la diplomatie australienne.

P. de B.

Au congrès extraordinaire du P.S.U.

LES TEXTES FAVORABLES A LA PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE ONT RECUEILLI LA MAJORITÉ AU SEIN DES FÉDÉRATIONS

Le congrès extraordinaire du parti socialiste unifié (P.S.U.) s'est ouvert, vendredi 10 juin, à Vénissieux (Rhône), où il se tiendra jusqu'au 12 juin, pour prendre position sur la participation de Mme Huguette Bouchardeau au gouvernement. Mme Bouchardeau avait abandonné ses fonctions de secrétaire nationale du P.S.U. après avoir accepté d'entrer dans le troisième gouvernement Mauroy, le 24 mars dernier, comme secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie. Son acceptation avait suscité beaucoup de remous au sein du parti, le principal reproche fait à Mme Bouchardeau portant sur le fait que sa décision n'avait pas été prise d'une façon suffisamment démocratique.

Le 10 avril, la direction politique avait adopté, à une faible majorité (33 voix contre 32), un texte prenant acte de la présence de Mme Bouchardeau au gouvernement, mais soulignant que le P.S.U. n'est pas « *engagé par la solidarité gouvernementale* ». La direction politique avait décidé, en outre, la convocation d'un congrès extraordinaire. Celui-ci doit permettre au P.S.U. de trancher, en précisant sa ligne politique, et de renouveler ses instances dirigeantes.

Lors de son dernier congrès, à Nantes, en décembre 1981, le P.S.U. avait opté pour le « soutien critique » au gouvernement. Le pas franchi par Mme Bouchardeau, s'il est accepté par le congrès, devrait faire du P.S.U. une composante à part entière de la majorité.

Le recul de Renault profite aux « étrangères »

Les immatriculations d'automobiles du mois de mai ont été, avec 182 278 véhicules, supérieures de 12,5 % à mai 1982, mais, l'an passé, ce mois avait été mauvais. Pour les cinq premiers mois de l'année, avec 875 586 véhicules immatriculés, le marché reste stable.

En mai, le groupe *P.S.A.* a fait un bon score : avec 25 244 immatriculation, Citroën, est en nette progression (+ 27,1 %), Peugeot, grâce à la 205, voit ses ventes s'accroître de 43,3 %, tandis que Talbot régresse (- 5 %). Avec 61 653 immatriculations (33,82 % du marché), P.S.A. se rapproche de Renault (63 088 ventes, soit 34,61 % du marché), qui n'a pas comfirmé, en mai, les meilleurs résultats d'avril. Et cela malgré de bons taux de pénétration de la R 11 (9 % en moyenne) et de la R 9 (entre 6 % et 7 %).

Les étrangères enfin, restent nettement au-dessus de 30 % (31,56 %), et nul désormais n'imagine qu'elles puissent redescendre en dessous de cette barre en 1983.

Sur cinq mois, les immatriculations de Renault sont en baisse de 9,9 % par rapport à la même période de 1982, celles de Peugeot en hausse de 14,1 %, celles de Citroën en baisse de 0,9 %, celles de Talbot en chute de 17,7 % ; enfin les étrangères progressent de 13,8 %. Renault détient ainsi 34,7 % du marché (contre 38,7 % il y a un an), P.S.A. 32,7 % et les étrangères 32,5 % (contre 28,6 % il y a un an). Visiblement, le déclin de Renault profite d'abord aux marques étrangères.

LES ASSISES DU BATIMENT

Pour 57 %, les entrepreneurs estiment que la régression de leur activité s'accélère

« *A vous de le dire* », tel est le titre d'une enquête lancée par la *Fédération nationale* du bâtiment (F.N.B.), à laquelle ont répondu sept mille cent vingt et un entrepreneurs et artisans. Pour 52 % de ceux-ci, l'activité est en régression, et pour 57 %, cette régression s'accélère. Dans l'ordre, les trois pôles de préoccupation sont le carnet de commandes (85 %), la trésorerie (73 %), la concurrence (58 %). Jusqu'ici, pour s'adapter à la conjoncture, les entreprises ont réduit le personnel (50 %), ont fait des efforts de diversification (45 %), ont amélioré la gestion (39 %), ont eu recours à une commercialisation active (31 %), ont participé à des groupements (20 %). Pour l'avenir, ces entreprises envisagent en premier rang des efforts de diversification (38 %), le recours à une commercialisation active (37 %), la réduction du personnel (35 %), l'amélioration de la gestion (34 %) et la participation à des groupement (16 %).

Les résultats de cette enquête ouvrent les Assises du bâtiment que la F.N.B. a organisées au Palais des congrès à Paris, vendredi 10 juin, et, où trois mille entrepreneurs sont attendus.

LA DÉMOLITION D'UNE TOUR A VÉNISSIEUX

Six minutes de poussière

(De notre correspondant régional.)

Lyon. – Le boom a battu le zoom. *Le confrère cameraman* malchanceux, idéalement placé dans une tour voisine, a été la seule victime de la déflagration. Le souffle de l'explosion a brusquement fait tomber devant son objectif le volet de la fenêtre où il était posté.

A part cet incident-gag et trois personnes très légèrement blessées par des chutes de pierres, tout s'est bien passé. L'explosion sèche de quelque deux mille charges de dynamite a eu raison de la Tour H.L.M. 108 du quartier Monmousseau de la ZUP (1) des Minguettes. Les artificiers se sont congratulés : ce fut une belle démolition. La tour, sapée à la base, s'est transformée quasi instantanément en un gigantesque amas. 50 mètres de bâtiment, dix-sept étages et six cents appartements au tapis pour le compte : le premier k.-o. d'une tour des Minguettes – deux autres suivront dans les prochains jours – n'a pas duré plus de dix secondes et... six minutes de poussière prévues par des démolisseurs qui ont mieux travaillé que les urbanistes des années 60.

Les indignés, minoritaires, semble-t-il, avaient déployé une banderole : « *Non au quota, non à la répartition. Logements vides, démolitions : le gaspillage continue.* » La section C.F.D.T. d'une entreprise voisine et des militants de la Confédération syndicale du cadre de vie évoquaient les travailleurs immigrés « *entassés dans des logements insalubres* » et qui « *auraient bien aimé se loger ici* » (2).

Les indifférents ou les dubitatifs : « *Qu'est-ce que cela va bien pouvoir changer trois tours en moins ?* » Les inquiets, comme cette dame qui parle à voix basse : « *Si je pouvais partir moi-même ce serait l'idéal. Les gens ont peur, ne partent plus en vacances. Heureusement, les jeunes du quartier ont été suivis par des éducateurs. Mais d'autres viennent d'ailleurs pour semer la pagaille.* » Il y a enfin les *enthousiastes, comme le préfet de* police du Rhône, M. Bernard Grasset, qui nous a parlé d'un « *premier véritable rayon de soleil dans ce quartier* », ou les élus, M. Guy Fischer, premier adjoint de Vénissieux, en tête, qui pensent surtout à l'opération dans son ensemble et à la « *vraie réhabilitation* » du quartier. Il est vrai que les projets sont séduisants et ambitieux.

Demain il faudra faire vivre ce qui n'est *actuellement que de belles* maquettes. Pour l'heure, on pense à la grande braderie qui sera organisée cet été pour disperser les portes, les fenêtres, les faïences, les sanitaires et la plomberie. Parce qu'ils s'y étaient engagés, les jeunes ont même assuré la garde de la tour la nuit précédant sa démolition.

Pourtant, tout n'est pas réglé. Un jeune amer : « *La tour a caché aujourd'hui le problème de la cafétaria où, samedi dernier, cinq d'entre nous ont été attaqués par des policiers avec leurs chiens.* » « *Rébellion* » disent les responsables de la police. « *Provocation* », répondent les jeunes. La poussière de la tour est retombée en six minutes. Combien de temps faudra-t-il pour dissiper les conflits latents de Vénissieux ?

La vie continue. Au mépris du danger, les enfants ont escaladé la montagne de gravats. La plus belle image de la journée.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Zone à urbaniser en priorité.

(2) La démolition de cette tour, décidée par les pouvoirs publics à la *suite des recommandations de la* commission Dubedout sur les banlieues, répond à des objectifs d'amélioration de l'environnement, de réhabilitation urbaine et de « *déconcentration* » de l'habitat (*le Monde* du 21 janvier 1983).

LA BAISSE DU DOLLAR SE POURSUIT : 7,67 F

Amorcée jeudi 9 juin, la baisse du dollar s'est poursuivie vendredi 10 juin 1983 sur les marchés des changes européens, *après sa poussée de hausse du* mercredi 8 juin. Ce jour-là, le cours de la monnaie américaine s'était élevé à 2,5740 DM à Francfort et à 7,74 F à Paris, record historique. En deux jours, *il est revenu en dessous de 2,55 DM* et un peu au-dessus de 7,67 F.

Aucune raison particulière n'est avancée pour expliquer ce repli, si ce n'est un très léger fléchissement des taux d'intérêt américains et, surtout, les interventions de la Banque fédérale d'Allemagne, assez fortes jeudi et vendredi.

Conséquence du timide redressement du mark par rapport au dollar, le franc s'est un peu affaibli, le cours de la monnaie allemande s'élevait, à Paris, au-dessus de 3,01 F.

Au *lendemain du succès triomphal* de Mme Thatcher aux élections britanniques, la livre sterling n'a guère varié, du moins par rapport au dollar. Comme il arrive fréquemment, la victoire des conservateurs avait été anticipée par le marché des changes, de sorte que les cours sont restés stables, sauf sur les places européennes, où la livre, suivant le dollar dans son repli, a un peu baissé. Il est vrai qu'elle avait fortement monté ces dernières semaines.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE CALL-GIRLS A NICE

De notre correspondant

Nice. – Après huit mois d'enquête, les gendarmes de Menton (Alpes-Maritimes) ont mis un terme aux activités d'un réseau de call-girls, qui opéraient dans le département et en principauté de Monaco. Le siège de ce réseau se trouvait à Cap-d'Ail, à la frontière franco-monégasque. Le « cerveau » de l'affaire, Mme Mireille Griffon, quarante et un ans, qui, sous le couvert d'une agence de mannequins, Select Model Agency, recrutait, et fournissait notamment la riche clientèle des palaces de la Côte d'Azur, a été écrouée, ainsi que son mari, M. Hubert Griffon, quarante-deux ans et un jeune homme, Jonathan Medugno, dix-neuf ans, de nationalité italienne, qui vivait avec le couple.

Le réseau comptait une trentaine de jeunes femmes âgées de dix-huit à vingt-deux ans, qui répondaient « à la demande » à partir d'un catalogue comportant des photos en couleur et des « fiches techniques ». Le tarif pratiqué variait de 3000 F (pour une heure) à 12000 F (pour la nuit). Les policiers ont établi que les prostituées interpellées et qui, toutes, ont reconnu les faits, percevaient entre 40000 et 90000 F par mois. D'autres mandats d'arrêt ont été lancés. – M.V.

Au Brésil

MESURES DRACONIENNES POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT PUBLIC

Brasilia (*A.F.P.*). – Le gouvernement brésilien a pris, le jeudi 9 juin, des mesures draconiennes pour réduire le déficit public, qui atteignait 16 % du produit intérieur brut l'an dernier, et le taux d'inflation, qui pourrait se situer, à la fin de cette année, entre 120 % et 140 %.

Il a décidé, notamment, une réduction des dépenses des entreprises publiques ainsi que des subventions allouées aux producteurs de blé, aux exportateurs, aux petites et aux moyennes entreprises.

Les taux d'intérêt pour le crédit agricole seront augmentés, de même que l'impôt sur le revenu et sur les opérations financières. En outre, une taxe additionnelle de 10 % sur les rendements de capitaux sera créée.

Ces nouvelles mesures ont été annoncées le jour même où est entrée en vigueur une hausse de 45 % de tous les produits dérivés du pétrole.

Commentant jeudi ces mesures qui visent à réduire le déficit public à 8 % du PIB en 1983, M. Delfim Neto, ministre de la planification, a nié qu'elles aient été prises sous la pression du Fonds monétaire international (F.M.I.), comme le soutient l'opposition.

Insatisfait des résultats obtenus au premier trimestre de cette année, le F.M.I. bloque, en effet, une tranche de 411 millions de dollars sur un crédit total de près de 5 milliards de dollars sur trois ans. De ce fait, les banques internationales ont également décidé de suspendre leurs prêts au Brésil.

● **Le Syndicat des chômeurs reçu par le bureau de l'UNEDIC.** – M. Maurice Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs, a été reçu le 7 juin par le bureau de l'UNEDIC et son président, M. André Bergeron.

LES ERREURS DE CONVOCATION AUX ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

Petites « bavures » Grands effets

Au rectorat de Paris comme à la maison des examens d'Arcueil tout le monde était sur le pied de guerre, ce vendredi 10 juin, depuis 6 heures du matin, pour le début des épreuves du baccalauréat. Des épreuves qui risquaient de mal commencer puisque deux cents *candidats qui devaient composer* dans les académies de la région parisienne avaient reçu des convocations sur lesquelles ne figurait pas l'adresse du centre d'examen où ils devaient se présenter. Des rectificatifs leur ont été adressés. En outre, compte tenu d'une émotion bien compréhensible, le rectorat de Paris décidait, le jeudi 9 juin en fin de journée, que les inscrits non convoqués pourraient se présenter dans leur lycée ou, pour les élèves de l'enseignement privé, dans l'établissement public le plus proche de leur domicile.

Une heure après le début des épreuves de philosophie, deux candidats étaient dans cette situation. Aucun proviseur, aucun parent d'élève, aucun futur bachelier n'aurait, en revanche, appelé le rectorat. Il y a eu, nous a déclaré ce vendredi matin Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, une « *dramatisation générale* ». Les fonctionnaires chargés de l'organisation de tous les examens et concours sont, insiste-t-elle « *compétents et dévoués* », mais le système est d'une « *complexité et d'une fragilité telles qu'il suffit d'un grain de sable, tel qu'une grève d'électricité ou un retard de courrier pour que la machine se détraque pour quelques-uns* ».

Même si les « bavures » sont, à ce jour, limitées elles sont inacceptables pour des jeunes qui jouent, en quelques jours d'examen, une partie de leur avenir. C. A.

Le numéro du « Monde » daté 10 juin 1983 a été tiré à 493 915 exemplaires